LA RÉPUBLIQUE

ET

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN ORIENT

Pendant les premières années qui ont suivi l'établissement de la république en France, les questions de politique intérieure ont presque uniquement absorbé les esprits. Les querelles des partis n'ont roulé que sur la question de savoir si le gouvernement nouveau était capable d'assurer à la France l'ordre, la sécurité, la liberté, ou s'il devait, au contraire, la ramener à la dictature à travers l'anarchie. C'est encore le sujet principal des discussions de la presse et des débats de la tribune. Néanmoins, depuis quelques mois, le pays semble avoir fait la surprenante découverte qu'une grande nation avait un rôle à jouer au dehors aussi bien qu'au dedans; que tous ses intérêts n'étaient pas renfermés dans le cercle de ses frontières; et que, par suite, pour juger un gouvernement, il ne suffisait pas d'apprécier sa politique intérieure, il fallait encore savoir s'il avait une politique extérieure et ce que valait cette politique. C'est à l'expédition de Tunisie et aux affaires d'Égypte qu'est due cette découverte. Il s'était passé, à la suite de nos désastres, de très gros événemens en Europe sans que la France, ou du moins sans que l'opinion publique française parût, je ne dis pas même s'en émouvoir, mais seulement s'en rendre compte. La guerre de la Russie contre la Turquie, le démembrement de l'empire ottoman, la secousse violente donnée au monde

oriental par ces crises décisives nous avaient laissé froids, distraits, indifférens. Qui s'intéressait à l'Orient? Qui se rappelait la grande mission que nous y avions remplie jadis? Qui tenait à la continuer? Qui croyait au mot célèbre et juste d'un écrivain spirituel disant que la question d'Orient était surtout une question d'Occident? A part quelques personnes instruites et prévoyantes, convaincues que la défaite de la France ne devait pas lui faire oublier qu'elle était toujours une des premières puissances européennes et persuadées en outre que les malheurs du passé n'étaient point de nature à la faire renoncer à tout avenir, nul ne suivait avec attention les mouvemens dont l'Europe était agitée. Lorsque les chambres se trouvaient appelées, par hasard, à émettre un avis sur la conduite que notre gouvernement avait à tenir dans des circonstances aussi graves, elles le faisaient sans débats, sans examen, donnant toute leur confiance aux hommes compétens ou réputés tels. Mais il en est de la politique extérieure comme de la politique intérieure : tôt ou tard il faut s'en occuper, car si on ne va pas la chercher, elle vient elle-même vous chercher. C'est ainsi qu'au moment où la France, plus occupée que jamais de ses luttes intestines, se donnait tout entière au soin d'expulser les jésuites et de préparer les élections, ont surgi tout à coup en Tunisie des complications qui lui ont brutalement rappelé qu'elle pouvait être amenée à des combats beaucoup plus sérieux que l'attaque des couvens ou l'assaut des scrutins. Au début, on n'y avait pas pris garde. Mais lorsque la nouvelle des difficultés que nous rencontrions en Afrique, nouvelle grossie, défigurée par nos ennemis, est arrivée jusqu'à Paris et jusqu'aux portes du parlement, il n'y a plus eu moyen de n'y attacher aucune importance, car les électeurs en étaient très émus et il était évident qu'on en entendrait l'écho dans la prochaine campagne électorale. Plus tard a commencé la révolution d'Égypte, qui nous touchait aussi beaucoup trop directement pour qu'on la regardât comme étrangère et pour qu'on n'en tînt aucun compte. De grands débats se sont déroulés, depuis un an, dans les deux chambres, sur la question de Tunisie et sur la question d'Égypte ; tous les partis s'y sont mêlés ; tous y ont apporté leurs principes, leurs passions, leurs haines, leurs colères, leurs espérances ou leurs illusions ; tous ont compris que désormais la lutte entre la monarchie et la république ne serait plus circonscrite aux affaires intérieures, qu'elle allait être portée sur un autre terrain et que, pour continuer à triompher de ses adversaires, le nouveau régime aurait besoin de montrer qu'il était aussi apte à garantir les intérêts de la France au dehors qu'à lui assurer au dedans les bienfaits d'un bon gouvernement.

La république traverse donc une nouvelle épreuve, plus dangereuse peut-être que toutes celles qu'elle a traversées jusqu'ici.

Lorsqu'elle s'est établie parmi nous, elle a trouvé la France complètement désorganisée par la défaite, mais possédant encore de tels élémens de vitalité qu'il ne lui a pas été difficile de la relever, de la restaurer, de lui restituer sa prospérité d'autrefois. Ses adversaires lui ont rendu la tâche assez aisée; leurs attaques intempestives et maladroites lui ont fait obtenir d'assez brillans succès. Peu à peu le pays est venu à elle, plein de confiance dans l'avenir qu'elle lui promettait. Les dernières élections ont été une manifestation éclatante, indéniable, de la force de la république. Presque partout l'opposition monarchique a été battue, presque partout le mouvement républicain s'est accentué avec une énergie si évidente que les plus sceptiques ont bien été forcés de reconnaître qu'il était irrésistible. Mais il ne faudrait pas, dans l'enivrement du triomphe, se faire illusion sur les retours possibles d'une opinion publique toujours mobile et changeante. Quelle qu'ait été la gravité de nos désastres en 1870 et 1871, la France, au moment de l'installation de la république, n'était pas plus au dehors qu'au dedans mortellement atteinte. Sans doute elle était isolée, sans alliés, et l'état de faiblesse où la laissait la défaite éloignait d'elle tous ceux qui aiment à s'appuyer sur les nations dont la vigueur est apparente; sans doute aussi elle avait perdu deux provinces; sa frontière était mutilée, ses flancs déchirés. Il lui restait néanmoins des conquêtes du passé un magnifique héritage qui pouvait facilement être conservé et accru. Abattue sur le continent, elle avait conservé ses possessions et son prestige sur la Méditerranée; l'Orient, habitué depuis des siècles à la considérer comme la première puissance de l'Europe, croyait à peine à ses malheurs; sa belle colonie d'Algérie, un instant agitée par la révolte, était bientôt rentrée dans l'ordre; elle n'avait besoin que d'un peu de courage et d'énergie pour compenser, comme elle l'avait fait sous la restauration et la monarchie de juillet, les échecs subis en Europe par des succès en Afrique et en Asie. Mais il fallait pour cela que la république eût toutes les qualités d'un grand, d'un vrai gouvernement; qu'elle fût capable de prévoyance, de hardiesse et de persévérance; qu'elle montrât de la promptitude dans ses résolutions, de la suite dans l'accomplissement de ses projets. Or en est-il ainsi? C'est la question qui se pose aujourd'hui et que tout le monde commence à débattre avec passion. Malgré bien des fautes, la république a fait ses preuves à l'intérieur; elle ne les a point encore faites à l'extérieur. Ses adversaires lui reprochent de n'avoir pas une conscience assez claire des grands intérêts nationaux; d'ignorer ou de mépriser le passé; de rompre par légèreté ou par outrecuidance avec ses meilleures traditions; d'être tellement dominée par la vie journalière, par les petites ambitions et les petits soucis, qu'il ne lui est plus possible de jeter ses

regards par-delà les frontières pour faire sentir au loin la main et l'action de la France. Ils ajoutent que l'extrême rapidité avec laquelle elle use les hommes, crée et renverse les ministères, ne saurait lui permettre les longs desseins et les efforts successifs sans lesquels il n'y a pas de diplomatie. A ces reproches les radicaux ont une réponse très commode : ils opposent hardiment la politique républicaine à la politique monarchique. Ce sont, à les en croire, deux choses, non-seulement différentes, mais contraires. La politique monarchique, s'appuyant sur les intérêts permanens, mais égoïstes, des nations, qu'elle cherche à faire triompher au moyen de combinaisons durables, a besoin, en effet, d'esprit de suite, puisqu'elle vit presque uniquement de traditions : il n'en est pas de même de la politique républicaine, laquelle ne croit ni aux intérêts permanens, ni aux traditions, et se fait une loi absolue du désintéressement; son seul but étant l'émancipation des peuples, elle n'a d'autre souci que de préférer partout l'alliance des faibles, des opprimés, des sujets à celle des forts, des tyrans, des gouvernemens; dès lors, elle est d'une simplicité telle que tout le monde peut la pratiquer avec le même succès. Que les hommes disparaissent, que les ministres changent, peu importe! les peuples restent, et l'union des peuples subsiste sans peine à travers les chaos parlementaires, les crises ministérielles, les révolutions politiques. D'ailleurs, les radicaux repoussent comme un crime toute idée de conquête, toute velléité de domination sur les races plus faibles ou moins éclairées. Aussi n'ont-ils aucun besoin des qualités au moyen desquelles on arrive à préparer un gouvernement lointain et à le maintenir. Leur système est fondé sur une série de négations et sur une affirmation unique : la prétendue solidarité des peuples opposée à la ligue des oppresseurs.

En dehors de cette doctrine, qui compte des défenseurs très autorisés et qui fait chaque jour d'assez nombreux adeptes, il en est une autre dont les conclusions sont à peu près les mêmes, bien que les principes en soient fort différens. C'est celle que professent les partisans de l'effacement absolu de la France, de son abdication complète au dehors, de l'abandon total de sa politique extérieure. Par malheur, ces derniers sont encore plus nombreux et ont beaucoup plus d'influence que les radicaux. Il est à croire néanmoins que, si leur autorité est assez grande pour décider notre pays à laisser couler autour de lui le flot des événemens sans jamais s'y mêler, de peur que son cours ne soit troublé par des tempêtes ou, du moins, agité par des orages, elle ne le sera pas assez pour le consoler de la perte de son influence, de la destruction de son prestige et des conséquences matérielles qui en résulteraient. Elle peut sans doute le réduire à l'inaction dans des momens où il faudrait

qu'il agit à tout prix pour sauver ses intérêts vitaux, mais ce qu'elle ne pourra pas, c'est l'empêcher de sentir ensuite l'abaissement et la ruine qui résulteront de cette conduite. Les effets d'une mauvaise politique extérieure ne se manifestent point en un jour. Voyez ce qui s'est passé sous l'empire. Pendant longtemps, la politique extérieure de l'empire a eu pour elle la majorité de l'opinion publique française ; elle a même été saluée par les applaudissemens enthousiastes de l'opposition libérale, qui oubliait sa haine contre un gouvernement détesté au dedans en faveur des prétendues grandes œuvres qu'il accomplissait au dehors. Pour modifier cette manière de voir, il a fallu que la guerre de 1870 vînt nous porter le coup terrible dont nous sommes encore meurtris, et que des événemens plus récens fissent éclater au grand jour le danger dont l'ambition des jeunes peuples auxquels nous avons donné naissance sur la Méditerranée menace nos intérêts personnels. La république aurait tort de croire qu'elle ne commet pas de fautes parce que le pays tarde à les lui reprocher. Si elle suit les conseils des hommes qui l'engagent à traiter la France comme une moribonde que le moindre mouvement pourrait tuer, il est possible que des années s'écoulent sans qu'on lui demande un compte sévère d'une pensée aussi malheureuse. Mais un moment viendra cependant où l'on s'apercevra qu'elle a compromis l'héritage des gouvernemens précédens, et qu'à force d'effacer la France, elle l'a fait descendre au rôle de l'Espagne ou de la Belgique. A ce moment, ceux qui auront été les plus ardens à lui imposer la politique d'abstention absolue l'accuseront avec le plus de violence d'avoir laissé se produire les conséquences fatales de cette abstention, de même que nous avons vu en ces dernières années les hommes qui avaient le plus ostensiblement approuvé la politique de l'empire condamner avec le plus de sévérité les effets inévitables de cette politique. Il nous semble donc que le moment est venu pour la république d'examiner avec soin quelle doit être sa règle de conduite dans les affaires extérieures; elle a pu éviter jusqu'ici toute résolution, mais les événemens de Tunisie et d'Égypte ne lui permettent pas un ajournement plus long; car elle est exposée à faire banqueroute à sa mission nationale et à préparer à notre pays des désastres moins bruyans, mais plus graves peut-être, que ceux au milieu desquels s'est effondré l'empire.

I.

On a bien souvent observé qu'à chaque période de notre histoire, le pays s'éprenait d'un mot, qui devenait pour lui la formule absolue de la politique, d'un mot auquel il croyait comme à un article

de foi et en dehors duquel il n'y avait à ses yeux qu'erreur ou mensonge. Le mot qui, depuis 1870, est regardé comme la règle en même temps que la définition de notre politique extérieure est, chacun le sait : recueillement. Nous ne l'avons point inventé; c'est un plagiat que nous avons fait à un homme d'esprit qui s'en était servi, un peu par ironie, dans une circonstance où il lui convenait de trouver une échappatoire pour se tirer poliment d'une difficulté. Tout le monde connaît l'histoire. C'était au lendemain de la guerre de Crimée et du traité de Paris : pressé d'intervenir dans les affaires intérieures du royaume de Naples et d'y proclamer des doctrines d'émancipation populaire que la diplomatie moscovite ne prêche qu'en Orient, le prince Gortchakof répondit par un refus formel, mais pour colorer ce refus d'un prétexte auquel personne ne pût trouver à redire, il ajouta malicieusement et solennellement : « La Russie ne boude pas, elle se recueille. » Le mot a fait fortune. Mille fois répété jusqu'en 1870, il a cependant reparu chez nous dès 1871 comme une nouveauté pleine de fraîcheur et d'opportunité. Écrasés par l'Allemagne, nous nous sommes repliés immédiatement sur nous-mêmes, en disant à l'instar du prince Gortchakof : « La France se recueille. » Nous avions raison de tenir ce langage, car il est de toute évidence qu'un peuple atteint dans ses forces vives et toujours menacé d'immenses dangers ne saurait trop user de prudence, de réserve, de modération. Il doit vivre quelques années de régime, garder en quelque sorte la chambre, rester soigneusement chez soi, éviter avec la plus grande attention de se mêler aux affaires des autres, du moins lorsque ces affaires ne le concernent pas. Est-ce à dire cependant qu'il soit sage de sa part de se condamner à une immobilité absolue et de pousser l'abdication jusqu'au suicide? Assurément non. Il existe deux sortes de recueillemens : celui du mystique qui ferme son esprit et ses sens aux bruits du dehors, qui perd dans la contemplation intérieure toute notion de ce qui se passe autour de lui, qui finit par se faire oublier du monde à force de l'oublier lui-même, et celui de l'homme avisé, sachant quand il le faut suspendre son action, mais cependant sans perdre de vue le mouvement des choses extérieures, ni surtout renoncer à l'empêcher de tourner contre soi. Jamais une grande nation, même après des défaites, même après les plus grands désastres, ne s'est abandonnée jusqu'ici au premier de ces recueillemens. C'est en vain qu'on soutient le contraire et qu'on invoque en faveur d'une erreur aussi grave l'attitude de M. Thiers à la suite des événemens de 1871. M. Thiers était trop avisé pour ignorer ce que peut coûter à un peuple une heure d'oubli et d'abandon de soi-même. On a beaucoup dit qu'il ne serait jamais allé au congrès de Berlin et que, ne pouvant pas y jouer les

premiers rôles, il aurait trouvé plus conforme à la dignité de la France de n'y point poursuivre des succès secondaires. On n'oublie qu'une chose, c'est qu'il est allé à la conférence de Londres, où le premier coup a été porté au congrès de Paris, et cela, lorsque notre pays, encore sous le poids de l'invasion, aurait eu peut-être quelques motifs de refuser sa participation à une réunion européenne qui avait pour mandat de déchirer une convention internationale dont nous avions été les principaux auteurs.

Pour M. Thiers comme pour tous les hommes politiques dignes de ce nom, le recueillement n'était pas le suicide. Il est possible de soulever des applaudissemens à la tribune en déclarant « que, lorsque la France se retire et se tient à l'écart, elle agit à la longue dans la balance sensible des intérêts européens, plus encore par le vide qu'elle y laisse que par le poids qu'elle y pourrait apporter. » Par malheur, ce n'est là qu'une phrase de rhétorique à laquelle la réalité ne répond pas. Dans cette ardente lutte pour la vie qui fait le fond de la politique internationale, l'abstention n'a jamais été une arme capable de donner la moindre victoire. Lorsqu'une nation se retire et se tient à l'écart, elle ne laisse pas de vide, par l'excellente raison qu'une autre s'empresse de porter dans la balance le poids qu'elle n'y met plus. Elle perd sa place, voilà tout! et si plus tard elle veut la reprendre, ce n'est que par la force qu'elle y peut arriver. La prudence ne consiste donc point, comme on le prétend, à pousser le sentiment de sa faiblesse à un tel degré qu'on finisse par l'inspirer à ses rivaux plus encore qu'on ne l'éprouve soi-même; elle consiste seulement à mesurer son action à ses forces, à ne travailler qu'aux œuvres utiles, à laisser de côté les autres, à les réserver pour des temps meilleurs. Ainsi la comprenait le prince Gortchakof au lendemain des échecs de son pays en Crimée. On lui demandait d'agir en Italie, de s'immiscer dans les affaires d'une nation dont les intérêts étaient complètement séparés de ceux de la Russie, et il s'enfermait aussitôt dans un recueillement qui lui permettait de repousser des sollicitations importunes. Mais dès qu'il s'agissait d'une cause russe, son langage et sa conduite étaient bien différens. Rien de plus habile, rien de plus avisé, et, en un sens, rien de plus actif que la politique du gouvernement de Saint-Pétersbourg dans les années qui ont suivi le traité de Paris. On sait avec quelle dextérité le prince Gortchakof sut détacher la France de l'alliée avec laquelle elle venait de battre la Russie, et l'amener à faire campagne avec lui dans la défense des petites nationalités chrétiennes de la presqu'île des Balkans. C'est avec notre concours que s'accomplit la réunion de la Moldavie et de la Valachie, et les changemens dynastiques opérés en Serbie. Deux ans à peine après la prise de Sébastopol, des vaisseaux français parurent dans les eaux

de l'Orient pour menacer la Turquie et assurer le bonheur du Monténégro, à la grande mortification de l'Angleterre et de l'Autriche, aux grands applaudissemens de la Russie. Deux ans plus tard, le prince Gortchakof réunissait chez lui les ambassadeurs des grandes puissances afin d'examiner avec eux la situation « douloureuse et précaire » des chrétiens de Bosnie, d'Herzégovine et de Bulgarie, et bientôt une circulaire du vice-chancelier insistait sur la réunion d'une conférence destinée à remanier les stipulations établies par le traité de Paris. « Le temps des illusions est passé, s'écriait-il fièrement ; toute hésitation, tout ajournement amènerait de graves inconvéniens. » Que de chemin parcouru depuis le jour où le prince Gortchakof proclamait le recueillement de son pays! En quatre ans, ce recueillement avait été assez fécond pour donner à la Russie l'alliance de la France, — alliance qui, sans les événemens de Pologne, aurait duré peut-être autant que l'empire; — pour lui permettre d'unifier la Roumanie, de garantir l'indépendance de la Serbie et du Monténégro, de dénoncer moralement devant l'Europe le traité de Paris, et de faire savoir par une démonstration éclatante à ses cliens orientaux qu'en dépit des défaites de Crimée, le tsar veillait toujours sur eux et préparait leur émancipation.

Telle est la manière dont un grand peuple se recueille, pour peu qu'il ait conscience de ses destinées historiques et qu'il soit dirigé par un gouvernement soucieux de son avenir. Mais ce n'est pas tout ; ce n'est même qu'une très faible, que la plus faible partie de l'œuvre accomplie par la Russie à la faveur de cette politique de recueillement dont on devrait emprunter au prince Gortchakof la pratique aussi bien que la théorie. Il est bien clair que, lorsqu'une nation a été vaincue et mutilée, que lorsqu'un voisin puissant s'est établi sur ses frontières, ce serait une folie de sa part de songer à se heurter de nouveau contre lui, au risque de s'attirer de plus grands désastres encore que les premiers. Partout où elle peut le rencontrer, partout où elle risque d'entrer en conflit avec lui, il est sage pour elle de s'abstenir, de refréner ses ambitions, ou du moins de ne leur donner libre cours que jusqu'au point où il serait dangereux de soulever les susceptibilités de son ennemi. Mais en politique aussi bien qu'en physiologie, un arrêt de développement dans un sens est toujours compensé par un progrès dans un autre sens. Obligée de s'arrêter en Europe, d'ajourner tout espoir de progrès sur la route de Constantinople, la Russie n'a pas laissé son activité et son génie d'expansion se rouiller faute d'emploi. Un champ immense était ouvert devant elle, où elle pouvait marcher longtemps sans rencontrer d'obstacle ; elle s'y est jetée avec décision, et en quelques années elle y a créé un empire admirable, dont l'étendue égale cinq ou six fois celle de la France, un empire qui sera peut-être un jour le plus vaste et le plus beau

du monde. Sous couleur de se recueillir en Europe, où cependant je viens de montrer qu'elle était bien éloignée de rester inerte, elle est devenue avec une rapidité foudroyante la maîtresse de l'Asie centrale, montrant à l'Angleterre encore toute glorieuse de la guerre de la Crimée que, pour échapper à ses prises, il ne suffisait pas de garder le Bosphore, il fallait encore veiller sur l'Afghanistan. Faire ici le tableau des conquêtes de la Russie dans l'Asie centrale m'entraînerait trop loin. La domination russe s'était implantée dans le Turkestan par la soumission des Kirghiz sous Nicolas Ier, et la chute de leur khan Khamizof en 1844. Mais l'œuvre était à peine ébauchée, lorsque les généraux d'Alexandre II l'ont reprise avec cette hardiesse aventureuse qui leur a moins bien réussi plus tard dans la guerre européenne. Le Khokand, le khanat de Khiva, Boukhara ont été successivement soumis; Samarcande est devenue une ville russe: la civilisation moderne, portée par les armées moscovites, a pénétré dans ces contrées presque fabuleuses, où tant d'autres civilisations avaient jadis brillé, mais que la barbarie avait complètement envahies depuis. A l'heure qu'il est, la paix commence à régner sur des provinces dévastées et déshonorées depuis des siècles par le fanatisme musulman, par les guerres intestines entre les khans, par le brigandage, par le trafic des esclaves, par toutes les horreurs d'une épouvantable anarchie. La Russie y apporte un régime plus équitable, plus humain. Ainsi qu'on l'a justement remarqué, en retrouvant sur les bords de l'Oxus et de l'Iaxarte les traces d'Alexandre le Grand, elle y accomplit la revanche de la race iranienne contre les peuples touraniens qui se sont emparés avec Gengis Khan de la Bactriane semi-grecque et qui y ont ruiné les antiques colonies macédoniennes. Elle colonise après avoir conquis. « Toutes ces entreprises, dit M. Cucheval-Clarigny, profiteront à la civilisation en même temps qu'elles consolideront la puissance russe, mais la force principale de celle-ci est dans les qualités qui font du soldat russe le plus admirable instrument de conquête et de colonisation. Docile autant que brave, facile à contenter, supportant sans se plaindre toutes les fatigues et toutes les privations, prêt à tout, le soldat russe construit les routes, déblaie les canaux et rétablit les digues antiques; il fabrique les briques dont il bâtit ensuite les murailles des forts et des casernes qu'il doit habiter; il confectionne ses cartouches et ses projectiles; il est maçon, fondeur ou charpentier suivant le besoin de l'heure présente, et le lendemain du jour où il sera congédié, il conduira avec bonheur la charrue. Avec de tels instrumens à sa disposition, la puissance russe ne reculera jamais; il lui suffit de quelques années pour rendre définitive la conquête de toute terre où elle a pris pied (1). »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1877, la remarquable étude de M. Cucheval-Clarigny sur *la Politique russe en Asie*.

Et ce n'est pas seulement dans le Turkestan que la Russie a entrepris des conquêtes qui seront définitives, comme le dit M. Cucheval-Clarigny. Elle a soumis en 1858 et 1859 tout le Caucase, qui est pour elle une position stratégique de premier ordre; l'émigration des montagnards musulmans, encouragée par l'Angleterre dans une pensée d'hostilité malencontreuse, lui a permis au contraire de commencer dans cette contrée une colonisation slave dont les résultats sont déjà remarquables. A l'autre extrémité de l'Asie, le général Mouravief a signé en 1858 avec la cour de Pékin le traité d'Aïgoun qui assure à la Russie toute la rive droite du fleuve Amour, c'est-à-dire un territoire de 2 millions de kilomètres carrés, et le Japon lui a cédé la partie méridionale de l'île de Saughalian. Les bateaux à vapeur de la Compagnie du fleuve Amour sillonnent déjà ce grand cours d'eau, mettant la Russie en communication directe avec San-Francisco et les îles du Pacifique. Ainsi, sur tous les points de l'Asie, l'action russe s'est exercée à la fois, et cela avec tant de hardiesse, tant de succès, tant de bonheur, qu'on se demande si le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a pas commis la plus grande des fautes lorsqu'il a interrompu cette magnifique œuvre asiatique pour reprendre en Europe la politique d'intervention d'où est sortie la dernière guerre turco-russe. En soulevant de nouveau la question du Bosphore, la Russie a ligué contre elle l'Autriche, l'Angleterre, l'Allemagne, et ses victoires ont été suivies de tels déboires qu'assurément des défaites n'auraient pas eu des conséquences plus malheureuses. N'eût-elle pas été mieux inspirée si, continuant à marcher dans la voie féconde où elle était engagée, elle eût développé, affermi son empire asiatique, en persistant sur le continent européen dans le recueillement salutaire qui lui avait valu ailleurs de si beaux profits? Tant qu'elle se bornait à agir en Asie, elle n'avait à redouter que les protestations toujours un peu platoniques de l'Angleterre. Toutes les routes militaires, tous les grands postes stratégiques tombaient l'un après l'autre entre ses mains. Cependant, le temps travaillait pour elle en Europe. La Turquie se désagrégeait de plus en plus; il n'y avait qu'à la laisser faire, sans précipiter la crise décisive qui, dans la situation prépondérante de l'Allemagne, ne pouvait tourner à l'avantage exclusif de la Russie. Plus tard les choses eussent probablement changé de face. Maître de l'Asie du Nord et du centre, l'empire des tsars eût pesé sur l'Orient d'un tel poids que personne n'eût été en mesure de lutter avec lui. Le prince Gortchakof a voulu brusquer la fortune; faute capitale, que son pays risque de payer très cher. S'il fallait définir la politique de recueillement, je dirais qu'elle consiste à faire le moins possible de politique européenne et à concentrer toutes ses forces sur l'expansion coloniale. Pendant longtemps le prince Gortchakof l'a pratiquée avec un succès écla-

tant. Mais, par malheur, sur la fin de sa carrière, entraîné par je ne sais quel mirage de gloire, il a eu l'imprudence de l'abandonner, et c'est pourquoi sa réputation d'homme d'état, longtemps si grande, est aujourd'hui douteuse et restera contestée.

Si je me suis appesanti sur l'exemple de la Russie, c'est que cet exemple, incompris et faussé, est cité sans cesse par les partisans de l'abstention absolue de la France au dehors. Les mêmes personnes qui évoquent le recueillement de la Russie affirment, ainsi que je l'ai dit, que sous le gouvernement de M. Thiers et sous les différens ministères qui se sont succédé en France jusqu'au congrès de Berlin, la politique française a été complètement neutre, complètement effacée. J'ai déjà montré qu'il n'en était rien en ce qui concernait le gouvernement de M. Thiers, puisqu'au moment même où nous subissions l'invasion étrangère, un plénipotentiaire français était allé s'asseoir à la conférence de Londres à côté des plénipotentiaires européens. Néanmoins jusqu'au 24 mai, il est certain que la France a été trop absorbée par sa réorganisation intérieure, — administrative, militaire et financière, — pour s'occuper d'une manière ostensible des affaires extérieures. Aucune grande crise n'ayant d'ailleurs éclaté durant cette période, aucune complication européenne n'ayant surgi, il aurait fallu soulever soi-même des incidens diplomatiques pour avoir l'occasion de les résoudre, ce qui eût été à coup sûr le comble de la démence. L'alliance des trois empires semblait immobiliser l'Europe; rien n'y bougeait; la France pouvait-elle troubler le repos général? Mais, peu après la chute de M. Thiers, les échos d'Orient ont commencé à nous apporter la nouvelle d'insurrections des populations chrétiennes, de rixes, de massacres, de troubles de plus en plus graves, de plus en plus susceptibles d'amener d'importantes complications. La France est-elle demeurée parfaitement étrangère, parfaitement indifférente à ce qui se passait dans la presqu'île des Balkans? Ceux qui lui prêchent aujourd'hui l'abdication ont oublié le rôle qu'ils ont joué alors. Ils étaient au pouvoir : un ministre de leur choix dirigeant la politique extérieure avec une liberté entière; l'assemblée nationale et plus tard les chambres ne se permettant jamais d'exposer une opinion sur des questions qu'elles semblaient ne pas connaître, ou dont elles se désintéressaient totalement. Même avec les meilleures intentions de se recueillir, de ne rien faire, il est si difficile à un grand pays comme le nôtre de rester dans l'inaction absolue que l'on a vu la diplomatie française, depuis les premiers tressaillemens de l'insurrection de l'Herzégovine jusqu'à la guerre turco-russe, se faire l'auxiliaire actif, dévoué, constant de la politique moscovite, travailler pour elle avec une ardeur incessante, partager tous ses projets, soutenir toutes ses ambitions, presque se compromettre, en vue

d'en assurer le triomphe. On accuse M. Waddington d'être sorti de l'attitude réservée qui convenait à la France, parce qu'il a pris en main au congrès de Berlin la cause des Grecs et des Roumains. Que faut-il donc penser de M. le duc Decazes qui a signé le mémorandum de Berlin contre la Turquie, tandis que l'Angleterre refusait sa signature, et que les autres puissances ne la donnaient que par complaisance? Que faut-il penser surtout de M. de Chaudordy se constituant le *leader* de la conférence de Constantinople, préparant et défendant toutes les propositions qu'elle a adoptées, rédigeant et proclamant le fameux programme de réformes que la Turquie ne pouvait accepter à aucun prix, et qui devait conduire fatalement à la guerre? Toutes les prétentions de la Russie ont trouvé en lui un champion tellement chaud, tellement dévoué, que le général Ignatief a pu se taire, à la conférence de Constantinople, heureux d'avoir un porte-voix aussi docile et aussi retentissant.

On méconnaît le rôle joué par la France dans les événemens qui ont précédé la guerre turco-russe, lorsqu'on parle de la prétendue inaction de la politique française jusqu'au congrès de Berlin. Le fait est que, depuis 1871, la politique de la France n'a jamais été aussi active qu'elle l'était à cette époque. La manière éclatante dont nous nous étions relevés en quelques années, dont nous avions refait nos finances, dont nous avions, sinon réorganisé notre armée, au moins restauré notre matériel militaire et couvert nos frontières d'une ligne continue de fortifications, avait excité autour de nous de grandes jalousies, de profondes méfiances. L'Allemagne, étonnée de nous voir si pleins de force et de vie, commençait à craindre de n'avoir pas assez abusé de sa victoire. Dans l'éblouissement de ce rapide redressement de la France qui se soulevait sur ses membres blessés et recommençait à marcher comme avant la lutte, chacun se demandait si le Dieu de la guerre s'était aussi nettement prononcé contre elle qu'on avait pu le croire, si les dés de fer du destin nous avaient condamnés aussi définitivement qu'on se l'était imaginé. Situation des plus graves, qui nous exposait aux plus terribles dangers! A coup sûr, une prudence même excessive, un recueillement même exagéré se fussent compris en de pareilles circonstances. Mais les hommes d'état d'alors n'étaient pas plus que que M. Thiers, pas plus que le prince Gortchakof, convaincus que le suicide est le seul moyen d'éviter les aventures. Je n'ai point à juger la conduite qu'ils ont suivie : il me suffit de montrer qu'elle ne ressemble en rien à celle qu'on leur prête, et que, bonne ou mauvaise, elle n'inspirait pas des terreurs pusillanimes dont on voudrait faire le dernier mot de leur sagesse. Ce qu'on a appelé spirituellement *la politique des Danichef* triomphait en France. La Russie était étonnamment populaire ; on la louait dans les livres;

on croyait la peindre dans les romans, on l'applaudissait sur les théâtres; on la secondait dans les négociations diplomatiques. A la conférence de Constantinople, on se chargeait de parler pour elle, de faire ses affaires avec plus de zèle qu'elle n'aurait pu en déployer elle-même. Pendant ce temps, l'Allemagne grondait. Chaque été ramenait des menaces de guerre; une fois même ces menaces furent si directes, si pressantes que l'Angleterre et la Russie durent intervenir rapidement et énergiquement. On a dit au sénat que, grâce au système d'anéantissement politique pratiqué par les cabinets de droite, nous avions traversé sans trouble la crise d'agitations très grave causée dans toute l'Europe par la lutte engagée entre la Russie et la Porte ottomane. Rien n'est moins exact. Il suffit d'avoir quelque mémoire pour se rappeler combien de fois nous avons été à la veille de la guerre, et par quels secours nous y avons échappé. Ces secours seraient-ils allés jusqu'à une alliance? La Russie, en cas de lutte, aurait-elle fait cause commune avec nous? Encore une fois, je n'ai pas à le rechercher, car ce serait en dehors de mon sujet. Je me borne à constater que, depuis le congrès de Berlin, c'est-à-dire depuis l'époque où nous avons renoncé à faire à la Russie des coquetteries plus ou moins utiles, où nous nous sommes unis à l'Angleterre, où nous avons marché d'accord avec elle, nous n'avons pas eu une seule alerte, la paix n'a pas risqué une seule fois d'être ébranlée. La raison de ce changement est facile à expliquer. Malgré nos protestations de recueillement, la force intérieure dont nous avions fait preuve en nous relevant si vite de nos désastres, ne pouvait manquer de faire autour de nous et sur nous une vive impression. Un peuple a toujours besoin de dépenser son énergie et sa fortune. Il s'agissait donc de savoir si nous essaierions de les dépenser sur le continent, c'est-à-dire si nous les consacrerions à reprendre les positions que la guerre allemande nous avait fait perdre, ou si, à l'exemple de la Russie, après 1856, nous en ferions usage dans des entreprises maritimes et colonisatrices, qui ne risqueraient pas de nous mettre de nouveau en lutte avec la nation dont nous venions d'apprendre si durement à apprécier la formidable puissance militaire. Personne n'admettait que nous pussions les laisser perdre, parce que personne, après les preuves de vitalité que nous avions données, n'admettait que nous fussions morts. On nous observait donc de toutes parts avec une grande attention. Suivant l'attitude que nous allions prendre, on allait juger de nos projets. A tort ou à raison, nous nous sommes rapprochés ostensiblement de la Russie. Il n'en fallait pas davantage pour décider l'opinion de l'Allemagne. La Russie ne saurait être pour nous qu'une alliée de guerre, par l'excellente raison que nous avons peut-être des ennemis, mais que nous n'avons pas d'intérêts communs. Si nous nous

unissions avec elle, ce ne serait que pour menacer quelqu'un, ou pour repousser la menace de quelqu'un. De là les appréhensions et les colères qui se sont manifestées à Berlin chaque fois que depuis 1870, il nous est arrivé de faire des avances à la Russie ou d'en recevoir d'elle. Il était impossible qu'on ne nous prêtât pas des intentions hostiles et qu'on ne cherchât pas à les prévenir. Ce qui nous est arrivé avec la Russie nous serait arrivé d'ailleurs avec toute autre puissance. Dans l'état actuel de l'Europe, nous ne pouvions entretenir des relations d'entente intime qu'avec une seule nation : l'Angleterre. L'Autriche est tellement inféodée à l'Allemagne que, si nous tentions de nous rapprocher d'elle, nous inspirerions à Berlin les plus graves soupçons. L'Italie est notre rivale sur la Méditerranée. S'allier à l'une ou à l'autre eût été montrer que nous étions prêts à faire les plus grands sacrifices ou à courir les plus grosses aventures en vue d'une action qui aurait été nécessairement belliqueuse.

Le congrès de Berlin a mis un terme à toutes les démarches qui nous donnaient l'apparence de préparer une alliance en Europe pour une politique assurément défensive, mais qu'on se plaisait à regarder comme offensive. Imitant avec habileté l'exemple de la Russie après la guerre de Crimée, M. Waddington chercha les moyens de compenser les pertes que nous avions faites sur nos frontières, et que nous ne pouvions pas réparer directement. Ce moyen était facile à trouver. Sans doute nous n'avions pas une Asie à conquérir, mais la France a présenté toujours un double caractère : celui de nation continentale et celui de nation méditerranéenne. Vaincue sur le continent, la Méditerranée lui restait. En tournant de ce côté sa politique, elle rassurait ceux qui craignaient de lui voir poursuivre en Europe des projets de revanche immédiate ou de vengeance prématurée. Elle montrait qu'elle était sincèrement résolue à se recueillir, puisqu'elle employait ses forces à des entreprises où il était difficile qu'elle rencontrât l'Allemagne non-seulement comme ennemie, mais même comme rivale. L'Allemagne, en effet, n'a pas d'intérêts directs sur la Méditerranée, et si son alliée, l'Autriche, nourrit de grandes ambitions orientales, c'est dans la presqu'île des Balkans, non en Asie et en Afrique, que se portent ses vues. L'Asie et l'Afrique étaient donc ouvertes devant nous ; nous n'avions à y compter réellement qu'avec l'Angleterre. Or, quoi qu'on en ait dit, quoi qu'en disent encore tant de personnes des deux côtés de la Manche, nos intérêts et ceux de l'Angleterre, dans l'Orient asiatique et africain, loin d'être opposés, sont absolument identiques. Pour des causes diverses et à des degrés différens, nous exerçons, les Anglais et nous, en Asie-Mineure, en Syrie, en Égypte, une influence considérable et qui ne saurait que s'accroître chaque jour. Mais comme

nous n'avons, ou du moins comme nous ne devrions avoir ni les uns ni les autres des vues de conquêtes particulières, comme l'Orient est assez vaste pour nous contenir tous, comme sur aucun point la nature des choses ne nous y met en antagonisme, rien ne nous est plus facile que d'y rester d'accord, à la condition de comprendre mutuellement les avantages de cet accord. Lord Beaconsfield et M. Waddington les avaient compris à Berlin. Ce dernier avait eu, il faut en convenir, quelque mérite à le faire. Le congrès de Berlin s'était terminé, on se le rappelle, par le feu d'artifice de la prise de Chypre. Tout le monde en était quelque peu abasourdi et scandalisé. M. Waddington eût pu perdre la tête et se brouiller avec l'Angleterre, mais il connaissait Chypre ainsi que le reste de l'Orient. Aussi, sans se scandaliser outre mesure de l'occupation d'une île dépourvue de ports, et qui n'avait joué un grand rôle qu'à l'époque où de simples galères remplaçaient les cuirassés d'aujourd'hui, profita-t-il précisément de cette prise de Chypre, qui risquait de créer entre l'Angleterre et nous une inimitié éternelle, pour imposer à l'Angleterre sinon une alliance, au moins une amitié dont nous devions tirer les meilleurs fruits. Il n'adressa aucune remontrance à lord Beaconsfield sur son ambition envahissante, mais il lui demanda, en échange de Chypre, de reconnaître tous nos droits sur la Méditerranée. Faisant en quelque sorte le tour de cette mer qu'on a appelée quelquefois française, il exigea et obtint que notre protectorat religieux sur les lieux saints, c'est-à-dire notre ingérence constante dans les affaires de Syrie, fût proclamé par un article du traité de Berlin, et qu'un texte diplomatique consacrât des traditions qui ne reposaient sur aucune loi, sur aucun traité. Passant de là en cette Égypte que les Anglais gouvernaient seuls à cette époque, il nous fit donner une part égale à la leur et établit un *condominium*, aujourd'hui détruit, qui nous aurait permis, si nous l'avions voulu, de garantir le pays contre toute conquête ; enfin, arrivant en Tunisie, où les Anglais avaient été constamment nos rivaux, il reçut la promesse écrite qu'ils ne se mêleraient plus des affaires tunisiennes et qu'ils nous les laisseraient régler, à l'occasion, comme nous l'entendrions. C'étaient là, sans aucun doute, de grands avantages. Et ce qu'il y avait d'heureux, c'est qu'ils étaient obtenus sans concessions compromettantes de notre part, c'est qu'ils n'effrayaient personne, c'est qu'au contraire ils paraissaient être une garantie de notre sagesse et de notre modération. L'Allemagne, qui avait longtemps redouté notre liaison avec la Russie, nous vit avec plaisir entrer en relations cordiales avec l'Angleterre. C'était une preuve que les mauvais desseins qu'elle nous avait prêtés n'existaient pas ou n'existaient plus. Nos rapports avec le gouvernement de Berlin, jusque-là assez tendus, devinrent aussitôt plus faciles ; et, chose remarquable ! en deve-

nant plus faciles, ils devinrent aussi plus dignes. Nous avions été obligés de faire des démonstrations de bonne volonté assez humiliantes du temps où l'on nous soupçonnait des pensées hostiles. Du moment que ces soupçons étaient effacés, rien ne nous empêchait de reprendre une attitude plus fière. Depuis le congrès de Berlin, il n'y a pas eu un seul froissement entre l'Allemagne et nous, quoique jamais nous n'ayons évité un conflit par une faiblesse. Cela tient certainement à la correction de notre politique qui, tout occupée en Orient, n'a commis aucune imprudence sur le continent; mais cela tient aussi à notre union avec l'Angleterre. Cette union nous donnait une force incontestable. Isolés, nous ne pouvons qu'entrer en hostilité avec l'Allemagne ou qu'être à sa merci, comme les puissances qui gravitent autour de l'alliance des trois empires; appuyés sur l'Angleterre, notre situation devenait différente, elle nous permettait d'être bien vus à Berlin sans nous y abaisser au rôle de subordonnés. Depuis le congrès de Berlin jusqu'à ces derniers temps, je le répète, aucune menace de guerre n'est venue nous troubler. Nous avons maintenu la paix avec dignité, nous l'aurions maintenue peut-être sans l'Angleterre; mais, sans elle, l'aurions-nous maintenue avec dignité ?

On a beaucoup disserté sur le caractère de notre entente avec l'Angleterre, on a contesté que ce fût une alliance formelle : on a eu raison. Néanmoins, s'il n'y avait pas alliance, il y avait quelque chose, qu'on me passe le mot, qui y ressemblait de très près. On a dit au sénat : « L'alliance entre deux grands peuples, c'est un ensemble d'engagemens réciproques par lesquels ils s'obligent à consacrer toutes leurs forces sociales, politiques, militaires à la poursuite d'un grand but et d'un but déterminé. » On a rappelé ensuite qu'il y avait eu une alliance entre la France et l'Angleterre en 1831 pour la défense des principes constitutionnels menacés par la ligue des puissances du Nord; qu'il y en avait eu une autre en Crimée pour la résistance aux ambitions de la Russie; puis l'on a ajouté : « Dans l'état actuel de l'Europe, où est le grand but, le but déterminé que nous pouvons poursuivre avec l'Angleterre? » La réponse est facile : ce but est en Orient; il est tout aussi précis, tout aussi net que celui qui nous a fait entreprendre la guerre de Crimée. Pendant que d'autres puissances s'avançaient en Orient par la guerre et par la conquête, la France et l'Angleterre s'étaient unies pour y répandre, dans la mesure du possible, la paix et la liberté. En soutenant, comme elles s'y sont appliquées tout d'abord, les petites nationalités libérales, la Roumanie et la Grèce, elles faisaient contrepoids à l'envahissement des nationalités slaves, qui ne sont que les instrumens dociles d'un despotisme mal déguisé. Elles accomplissaient une œuvre

du même genre en Égypte, où elles avaient détruit la tyrannie et où elles implantaient, avec un gouvernement régulier, avec une bonne administration, une civilisation libérale et émancipatrice, lorsqu'une révolte militaire impossible à prévoir est venue remettre en question tout le bien qu'elles y avaient réalisé. En servant la cause de la liberté en Orient, elles y défendaient leurs propres intérêts; elles veillaient sur l'Asie-Mineure, sur la Syrie, sur l'Égypte, sur toutes les provinces où il leur est nécessaire de maintenir leur influence. Si la régénération administrative qu'elles avaient tentée en Égypte avait réussi, qui sait? l'exemple aurait peut-être exercé une action décisive sur la solution de la question d'Orient, et dans bien des parties de l'empire ottoman, l'action civilisatrice aurait rendu l'action militaire inutile. Cet espoir n'existe plus; mais il était naturel de le concevoir.

Et ce n'était point seulement en Orient, après tout, que l'union de la France et de l'Anglerre était utile au triomphe ou, du moins, au maintien de la liberté. Non, sans doute, il n'y a pas de sainte-alliance, il n'y a pas de ligue des puissances du Nord contre les principes constitutionnels : est-on bien sûr cependant qu'il n'y ait pas, qu'il ne puisse pas y avoir, sinon pour les principes constitutionnels, au moins pour certaines libertés, des heures de crise menaçante? N'a-t-on pas entendu parler quelquefois de lois internationales, de garanties cosmopolites dont la mise en pratique imposerait à toutes les nations européennes un régime qui ne serait pas absolument libéral? Unie à l'Angleterre, la France a pu et pourrait encore refuser de prendre chez elle des mesures contraires aux principes de ses institutions; seule, en sera-t-il de même? L'Europe entière a des assemblées, le mécanisme des gouvernemens libéraux a été transporté partout; cependant il n'y a que l'Angleterre, la France, et peut-être l'Italie, qui soient des nations tout à fait parlementaires, des nations où les chambres gouvernent, où le pays, qui nomme les chambres, possède réellement la souveraineté. On sait quelles théories l'Allemagne professe sur le gouvernement des chambres; on sait ce qui se dit à Berlin sur l'union nécessaire de toutes les monarchies contre l'envahissement des assemblées. Je ne veux point insister; mais, bien que nous soyons très loin de 1831, il ne me semble pas que l'accord des deux plus grandes nations libérales de l'Europe, marchant la main dans la main en Orient et en Occident, fût un fait aussi inopportun qu'on semble le croire, ni qu'il se fût maintenu longtemps sans exercer sur la politique générale une grande et féconde influence.

II.

Pour se rendre compte de la valeur, pour apprécier la portée de la politique inaugurée au congrès de Berlin, et si malheureusement abandonnée dans ces derniers mois, on ne doit pas perdre de vue le double rôle de la France dont je parlais tout à l'heure, comme puissance continentale et comme puissance colonisatrice. C'est un préjugé presque universel parmi nous que d'attribuer à la France un défaut absolu d'aptitudes pour la colonisation. L'histoire en démontre la parfaite fausseté. A la fin du XVII[e] et au commencement du XVIII[e] siècle, notre pays possédait un magnifique empire colonial : il avait le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue, les Indes, et tout semblait faire supposer que ces admirables possessions prendraient entre ses mains le plus grand essor. Elles ont été perdues cependant ; mais pourquoi? mais comment? Si l'on étudie l'histoire avec quelque attention, on reconnaîtra que nos colonies, comme l'a dit fort justement M. Paul Leroy-Beaulieu, ont été la rançon de nos échecs continentaux. Après avoir, vers la fin du XVII[e] siècle, conquis en Europe des frontières solides qui suffisaient à sa puissance comme à sa sécurité, la France aurait dû n'exercer son influence sur le continent que pour le maintien de la paix et de l'équilibre général, consacrant toutes ses forces, employant toute son énergie à la mise en valeur des superbes territoires qu'elle occupait dans les deux mondes. Si elle avait ainsi compris sa mission historique, elle tiendrait aujourd'hui sur toutes les mers la place qu'y tient l'Angleterre et, comme elle a été plus favorisée que celle-ci par la nature, ses richesses seraient encore plus grandes, sa prospérité plus éblouissante que les siennes. Par malheur, elle s'est engagée dans une voie bien différente. La politique continentale a prévalu ; pendant deux cents ans, elle nous a tellement absorbés que nous n'avons presque pas fait attention à la perte de notre domination coloniale. En avons-nous du moins tiré quelque profit? Non! Deux siècles de luttes glorieuses, entremêlées de victoires comme aucune autre nation moderne n'en a remporté, ont laissé, en fin de compte, la France diminuée dans ses frontières, compromise dans son prestige, presque atteinte dans sa vitalité. Il y a là, ce semble, une leçon dont il serait insensé de ne pas profiter. Nos récentes défaites nous condamnent à ne pratiquer sur le continent qu'une politique défensive : n'est-ce pas l'occasion de se rappeler que nous avons été, que nous pouvons toujours être un grand peuple colonisateur et de réparer la faute impardonnable que nous avons com-

mise durant les deux derniers siècles? Il faut le dire à l'honneur de la restauration et du gouvernement de juillet : placés dans des circonstances à peu près semblables à celles où nous nous trouvons aujourd'hui, ils ont senti que la paix devait être leur seul but en Europe, et ils ont profité de cette paix pour s'emparer en Afrique d'une colonie qui, à bien des égards, vaut celles que nous avons perdues en Amérique et en Asie. Grâce à cette sage conduite, ils nous ont assuré sur la Méditerranée une situation exceptionnelle en même temps qu'ils laissaient s'user sur le continent les coalitions dirigées contre nous; de sorte que l'empire, à son début, héritant des avantages de leur politique, a pu, avec le concours de l'Angleterre, donner le coup de grâce à la sainte-alliance dans cette campagne de Crimée qui avait rendu la France maîtresse de l'Europe et qui lui aurait valu d'immenses avantages si elle avait su poursuivre la politique à laquelle elle devait un premier succès aussi éclatant. C'est cet exemple que devrait suivre la république pour se montrer digne d'être regardée comme un grand gouvernement. En présence du mouvement général qui entraîne le monde, la France ne saurait demeurer stationnaire sans se préparer un avenir d'abaissement qui la réduirait au rôle des puissances secondaires de l'Europe. Au commencement du XX[e] siècle, la Russie comptera cent vingt millions d'habitans occupant en Europe et en Asie des espaces presque sans bornes; près de soixante millions d'Allemands, appuyés sur trente millions d'Autrichiens, domineront le centre de l'Europe; cent vingt millions d'Anglo-Saxons, établis sur les plus belles parties de la terre, y répandront leur langue, leurs mœurs, leur civilisation. Est-il possible que la France seule renonce à ses glorieuses destinées? Est-il possible qu'elle laisse à l'Italie, dont les ambitions juvéniles ont peine à se contenir, à l'Espagne, qui semble sur le point de retrouver son vieux génie colonial, le soin de représenter les races latines dans la grande lutte pour la conquête du globe? Est-il possible qu'enfermée dans ses frontières diminuées, satisfaite de sa médiocre fortune, elle abdique toute pensée d'expansion, tout désir d'influence au dehors?

Peut-être devrait-elle, en effet, prendre ce parti, s'il était vrai qu'elle n'eût aucune aptitude pour la colonisation. Mais son passé contredit cette affirmation téméraire. Un pays qui avait fait le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue, qui avait inventé le système d'administration et de gouvernement que les Anglais suivent encore aux Indes, est, quoi qu'on en dise, un pays colonisateur. L'Algérie conquise et organisée en un demi-siècle prouve que nous ne sommes pas inférieurs à nos pères, que nous pouvons les égaler et les surpasser. La France a plus que jamais des esprits entreprenans, des

aventuriers hardis qui lui ouvrent la voie pour des expéditions lointaines : des hommes comme Francis Garnier, comme Dupuis, comme Savorgnan de Brazza n'ont ni moins d'audace, ni moins de bonheur que Cavelier de la Salle. A la vérité, il ne suffit pas de découvrir des pays inconnus, il faut encore les peupler; or il est certain que notre population croît avec une lenteur désespérante. Mais n'est-ce pas le manque de débouchés qui l'empêche de se développer? La production d'hommes est faible, parce que la demande d'hommes l'est aussi; elle deviendrait plus active si de grandes colonies réclamaient sans cesse des bras pour la culture, pour le commerce, pour l'industrie. Le véritable nerf de la colonisation moderne, ce ne sont point d'ailleurs les émigrans, ce sont les capitaux, et la France en possède tellement qu'elle les compromet sans cesse dans les entreprises les plus aventureuses. On peut estimer à 20 ou 25 milliards les sommes qu'elle a disséminées dans l'univers; chaque année, ce chiffre s'accroît d'un milliard au moins. Il y a là un merveilleux, un incomparable élément d'influence extérieure. De plus, la France est peut-être le pays du monde qui possède le plus grand nombre d'administrateurs habiles, d'ingénieurs hardis, d'organisateurs émérites, qui ne demandent qu'à porter au loin leurs capacités, dont la métropole n'a plus besoin. N'est-ce pas elle, en effet, qui a accompli les plus grands travaux publics extra-européens de ce siècle? n'est-ce pas elle qui a percé l'isthme de Suez, qui perce l'isthme de Panama? n'est-ce pas à elle que toutes les petites nations orientales demandent des instructeurs financiers, administratifs, politiques? n'est-ce pas elle qui fait ou qui a fait surtout leur instruction matérielle et morale?

Rêver pour la France, au nord de l'Afrique, un rôle semblable à celui que l'Angleterre joue aux Indes et la Russie dans le centre de l'Asie, n'est donc point une utopie. Mais pour que ce rôle puisse être rempli, ce n'est pas seulement en Algérie et en Tunisie que notre action doit s'exercer. Nos colonies d'Afrique sont arabes et musulmanes; or, l'Orient est l'origine et le centre de tous les mouvemens qui agitent l'islamisme. Au reste, nous possédons en Orient, sinon des colonies au sens propre du mot, au moins des établissemens politiques, commerciaux, industriels, qui valent bien des colonies. Il serait absurde de songer à faire des conquêtes nouvelles si nous ne savions pas préserver celles que nous avons déjà faites. Une des preuves les plus indéniables du génie d'expansion de la France, c'est l'œuvre d'assimilation que nos ancêtres ont accomplie en Orient. On peut dire sans rien exagérer que la moitié de l'Orient est française par les idées, par les mœurs, par les sentimens, par le langage. « On oublie, s'écriait récemment M. Wad-

dington au sénat, qu'en dehors de la France continentale il y a ce prolongement de la France que nous trouvons sur toutes les plages de l'Orient, dans toutes les échelles de la Méditerranée. Je rappellerai que le patriotisme qui consiste simplement à voir ce qui est autour de nous, ce qui est en France, est un patriotisme incomplet; je rappellerai qu'il faut quelquefois être sorti de son pays, avoir voyagé à l'étranger, avoir été longtemps loin des rives de la France, s'être abrité avec bonheur sous le pavillon d'un consul dans quelque ville de l'Orient, ou avoir salué avec fierté la flamme flottant au mât d'un navire sur une mer lointaine. » On ne saurait mieux dire, mais il convient d'ajouter que sur toutes ces plages, que dans toutes ces échelles où l'on rencontre un prolongement de la France, où l'on s'abrite avec bonheur sous le pavillon des consuls, où l'on salue avec émotion la flamme tricolore des navires, on se sent tellement chez soi qu'on a peine à croire qu'on ait quitté la patrie. Tout est imprégné du génie de cette vieille France que les démagogues peuvent bien calomnier, mais qui a fait des choses assez belles, assez nobles, assez durables pour braver devant l'histoire leurs ignorans dédains. Elle avait conquis moralement l'Orient, elle l'avait conquis si fortement qu'elle nous a laissé dans les contrées qui sont la clé du commerce asiatique, dans le beau pays où le canal de Suez mêle les eaux de la Mer-Rouge à celles de la Méditerranée, dans les régions fertiles où l'Euphrate coule vers le Golfe-Persique et les mers asiatiques, en Égypte, en Syrie, et plus haut, en Asie-Mineure, une influence prépondérante dont nous aurions pu, dont nous pourrions encore nous servir pour nous placer au premier rang des peuples auxquels l'avenir de l'Asie appartient. Sur toutes les grandes routes du commerce, sur toutes les grandes voies politiques, elle avait planté notre drapeau. Par son action bienfaisante et civilisatrice, elle avait acquis l'amitié, le dévoûment des populations, — aussi bien des populations musulmanes que des populations chrétiennes. Et c'était là l'immense utilité de cette œuvre de l'assimilation morale de l'Orient, considérée comme le prélude nécessaire de nos entreprises africaines. Pour nous assurer en Algérie, en Tunisie, une domination pacifique, croit-on qu'il fût indifférent que l'Orient subît notre influence, et surtout qu'il fût heureux de la subir? On sait quelles ramifications profondes, quels liens étroits unissent les sociétés multiples qui, dans le monde musulman, relient entre elles des populations vivant sous des régimes divers, sous des gouvernemens différens. Tous les mots d'ordre qu'on entend retentir dans le monde arabe partent du Caire et de Damas, ou du moins y passent. C'est pourquoi, si nous voulons que l'Algérie et la Tunisie soient calmes, il faut que la France soit

crainte, soit respectée, soit aimée à Damas et au Caire, comme elle l'était hier, comme, je l'espère, elle le sera demain, — mais comme, hélas ! elle ne l'est pas aujourd'hui.

Si tels sont les caractères, si tel est le but de notre action en Orient, on s'explique sans peine qu'elle s'accordât parfaitement avec l'action de l'Angleterre. Ni l'Angleterre ni nous n'avions de pensée de conquête. Nous avions, l'une et l'autre, un besoin d'influence, nous pour diriger le mouvement musulman dans le monde arabe, l'Angleterre pour le diriger dans les Indes, et en même temps pour garder les points stratégiques qui, depuis le canal de Suez et la vallée de l'Euphrate, conduisent directement dans l'Océan-Pacifique et dans la mer des Indes. Quelle que soit l'infériorité de notre colonie de Cochinchine comparée à l'empire indien, elle nous donnait sous ce dernier rapport un intérêt de même ordre, quoique d'un moindre degré que celui de l'Angleterre. De là la possibilité d'un accord, d'une entente intime qui ne s'est point démentie pendant trois ans, et que seuls, il faut bien le reconnaître, nous venons de dénoncer. Une raison supérieure, comme disent les philosophes déterministes, *nécessitait* l'union de la France avec l'Angleterre. Si les deux pays s'engagent en Orient dans une voie contraire, un jour ou l'autre un choc éclatera inévitablement entre eux. Or se figure-t-on ce que serait ce choc, quels désastres il pourrait amener ? La France et l'Angleterre sont les deux plus grandes puissances financières, maritimes et commerciales du monde ; toute la fortune de l'Europe est en quelque sorte entre leurs mains. Supposons qu'elles viennent à se combattre, jamais catastrophes matérielles n'auront été plus grandes ; il n'est pas une seule puissance européenne qui n'en sentît le contre-coup et qui n'en fût en partie ruinée. Il pourrait en résulter la destruction de presque tout le matériel commercial de notre continent. De là pour la France et pour l'Angleterre l'obligation de ne jamais entrer en lutte. Dans leur accord en Égypte, l'intérêt financier avait fait taire les rivalités politiques, et quelque mépris qu'on affecte aujourd'hui pour l'intérêt financier, c'était assurément un grand service qu'il avait rendu à la civilisation. Les forces économiques ont leur noblesse, elles peuvent avoir leur moralité. La richesse qu'on prétend dédaigner mérite pourtant quelque estime lorsqu'elle fait taire la jalousie, lorsqu'elle inspire la paix, la concorde, l'esprit de conciliation. Nous venons de nous donner les torts les plus graves envers l'Angleterre en Égypte, nous l'avons délaissée au moment du péril, à l'approche de l'ennemi, nous avons déserté notre place auprès d'elle. Qu'en résultera-t-il? Ayant été seule à la peine, voudra-t-elle être seule au triomphe? notre alliance sera-t-elle rompue? faut-il désormais y renoncer? Tout est

possible. Néanmoins l'Angleterre fera bien de réfléchir avant de céder à un mouvement de dépit ou à une pensée d'orgueil qui pourrait lui être plus tard aussi funeste qu'à nous. S'emparer du canal de Suez serait de sa part une grande imprudence. Si prépondérante que soit sa part dans le trafic du canal, celle de plusieurs autres grandes puissances est trop considérable, elle peut s'accroître trop rapidement pour que la possession de l'isthme par la Grande-Bretagne seule soit jamais acceptée sans opposition, ou du moins sans arrière-pensée. De plus, le canal est une voie militaire qu'il est par conséquent impossible de neutraliser. Il doit rester ouvert à tout le monde, sauf en cas de guerre où chacun est évidemment maître d'essayer de s'en réserver le monopole. Sans doute, la tentation est forte pour l'Angleterre de s'y établir tout de suite et à tout jamais en maîtresse unique et absolue. Mais qu'elle y prenne garde! elle s'exposera à des représailles singulièrement dangereuses. L'isthme de Suez n'est point unique; il y en a cinq ou six qui, s'ils ne sont pas percés, le seront dans quelques années : l'isthme de Panama, l'isthme de Corinthe, l'isthme de Kraa dans la presqu'île de Malacca. Le régime auquel on soumettra le canal de Suez servira de précédent pour tous ces canaux futurs. « Si, a dit avec raison M. Paul Leroy-Beaulieu, si sous le prétexte qu'elle est la puissance dont le pavillon tient le plus de place dans le trafic du canal de Suez, l'Angleterre veut mettre la main sur l'isthme égyptien et s'en constituer la propriétaire, on peut être assuré qu'un an ne se passera pas avant que le cabinet de Washington émette la même prétention au canal de Panama. Il est donc de l'intérêt de l'Angleterre de se montrer prudente et modérée à Suez, afin de ne pas constituer aux États-Unis des droits exclusifs sur le canal de Colombie. Le canal de Panama aura en effet un jour une importance à peu près égale, certains disent supérieure, à celle de Suez. Il mettra en communication les deux rives de l'Amérique britannique; il reliera l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande et à la partie orientale de l'Australie. Cela vaut bien la peine qu'on y pense d'avance. »

Prêcher la modération aux forts est toujours une entreprise délicate. Il semble pourtant que l'Angleterre ait de bonnes raisons pour ne pas abuser de sa victoire à Suez. Quant au Caire, pourquoi voudrait-elle y dominer seule? Elle n'y a qu'un intérêt indirect, celui de l'action musulmane; or cet intérêt est très inférieur au nôtre, car c'est surtout dans le monde arabe que la mosquée d'El-Azar étend son influence. Elle y a aussi un intérêt de civilisation et de progrès; mais l'exemple du contrôle franco-anglais n'a-t-il pas prouvé que c'était avec nous qu'elle était en mesure d'assurer à

l'Égypte un régime de liberté? Au reste, quoi qu'il arrive, nous nous sommes enlevé le droit de lui adresser des reproches. En rompant notre accord avec elle à l'heure même où il aurait dû devenir efficace, en refusant d'envoyer quelques milliers d'hommes combattre à ses côtés, nous avons mérité qu'elle perdît toute confiance en nous. Dieu nous préserve de l'accuser de trahison, de reprendre maladroitement le refrain démodé sur la perfide Albion! Il n'a que trop retenti chez nous depuis quelques mois. Pour excuser notre inexcusable faiblesse, on a soutenu que l'Angleterre nous avait toujours trompés. On est remonté jusqu'au Mexique, jusqu'à l'affaire des duchés danois. Il paraît qu'au Mexique, les Anglais ont manqué à tous leurs engagemens envers nous, parce qu'ils ont refusé de nous accompagner dans la folle équipée d'où nous sommes sortis humiliés et moralement vaincus. Rien n'est moins exact. Les Anglais étaient partis avec nous pour le Mexique, mais en déclarant hautement, en inscrivant en termes formels dans les conventions, qu'ils n'y allaient que pour assurer la reconnaissance des intérêts de leurs nationaux, que pour s'emparer, en guise de garanties, des ports et des lignes de douane. Faut-il s'étonner qu'ils nous aient quittés, lorsque brusquement, avec la plus outrecuidante légèreté, nous avons en quelque sorte tiré un empereur de nos bagages et annoncé que nous allions créer un empire dans un pays où, suivant la belle expression de Berryer, nous ne possédions d'autre terrain que celui qui était compris entre les roues de nos canons? Les Espagnols étaient aussi venus au Mexique avec nous; ils ne passent pas pour un peuple perfide, et pourtant ils ont fait comme les Anglais : en quoi du reste ils étaient moins sincères qu'eux, car ils s'étaient mis en campagne avec le vague espoir de donner également un empereur au Mexique, et c'est le choix du nôtre seul qui leur a déplu. Quant à la question des duchés danois, on ne saurait la traiter en quelques mots. Mais il suffit de se rappeler notre politique après le traité de Paris pour comprendre comment l'Angleterre en est venue peu à peu à se détacher de nous, à perdre toute confiance en notre alliance. J'ai parlé tout à l'heure de la manière dont, au moment même de la signature du traité, nous étions devenus les amis de la Russie. C'est avec elle et contre l'Angleterre que nous avons prétendu émanciper les petites nationalités de la péninsule des Balkans. On sait ce qui en est advenu. « Combien autre eût été le résultat, a dit avec raison M. Klaczko, si cette œuvre se fût accomplie de concert avec l'Autriche et l'Angleterre, si cette dernière puissance y était entrée avec ses capitaux, son esprit d'entreprise et sa volonté tenace! Car, disons-le franchement, ce n'est qu'avec l'accord de l'Autriche, et surtout de l'Angleterre, que la France parviendra à créer en Orient des choses

sérieuses et durables; avec l'aide de la Russie, elle n'y établira jamais que des constructions éphémères, pompeuses, il est vrai, pour un moment, mais qui n'auront aucun fondement solide et finiront tôt ou tard par s'écrouler et aplanir seulement la voie à la conquête moscovite (1). » L'alliance anglaise, rompue par nous en Orient, ne s'est plus retrouvée en Occident lorsqu'ont surgi les affaires de Pologne et plus tard la crise des duchés danois. A coup sûr, dans ces graves circonstances, l'Angleterre n'a point été sans reproches; mais la première faute n'a-t-elle pas été commise par ceux qui, le lendemain de la guerre de Crimée, ont abandonné l'allié avec lequel ils avaient été victorieux pour tâcher de s'entendre avec le vaincu? Il est impossible de n'être pas frappé de la puissance qu'aurait acquise la France si elle était restée unie à l'Angleterre après le traité de Paris. La Russie était abattue pour longtemps, l'Italie n'existait point encore, l'unité de l'Allemagne ne paraissait être qu'une utopie irréalisable flottant dans les rêveries germaniques de quelques professeurs et de quelques poètes. Les deux grandes puissances libérales de l'Occident étaient maîtresses de l'Europe. Leur division a tout perdu. Aujourd'hui la situation n'est plus aussi belle, à beaucoup près. Même intimement liées, l'Angleterre et la France auront toujours à compter avec les grandes puissances militaires qui se sont formées depuis 1856. Néanmoins leur accord serait encore une garantie inappréciable de paix et de liberté. Aussi ne peut-on s'empêcher d'éprouver une douloureuse émotion à la pensée qu'il peut être rompu par les événemens d'Égypte. Je ne sais si l'Angleterre n'y perdrait pas autant que nous. La manière lente dont elle procède en Égypte, le temps énorme qu'il lui a fallu pour achever ses préparatifs belliqueux ont trahi les faiblesses de son organisation militaire. A quels dangers ne serait-elle pas exposée si elle avait à défendre seule dans la Méditerranée, non plus une citadelle imprenable comme Gibraltar, non plus une île inaccessible comme Malte, mais une grande province ouverte de tous côtés comme l'Égypte? Quant à nous, notre perte serait grande. Désormais isolés en Europe, condamnés à ne pas essayer de sortir de cet isolement sous peine de réveiller tous les soupçons que nos coquetteries envers la Russie avaient soulevés autrefois, ou sous peine de nous mettre à la remorque de nos vainqueurs, nous serions à la merci d'un incident sur le continent, et, non moins malheureux sur la Méditerranée, nous n'aurions aucun appui pour poursuivre en Orient et en Afrique les essais d'expansion qui devaient être la compensation de nos désastres.

(1) Julian Klaczko, *Études de diplomatie contemporaine*, chap. 1er.

III.

Si j'ai réussi à mettre en lumière les avantages de ce que j'appellerai la politique méditerranéenne opposée à la politique continentale, et les bienfaits de l'alliance franco-anglaise, il me reste à expliquer comment ces avantages ont été méconnus par le gouvernement français, comment ces bienfaits ont été repoussés par lui. C'est ici que se pose la question de savoir si la république est capable d'avoir une politique extérieure, ou si elle est condamnée à dépenser tous ses forces à l'intérieur en des œuvres démocratiques plus ou moins utiles, plus ou moins fécondes, mais qui ne lui laissent aucune énergie pour les entreprises du dehors. Si l'on s'en tenait à la démonstration d'impuissance et de faiblesse qui vient de se faire sous nos yeux, certainement la réponse serait négative. Les deux parlemens de France et d'Angleterre se sont séparés presque à la même date, il y a quelques semaines, mais dans des conditions très dissemblables. En Angleterre, le gouvernement, investi de la confiance des chambres et du pays, est resté en possession de pleins pouvoirs pour assurer, au prix d'une action ferme et d'une guerre courageusement acceptée, les intérêts vitaux de la nation. Nos voisins ont mis longtemps à se rendre compte de la gravité des événemens d'Égypte et à prendre la résolution d'y porter remède; ils sont partis tard, mais ils sont bien partis. Le jour où ils ont été convaincus de la nécessité d'une action vigoureuse, il s'est produit chez eux un fait remarquable : le ministère Gladstone, fortement ébranlé par la crise irlandaise, affaibli par la perte de quelques-uns de ses membres les plus populaires, a été subitement consolidé; les conservateurs ont cessé de lui faire opposition; lord Salisbury n'a pu les décider à la lutte; en présence d'une complication extérieure, tous les partis se sont unis pour donner au gouvernement l'autorité morale et la force matérielle dont la cause nationale avait besoin. Au même moment, un phénomène inverse se produisait chez nous : un ministère qui jusque-là avait eu l'appui de la chambre, qui par ses faiblesses mêmes avait mérité l'estime de la majorité, a été abandonné de ses amis les plus fidèles. C'est sur la question extérieure que les divisions parlementaires se sont produites avec le plus d'éclat et ont porté leurs plus tristes fruits. Au lieu de fortifier le gouvernement, chacun s'est appliqué à le miner, à le détruire, ce qui s'est trouvé d'autant plus facile à faire qu'il n'avait rien épargné lui-même pour s'enlever tout prestige au dedans, tout crédit au dehors. Les chambres sont parties sur une crise ministérielle où un cabinet impuissant a été renversé et rem-

placé par un cabinet plus impuissant encore. Sans aucun souci de ce qui se passait en Orient, des conflits terribles qui pouvaient éclater, des pertes irréparables que nous risquions d'y faire, les députés sont allés jouir des délices des vacances, avec la satisfaction du devoir accompli. Ils ont le droit de se reposer en effet; ils ont fait de bonne besogne. Il n'y a plus de gouvernement en France au sens vrai du mot: le pouvoir y est tellement abaissé qu'il n'existe plus qu'à la condition de demeurer dans l'immobilité absolue. Il a reçu la consigne de l'abstention, de l'effacement, de l'anéantissement; il est réduit au nirvana bouddhique : il ne peut vivre qu'à la condition de faire le mort. Débile et exsangue, on ne lui permet qu'une politique debile et sans nerf. Qu'il se garde bien d'entendre les bruits qui résonnent autour de lui! L'écroulement de l'œuvre séculaire de la France en Orient ne doit pas le réveiller de sa torpeur. La chambre l'a endormi au départ, elle veut le retrouver endormi au retour. Peut-être ce rôle de sourd et muet imposé au pouvoir exécutif réalise-t-il l'idéal de nos doctrinaires démocratiques; mais il reste à savoir s'il est compatible avec la sécurité d'un grand pays dont les intérêts sont entremêlés avec ceux du monde entier. Dans tous les cas, le moment est bien mal choisi pour faire l'expérience d'un gouvernement de *Belle au bois dormant*. Il est difficile que quelques esprits chagrins, établissant une comparaison entre ce qui se passe en France et ce qui se passe en Angleterre, entre la conduite d'un pays républicain et celle d'un pays monarchique, ne se demandent pas si les pays républicains sont incapables d'avoir une politique extérieure et si, en ce point du moins, la république n'est pas une forme politique inférieure à la monarchie.

On ne saurait nier, en effet, les terribles inconvéniens du régime parlementaire tel qu'il est compris et pratiqué depuis quelques années chez nous, tel que les radicaux soutiennent qu'il doit être constamment compris et pratiqué sous une république. Nous avons deux chambres, à la vérité; mais on a pu voir tout récemment de quel faible poids l'opinion du sénat sur les affaires extérieures pesait dans la balance des résolutions gouvernementales. Et pourtant le sénat, c'est incontestable, contient un bien plus grand nombre d'hommes connaissant les affaires extérieures que la chambre des députés. Il est peuplé d'ambassadeurs, de diplomates, d'anciens ministres. Son avis presque unanime n'a compté pour rien. Ce sont les caprices changeans de la chambre des députés qui ont décidé de l'attitude de la France. Une majorité mobile, profondément ignorante en matière diplomatique, n'ayant que des notions confuses sur les grands intérêts du pays, et préférant de beaucoup à ces intérêts le triomphe de petites haines, de médiocres rancunes, a proclamé,

sans trop savoir ce qu'elle faisait, l'abdication de la France en Europe et sur la Méditerranée. Peu de jours auparavant, elle avait paru entrevoir la nécessité de garantir l'honneur, de sauver le prestige de la France. Ce n'était qu'une apparence. Dans le redoutable problème qui se posait devant elle, on a dû s'avouer plus tard qu'elle n'avait vu qu'une occasion nouvelle de manifester ses sympathies ou ses antipathies pour telle ou telle personne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne s'est rendu pas compte de la portée de son vote. Il a frappé le ministère de Freycinet, qui n'avait que trop mérité cet échec; mais en même temps il a rendu impossible l'organisation de tout ministère de gouvernement. Aucun des chefs de la majorité n'a consenti à prendre le pouvoir tombé trop bas pour qu'il valût la peine d'être ramassé. Qu'en aurait-il fait? Sous prétexte que la république est un régime de contrôle, on condamne les ministres à n'être que les commis de la chambre; ils ne sauraient prendre la plus simple résolution sans son approbation immédiate; l'initiative vient des députés, qui ont en outre la surveillance de l'exécution; les ministres sont d'inertes instrumens dans la main qui les dirige. Dès lors, il n'y a plus de politique possible. Il faut être sans nul doute partisan du contrôle parlementaire, constitutionnel, exercé sur le pouvoir exécutif par les mandataires du pays, par les représentans du suffrage universel; mais la délégation que le pays donne à ses représentans, ceux-ci la donnent à leur tour au pouvoir exécutif. Tout se réduit à une question de confiance et de responsabilité. Le parlement doit avoir confiance dans le ministère; mais dès qu'il a confiance en lui, il doit aussi le laisser agir sous sa responsabilité. Sans quoi, comment veut-on qu'une puissance étrangère quelconque consente à négocier avec lui? Comment veut-on qu'il y ait des alliances, des engagemens internationaux? Ce n'est point à la tribune, ce n'est point au milieu des orages et des fluctuations parlementaires qu'on peut conduire une négociation diplomatique, profiter avec habileté des circonstances heureuses, écarter les dangers menaçans, montrer la persévérance nécessaire pour atteindre un but déterminé. Ces choses-là se font dans le cabinet d'un ministre, non au sein d'une assemblée turbulente.

Aux conditions que la chambre des députés met à l'exercice du pouvoir, aucun homme politique digne de ce nom ne consentira bientôt plus à s'en charger. Si, dès ses premiers pas, la chambre n'avait rencontré que des ministres tout disposés à obéir à ses caprices et à se soumettre aux variations de son humeur changeante, peut-être eût-elle compris que la fonction d'un gouvernement est la même sous n'importe quel régime et qu'on ne saurait l'abaisser outre mesure

sans briser les ressorts essentiels de l'état. Peut-être aussi se fût-elle avisée de cette idée très simple qu'en abattant les uns sur les autres les ministères comme des capucins de cartes, on voue la politique de son pays à des soubresauts incompatibles avec toute entreprise tant soit peu sérieuse. Sa conception du pouvoir exécutif est radicalement fausse. Les intérêts des nations, ne se modifiant pas tous les jours, ne peuvent être garantis que par une autorité stable, ayant des traditions, respectant le lendemain ce qui s'est fait la veille, possédant assez de liberté pour parer immédiatement à toutes les difficultés qui se présentent et pour prévenir celles qui menacent de se présenter. Or l'esprit de suite est absolument impossible si les portefeuilles passent sans cesse de mains en mains, au gré des plus légères secousses qui se produisent dans les chambres; et l'initiative l'est encore plus si, avant de mettre un pied devant l'autre, un ministère est obligé de convoquer tous les matins les chambres et de faire mouvoir tous les rouages constitutionnels. Il serait plus simple de se déclarer en permanence et de supprimer le gouvernement. La logique des choses nous poussera, si l'on n'y prend garde, vers cette extrémité. Mais alors il faudra bien renoncer à nouer des relations avec les puissances étrangères; car, étant donnée l'instabilité parlementaire, il n'en est pas une qui pût compter sur nous deux jours de suite. Ce qui s'est passé à propos des affaires d'Égypte est à cet égard fort instructif. M. le duc de Broglie s'est moqué très aisément au sénat des variations de notre politique, changeant non-seulement de ministère à ministère, mais encore, dans un même ministère, chaque fois que les dispositions de la majorité semblaient changer. On a vu M. de Freycinet exprimer trois avis différens dans une seule séance sur la politique de la France? Quoi de plus naturel? M. de Freycinet était le modèle et le type du ministre suivant le cœur des doctrinaires démocratiques. Il ne se piquait point d'opinions personnelles; il se serait fait scrupule d'avoir la moindre initiative, et quant à l'esprit de suite, à Dieu ne plaise qu'il cherchât à en posséder, puisqu'il était l'humble instrument d'une chambre plus mobile que les flots de l'océan! L'œil fixé sur les vents parlementaires, il tournait sa voile vers tous ceux qui soufflaient, de quelque côté qu'ils vinssent. Nord, sud, est et ouest, peu lui importait, pourvu qu'il flottât! Grâce à cette manœuvre, il s'est longtemps maintenu au milieu des tempêtes; un jour pourtant il a chaviré. Ce n'est pas qu'il eût changé de tactique, c'est qu'il s'était trompé sur la direction du vent. Un malheur est si vite fait! Mais l'Angleterre, qui avait cherché à naviguer de concert avec lui, ne pouvait pas s'accommoder de mouvemens aussi disparates. Il faut lui rendre cette justice qu'elle s'y est appliquée

de son mieux, qu'elle y a mis une bonne volonté, une patience étonnantes. En fin de compte, pourtant, lorsque M. de Freycinet a été submergé, il a bien fallu se séparer. La chambre et M. de Freycinet ont rompu l'alliance anglaise. A dire le vrai, ils n'y tenaient pas beaucoup ni l'un ni l'autre, n'en ayant jamais compris l'importance. Il suffisait que l'alliance anglaise fût l'œuvre de deux hommes antipathiques pour que cette alliance le devînt également. Mais on voit à quelles conséquences conduit une pareille manière de faire. Si chaque ministère modifie la politique du pays uniquement pour marquer son hostilité envers les ministères précédens, est-il possible d'entreprendre une œuvre quelconque de longue haleine? Or les nations ne grandissent que par les œuvres de longue haleine, car leur vie est heureusement moins courte que celle des ministères; et c'est pourquoi sans quelque fixité dans le gouvernement, sans une solidarité intime entre les pouvoirs successifs, il n'y a pour un pays que décadence certaine, qu'inévitable abaissement.

On s'étonne de l'ignorance profonde, non-seulement du public, mais des hommes d'état en ce qui concerne les questions extérieures. J'ai dit que, pendant sept ou huit ans, personne dans les chambres ne s'en était occupé, qu'on s'en fiait purement et simplement à des spécialistes plus ou moins inspirés. Depuis qu'on les discute, on n'est point encore arrivé, à beaucoup près, à faire l'éducation du pays. Y arrivera-t-on jamais? Il est permis de craindre que non. Un des plus mauvais, mais par malheur un des plus constans travers des démocraties, est le dédain du passé, l'oubli de ses leçons, le mépris de ses exemples. Chez nous, ce travers devient très alarmant. Jadis le parti libéral se faisait un honneur de respecter l'intégrité de notre histoire, d'en montrer l'harmonie générale à travers les agitations profondes qui, dans les temps modernes, en ont précipité le cours sans le changer. C'était une théorie généralement admise, professée avec un incomparable éclat par les grands historiens de la révolution, par M. Thiers, par M. Mignet, que cette glorieuse révolution, en affermissant l'unité de la France, avait achevé, confirmé et non détruit l'œuvre de nos rois. On ne méprisait pas la vieille monarchie. On savait et on avouait qu'elle avait fait notre pays; qu'elle avait peu à peu formé la classe moyenne, celle qui devait en 1789 s'emparer du pouvoir et fonder les libertés publiques, qu'elle avait fixé nos frontières, étendues un instant par les conquêtes de la révolution et de l'empire, mais où nous avions été ramenés, et où plût au ciel que nous fussions restés! qu'elle avait créé au dehors l'immense puissance dont l'héritage, bien que diminué, est encore une des causes principales de notre puissance et de notre fortune. Dans la

conviction que, malgré les plus grandes secousses, les nations restent les mêmes à travers les siècles, conservent le même génie, gardent les mêmes intérêts, on aimait à regarder la révolution française, non comme le commencement d'une histoire nouvelle, mais comme le développement et, en quelque sorte, l'épanouissement de toute notre histoire. De nobles écrivains, d'admirables érudits, mettant leur science et leur génie au service de cette thèse patriotique, allaient rechercher jusque dans les premières assemblées des Francs les origines de nos institutions modernes. Qu'ils eussent tort ou raison, il n'en est pas moins vrai que cette manière de penser avait l'immense avantage de nous apprendre à connaître les élémens permanens de notre puissance nationale et de nous habituer à les respecter. Pour continuer, pour achever l'œuvre de la vieille monarchie, on l'étudiait avec soin; on se rendait compte de ce qu'elle avait fait, de ce qu'elle nous avait laissé à faire; en remontant aux racines de la France, on voyait sur quel terrain elles avaient poussé et, par conséquent, sur quel terrain elles pouvaient encore s'enfoncer plus profondément. On a changé tout cela. Des doctrines nouvelles, propagées partout à la faveur des progrès de l'enseignement primaire, apprennent à la jeunesse que la France est née en 1789, — d'autres disent en 1793, — que son histoire avant cette époque n'est qu'un tissu de crimes et d'abominations; que, tout ce qui s'est fait jusque-là doit être défait; que, plus la différence entre le passé et le présent sera grande, plus ce dernier sera glorieux. Ce n'est point sans danger qu'une nation antique s'imagine qu'elle vient à peine de voir le jour. Une pareille illusion lui fait perdre rapidement tout ce que les siècles lui ont légué de force et de puissance. Cette rupture violente de ses traditions enlève toute suite à sa politique. Ce dédain de l'expérience la rend légère, inconsidérée, incapable. Elle tombe alors dans toutes les faiblesses et dans toutes les ignorances d'un parvenu. Ce qu'elle gagne au jour le jour ne compense pas l'héritage qu'elle néglige, faute de le connaître. On se propose de donner à nos enfans une éducation civique et, pour commencer, on leur apprend à manier des fusils. Mais à quoi cela servira-t-il si on leur inculque du même coup des idées fausses qui ne leur permettront même pas de savoir, par le rôle qu'a joué leur pays, celui qu'il peut jouer encore? Qu'on leur enseigne ce que c'est que la France, d'où lui est venue sa place dans le monde, quels sont les droits que son histoire lui a assurés, si l'on veut qu'ils fassent un usage utile des armes dont on charge leurs mains.

Pour ne citer qu'un exemple, mais qui se rattache intimement à mon sujet, des dangers de cette ignorance, ou plutôt de ce dédain des œuvres du passé, n'a-t-on pas vu récemment encore, dans une

commission de la chambre, un ministre annoncer qu'il travaillerait de son mieux à *laïciser* notre influence en Orient, c'est-à-dire à y détruire des siècles de politique habile et persévérante? Pour un parti déjà nombreux, mais qui de jour en jour le devient davantage, c'est une duperie de notre part de maintenir le protectorat catholique que nous exerçons dans les contrées orientales. En faisant consacrer ce protectorat par un article du traité de Berlin, le représentant de la France a commis un acte anti républicain. Protéger des jésuites et des capucins était bon pour la monarchie; la république, qui les expulse de France, a mieux à faire que de les soutenir au-delà de la Méditerranée. Les libres penseurs de la chambre ne peuvent se consoler que le monde entier ne soit pas fait à leur image; ils voudraient du moins se faire partout les champions de l'incrédulité. S'ils pouvaient séculariser le Grand Turc, ils en seraient fort aises; en attendant mieux, ils proposent de ne tenir aucun compte du fanatisme musulman, et plusieurs d'entre eux ont manifesté une confiance absolue dans l'esprit éclairé d'Arabi-Pacha. Mais s'ils admettent dans une certaine mesure l'islamisme, les croyances chrétiennes leur paraissent trop ridicules pour qu'un gouvernement émancipateur comme la république leur donne où que ce soit le moindre appui. Ils exigent donc l'abolition de notre protectorat catholique en Orient, et M. de Freycinet, fidèle agent de leurs prétentions, leur avait promis d'y travailler avec tout le zèle dont il était capable. Qu'à cela ne tienne! Le jour où nous renoncerons au protectorat catholique en Orient, sous prétexte que c'est une institution de la vieille France incompatible avec les principes de 89, il se trouvera assez de puissances pour recueillir notre héritage. Déjà l'Italie, déjà l'Autriche font à Rome les démarches les plus actives en vue d'obtenir du pape qu'il leur confie les droits dont jusqu'ici nous avons eu le monopole. Elles font valoir d'excellens motifs : elles rappellent la manière dont nous traitons chez nous les moines et les couvens; elles montrent notre acharnement à poursuivre contre le cléricalisme une lutte qui n'a ni excuse ni prétexte; elles insinuent d'ailleurs que nous sommes désormais sans force, sans prestige en Orient; que, ne sachant pas y défendre la vie de nos nationaux, à plus forte raison ne saurions-nous y défendre des congrégations; qu'après ce qui vient de se passer en Égypte et l'humiliation de notre drapeau en présence du massacre d'Alexandrie, notre protectorat n'est plus qu'un vain mot. Le pape résiste, parce que, doué d'un esprit politique remarquable, il comprend que, plus nous nous détachons du catholicisme, moins le catholicisme doit se détacher de nous. Il a fait trop de pertes pour avouer encore celle-là! Pourtant il ne faudrait point pousser Léon XIII à bout. Si, pour complaire aux libres

penseurs de la chambre, nous retirons l'ambassadeur accrédité auprès de la cour pontificale; si nous travaillons de plus trop activement, suivant le mot de M. de Freycinet, à *laïciser* notre influence en Orient, le pape sera peut-être un jour tenté de se rappeler qu'après tout il est Italien et d'accepter les propositions de l'Italie. Qu'importe! dira-t-on; la plupart des moines d'Orient sont, eux aussi, Italiens; c'est donc une sottise de notre part de les protéger; laissons-les à leur protecteur naturel. Mais comment ne voit-on pas que c'est précisément parce que les congrégations et les clergés d'Orient sont peuplés d'Italiens qu'il importe de les garder sous notre autorité? En les protégeant, nous les absorbons, nous les empêchons de faire campagne pour leur pays, dont, sans cela, ils favoriseraient très efficacement les visées entreprenantes; comme ils ne peuvent rien sans nous, comme dans toutes leurs relations avec les autorités indigènes ils sont obligés de passer par notre intermédiaire, il est impossible qu'ils abusent de leur influence, qui est immense, au profit de leur patrie. En réalité, notre protectorat est une tutelle, un frein. On ne saurait croire d'ailleurs le prestige que nous en retirons auprès des populations. C'est peut-être un grand malheur, mais dans presque toutes les échelles du Levant les populations sont très catholiques; elles sont si retardataires, hélas! qu'elles vont à la messe, et que même elles y vont avec un sentiment de piété poussé jusqu'à la superstition la plus complète. Ceux qui ont visité la Syrie le savent bien. Mais j'en ai eu un exemple récent qui m'a beaucoup frappé en Tunisie et en Tripolitaine. Toute la classe populaire maltaise et même italienne de la Tunisie est aujourd'hui complètement dans la main de Mgr Lavigerie; il ne peut paraître dans une ville sans y être aussitôt porté en triomphe. A Tripoli, j'ai vu de même, au plus fort de la dernière crise, les Maltais et les Italiens se serrer autour de notre consul : pourquoi? Mon Dieu! c'est triste à dire, et j'en suis désolé pour les radicaux de la chambre, mais cette grande autorité de notre consul sur les populations chrétiennes vient uniquement de ce qu'il trône aux offices et de ce que le délégué apostolique l'encense pendant la messe en présence de tous les fidèles éblouis.

Il faut ignorer absolument l'histoire et ne rien savoir de l'Orient pour se méprendre sur le caractère de notre protectorat catholique. On se demande, en vérité, par quoi les partisans de la laïcisation de notre influence orientale prétendent remplacer les centaines d'écoles confessionnelles qui, sur tous les points de la Méditerranée, enseignent notre langue et répandent l'amour de notre pays. J'ai été stupéfait, j'en conviens, au moment où les journaux italiens nous accablaient des plus grandes invectives, d'entendre à Tripoli,

dans une école congréganiste, une cinquantaine de jeunes Maltais et de jeunes Italiens chanter à pleine voix des chansons en l'honneur de la France. On a beau être éloigné du cléricalisme, il est impossible, sur ces plages lointaines où l'on sent si cruellement le poids de l'exil, de ne pas être ému par des scènes pareilles. A coup sûr, M. Waddington, qui est protestant, ne saurait être soupçonné de tendresses exagérées pour le catholicisme, et, néanmoins, c'est lui qui a le plus énergiquement poussé au développement des écoles catholiques dans toutes les échelles du Levant. S'il avait placé, comme le font les libres penseurs de la chambre, ses convictions personnelles au-dessus de l'intérêt de son pays, s'il avait eu une intolérance égale à la leur, il n'eût point agi ainsi; car le protestantisme fait en Orient depuis quelques années une concurrence des plus heureuses au catholicisme. Plusieurs millions sont dépensés chaque année en Syrie par les sociétés bibliques, et, chose remarquable! c'est surtout dans les positions stratégiques, dans les villes, dans les villages situés sur les grandes routes militaires ou commerciales que le zèle religieux de ces sociétés se manifeste par des créations d'écoles. C'est qu'avec le protestantisme se répandent la langue et l'influence anglaise ou allemande. L'Orient est religieux; c'est un fait dont il faut bien tenir compte, du moins jusqu'au jour où, par l'influence de M. de Freycinet, il aura été laïcisé. En attendant, dénoncer le protectorat catholique serait une folie. Nous dépensons en France de trop grandes sommes à créer des écoles laïques pour qu'il nous en reste à employer au même usage en Orient. Nous devons donc, ou renoncer à voir notre langue dominer, comme elle le fait, sur la Méditerranée, ou accepter cette triste nécessité qu'elle y soit enseignée par des jésuites et des capucins.

Mais, à côté de l'influence morale que nous exerçons en Orient par le protectorat catholique, il en est une autre qui tend de plus en plus à prendre une importance capitale et qui cependant n'a pas été moins attaquée que la première dans les récentes discussions des chambres. Il faut avoir quelque courage pour oser dire aujourd'hui que la France a le droit, voire même le devoir de protéger les intérêts matériels de ses nationaux à l'étranger, car on s'expose, en le faisant, aux accusations les plus odieuses, lorsqu'elles ne sont pas les plus ridicules. Le parti radical, en particulier, semble s'être donné la tâche de démontrer que tous les Français qui font des affaires ou qui placent des capitaux au dehors sont des aventuriers, des exploiteurs, des usuriers dignes de mépris; à plus forte raison poursuit-il de ses attaques injurieuses les agens qui soutiennent leurs entreprises et qui tentent de les faire réussir.

L'écho des violentes diatribes soulevées par la question de Tunisie et par celle du contrôle égyptien n'est point encore dissipé. La république française tend de plus en plus à devenir semblable aux républiques antiques, dans lesquelles l'accusation de péculat et de concussion pesait sans cesse sur les détenteurs de l'autorité. Par malheur, les hommes injustement soupçonnés, s'ils ont une conscience trop délicate, ne sauraient que se vouer à la retraite, et, s'ils sont moins bien trempés pour la vertu, leur unique ressource, ne pouvant sauver leur réputation, est d'abandonner aussi leur honneur. Partout où les fonctions publiques sont avilies, les fonctionnaires deviennent tôt ou tard médiocrement honnêtes. Dieu nous préserve de ce danger! Quant à la question même de la protection des intérêts matériels au dehors, il faudrait pourtant se rendre compte des conditions économiques dans lesquelles la France est placée et comprendre que si on lui interdit de faire usage de ses immenses richesses à l'extérieur, on lui enlève un élément d'influence, un instrument de puissance admirable, le plus efficace peut-être des temps modernes. En créant de grandes industries, de vastes mouvemens commerciaux dans les pays lointains, nous y créons des milliers d'intérêts qui sont si intimement unis aux nôtres que rien ne saurait les en détacher. Nous faisons par conséquent de bonne, d'excellente politique. Quelque mal qu'on ait dit de « la conquête économique, » l'avenir lui est réservé. Le peuple qui saura s'en servir avec le plus de hardiesse et d'habileté deviendra le premier peuple du monde. Mais il est clair que la condition première de cette conquête, c'est que la nation qui l'entreprend n'ait pas honte de son œuvre. Pour que les forces matérielles, pour que les capitaux nous assurent des succès pareils à ceux que nous obtenions autrefois au moyen des forces morales, il est de toute nécessité que nous les dirigions et que nous les soutenions énergiquement. Nous avons établi notre protectorat sur certains pays, sur le Liban, par exemple, au nom de la religion. A notre époque moins idéaliste, c'est au nom de la fortune publique que nous pourrons obtenir des avantages semblables. Et rien ne sera plus légitime, plus démocratique, quoi qu'en pensent les moralistes radicaux. En portant nos capitaux au dehors, nous donnerons à des millions d'hommes, aujourd'hui dans la misère, des moyens d'existence. En surveillant ces capitaux, nous leur apprendrons l'ordre, l'économie, le respect des conventions. Le contrôle égyptien, fondé pour protéger les créanciers, avait assuré à l'Égypte une liberté et une prospérité qu'elle n'avait pas connues depuis les pharaons. Jamais les fellahs n'avaient été aussi heureux; jamais le gouvernement égyptien n'avait été aussi honnête. Sans doute, le protectorat financier est une chose délicate,

qui demande beaucoup de tact, de scrupule, de modération; il a donné lieu en Orient à d'odieux abus; mais ce n'est pas par ses abus qu'il faut juger une institution; sans cela, les œuvres humaines mériteraient toutes d'être flétries.

Il n'y a pas de question plus grave que celle dont je m'occupe en ce moment. On a déclaré à la tribune de la chambre, en termes à peu près formels, que tous les créanciers étrangers de la France pouvaient en prendre à leur aise; qu'ils n'avaient qu'à annuler les créances de nos nationaux, qu'à confisquer leurs biens; que la France ne protesterait pas; que l'extrême gauche même applaudirait, jugeant qu'on ne saurait traiter plus justement les capitalistes français, qui ne sont que d'abominables spéculateurs : « En vérité, a dit avec raison M. Paul Leroy-Beaulieu, dont j'aime à invoquer ici l'autorité, le langage qui se tient soit à la tribune, soit dans les journaux, nous paraît émaner d'un patriotisme tout nouveau. Les Égyptiens sont nos débiteurs, les Espagnols le sont aussi, puis les Italiens, et les Autrichiens, et les Grecs, et les Roumains; là, nous possédons des titres de la dette publique, ailleurs, des titres de chemins de fer, autre part encore, des titres de sociétés industrielles. Les journaux et les députés de l'extrême gauche semblent convier et les Égyptiens et les Turcs, et les Grecs, et les Roumains et les Italiens, et les Autrichiens et les Russes à piller nos capitalistes nationaux; le profit que la France y trouvera, nous l'ignorons. Nous avons ainsi de par le monde une créance de 20 à 25 milliards de francs, représentant une annuité de 1 milliard 1/4 à 1 milliard 1/2, sorte de tribut que nous paie régulièrement l'étranger pour les services que nous lui avons rendus et que nous lui rendons encore. Cette créance représente le sixième ou le septième de l'ensemble de la richesse de la France; c'est grâce à elle que nous avons pu payer facilement et promptement notre indemnité de guerre; il n'y a aucun doute pour un esprit versé en ces matières que, si la France n'avait pas ainsi été créancière du reste du monde en 1871, le paiement de notre indemnité de guerre eût été singulièrement plus laborieux et plus lent; les Prussiens fussent peut-être restés deux ou trois ans de plus sur le sol français. C'est cette créance également, ou plutôt cet ensemble de créances que nous avons à l'étranger, qui nous permet d'avoir des importations supérieures d'un milliard et demi à nos exportations. C'est avec les revenus de cet ensemble de créances que nous payons les blés et les vins que, dans les années de disette et de phylloxera, nous faisons venir du dehors pour que la nourriture de l'ouvrier ne soit pas trop pauvre et trop affaiblissante. » Convier les peuples qui sont nos débiteurs à s'emparer des 20 ou 25 milliards que nous leur avons prêtés, n'est-ce donc pas une faute démocra-

tique aussi bien qu'une absurdité politique? « Une nation, a dit encore avec raison M. Paul Leroy-Beaulieu, ne peut avoir à l'étranger que deux sortes d'intérêts : ou bien les intérêts religieux, moraux, historiques, ce que les Anglais appellent les intérêts sentimentaux; ou bien les intérêts matériels, qui sont des intérêts d'affaires, de commerce, d'industrie, de finance, car la finance est la forme nouvelle que, sous le régime démocratique des fortunes morcelées et des sociétés anonymes, revêtent la plupart des entreprises industrielles et commerciales. Quand on a dit : « Il y a dans cette question des intérêts financiers, » cela ne veut pas dire le moins du monde des intérêts inavouables; car les intérêts financiers sont absolument de même nature que les intérêts commerciaux, et, en dehors de ceux-ci, il n'y a plus à l'étranger que des intérêts sentimentaux. »

Qu'on ne croie pas que ce soit par vertu républicaine, par excès d'humeur spartiate, que les radicaux prêchent ainsi l'abandon de la fortune de la France au dehors. Non! c'est la jalousie démocratique, la haine de la richesse qui les inspirent; il faut voir dans les théories qu'ils émettent sur les affaires à l'extérieur une nouvelle forme de cette guerre au capital qui, à l'intérieur, conduit au socialisme et produit les effets que l'on connaît. Ainsi, d'une part, l'ignorance de l'histoire, le dédain du passé, les portent à méconnaître les intérêts sentimentaux dont on peut bien médire, mais qui n'en sont pas moins un puissant ressort politique, puisqu'ils constituent une force morale immense ; et, d'autre part, les passions démagogiques, l'envie, la lutte contre les avantages sociaux les convient à compromettre les intérêts matériels qui, eux aussi, malgré toutes les médisances, sont un puissant ressort politique et peuvent devenir un admirable instrument de civilisation. Ajoutez à cela le manque d'énergie ou, pour appeler les choses par leur nom, la peur, qui enlève à une nation vouée aux idées et aux sentimens ultradémocratiques le courage nécessaire à l'accomplissement des grandes œuvres. L'amour des jouissances matérielles, l'incapacité de supporter le moindre effort susceptible de blesser, de se prêter à aucun sacrifice en vue d'atteindre un but élevé, le dégoût de tout ce qui demande une résolution soutenue, le désir de ne travailler que pour soi, de ne pas compromettre ses commodités personnelles dans l'espoir de profits lointains dont d'autres profiteront, le manque de solidarité entre les générations, l'égoïsme du bien-être immédiat uni à la faiblesse du cœur sont les défauts les plus graves, les plus dangereux des sociétés chez lesquelles la démocratie mal comprise et poussée à ses extrêmes limites devient l'idéal du gouvernement. Mais une nation qui a vécu d'un autre régime, qui s'est fait ainsi

des ennemis et des rivaux, qui a exercé dans le monde entier une action immense dont le contre-coup est toujours sensible, qui possède partout des intérêts, des droits et des devoirs, n'est pas libre de se condamner à la vie étroite et pusillanime des nations sans passé et sans avenir.

C'est en vain qu'elle essaie de s'isoler, qu'elle se replie sur elle-même pour laisser passer les orages sans les sentir; chaque mouvement qui se produit sur un point du globe lui donne une secousse qu'elle est obligée de subir si elle n'a pas su la prévenir. La peur et l'égoïsme sont en politique de très mauvais conseillers. Les dangers n'éclatent pas à l'improviste dans les relations internationales, comme ces bourrasques des pays chauds qui tombent brusquement d'un ciel serein et renversent tout sur leur passage; ils naissent lentement, ils se développent graduellement; avec un peu de prévoyance et de décision, on peut les arrêter dès le début et les empêcher de produire leurs funestes effets. Mais si on les laisse grandir par un sentiment de crainte malencontreuse, le moment arrive où on ne saurait plus les éviter. En Orient surtout, ce qu'on appelle la prudence est le plus souvent le comble de l'imprudence. Toutes les complications y sortent d'incidens minuscules, très aisés à maîtriser à l'origine. On connaît le mot de M. de Bismarck sur l'insurrection qui a amené la dernière guerre turco-russe : « Un petit brin d'Herzégovine, » disait-il. Le petit brin a tellement grossi qu'en quelques mois il a couvert la presqu'île des Balkans et l'Asie-Mineure d'épouvantables désastres. Ce n'était pourtant bien réellement qu'un petit brin, et M. de Bismarck avait raison. Mais, comme personne n'a osé le détruire à temps, il est devenu ce qu'on a vu plus tard. Il en a été de même de la question égyptienne ou plutôt de la question musulmane, dont la question égyptienne n'est qu'une faible partie. Quelques soldats auraient suffi, il y a peu de mois, pour arrêter Arabi et pour comprimer un mouvement dont l'écho retentit et retentira longtemps dans le monde islamique. On a hésité, on a reculé devant une aventure. On a eu une catastrophe. Manquer de courage pour éteindre les allumettes, c'est se préparer l'obligation d'éteindre les incendies. Ce qui se passe en ce moment dans tout l'Orient est d'une gravité exceptionnelle. Une commotion violente a été donnée par les événemens de Tunisie et d'Égypte; on doit s'attendre à une série d'explosions du fanatisme. Grâce à l'inaction ou à la duplicité de la diplomatie européenne dirigée par l'Allemagne ou paralysée par elle, nous risquons d'assister peu à peu à l'exode de tous les Européens établis depuis deux siècles dans l'empire ottoman. Ils y avaient apporté la richesse et la civilisation, et ils y vivaient en sécurité sous la protection des puissances

occidentales, sous le bénéfice de la terreur salutaire qu'elles inspiraient aux musulmans. Aujourd'hui, on a dit aux Turcs qu'ils n'avaient désormais rien à craindre ; que la Russie ne pouvait plus bouger, car le prince de Bismarck lui imposait silence; que la France était également tenue en respect par l'Allemagne ; que l'Angleterre isolée serait réduite à l'impuissance. Sur ce dernier point des doutes doivent commencer à leur venir. L'Angleterre a montré qu'elle ne se laissait arrêter par personne quand il s'agissait de son honneur et de ses droits. Mais quant à la France, on n'y croit plus. De deux choses l'une : ou l'Angleterre, continuant son œuvre, jouera seule en Orient le rôle qu'y jouaient jadis avec elle la Russie et la France, et inspirera assez de respect aux musulmans pour sauver tous les Européens sans distinction de nationalité, ou elle ne songera qu'à elle-même, à ses intérêts propres, et dans ce cas, comme je le disais à l'instant, c'en est fait des grands établissemens orientaux dont depuis deux cents ans les nations occidentales avaient couvert les côtes de la Méditerranée !

En admettant la première hypothèse, la plus favorable des deux, la mission protectrice accomplie par l'Angleterre dans les contrées orientales n'y relèvera pas le prestige détruit de la France. C'est donc contre nous que se tourneront les efforts et la haine du monde musulman qui, ayant cessé de nous croire forts, n'aura plus pour nous ni crainte ni sympathie, car les Orientaux, on le sait, n'aiment que ceux qu'ils redoutent. Plaise à Dieu que nous n'ayons pas besoin un jour de deux fois plus de forces en Algérie et en Tunisie pour maintenir le fanatisme musulman qu'il ne nous en aurait fallu pour l'étouffer dans son germe en Égypte autour de la mosquée d'El-Azar ! La déplorable politique que nous avons suivie nous a enlevé tous les moyens d'action que nous possédions autrefois en Orient. L'échec pitoyable de la démonstration navale franco-anglaise dans les eaux d'Alexandrie est une preuve nouvelle de cette grande vérité que lorsqu'on ne sait pas se résigner à temps à un léger effort, on est condamné plus tard à un effort considérable. Jadis la vue d'un seul vaisseau européen faisait trembler les Orientaux. En 1860, après les massacres de Damas, de Hasbaya, de Rachaya et de Deïr-al-Kamar, tous les musulmans s'étaient armés à Beyrouth et se préparaient à égorger les chrétiens. Heureusement, une corvette russe arriva par hasard dans le port et salua la ville de vingt et un coups de canon. Beyrouth était sauvé! Il ne fallut pas autre chose pour arrêter les assassins. Aujourd'hui on a tant exécuté de démonstrations navales platoniques à Dulcigno, et ailleurs, que ce moyen-là est usé auprès des musulmans. Arabi n'a fait que rire de la démonstration de la France et de l'Angleterre. Des mesures plus

énergiques ont dû être employées pour le convaincre que le christianisme pouvait encore se défendre contre l'islamisme. Mais cette conviction rétablie par l'Angleterre ne sauvera ni nos nationaux ni nos intérêts particuliers. Notre prestige est détruit en Syrie, et tout fait supposer que notre colonie égyptienne, si cruellement atteinte, ne se reformera pas sous le pavillon anglais, du moins telle qu'elle était, et surtout telle qu'elle aurait été bientôt. Oh! sans doute, il y a des personnes qui s'en consolent. Qu'est-ce donc que la perte de nos grands établissemens orientaux pour des gens uniquement absorbés par la question de la mairie centrale ou de l'épuration de la magistrature? Ayons un maire à Paris, cela vaut mieux que d'avoir des colons en Égypte et en Syrie. Soit! pourtant ces colons qui allaient par milliers exploiter les plus riches contrées de la Méditerranée, qui y établissaient de florissantes industries, qui créaient entre elles et la France un immense mouvement de commerce, méritaient peut-être un peu moins de dédain qu'on n'en professe pour eux. Ils représentaient non-seulement notre influence politique établie et consolidée au cœur du vieux monde, au point de jonction de trois continens, mais une part considérable de notre fortune publique. Qu'on se résigne à notre abaissement national, c'est peut-être conforme à la modestie nouvelle de nos ambitions; mais qu'on n'ait que de l'indifférence pour la destruction d'une source de richesses qui contribuait au bien-être démocratique, c'est ce que rien n'explique et rien ne justifie.

Ce n'est pas tout encore, car il faut bien prévoir l'avenir. On refuse de sentir aujourd'hui les pertes que nous faisons; on les accepte avec philosophie; on n'y pense même pas. Mais qui sait? un jour peut venir où il ne sera plus possible de conserver cette insensibilité. La place que nous laissons libre en Orient ne restera point vacante. D'autres brûlent de s'en emparer. Quand tous nos nationaux, abandonnés par le gouvernement métropolitain, auront quitté leur industrie, leur commerce et seront revenus en France; quand le protectorat catholique, déserté par nous, sera passé aux Italiens ou aux Autrichiens; quand nous aurons laissé le champ libre à l'Angleterre; quand l'Allemagne, grâce à son alliance avec la Turquie, se sera peu à peu infiltrée dans les pays où nous aurons renoncé à continuer notre œuvre historique, croit-on que notre sécurité intérieure, cette sécurité pour laquelle nous aurons accepté tant de pertes, sera mieux assurée? La France a de singuliers retours d'opinion; plus tard peut-être, humiliée, fatiguée, ruinée, sentant enfin combien elle s'est diminuée elle-même, sera-t-elle tentée, pour compenser ses échecs sur la Méditerranée, de reprendre sur le continent une politique plus active. Elle sacrifie aisément aujourd'hui ses

traditions à sa quiétude présente, oubliant qu'elle risque en même temps de lui sacrifier son avenir. Mais cela durera-t-il toujours? Je ne sais quel philosophe du siècle dernier disait que l'athéisme d'Helvétius le rendrait dévot ; il pourrait se faire que les doctrinaires de la paix à tout prix, que les théoriciens de l'abstention absolue finissent par rendre la France belliqueuse. On en vient à craindre parfois que ce phénomène très naturel ne se produise chez nous d'une manière générale, et que, de même qu'en 1840, l'idée césarienne n'en profite. A quelles aventures alors notre pays ne doit-il pas s'attendre? On le poussera certainement à commettre la grande faute de chercher sur le continent une compensation à ses pertes sur la Méditerranée. Les ennemis qui l'auront isolé en Europe, qui se seront emparés de ses dépouilles en Orient, n'épargneront rien pour abuser des avantages qu'il leur aura laissé prendre. Mais en admettant que ces craintes soient chimériques, que l'amour de la paix, toujours et quand même, soit devenu tellement irrésistible chez nous qu'il doive faire à l'avenir comme aujourd'hui le fond de notre tempérament national, ce ne serait point une raison pour se rassurer, ce serait au contraire une raison de craindre plus que jamais. Combien de nations ont péri parce qu'elles étaient imbues des idées politiques qui semblent devenir les nôtres! parce qu'elles déclaraient sans cesse qu'elles n'avaient plus aucune ambition extérieure, qu'elles ne songeaient qu'à rester le centre privilégié des arts, du luxe et de la richesse! L'Écriture a dit que ce monde était livré à la dispute; aussi n'y respecte-t-on que ceux qui savent s'y faire respecter. Les forts et les brutaux y sont les maîtres; les faibles et les délicats finissent toujours par y être écrasés. Le meilleur moyen d'allumer les convoitises est de crier bien haut qu'on est trop heureux pour songer à la moindre action belliqueuse, qu'on ne veut d'autres biens que ceux que procure la paix, d'autre défense que sa bonne conscience et sa résolution de n'entrer en lutte avec personne. Entre deux torts, il vaut encore mieux chercher la guerre sans raison quand on est prêt à la faire, que de la subir un jour comme une nécessité inéluctable lorsqu'on n'est pas capable de la soutenir. Les peuples qui se disent amis de tout le monde, qui ont une peur horrible de se brouiller avec une république ou un empire quelconque, finissent toujours par recevoir des coups ou par perdre la tranquille indépendance pour laquelle ils ont renoncé à leur dignité. Plus ils sont pacifiques, plus on juge facile de les dompter. Plus leur richesse les rend timides, plus cette richesse inspire d'envie. A moins de se mutiler de ses propres mains, la France aura longtemps encore des possessions bien tentantes pour ses rivaux et ses adversaires. C'est là qu'on cherchera à la surprendre, puisque

c'est là qu'elle aura montré le plus de faiblesse. On sait que la tactique constante de l'Allemagne a été de placer ses ennemis entre deux feux : en 1870, elle ne nous a pas attaqués directement; elle est allée nous provoquer en Espagne. Peut-être un jour lui sera-t-il plus facile encore de nous provoquer en Afrique, avec le concours de toutes les nations qui nous jalousent et avec le fanatisme musulman pour arme de guerre. N'ayant pas su maintenir notre influence aux lieux où ce fanatisme naît et s'alimente, devrons-nous nous étonner que de plus habiles et de plus prévoyans s'en servent contre nous? La crainte que les Vosges ne fussent menacées a fait abandonner l'Orient. Dieu veuille qu'un jour nous ne soyons forcés de défendre sur les Vosges, non plus l'Orient, mais l'Algérie! Il semble que la fatalité de notre histoire nous condamne à perdre toujours nos colonies sur le continent. C'est ainsi que nous avons perdu au XVIII[e] siècle et au commencement de celui-ci l'admirable empire colonial dont j'ai parlé; c'est ainsi que nous risquons encore de perdre les possessions nouvelles qui nous promettraient un empire non moins beau, si nous savions le conserver après l'avoir créé.

IV.

J'aurais fini si je ne croyais pas devoir dire quelques mots des théories radicales auxquelles je faisais allusion en commençant sur la politique républicaine et sur la politique monarchique. Est-il vrai, comme on l'affirme, qu'il y ait à l'extérieur une politique différente pour les monarchies et pour les républiques? Ceux qui l'affirment avec le plus de vigueur n'en donnent aucune preuve. Ils se contentent de phrases banales, parfaitement creuses, qu'ils n'ont garde d'expliquer, et pour cause! A leur avis, les républiques n'ont à se préoccuper ni de l'honneur national, qui n'est qu'une illusion monarchique, ni du prestige diplomatique, qui n'est qu'un mirage grossier, ni des intérêts personnels, toujours peu respectables. Leur seul but est l'émancipation des peuples et l'expansion des idées libérales. D'ailleurs elles doivent se méfier de tout esprit de conquête; car la conquête matérielle est un crime qu'aucune circonstance ne justifie. Pour elles, le monde se divise nettement en deux parties: d'un côté sont les gouvernemens, tous plus ou moins oppresseurs, avec lesquels il n'y a pas d'accord possible; de l'autre les peuples, tous plus ou moins opprimées, qu'elles ont pour mission de secourir et de protéger. Les radicaux sourient lorsqu'on leur parle d'alliances. La France, d'après eux, ne saurait s'allier à aucune autre nation européenne; car toutes ces nations, sauf la Suisse et la république d'Andorre, sont des monarchies; or il n'y a d'alliance possible qu'en

vertu de la communauté des idées, de la similitude des sentimens. Les peuples sont les vrais alliés, les seuls alliés de la république française. Attachons-nous les peuples en défendant leur cause contre celle de leurs maîtres, en favorisant leurs entreprises d'indépendance. De cette manière nous pourrons avoir tous les gouvernemens contre nous; mais qu'importe! puisque nous aurons pour nous tous les sujets. Et comme il nous faut l'affection de tous les peuples indistinctement, défendons-nous du désir d'en dominer aucun! On dit qu'il existe des races inférieures qui ont besoin d'être dirigées et conduites; c'est une erreur; toutes les races, si arriérées qu'elles soient, sont capables de supporter la liberté; les principes de 89 ont la valeur d'un dogme; ils s'appliquent aussi bien aux Arabes, aux Indiens ou aux Zoulous qu'aux Français et aux Anglais. La force et la vertu de ces principes sont absolues. Et s'il était vrai d'ailleurs que quelques races ne fussent pas capables de les comprendre et de les pratiquer, ce ne serait point une raison pour justifier la prétention de gouverner ces races. Il y a dans la domination quelque chose d'avilissant pour ceux qui l'exercent encore plus que pour ceux qui la subissent. Une nation républicaine ne peut que laisser aux monarchies ces ambitions de pouvoir et de puissance pour lesquelles elle n'est point faite.

Énoncer de pareilles doctrines, c'est les réfuter. Les radicaux d'aujourd'hui ne les ont point inventées; la révolution française les avait proclamées avant eux. La constituante n'avait-elle pas solennellement déclaré que la France ne sortirait jamais de ses frontières? En exécution de cette promesse, la France révolutionnaire s'est emparée de la ligne du Rhin et a couvert l'Europe de ses conquêtes. Il y a loin, on le voit, de la théorie à la pratique. C'est que la force des choses prévaut toujours contre les faux systèmes. Il n'est point vrai que les peuples soient tous des frères et les tyrans des ennemis. Dans la lutte pour la vie que se livrent les nations comme les individus, les intérêts sont souvent opposés, et c'est ce qui fait que les gouvernemens populaires ne se sont jamais montrés moins belliqueux que les gouvernemens absolus. Notre globe renferme un certain nombre de contrées particulièrement favorisées du ciel, des sources de puissance et de fortune que tout le monde désire posséder; et comme tout le monde ne peut pas les posséder à la fois, de là vient le conflit incessant des prétentions et des convoitises qui a commencé avec l'humanité, qui ne finira qu'avec elle. C'est une dure loi, mais elle est inéluctable. Aucun évangile politique, aucune utopie d'union et de fraternité ne sauraient la détruire. Au milieu de la continuelle mobilité des idées, des mœurs, des croyances, des institutions nationales, plusieurs choses demeurent permanentes. La

géographie ne varie pas; les fleuves, les mers, les grandes routes du commerce restent constamment à la même place. Il en résulte que les nations peuvent changer de régime politique, mais que leurs intérêts ne changent pas. Il en résulte aussi, — il faut avoir le courage de l'avouer, — que les intérêts d'une nation sont quelquefois opposés à l'émancipation d'un peuple qui puiserait dans la liberté une trop grande force d'expansion, et qu'en cela ils s'accordent avec ceux d'un gouvernement même oppresseur. Cela s'est vu. Il ne faudrait pas chercher bien loin des exemples pour montrer que des peuples émancipés ont tourné immédiatement leur ambition et leur activité contre ceux qui les avaient délivrés. Mais à quoi bon? En supposant que les illusions radicales eussent quelque réalité, que la solidarité des peuples dans la liberté fût une vérité théorique indéniable, il s'agirait encore de savoir s'il est prudent pour la France de proclamer cette vérité, de s'en faire le champion. Le gouvernement de la France étant le seul qui se proposât pour but la libération des races humaines aurait immédiatement contre lui tous les autres. Or les gouvernemens, c'est la force, si la liberté des peuples est le droit; et nous avons appris trop cruellement que la force primait le droit pour l'avoir déjà oublié.

Quant à la question des races inférieures, il est étrange qu'elle puisse même être discutée. Sans doute les races inférieures sont susceptibles d'éducation; le jour viendra où, assez avancées pour se gouverner elles-mêmes, elles n'auront plus besoin de maîtres et de tuteurs. Mais nous sommes bien loin de ce jour, dont l'aurore ne blanchit pas encore l'horizon. Jusque-là, il faut les dominer, non pour les opprimer, non pour les exploiter surtout, mais pour les élever et pour les empêcher d'abuser contre nous de leur puissance matérielle, qui, parfois, est formidable. Qu'on consulte l'histoire, on verra que la civilisation est toujours venue d'en haut; à l'origine du monde, elle est l'œuvre des dieux et des héros; plus tard, elle est développée par les grands gouvernemens et par les grands hommes. Jamais elle ne sort d'en bas; jamais elle ne naît parmi les masses comme une génération spontanée; jamais elle n'est la création inconsciente des peuples. Elle s'impose par la conviction aux nations déjà éclairées; elle s'impose aux autres par la force. Les barbares la méprisent, les musulmans la repoussent comme un sacrilège, elle effraie les sauvages, qui n'y voient qu'une puissance magique devant laquelle ils sont tentés de trembler. Néanmoins elle ne saurait reculer; il faut qu'elle marche, qu'elle fasse le tour du globe, qu'elle le conquière tout entier. Nous avons eu la gloire, pour notre compte, d'en porter le flambeau dans les contrées les plus lointaines et les plus inaccessibles. En avons-

nous pour cela, comme on ose le prétendre, été avilis? Les radicaux se trompent lorsqu'ils soutiennent que la domination produit sur ceux qui l'exercent un effet délétère; elle est, au contraire, pour une grande nation qui a des forces immenses à dépenser, des idées généreuses à répandre, des germes de progrès à semer, le plus incontestable des droits, le plus noble des devoirs. Si la France parvenait à s'établir définitivement au nord de l'Afrique, à pénétrer jusqu'au centre, à faire sentir son influence dans tout le Sahara et à gagner le Soudan; si dans ces immenses régions où ne règnent aujourd'hui que le fanatisme et le brigandage, elle apportait, fût-ce au prix de beaucoup de sang versé, la paix, le commerce, la tolérance, qui pourrait dire qu'elle a fait un mauvais usage de sa force? Bien loin d'être affaiblie ou corrompue par le succès de cette mission glorieuse, elle y acquerrait une nouvelle énergie morale. Le sentiment d'une œuvre aussi belle l'élèverait à ses propres yeux; ce qu'elle aurait fait au dehors, elle en profiterait au dedans. Avoir appris à des millions d'hommes la civilisation et la liberté la remplirait de cette fierté qui fait les grands peuples et qui ne disparaît qu'aux jours de décadence.

Ces jours ont-ils commencé pour nous? A Dieu ne plaise que je le pense! malgré les signes mauvais qui apparaissent chaque jour et que j'ai signalés sans hésiter, car la république et la démocratie ont besoin qu'on leur montre avec franchise la vérité tout entière. M. Waddington n'a pas craint de dire au sénat : « L'empire nous a fait perdre l'Alsace et la Lorraine; la république est en train de nous faire perdre la Méditerranée. » Il faut y prendre bien garde, car cette seconde perte ne serait pas moins grave, elle serait plus grave même que la première. Elle aurait, en outre, l'inconvénient qu'on ne la sentirait pas tout de suite et que peut-être ne s'en apercevrait-on que lorsqu'elle serait irréparable. L'Alsace et la Lorraine étant comprises dans le cercle de nos frontières, leur disparition y a laissé un vide toujours béant. La plaie peut se cicatriser, qu'importe! le membre n'y est plus; chaque mouvement du grand corps de la France nous rappelle qu'il a été enlevé. Il n'en serait point de même de la Méditerranée. Le prolongement de la France, qui couvre de ses ramifications l'Orient et l'Afrique, pourrait supporter des amputations nombreuses et cruelles sans qu'aussitôt nous eussions la sensation d'un lambeau de chair qui nous serait arraché. Mais peu à peu la triste, la douloureuse réalité apparaîtrait avec ses funestes conséquences. Nous sommes très fiers de notre richesse, c'est la consolation qui nous a soulagés au lendemain de nos désastres. Mais qu'en resterait-il si tout le commerce oriental nous échappait et surtout si les grandes voies du com-

merce de l'Asie pouvaient nous être fermées? Qu'en resterait-il si notre fortune extérieure, dont j'ai montré l'importance, était dilapidée par des créanciers convaincus de notre impuissance à faire valoir contre eux nos droits dédaignés? Qu'en resterait-il si nos nationaux, dégoûtés des grandes entreprises qui se termineraient toujours pour eux par des déboires, renonçaient à porter au loin l'activité du génie français? Enfermés dans nos frontières réduites, à l'humiliation de l'abaissement se joindrait pour nous la ruine. Est-ce là l'avenir que nous a promis la république? Est-ce là ce qu'elle s'est engagée à faire de la France? Assurément, il n'y a pas à l'extérieur de politique monarchique et de politique républicaine; mais il est à craindre, hélas! qu'il n'y ait des mœurs républicaines tellement débiles et tellement médiocres qu'elles rendent impossible la vraie, l'unique politique qui s'impose à l'extérieur aux gouvernemens, quels qu'ils soient. La chambre des députés assumerait une grande responsabilité en continuant à sacrifier les intérêts vitaux du pays aux plus tristes caprices; elle ne perdrait pas seulement la Méditerranée, elle perdrait la république, qui ne saurait résister longtemps aux fautes qu'on commettrait en son nom. Mais cette chambre n'est pas seule coupable du mal déjà fait. Les hommes qui devraient être ses chefs et ses guides n'ont-ils pas flatté toutes ses passions, obéi à toutes ses fantaisies, suivi docilement toutes ses fluctuations? Il est à souhaiter qu'ils comprennent enfin que l'heure est venue de renoncer aux luttes, aux divisions de personnes pour travailler en commun au salut du pays. Ne laissons pas diminuer la France, ne la laissons pas tomber au rang de puissance secondaire. Elle a subi bien des malheurs; il lui reste pourtant encore assez d'énergie et assez de gloire pour ne pas abdiquer. La réduire graduellement au rôle d'une Belgique ou d'une Suisse ayant un territoire plus étendu, une population plus considérable, mais n'exerçant guère plus d'action sur les destinées du monde, serait impardonnable. Le gouvernement qui prendrait la responsabilité d'une pareille banqueroute nationale mériterait le mépris de la postérité. Si la grande histoire de France, cette histoire trop calomniée, mais qui, à travers les péripéties les plus diverses, a toujours été signalée par des œuvres éclatantes, devait aboutir, sous la république, à un tel désastre, tous ceux qui avaient mis leur foi et leur espérance dans le gouvernement nouveau pourraient-ils se consoler, en présence de l'humiliation de la patrie, d'avoir été si cruellement trompés?

GABRIEL CHARMES.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

QUATORZIÈME PARTIE (1).

XXVII. — LOUIS DE CORMENIN.

En mes jours de superbe, au temps de ma jeunesse, je m'étais permis de tracer mon portrait :

Je suis né voyageur, je suis actif et maigre,
J'ai, comme un Bédouin, le pied sec et cambré;
Mes cheveux sont crépus ainsi que ceux d'un nègre,
Et par aucun soleil mon œil n'est altéré.

Le pied n'est plus si rapide et traîne parfois; la bise d'hiver a soufflé, elle a apporté la neige et emporté les cheveux; le soleil s'est vengé de mon impertinence et il m'a condamné à des lunettes dont le numéro n'est pas mince. J'étais fier de ma vue, elle n'avait pas faibli au milieu des sables de la Phénicie, ni devant la neige des glaciers, ni sous le vent de la mer; nul mieux que moi n'apercevait la remise d'une compagnie de perdreaux et je pouvais lire infatigablement. Vers 1865, j'eus mal aux yeux, je n'épargnai pas les collyres et je n'en souffris pas moins. On me conseilla de consulter un opticien, et, un jour du mois de mai, je m'en allai chez Secretan. L'employé

(1) Voyez la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre 1881, 15 janvier, 15 avril, 15 mai, 15 juin, 15 juillet et 15 août 1882.

me mit un livre sous les yeux, à la distance normale, je rejetai la tête en arrière; il me dit : « Ah! vous jouez du trombone, il faut prendre des lunettes. » L'âge me touchait; je ne lui fis pas un accueil aimable, mais je me soumis et je demandai un binocle et des besicles. Il fallait ajuster les verres, cela exigeait une demi-heure; j'allai, en attendant, m'asseoir sur un des bancs du Pont-Neuf. La journée était belle, avec un soleil intermittent. Un train de bois descendait la Seine; on rassemblait les pontons d'une école de natation; la cheminée de l'hôtel des Monnaies lançait de la fumée vers les nuages; une rangée de fiacres stationnait le long du quai où passaient des omnibus; des sergens de ville, sortis de la préfecture de police, marchaient en groupe dans diverses directions; une voiture cellulaire pénétrait sur la place Dauphine à travers les piétons et les voitures; un marchand des quatre saisons poussait sa charrette. Pourquoi ce spectacle qui, si souvent, avait frappé mes regards, me remua-t-il, ce jour-là, d'une façon particulière? pourquoi, à travers ce tumulte, vis-je surgir la manifestation d'une prévoyance supérieure? Je ne sais, mais Paris m'apparut tout à coup comme un corps immense dont chaque fonction était mise en œuvre par des organes spéciaux, surveillés, et de singulière précision. Je tombai dans une rêverie que le mouvement et le bruit rendaient plus intense; je restai là, inerte, absorbé par la pensée qui m'avait envahi, et lorsque le crépuscule vint me rappeler à moi-même, j'avais oublié que l'opticien m'attendait depuis deux heures, mais j'étais décidé à étudier un à un les rouages qui donnent le mouvement à l'existence de Paris.

C'était me jeter hors de la voie où j'avais marché jusqu'alors et en tracer une autre; je n'hésitai pas. Comme un homme qui liquide ses affaires avant de partir pour un long voyage, je me débarrassai de quelques rêveries littéraires qui m'encombraient encore et j'entrai résolûment dans des études dont j'aurais juré n'avoir jamais à m'occuper. Que de fois j'ai béni l'affaiblissement de ma vue, qui, me conduisant chez Secretan, m'arrêta sur le Pont-Neuf et fut la cause d'un travail où j'ai trouvé des jouissances infinies! J'ai été stupéfait du bien-être que je ressentis, lorsque, au lieu des conceptions nuageuses des vers et du roman, je saisis quelque chose de résistant sur quoi je pouvais m'appuyer, dont je dégageais l'inconnue, dont chaque point touché était une révélation qui me forçait à une gymnastique intellectuelle à laquelle je n'étais point accoutumé, et qui me maintenait dans une réalité dont les ressources me remplissaient d'admiration. J'ai été discipliné par la vérité, à mon insu, et j'y ai été ramené sans même m'en apercevoir. — Cela prouve, me dira-t-on, que je n'étais ni poète, ni romancier; — je le sais bien, et il me semble aujourd'hui que tout

ce que j'ai écrit jadis n'était qu'une sorte d'apprentissage destiné à me rendre plus facile la tâche que j'allais entreprendre. Je ne parlai de mon projet à personne, mais je ne le cachai ni à Louis de Cormenin, ni à Gustave Flaubert, dont la discrétion ne se laissait pas surprendre. Le sujet que j'avais à traiter était si simple, si bien à la portée de tout le monde qu'il me semblait que chacun allait s'en emparer. Louis de Cormenin m'approuva et, quoiqu'il fût un peu effrayé de la longueur du travail, m'engagea à y mettre toute la persistance dont j'étais capable. Flaubert m'écouta et, lorsqu'il eut compris ce que je voulais faire, il me dit : « Descends au plus profond de Paris, étudie-le dans ses parties les plus secrètes et puis écris un roman dans lequel tu condenseras les observations que tu auras recueillies. » Il m'exposa alors une théorie que je connaissais déjà pour l'avoir entendu émettre à Ernest Feydeau. — Le roman est le document historique par excellence ; nul plus tard ne pourra écrire l'histoire du règne de Louis-Philippe sans consulter Balzac ; le roman, œuvre d'imagination inspirée par la réalité, doit contenir des détails vrais, techniques, indiscutables qui lui donnent la valeur d'un livre d'annales ; démonter Paris pour en décrire le fonctionnement, c'est faire œuvre de mécanicien ; démonter Paris pour en transporter le mouvement mathématique dans un roman, c'est faire œuvre d'écrivain ; hésiter est une faute, mal choisir est un crime. — Je lui avouai que j'étais décidé à être criminel et mécanicien. Il ne m'épargna pas les apostrophes ; répétant un de ses mots favoris, il me dit : « Prends garde ! tu es sur une pente ! Tu as déjà abandonné l'usage des plumes d'oie pour adopter celui des plumes de fer, ce qui est le fait d'une âme faible. Dans la préface des *Chants modernes,* tu as débité un tas de sornettes passablement déshonorantes, tu as célébré l'industrie et chanté la vapeur, ce qui est idiot et par trop saint-simonien. Tant de turpitudes ne t'ont point encore apaisé et voilà que maintenant tu vas faire de la littérature administrative ; si tu continues, avant six mois, tu entreras dans l'enregistrement. » J'étais accoutumé à ses boutades et ne m'en troublais guère. Sa plus vive plaisanterie consistait à me dire ou à m'écrire : « Vieil économiste, j'apprends avec plaisir que l'on t'a enfin rendu justice et que tu viens d'être nommé sous-chef de bureau à l'entrepôt des vins. » Je riais et lui fournissais motif à des railleries qui l'amusaient. Lorsque j'eus publié mon étude sur *Paris souterrain* (1), il m'appela l'égoutier et me conserva ce surnom jusqu'à la fin de sa vie.

Je m'étais passionné pour mon travail et j'y employais mon

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1873.

ardeur. Rien ne serait plus curieux à écrire que l'histoire de ce livre (1) qui m'entraîna à faire tous les métiers; j'ai vécu à la poste aux lettres, j'ai été presque employé à la Banque de France, j'ai abattu des bœufs, j'ai suivi dans leurs expéditions les agens de la sûreté, les agens des mœurs, les agens des garnis; je me suis assis dans la cellule des détenus, j'ai accompagné les condamnés à mort jusque sur la table des autopsies; j'ai visité les indigens, dormi sur le lit des hôpitaux, surveillé les fraudeurs avec les préposés à l'octroi, je suis monté sur la locomotive des trains de grande vitesse et je me suis interné dans un asile d'aliénés pour mieux étudier les fous. Je crois n'avoir reculé devant aucune fatigue, devant aucune enquête, devant aucun dégoût; mais ce ne sont pas là des souvenirs littéraires, j'y dois revenir et ne point m'égarer dans le récit de faits qui me sont trop strictement personnels pour intéresser le lecteur.

Dans la longue exploration que j'ai accomplie à travers Paris, un seul incident se rattache aux lettres. Après avoir parlé de l'enseignement normal, je voulus raconter par quels miracles de patience on arrivait à distribuer l'enseignement exceptionnel à des êtres naturellement privés de l'ouïe, de la parole, ou de la vue. Je m'occupai d'abord des sourds-muets, parce que l'abbé de l'Épée est antérieur à Valentin Haüy. Lorsque j'allai visiter l'institution des Jeunes Aveugles, je fus reçu par le directeur, qui s'appelait Romand. C'était un vieillard, faible d'apparence, dont l'intérêt avait quelque peine à être éveillé, fort poli, perclus de goutte et gémissant quand il lui fallait remuer ses pieds ou ses mains emmaillottés de flanelle. Pendant qu'il me donnait quelques explications sommaires, mon esprit voyageait; son nom avait réveillé mes souvenirs et je me rappelais avoir vu autrefois à l'Odéon d'abord, ensuite à la Comédie-Française, un drame intitulé *le Bourgeois de Gand*, dont le succès, comme l'on dit, avait fait courir tout Paris (2). J'en parlai au directeur, je lui citai différentes scènes qui étaient restées présentes à ma mémoire, j'insistai sur la donnée principale, qui était d'une originalité saisissante, et je lui dis : « L'auteur se nommait Hippolyte Romand, était-il de votre famille? » Un nuage rose passa sur ses joues et il répondit: « Hippolyte Romand, c'est moi. » Je le regardai avec surprise, il ajouta : « Oui, c'est moi, c'était le bon temps : je devais écrire une *Catherine II* pour Rachel, mais ça ne s'est pas arrangé; aujourd'hui, j'ai la goutte et je fais enseigner la musique aux enfans aveugles. »

(1) *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie, dans la seconde moitié du XIXe siècle*, 6 vol.; Hachette.

(2) *Le Bourgeois de Gand, ou le Secrétaire du duc d'Albe*, joué pour la première fois à l'Odéon, le 21 mai 1838, repris le 29 juin 1841 à la Comédie-Française.

Il y eut un peu d'embarras entre nous deux et je me hâtai de lui indiquer les points spéciaux sur lesquels je désirais des éclaircissemens. Prendre un auteur dramatique de talent, lui donner une situation administrative qui occupe toutes ses heures et ne lui laisse plus le loisir de travailler, c'est ce qu'en France on appelle protéger les lettres. Hippolyte Romand est mort obscur, ayant rendu peu de services à l'établissement qu'il était condamné à diriger. Peut-être avait-il en lui encore quelque œuvre de théâtre importante qui eût été applaudie, mais il est bien difficile de combiner un drame lorsque chaque jour il faut veiller à la nourriture, au coucher, aux vêtemens, à l'outillage scolaire de quatre cents marmots infirmes.

Louis de Cormenin me pressait de me mettre à mes études sur Paris; il avait hâte de voir comment j'aborderais des sujets si nouveaux pour moi, mais je ne voulais procéder qu'avec sagesse et avant d'entrer de plain-pied dans mon travail, j'avais à lire, la plume en main, Sauval, Félibien, Delamare, et ce n'était pas une petite besogne; aussi mon premier article, *les Postes*, ne put paraître dans la *Revue des Deux Mondes* que le 1er janvier 1867. A cette époque, Louis de Cormenin était mort, emportant avec lui le meilleur de moi-même. Lorsque nous étions enfans, lorsque nous lisions, tout en larmes, l'histoire du *Petit Savinien* et que nous rêvions de découvrir des îles désertes, il était aussi fort, aussi solide que j'étais chétif et malingre; longue vie lui était promise pendant que l'on tremblait pour mon existence et que ma santé, toujours affaiblie, toujours rebondissante, désespérait ma famille. Rien ne m'avait été épargné pendant ma jeunesse, ni les chutes de cheval, ni les coups de fusil, ni les coups d'épée, ni les coups de tonnerre, ni un empoisonnement accidentel, ni les maladies prétendues mortelles; j'avais résisté, je résiste encore, tandis que Louis, si vigoureusement charpenté, indemne de tout mal et de tout accident, dont les jours coulaient avec tranquillité, m'a précédé et s'en est allé à l'heure où ses quarante-quatre ans venaient à peine de sonner. La blessure fut profonde, si profonde qu'elle ne s'est pas fermée, et qu'elle saigne toujours. Quand la rêverie m'envahit, quand mes souvenirs remontent en moi, le reflux du Styx me rapporte mes morts; celui que j'attire et que je retiens, c'est ce cher compagnon de ma vie entière, et souvent, seuls tous deux, nous passons de longues heures à nous entretenir des choses d'autrefois. Je lui parle de son fils, qui est un homme aujourd'hui et qui lui ressemble d'une façon poignante; je ne lui cache rien de ce qui s'est passé depuis son départ, et souvent quand je lui ai raconté nos tristesses et nos désastres, la guerre, la défaite, l'amputation du pays, la commune, la folie furieuse, je lui dis: « Tu as bien fait de mourir. » Lui, comme s'il voulait m'ar-

racher à des pensées funèbres, il me ramène au début de la route où nous marchions en oscillant appuyés l'un sur l'autre, il me rappelle les meules de foin de Chailleuse d'où nous dégringolions sans danger; il me dit : « Ce n'est point-n'a-toi ! » et je souris en me souvenant de la règle de la pénultième; il me conduit là où nous avons joué ensemble, où nous avons vécu si intimement mêlés que pour trouver l'un on cherchait l'autre; je refais avec lui le voyage de mon enfance, je m'y complais, je m'y attarde et ceux qui respectent mon silence, qu'ils prennent pour un indice de travail intérieur, ne se doutent guère que, rajeuni de plus de cinquante ans, je cours avec Louis sous les marronniers des Tuileries, ou qu'assis à ses côtés, j'écoute ma grand-mère chanter la chanson des dragons de Malplaquet. Mon enfance m'apparaît aujourd'hui comme une terre lointaine, une terre enchantée où je ne puis plus retourner, car ceux qui y venaient avec moi sont partis pour toujours. Il est un monde où j'ai vécu et dont je suis le dernier habitant; je n'en puis parler à personne, car nul ne le connaît. A cette heure, lorsque je dis : Vous souvenez-vous? — on me répond : Non, je ne me souviens pas.

En 1860, j'avais eu la curiosité de consulter Desbarolles, il étudia mes mains, et m'annonça que j'allais être atteint d'une maladie très douloureuse et très longue. Je n'attachai pas d'importance à la prédiction et j'eus tort. La maladie ne fut pas bénigne et dura trois ans. C'était une arthrite aiguë qui se divisa en trois accès de sept mois chacun. La fin du dernier accès fut atroce; je ne pouvais plus écrire, je ne pouvais plus tourner les pages d'un livre; je ne pouvais dormir; on me sortait en brouette; j'étais misérable; c'était pendant l'été de 1863, j'habitais sous la Forêt-Noire, à Baden-Baden, dont les eaux minérales m'ont sauvé. Les insomnies et la souffrance m'avaient réduit à un tel état d'étisie qu'un médecin s'inquiéta et diagnostiqua la probabilité d'une phtisie galopante qui m'emporterait rapidement de l'autre côté de l'éternité. Je suis comme les nerveux, je meurs souvent, mais on ne m'a pas encore enterré. A mon insu, Louis fut averti; il accourut. Il arriva un dimanche soir; il me regarda avec des yeux effarés; pour me cacher son émotion, il passa derrière mon lit, et ne s'apercevait pas que la pluie de ses larmes tombait sur mon visage. Le lundi, je pus dormir; le mercredi, je pus marcher. Je disais à Louis : « C'est toi qui m'as guéri; » il souriait et moi aussi; mais la coïncidence fut douce; il était survenu à l'heure propice, au moment où la crise s'affaiblissait. Il resta trois semaines près de moi et, comme au temps de notre enfance, nous pûmes nous étendre à l'ombre des arbres et vivre de cette vie commune qui nous fut si précieuse. Dès qu'il fut de retour à Paris, le 15 août 1863, il m'écrivit : « J'ai été bien heureux de passer vingt

jours avec toi et je voudrais bien dans ma vie voir se renouveler souvent un semblable bonheur; mais on ne peut faire toujours ce que l'on veut et j'ai aussi d'autres devoirs, une femme et des enfans. J'ai tiré un bon numéro à la loterie de la destinée, je n'ai donc pas à me plaindre. Il est très probable que sans mon père, je ne me serais jamais marié et que je serais demeuré près de toi, ma vie confondue dans la tienne. Mais néanmoins tu es resté au premier rang dans mon affection, sur la même ligne que les êtres chers qui m'entourent. Tu as été bon et charmant pour moi, je le savais d'avance, et d'une affection paternelle. » Louis disait vrai; s'il n'avait été dompté par l'opiniâtreté de son père, qui voulait que son nom fût perpétué, s'il ne s'était marié, nous aurions vécu l'un près de l'autre et malgré la différence de nos natures, nous aurions été en communion parfaite. Je lui aurais donné de mon impétuosité, il m'eût donné de son calme et nous serions arrivés à être semblables, ce qui eût été tout bénéfice pour moi.

Lorsque je le quittai au printemps de 1866 pour me rendre à Bade, sa santé n'offrait aucun symptôme inquiétant; cependant il était amaigri et somnolent. Un mois après, j'appris qu'il était très souffrant, et que certaines douleurs le reprenaient souvent. Par malheur, il avait accepté en guise de médecin un homœopathe étranger qui se laisse traiter de docteur, quoiqu'il ne soit qu'officier de santé, et qui a la spécialité de donner des globules astringens aux chanteuses dont la voix est fatiguée. Entre les mains de cet habile homme la maladie ne pouvait que s'aggraver. Un séjour à Plombières n'amena aucun changement favorable; je commençais à m'inquiéter. Sur mes instances, sur mes supplications, Louis consentit à appeler deux médecins sérieux, les docteurs Bouillaud et Maximin Legrand. Ils constatèrent des glandes cancéreuses aux intestins. Le malheureux était perdu. Prudemment et sous forme plaisante, pour ne le point troubler, je lui avais proposé d'être sa garde-malade. Il avait refusé; ma présence lui eût semblé l'indice d'un danger dont il aimait à repousser l'éventualité. Tous les deux ou trois jours, il m'écrivait et se rassurait lui-même en me parlant de sa santé. Je n'ai pas besoin de dire que j'étais renseigné d'une façon précise et en correspondance secrète avec les médecins qui le soignaient. Il put aller à Joigny, où il se plaisait et à sa terre de Chailleuse, qu'il aimait beaucoup. Son médecin, un homme intelligent et dévoué, m'écrivait: « Je le trompe sur son état et, du reste, il ne demande qu'à être trompé; le dénoûment n'est plus douteux, tout fait présumer qu'il se produira vers le mois de février ou le mois de mars prochain. » Au milieu de novembre, Louis me prévint qu'il serait à Paris le 25; je fis mes préparatifs afin d'arriver en même temps que lui, et de passer à ses côtés les derniers

mois qui lui restaient à vivre. Le 22, un jeudi, — je devais partir le lendemain, — j'allai une dernière fois chasser à la montagne; en rentrant le soir, je pris les lettres déposées sur ma table; une d'elles bordée de noir était d'une écriture que je ne reconnus pas; je l'ouvris sans empressement et je la lus trois fois avant de la comprendre. La voici : « Joigny, mardi, 20 novembre 1866. — C'est par moi seule que vous pouvez apprendre l'affreuse douleur qui vient de nous frapper : notre cher Louis n'est plus. Avant-hier au soir encore, il était plein de vie et je viens de recevoir son dernier soupir. — HÉLÈNE. » Mon effarement était tel que je ne me rappelais même plus que Mme de Cormenin se nommait Hélène et je continuais à ne pas comprendre. Le jour même où cette lettre me parvenait, on l'avait enterré, et pendant que les prières de l'église résonnaient au-dessus du drap noir qui le couvrait, je chassais des chevreuils et je cherchais des gélinottes. Le lundi 19 novembre, il avait subi une crise terrible; son pauvre être affaibli en fut épuisé; il ne put se reprendre, comme l'on dit, et le lendemain il sentit venir la mort. Il n'était pas de ceux qui ne croient qu'à la matière, il ne s'imaginait pas que notre âme immortelle est le produit du jeu de nos organes; il fit appeler un prêtre et l'écouta. S'il a raconté ses péchés, sa confession ne dut pas être longue; sept mots suffisaient : Je n'ai jamais fait que le bien. Tout à coup il cessa de voir; ses mains s'agitèrent comme les ailes d'un oiseau blessé et il dit : « Je ne croyais pas qu'il fût si facile de mourir. »

Le 14 décembre, j'avais à écrire à Théophile Gautier et je lui disais en terminant ma lettre : « Voilà quinze jours que je suis revenu, et si je n'étais malade, j'aurais été te voir; j'ai besoin de causer avec toi de notre pauvre Louis. Seuls, toi et moi, nous avons vu clair dans cette âme et seuls nous pouvons savoir ce que les circonstances ont fait taire en lui. Sa mort m'a terrassé; je ne puis me ressaisir; je suis comme un des deux jumeaux Siamois qui aurait perdu son frère. Je me cherche et ne me trouve plus (1). » Rien dans cette lettre n'est exagéré; elle exprime l'état où m'avait mis cette mort, qui me décomplétait, et elle dit vrai sur les facultés de Louis, qui ne furent connues que de Gautier et de moi, car jamais il ne s'est ouvert que pour nous deux; aux autres, même dans l'intimité la plus apparente, il resta fermé. Nul ne poussa plus loin la pudeur de l'âme et de l'intelligence: sa timidité n'était qu'un excès de réserve. Semblable à ces plantes qui ne fleurissent que dans certaines conditions d'atmosphère, il ne laissait jaillir son esprit que

(1) Je dois communication de cette lettre, dont je n'avais pas gardé le souvenir, à l'obligeance de M. le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul.

dans la chaleur de l'amitié la plus sûre. Je l'ai vu passer des soirées entières au milieu de camarades bavards et joyeux, ne pas dire un mot, témoigner à peine son impression par un geste et, lorsque, l'heure de dormir étant venue, il s'en allait avec moi, reprendre les conversations qu'il avait entendues, les commenter, les éclairer avec une verve extraordinaire. Il était ainsi fait que le monde extérieur pesait sur lui et l'enveloppait d'un mutisme dont il lui était pénible de sortir, car il s'y complaisait. C'était un rêveur et, par suite d'une étrange anomalie, c'était un rêveur ironique. Il excellait à découvrir le côté faible des hommes, le côté défectueux des choses; ce n'était pas pour rien qu'il était le fils d'un pamphlétaire; il eût été acerbe et redoutable dans le sarcasme si sa douceur extrême et la crainte de blesser n'eussent émoussé les pointes de son esprit. J'ai bien des lettres de lui où il me raconte des séances du corps législatif, auquel il aimait à assister; ce sont des chefs-d'œuvre de finesse, d'appréciation mordante et de malice; Paul-Louis Courier n'a rien fait de mieux. Il avait le trait spontané, rapide et d'autant plus acéré qu'il paraissait lancé avec bonhomie.

Sa facilité de travail était extrême et dépassait celle dont Méry était si vain; c'était en quelque sorte une improvisation dont la source était toujours prête à jaillir; il lui fallait deux heures à peine pour faire ces feuilletons dramatiques de *la Presse* que Théophile Gautier signait ou qu'il signait lui-même. La première phrase seule lui coûtait et souvent il fallait la lui indiquer; il disait : « Je suis comme un siphon, j'ai besoin d'être amorcé. » Lorsqu'il entreprenait un travail, il demandait à Gautier ou à moi : « Comment faut-il commencer? » La réponse n'était pas terminée qu'il était à la besogne; d'une haleine il allait jusqu'au bout et ne se relisait jamais. Cette facilité, il l'avait étant enfant; son père l'exerçait beaucoup à écrire, lui donnait des sujets de narration et s'indignait, — lui qui avait le travail si pénible, — de voir que les feuilles de papier couvertes d'écriture se succédaient avec tant de rapidité. De sa voix lente, il disait à Louis : « Tu ne prends même pas le temps de réfléchir, il faut méditer; je veux que tu médites. » Au bout d'un quart d'heure, il venait voir si son fils méditait et il le trouvait endormi. De ses vers, qui furent nombreux et d'une originalité naïve, nous n'avons rien sauvé; les seuls qui subsistent sont ceux qu'il m'envoyait lorsqu'il était encore au collège. Il en faisait souvent, les serrait dans un tiroir et vidait le tiroir dans la cheminée lorsqu'il était plein. Il appelait cela « liquider la muse. » Il l'a trop liquidée; parmi les poésies qu'il a détruites, il y en avait d'exquises et qui auraient mérité de subsister. Souvent je me suis querellé avec lui à ce sujet, et plus d'une fois Gautier l'a sermonné; il haus-

sait doucement les épaules et répondait : « C'est affaire de passe-temps qui ne regarde pas le public. » Sa modestie était si profonde qu'elle ressemblait à de l'humilité. Il cherchait l'ombre aussi naturellement que d'autres cherchent la lumière; la grande publicité l'effarouchait, mais, comme il avait parfois besoin de produire ou le désir de dire son mot sur des questions qui l'intéressaient, il s'adressait à des journaux d'Orléans et d'Auxerre et y enfouissait mystérieusement des articles que plus d'un journal de Paris aurait mis en vedette. Lorsqu'il fut mort, on fouilla les collections de ces feuilles provinciales, on compulsa la *Revue de Paris* et on put réunir la valeur de deux volumes in-8° qui prouvent ce qu'il a été, mais non pas ce qu'il aurait pu être (1). Si des causes que je ne cacherai pas et une sorte d'indolence native n'avaient empêché Louis de Cormenin de se jeter dans la bataille littéraire, il eût ajouté de l'éclat au nom qu'il portait et laissé trace de son passage. De tous les jeunes hommes se destinant aux lettres que j'ai connus vers la vingtième année, c'est lui, avec Flaubert, dont l'avenir semblait le moins douteux. Il eût été moins tendu que Flaubert, plus ému que Bouilhet, moins descriptif que Gautier, plus humain que Baudelaire. Il avait beaucoup d'imprévu et, sous plus d'un rapport, se serait rapproché d'Henri Heine. Sur nous tous il possédait un avantage inappréciable, il avait un nom connu. C'est précisément cet avantage, c'est précisément ce nom qui l'arrêtèrent et le condamnèrent à une réserve dont il prit l'habitude et dont il ne voulut plus sortir. Je touche ici à un point très délicat, mais on ne doit aux morts que la vérité, et je parlerai sans restriction.

Timon, le père de Louis, était très fier de ce nom de Cormenin, qu'il avait rendu non-seulement célèbre, mais populaire, et il lui semblait que c'était une propriété sacrée à laquelle nul ne devait toucher. La phrase que Louis, — enfant, écolier, adolescent, — a entendue le plus souvent est : « Tu dois au nom que tu portes! » Sa mère la lui répétait sans cesse et son père ne la lui ménageait pas. Il avait fini par avoir peur de son nom et ne le prononçait que le plus rarement possible. Nous le savions, et pour respecter ses scrupules, nous ne l'appelions que par son nom de baptême ou par le surnom de Buridan, qu'il porta jusqu'à l'époque de son mariage. Quand il fut sorti du collège et qu'on le crut « livré à lui-même, » sous la surveillance d'une famille anxieuse qui ne le quittait pas des yeux, le même refrain bourdonnait à son oreille : « Prends

(1) *Reliquiæ*, 2 vol. gr. in-8°, 1868, imprimerie Pillet; avec cette épigraphe : *Abstulit atra dies et funere mersit acerbo*. L'ouvrage tiré à un petit nombre d'exemplaires n'a pas été mis dans le commerce.

garde, tu vas compromettre ton nom! » Dans je ne sais plus quel petit journal il avait publié une chanson :

Malgré ta forte férule,
Ton gourdin armé de clous,
Cupidon te caligule,
Toi le roi des tourlourous :
File, file, bon Hercule,
File, file, file doux!

Et l'avait signée de ses initiales L. C. Le pauvre Timon en faillit perdre la tête et répétait : « Qu'allons-nous devenir? tu as compromis ton nom! C'est ton ami Maxime qui te pousse à ces inconvenances. » C'était toujours sur moi que ricochaient ces mauvaises humeurs, mais je n'étais point timide et ne me troublais pas pour si peu. Louis se sentait pris dans son nom comme dans une maison de verre; il n'osait remuer dans la crainte de l'étoiler. Je bondissais d'impatience et je me révoltais de cet esclavage moral dans lequel il ne pouvait se mouvoir, et je lui avais dit : « C'est ton père qui est Cormenin; ce nom est attaché à un titre que tu ne portes pas encore; ton vrai nom, ton nom patronymique, est de La Haye; reprends-le, signe-le et moque-toi du reste. » Louis n'osa jamais; la vénération qu'il avait pour son père ne lui permettait pas un acte de résistance. Je citerai deux exemples de ce respect exagéré du nom paternel. Louis m'avait servi de témoin dans une « affaire » qui devait se dénouer à Saint-Germain; au moment de monter en wagon, il me dit : « Je ne puis pas aller jusqu'au bout; j'ai peur de compromettre mon père. » J'en fus quitte pour le remplacer par un sous-officier de dragons que je rencontrai et que je ne connaissais pas. Une autre fois, beaucoup plus tard, lorsqu'il était déjà marié, il arriva dans une soirée où l'on avait gardé la mauvaise habitude, — l'habitude officielle, — d'annoncer. L'aboyeur lui demanda son nom; il répondit : « M. et Mme Louis. » Était-ce simplement la crainte de voir son nom compromis, que Louis était incapable de compromettre, qui animait Timon? Je voudrais le croire; mais à travers ces objurgations et ces insistances, il me semble voir poindre un autre sentiment. Il voulait qu'il n'y eût qu'un Cormenin : entendre dire Cormenin jeune et Cormenin aîné ne lui convenait guère. Son rayonnement lui paraissait assez lumineux pour éclairer même son fils. Il consentait à donner la clarté et se refusait à la recevoir. En 1849, lorsque Louis se présenta devant le scrutin électoral d'Orléans, il lui eût suffi, pour réussir, d'être appuyé par son père, qui était alors un personnage avec lequel on

comptait dans tous les partis. Le père s'abstint et le fils échoua de quelques voix. Devant la représentation nationale comme dans les lettres, il ne devait aussi y avoir qu'un Cormenin; qu'aurait-on pensé si l'on avait pu dire : « Cormenin de l'Yonne et Cormenin du Loiret, Cormenin du conseil d'état, Cormenin de l'assemblée? » cette confusion de Cormenins eût été intolérable et ne fut point tolérée. Toute la carrière de Louis, carrière politique, carrière littéraire, en fut brisée; il a vécu et il est mort sans gloire parce qu'il était le fils d'un père célèbre.

J'ajouterai que Louis n'a jamais reçu un petit écu de son père. Timon était riche et Louis, lorsque certaines extinctions se seraient produites, devait avoir une fortune assez considérable. Depuis sa sortie du collège, — 1840, — jusqu'à la mort de sa mère, — 1853, — il a vécu d'une pension de 1,200 francs que lui servait son grand-père. Dans ces conditions, le bénéfice qu'il aurait pu retirer de sa situation sociale et de son nom fut annihilé. Il mena l'existence d'un étudiant pauvre, allant s'asseoir deux fois chaque jour à la table paternelle, reculant devant toute dépense, irrité de sa position médiocre, se lamentant avec moi et ne se plaignant jamais à ceux qui auraient dû lui faire faire l'apprentissage de sa fortune future. Toute question d'argent à traiter avec son père lui causait un insurmontable malaise. Lorsque, en 1850, pendant que j'étais en Orient avec Flaubert, il accompagna Théophile Gautier en Italie, un fait se produisit qui est véritablement inconcevable. Tout était disposé pour le départ, les places étaient retenues à la diligence; le matin même du jour où l'on se mettait en route, Louis dit à Gautier : « Tu devrais venir faire une visite à mon père. » Gautier y consentit et l'on se rendit rue Chauveau-Lagarde, où M. de Cormenin habitait. Pendant le chemin, Louis avait été silencieux. On gravit l'escalier; Gautier tire le cordon de sonnette et, à ce moment, Louis lui dit : « Demande à mon père de me laisser partir avec toi et de me donner de l'argent; je n'ai pas osé lui en parler. » Gautier, qui n'était rien moins que hardi, fut sur le point de s'esquiver. L'entrevue fut courtoise, mais l'élément comique n'y manqua pas. Timon regimba et disait : « Eh! qui se serait jamais imaginé cela? » Il redoutait peu de mécontenter son fils, mais il ne se souciait guère de se mettre mal avec Théophile Gautier, qui tenait une plume et savait s'en servir. L'autorisation et quelque argent furent accordés; Louis put faire ce voyage et ne compromit pas son nom.

Bien souvent je me suis irrité contre cette sorte d'interdit que le vieux Timon avait jeté sur son fils et je n'ai pas choisi mes mots pour le lui reprocher. De sa voix la plus calme, il me disait : « Vous êtes très violent, vous êtes très violent, » et ne bronchait non plus qu'une

roche. Louis avait horreur de la lutte; quand je l'adjurais d'user de son nom, comme c'était son droit, quand je le grondais sans douceur et que je lui reprochais de ne point tirer parti de ses facultés, il levait paisiblement les épaules et me répondait : « Que veux-tu que j'y fasse? » Pris entre l'impassibilité de son père et mes ardeurs, il fuyait; il se sauvait chez Gautier, qui lui disait : « Mon petit chat, tu serais bien gentil de faire mon feuilleton. » Et alors le pauvre Louis faisait pour un autre ce qu'il n'osait faire pour lui-même. Il ne fut pas heureux. Un jour de colère, je dis à Timon : « Mais que voulez-vous donc faire de votre fils? » Il me répondit : « Je crois qu'une sous-préfecture lui conviendrait. » Je pris mon chapeau et m'en allai. J'en voulais beaucoup à M. de Cormenin de son attitude à l'égard de Louis, et cela avait mis de la froideur entre nous; nous savions ne pas avoir l'air de nous éviter, mais nous n'avions nul besoin de nous rechercher. Lorsque Louis s'en alla, il n'en fut plus ainsi. Un matin, j'entendis des sanglots qui montaient mon escalier; je me précipitai; ce vieillard de soixante-dix-huit ans, inondé de larmes, suffoqué, tomba dans mes bras en s'écriant : « Je viens voir, je viens embrasser celui qui a tant aimé mon fils! » De ce jour, je fus humble et soumis avec lui. Quelquefois il venait chez moi comme en bonne fortune; je faisais fermer ma porte et nous restions à parler de Louis. Un jour il me dit : « Quel malheur qu'il n'ait pas voulu travailler! » Je faillis éclater; je sus me contenir. A quoi bon les reproches? à quoi bon les récriminations? tout n'était-il pas fini?

Lorsque, le 6 mai 1868, M. de Cormenin mourut, à l'âge de quatre-vingts ans, tué par un cancer au foie, j'étais au chevet de son lit. Couché sur le dos, la tête encore belle, les mains étendues devant lui, jaunes et déjà froides, il n'avait plus sa connaissance. A chaque aspiration, le souffle semblait diminuer de profondeur et tout à coup s'arrêta. Je lui donnai le baiser d'adieu pour son fils, dont je sentais l'âme en moi. On le transporta à Joigny pour qu'il y fût réuni à ceux qui avaient porté son nom. Lorsqu'au bruit des chants religieux, le cortège traversa le pont qui franchit l'Yonne, je regardai vers la gauche et j'aperçus la maison où j'avais joué avec Louis quand nous étions enfans, où j'étais venu, dans l'été de 1851, célébrer les noces d'or de son aïeule maternelle; je ne pus retenir un sanglot. Je sentis une main qui pressait la mienne, et Gasset, le vieux régisseur des terres de Chailleuse, qui nous avait vus tout petits, me dit en pleurant : « Ah! vous ne l'avez pas oublié, vous! » Ce n'était pas Timon dont nous pleurions la perte, c'était Louis, c'était cet être excellent, intelligent, méconnu, qui s'en était allé si vite et que je cherche au seuil de la vieillesse comme je le cherchais

dans mon berceau. Jamais depuis sa mort je n'ai rencontré Théophile Gautier sans qu'il m'ait dit : « Je suis content de te voir; nous allons parler du pauvre Louis. »

Serait-on seul à suivre le convoi d'un ami, on n'est jamais seul; les morts que l'on a aimés vous font cortège et marchent à vos côtés; ils chantent la litanie du souvenir et vous rappellent tout ce que l'on a perdu; il semble alors que ceux qui ne sont plus meurent une seconde fois; une tombe ouverte rouvre toutes celles que l'on a déjà fermées et l'on s'en va derrière un cercueil accompagné d'êtres invisibles dont on sent la présence et dont on entend la voix. C'est pourquoi, dans les lugubres cérémonies de l'église, lorsque le catafalque noir se dresse au milieu des cierges, ce catafalque renfermât-il un indifférent ou même un inconnu, le cœur se serre, les yeux se mouillent, car on pense à ses morts et c'est sur eux que l'on pleure. Lorsque, au mois d'avril 1853, nous accompagnâmes le corps de la mère de Louis de Cormenin jusqu'au lieu où les prières devaient être dites, Théophile Gautier, appuyé sur mon bras, sanglotait. Sottement je lui dis : « Pourquoi tant de douleur? tu ne l'avais jamais vue. » Il me répondit : « Je me souviens de ma mère. » A mesure que l'on avance en âge, ce sentiment, qui a l'acuité d'une sensation, devient de plus en plus poignant; lorsque l'on est jeune, deux ou trois fantômes apparaissent; lorsque l'on est vieux, c'est une foule qui vous environne; comme Ulysse devant la fosse pleine de sang, on est assailli par les mânes.

Parmi ceux qui ont regretté Louis de Cormenin, Théophile Gautier fut un des plus affligés; ce n'est pas seulement le compagnon de voyage, le collaborateur anonyme, l'ami ingénieux dont il déplorait la perte; non; il se lamentait en pensant aux facultés inutilisées, aux forces perdues dont les lettres auraient pu profiter. Louis aurait fait ce que j'appelle de la littérature isolée. Malgré une certaine soumission apparente, il était d'une indépendance indomptable, pouvait ne pas exprimer son opinion, mais la gardait intacte. Il eût tracé son sentier en dehors des romantiques, des classiques, des réalistes; il n'admettait pas d'école en matière d'art. Il admirait le beau partout où il le reconnaissait, sans lui demander son diplôme et ses papiers d'identité. Pour qui est désintéressé, pour qui ne recherche pas les applaudissemens de la camaraderie et les réclames d'une coterie, c'est là qu'est la sagesse. L'art ne peut être une école, puisque c'est une expansion ; il ne faut pas le confondre avec le métier qui s'apprend; il est inné, il est la résultante de facultés spéciales et non d'une adresse de la main ou d'une habileté d'arrangement. Tous les chefs, tous les disciples d'écoles littéraires, il les

trouvait étroits. Il disait : « Ce sont des papes et des grands lamas ; ils se croient infaillibles ; chaque petite chapelle dit : Hors de l'église, point de salut, c'est puéril ; faut-il donc dédaigner *les Voyages de Scarmentado* parce que l'on admire le *Discours sur l'histoire universelle*, et faut-il dédaigner le *Discours sur l'histoire universelle* parce que l'on admire *les Voyages de Scarmentado ?* » Lorsqu'il exprimait ces idées devant Théophile Gautier, celui-ci lui disait : « Je te répondrai, comme Marie de Neubourg à Ruy Blas, que tu as superbement raison. » En effet, Louis avait raison : son bon sens que rien ne dérouta lui faisait entrevoir une doctrine plus large, plus féconde que celle qui est prêchée dans les cénacles littéraires. Restreindre l'art, l'émonder, l'empêcher de s'étendre, le clore dans une formule, — classique, romantique, réaliste, sensualiste, idéaliste, naturaliste, peu importe, — c'est le diminuer, ne pas le comprendre et en faire une chose hiératique qui peut être intéressante, mais qui devient promptement insupportable. L'art ne vit que de diffusion. L'enfermer dans une règle, c'est l'étouffer : il ressemble alors à ces plantes élevées dans les appartemens ; elles ne sont qu'une apparence et n'ont plus ni parfum ni couleur. Les grands mots n'y font rien ; on peut invoquer le respect des traditions ou l'étude de la nature, rien n'équivaut à l'initiative individuelle. En art, en religion, en tout, il n'y a de fécond que la liberté. Théophile Gautier, qui sous ce rapport comme sous tant d'autres avait des idées d'une largeur olympienne, disait : « Pour avoir du talent, il faut exagérer ses défauts jusqu'à en faire des qualités. » Il était le premier à sourire des théories dans lesquelles les jeunes auteurs se contraignent à se mouvoir jusqu'à ne pouvoir agir qu'avec maladresse, et à ce sujet il nous racontait une anecdote qui prouve à quel degré d'intolérance l'esprit d'école peut conduire. Lorsque l'on apprit que Victor Hugo allait faire jouer *Lucrèce Borgia*, — un drame en prose, — tout le clan romantique entra en rumeur. Quoi ! parler en prose comme de vulgaires bourgeois ! par les cornes du diable, nous ne le souffrirons pas ! On se réunit dans l'atelier d'Eugène Devéria, on pérora, on discuta et on résolut d'envoyer une députation au maître, à celui que l'on appelait *pontifex maximus*, afin de lui signifier, sans métaphores, qu'il eût à ne paraître sur un théâtre qu'armé en vers ou à abdiquer sa couronne qui serait placée sur un front plus auguste et que nulle prose dramatique n'aurait déshonoré. Victor Hugo reçut les ambassadeurs porteurs de l'ultimatum et sut conserver son sang-froid. Il fut habile et « enjôla » les récalcitrans, auxquels il démontra que le devoir du romantisme était de renouveler la facture de la prose comme il avait déjà brisé le vieux moule alexandrin. L'émeute fut apaisée et la tribu du

romantisme, rentrée dans l'ordre, continua d'obéir à son chef. Je disais à Gautier : « Mais si Hugo vous avait envoyé promener, comme il aurait dû le faire, quel parti auriez-vous pris? » Il me répondit : « Nous étions si fols que nous aurions proclamé Petrus Borel. » Et il éclatait de rire. Il ajoutait : « On peut avoir pour soi sa règle et son principe, mais il est insensé de vouloir l'imposer aux autres. »

Montaigne a dit : « Après tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif. » On ne fait plus cuire personne, Dieu merci! mais l'intolérance littéraire, qui condamne, sans circonstances atténuantes, tout ce qui ne se traîne pas dans son sentier, pour ne pas dire dans son ornière, fait œuvre d'inquisition autant qu'il est possible à notre époque. Lorsque le prince de Wurtemberg, debout sur les banquettes de *Hernani*, criait : « A la lanterne! » en voyant entrer dans la salle un membre de l'Académie française, était-il bien moins sage que les académiciens qui se jetaient aux genoux de Charles X et le suppliaient d'interdire toute représentation d'œuvre romantique? Le roi seul eut de l'esprit : « Messieurs, en pareil cas, je n'ai que ma place au parterre. » Ceux qui jadis ont lutté avec une violence que l'on eût dit empruntée aux factions politiques se sont réconciliés dans le même oubli qui les enveloppe et n'a pas laissé leurs noms venir jusqu'à nous. J'ai bien peur qu'un sort analogue n'atteigne les ergoteurs d'aujourd'hui, — aussi bien ceux qui crient au scandale que ceux qui crient à la persécution; — un peu de modestie et beaucoup de tolérance ne messiéraient pas aux combattans. Un livre peut révolutionner le monde, cela est certain; mais il n'en faut pas conclure que l'on a révolutionné le monde parce que l'on a fait un livre. Aux jours de mon enfance, Mme Cottin remuait les cœurs et agitait les cervelles. Lorsque la bonne femme allait, par hasard, dans un bal, on montait sur les banquettes pour la mieux voir, on se la montrait, on disait : « C'est elle! » et l'on était ému; elle fuyait et ne savait où se cacher pour éviter les ovations. Chez ma grand'mère, dans une soirée, un jeune homme, — qui est mort général de division, — se jeta à ses pieds et s'évanouit. Toutes les pendules de son temps représentaient Mathilde et Malek-Adel.

La mode y est pour beaucoup; il y a le livre du jour chez les libraires, comme le plat du jour chez les restaurateurs : sauce de gourmet la veille, « arlequin » du lendemain. On s'est arraché les romans de Paul de Kock et l'on a passé des nuits à pleurer sur les infortunes des héroïnes du vicomte d'Arlincourt. Plantes annuelles qui croissent et fleurissent avec d'autant plus de rapidité qu'elles doivent bientôt mourir; la première gelée les détruira et leur fumier fortifiera le petit chêne ou le bouleau qu'elles semblaient devoir

étouffer. Un genre acclamé, porté aux nues, disparaît et meurt si bien que nul n'en peut parler; puis il renaît, on ne sait sous quelle influence, comme si l'âme des auteurs morts, revêtant une forme nouvelle, recommençait l'œuvre d'autrefois. Sommes-nous bien certains, malgré *les Paysans* de Balzac, de ne pas voir, quelque jour, revenir *Estelle et Némorin?* Qui sait si un nouveau coupe-têtes, enivré du parfum des prairies, ne nous chantera pas en soupirant :

Il pleut, il pleut, bergère!

Par cela même qu'un genre d'art ou de littérature a existé, il peut se produire encore; les livres de Restif de La Bretonne ne sont-ils pas ressuscités? Tant mieux pour ceux qui les aiment! Encore un peu et le chevalier de La Morlière va tailler sa plume; de son temps on disait : « C'est une plume arrachée aux ailes de l'amour; » il n'en faut rien croire : c'était une plume d'oie.

XXVIII. — LOUIS BOUILHET.

La mort de Louis de Cormenin causa une peine très vive à Gustave Flaubert, qui, sans l'avoir approfondi, l'avait apprécié et soupçonnait la hauteur de ses qualités intellectuelles. Il quitta Croisset et vint passer quelques jours avec moi pour m'aider à supporter l'affaiblissement causé par le premier choc. A cette époque, il était fort occupé et avait entrepris de mener deux œuvres à la fois, ce qui m'a toujours étonné, car, plus que tout autre, il avait besoin de se concentrer, de s'absorber dans un travail pour pouvoir le conduire à bonne fin. Il écrivait un roman où il cherchait à résumer la science politique et la science sociale de notre temps; il avait repris le titre d'un de ses livres de jeunesse et l'avait appelé *l'Éducation sentimentale*, avec un sous-titre : *Histoire d'un jeune homme*.

Indépendamment de cet ouvrage, qui le forçait à lire bien des volumes contemporains et bien des journaux, il avait imaginé d'écrire une féerie : *le Château des cœurs*, qui est une étrange conception où il essaya de déployer un comique inconnu jusqu'ici. Cette idée s'était emparée de lui tout entier. Il ne me parlait que de *la Féerie*, m'en racontait les scènes, m'en expliquait le mécanisme et n'arrivait pas à me convaincre qu'il ne perdît pas son temps. Au lieu des vieux trucs des théâtres populaires, au lieu des tables qui deviennent des fauteuils et des lits qui se changent en nacelles, il avait inventé tout un système nouveau qui seul condamnait sa pièce à n'être jamais représentée, car la mise en scène eût

ruiné la direction. C'était l'image même exprimée par le dialogue qui devenait visible et se formulait matériellement aux yeux des spectateurs. Ainsi, un père cherche son fils, le trouve dans un café, buvant et fumant; il s'irrite et lui dit : « Tu n'es qu'un pilier d'estaminet; » à l'instant le jeune homme devient un pilier et forme un des linteaux de la porte. L'idée en elle-même était ingénieuse, mais elle bouleversait tellement les habitudes théâtrales qui, en pareille matière, tiennent médiocre compte du travail littéraire et le subordonnent aux effets de mise en scène, qu'elle devait être considérée comme une innovation trop coûteuse et par conséquent inadmissible. Seul, Flaubert n'était pas capable d'agencer une pièce, d'en supprimer les développemens auxquels il excellait et que repousse l'objectif dramatique. Il savait qu'il existe un art nouveau, l'art des combinaisons; il avait entendu un de nos camarades, qui eut quelque succès au Vaudeville et aux Variétés, dire : « Je prouverai, quand on voudra, que Shakspeare n'a jamais su faire un drame; » il savait que, pour mouvoir les personnages dans des conditions acceptables, il faut ce que l'on nomme justement des *ficelles*; mais cet art, il l'ignorait, ces *ficelles*, il ne les connaissait pas. Il s'adressa à l'un de ses amis, au comte X... dont quelques œuvres avaient réussi au théâtre. En outre, dans une féerie, *les couplets*, pour me servir du vieux mot, sont de rigueur, et j'ai déjà dit que Flaubert n'avait jamais pu mettre un alexandrin sur ses pieds; toutes les fois qu'il avait voulu s'essayer à la poésie, il avait fait de la prose cadencée, mais de vers point; il avait donc besoin d'un poète; naturellement il choisit Louis Bouilhet. Tous les trois se mirent à l'œuvre. Flaubert seul y avait de l'ardeur; Bouilhet rêvassait; le comte X... cherchait à fuir. Quand il s'agissait de littérature, Flaubert n'entendait pas raillerie et il traitait ses collaborateurs avec quelque sans-façon. Il leur envoyait des ordres de service comme pour une répétition théâtrale et n'était point satisfait lorsque l'on arrivait en retard. Bouilhet, assez soumis, ne se faisait pas trop attendre. Il n'en était pas de même du comte X... que ce genre de travail passionnait peu et qui imaginait toute sorte de subterfuges pour s'y soustraire. Un jour, il se présenta, la tête embobelinée d'une marmotte, un gros paquet de coton sur la joue, gémissant et abattu par une rage de dents. Flaubert, irrité à la fois et attendri, leva la consigne et lui permit de s'en aller. Le comte X... ne se le fit pas répéter; il partit, mais dès qu'il eut dépassé la porte, il mit sa marmotte dans sa poche et alla se promener. C'était un effet de scène, comme on eût dit dans la féerie. Flaubert avait le travail tyrannique; ce travail, il l'imposait aux autres avec une insistance qui n'était, en somme, que l'effet de la domination

qu'il subissait lui-même. Il était homme à enfermer un collaborateur et à le maintenir sous clé jusqu'à ce que la tâche fût achevée. Pas plus qu'il ne se ménageait, il ne ménageait les autres.

Louis Bouilhet, très absorbé dans sa propre pensée, échappait à cette maîtrise ; son corps était là, mais son esprit n'y était pas ; il avait l'air d'écouter Flaubert et voyageait dans le monde des rêves, à la recherche des strophes sonores. Lui aussi, en dehors de cette féerie à laquelle il ne participait qu'à contre-cœur, il poursuivait deux œuvres à la fois, un drame en vers, comme toujours, et un conte chinois dont la pensée l'obsédait depuis longtemps, depuis l'heure où *Melænis* avait été terminée. Quoiqu'il fût déjà parvenu à un âge où la mémoire, moins spongieuse, retient plus difficilement les mots qu'aux jours de la jeunesse, il s'était mis à l'étude de la langue chinoise. Voulait-il pénétrer dans l'histoire, dans les mœurs du Céleste-Empire ? Non pas ; il cherchait à découvrir des rythmes nouveaux et surtout des comparaisons nouvelles. Un de nos amis lui disait en souriant : « Aller jusqu'aux rives du Fleuve-Jaune pour attraper des papillons, c'est peut-être excessif! » Bouilhet trouva la plaisanterie amère et la releva vertement. Il étudiait surtout les poètes, car c'est d'eux qu'il voulait s'inspirer ; il leur emprunta des croisemens de rimes, des divisions de strophes que nous ne connaissions pas et qui ne sont point sans originalité.

La révolte, de sang et de larmes suivie,
A brisé du talon le pouvoir qu'on envie,
Et Yang-Té, fils du ciel, en cette nuit d'horreur
Gît au pied de son trône, un couteau dans le cœur.
Son héritier, qu'attend une même agonie,
Prend un flacon fatal dont nul ne se méfie,
Le vide et dit, tourné vers le dieu Fô : « Seigneur,
Fais que, dans les hasards d'une seconde vie,
Je ne renaisse pas au corps d'un empereur! »

Louis Bouilhet avait eu à l'Odéon de grands succès, que justifiait son talent : *Hélène Peyron* avait été très applaudie, et *la Conjuration d'Amboise* avait dépassé cent représentations successives. Il fut moins heureux à la Comédie-Française, qui semble ne lui avoir ouvert ses portes qu'avec réserve et où *Dolorès* fut accueillie sans chaleur. Depuis qu'il avait quitté Rouen, sa vie était assez désorientée ; il avait renoncé à habiter Paris, trop tumultueux pour ses goûts.

Il s'était réfugié à Mantes, qu'il habita pendant quelques années. S'il a été heureux, c'est là. Il avait « un intérieur » qui lui était cher ; certains ennuis agressifs et impérieux auxquels il essayait de se soustraire, l'atteignaient moins facilement qu'autrefois ; il vivait

selon ses aptitudes, travaillant à ses heures, sans contrainte et dans le calme qu'il aimait. Il n'était point ambitieux et eût voulu pouvoir ne jamais quitter la retraite qu'il s'était choisie. La ville de Rouen vint l'y chercher et en fit son bibliothécaire. C'était un poste tranquille, fait pour lui. Tout en surveillant la besogne des employés et le prêt des livres, on peut rêver aux combinaisons du drame et chercher des rimes rares; mais la nouveauté de la fonction l'intéressa, du moins il le crut : il pensa à des classemens, à des catalogues, à des installations logiques, et donna à la bibliothèque un temps que la poésie réclamait. Flaubert ne lui épargnait pas les reproches : « On t'a mis là pour faire des vers et non pour ranger des bouquins. » Une modification profonde s'était opérée en Bouilhet, qui ne la remarquait pas et dont Flaubert ne s'apercevait pas davantage; il était envahi par une tristesse vague, sans motifs sérieux, car toute inquiétude matérielle avait disparu de sa vie; il dormait mal, sa soif était continue, il travaillait peu et difficultueusement; parfois il restait de longues heures la tête appuyée sur son fauteuil, immobile, les yeux ouverts, comme emporté dans un songe interne dont lui seul avait conscience. Au commencement de l'été de 1869, il était affaibli et se plaignait de douleurs confuses dont il ne pouvait préciser le siège. Des médecins diagnostiquèrent une albuminurie consécutive d'une néphrite et l'expédièrent à Vichy, où il ne resta pas longtemps, car le docteur Villemin, l'ayant examiné, le renvoya à Rouen sans délai. Il y revint, très triste, très abattu; l'œdème des jambes était considérable et le gênait pour marcher. Il fit appeler le docteur Achille Flaubert, qui constata que le mal était grave, si grave que l'espoir restait incertain. Le pauvre poète était parvenu à son dernier vers et se rappela peut-être une phrase de Marc Aurèle qu'il m'avait envoyée lorsque Louis de Cormenin nous quitta : « La mort met fin à l'agitation que les sens communiquent à l'âme, aux violentes secousses des passions et à cette condition de marionnette où nous réduisent les écarts de la pensée et les tyrannies de la chair. » Il mourut le 19 juillet 1869; il venait d'avoir quarante-sept ans. J'étais hors de France à ce moment; quatre jours après, Gustave Flaubert m'écrivit :

« Mon bon vieux Max, j'éprouve le besoin de t'écrire une longue lettre; je ne sais pas si j'en aurai la force; je vais essayer. Depuis qu'il était revenu à Rouen après sa nomination de bibliothécaire, (août 1867) notre pauvre Bouilhet était convaincu qu'il y laisserait ses os. Tout le monde, — et moi comme les autres, — le plaisantait sur sa tristesse. Ce n'était plus l'homme d'autrefois; il était complètement changé, sauf l'intelligence littéraire, qui était restée la

même. Bref, quand je suis revenu de Paris, au commencement de juin, je lui ai trouvé une figure lamentable. Un voyage qu'il a fait à Paris pour *Mademoiselle Aïssé* et où le directeur de l'Odéon lui a demandé des changemens dans le second acte lui a été tellement pénible qu'il n'a pu se traîner que du chemin de fer au théâtre; en arrivant chez lui, le dernier dimanche de juin, j'ai trouvé le docteur P.., de Paris, X.., de Rouen, Morel, l'aliéniste, et un brave pharmacien de ses amis nommé Dupré. Bouilhet n'osait pas demander une consultation à mon frère, se sentant très malade et ayant peur qu'on ne lui dît la vérité. P... l'a expédié à Vichy, d'où Villemin s'est empressé de le renvoyer vers Rouen. En débarquant à Rouen, il a enfin appelé mon frère. Le mal était irréparable, comme du reste Villemin me l'avait écrit.

« Pendant ces quinze derniers jours, ma mère était à Verneuil, chez les dames V.., et les lettres ont eu trois semaines de retard; tu vois par quelles angoisses j'ai passé. J'allais voir Bouilhet tous les deux jours et je trouvais de l'amélioration. L'appétit était excellent, ainsi que le moral, et l'œdème des jambes diminuait. Ses sœurs sont venues de Cany lui faire des scènes religieuses et ont été tellement violentes qu'elles ont scandalisé un brave chanoine de la cathédrale. Notre pauvre Bouilhet a été superbe, il les a envoyées promener. Quand je l'ai quitté pour la dernière fois, samedi, il avait un volume de Lamettrie sur sa table de nuit, ce qui m'a rappelé mon pauvre Alfred (Le Poitevin) lisant Spinoza. Aucun prêtre n'a mis le pied chez lui. La colère qu'il avait eue contre ses sœurs le soutenait encore samedi et je suis parti pour Paris avec l'espoir qu'il vivrait longtemps. Le dimanche, à cinq heures, il a été pris de délire et s'est mis à faire tout haut le scenario d'un drame moyen âge sur l'inquisition; il m'appelait pour me le montrer et il en était enthousiasmé. Puis un tremblement l'a saisi, il a balbutié : Adieu! adieu! en se fourrant la tête sous le menton de Léonie, et il est mort très doucement.

« Le lundi matin, mon portier m'a réveillé avec une dépêche m'annonçant cela en style de télégraphe. J'étais seul, j'ai fait mon paquet, je t'ai expédié la nouvelle, j'ai été le dire à Duplan, qui était au milieu de ses affaires; puis j'ai battu le pavé jusqu'à une heure, et il faisait chaud, dans les rues, autour du chemin de fer. De Paris à Rouen, dans un wagon rempli de monde. J'avais en face de moi une donzelle qui fumait des cigarettes, étendait ses pieds sur la banquette et chantait. En revoyant les clochers de Mantes, j'ai cru devenir fou, et je suis sûr que je n'en ai pas été loin. Me voyant très pâle, la donzelle m'a offert de l'eau de Cologne. Ça m'a ranimé, mais quelle soif! celle du désert de Qoseir n'était rien

auprès. Enfin je suis arrivé rue Le Bihorel; ici je t'épargne les détails. Je n'ai pas connu un meilleur cœur que celui du petit Philippe: lui et cette bonne Léonie ont soigné Bouilhet admirablement. Ils ont fait des choses que je trouve propres. Pour le rassurer, pour lui persuader qu'il n'était pas dangereusement malade, Léonie a refusé de se marier avec lui et son fils l'encourageait dans cette résistance. C'était si bien l'intention de Bouilhet qu'il avait fait venir tous ses papiers. De la part du jeune homme surtout, je trouve le procédé assez gentleman.

« Moi et d'Osmoy, nous avons conduit le deuil; il a eu un enterrement très nombreux. Deux mille personnes au moins! Préfet, procureur-général, etc., toutes les herbes de la Saint-Jean. Eh bien! croirais-tu qu'en suivant son cercueil, je savourais très nettement le grotesque de la cérémonie? j'entendais les remarques qu'il me faisait là-dessus; il me parlait en moi, il me semblait qu'il était là, à mes côtés, et que nous suivions ensemble le convoi d'un autre. Il faisait une chaleur atroce, un temps d'orage. J'étais trempé de sueur et la montée du cimetière monumental m'a achevé. Son ami Caudron avait choisi son terrain tout près de celui du père Flaubert. Je me suis appuyé sur une balustrade pour respirer. Le cercueil était sur les bâtons, au-dessus de la fosse. Les discours allaient commencer (il y en a eu trois); alors j'ai renaclé; mon frère et un inconnu m'ont emmené. Le lendemain, j'ai été chercher ma mère à Serquigny. Hier, j'ai été à Rouen prendre tous ses papiers; aujourd'hui, j'ai lu les lettres qu'on m'a écrites, et voilà! Ah! cher Max, c'est dur!

« Il laisse par son testament... à Léonie tous ses livres, et tous ses papiers appartiennent à Philippe; il l'a chargé de prendre quatre amis pour savoir ce qu'on doit faire des œuvres inédites : moi, d'Osmoy, toi et Caudron. Il laisse un excellent volume de poésies, quatre pièces en prose et *Mademoiselle Aïssé*. Le directeur de l'Odéon n'aime pas le second acte; je ne sais pas ce qu'il fera. Il faudra cet hiver que tu viennes ici avec d'Osmoy et que nous réglions ce qui doit être publié. Ma tête me fait trop souffrir pour continuer, et d'ailleurs, que te dirais-je? Adieu, je t'embrasse avec ardeur. Il n'y a plus que toi, que toi seul. Te souviens-tu quand nous nous écrivions : *Solus ad solum? P. S.* Dans toutes les lettres que j'ai reçues il y a cette phrase : « Serrons nos rangs! » Un monsieur que je ne connais pas m'a envoyé sa carte avec ces deux mots : *Sunt lacrymæ!* »

Léonie, dont il est question dans la lettre de Flaubert, est une femme excellente qui depuis vingt et un ans n'avait pas quitté Bouilhet, dévouée à toute heure, respectueuse de son travail et

adoucissant pour lui ce que la solitude aurait eu de trop pénible. Elle avait un fils nommé Philippe, que Bouilhet éleva, qu'il mit dans la bonne voie comme s'il eût été son père. Léonie et Philippe ont été admirables, d'une affection, d'une abnégation que rien n'a démentie et dont le refus, *in articulo mortis*, d'un mariage longtemps rêvé est la preuve éclatante.

Le groupe consultatif qui devait se concerter pour déterminer la publication des œuvres posthumes de Bouilhet n'eut pas à se réunir. Flaubert fit son choix et n'écouta pas nos observations lorsque nous eûmes à lui dire que le titre adopté par lui : *Dernières Chansons*, était ambigu, donnerait lieu à une fausse interprétation et compromettrait le succès du livre. Comme disent les bonnes en parlant des enfans, Flaubert était « entier; » ses projets le saisissaient tyranniquement et il n'en reconnaissait pas les inconvéniens. Toute objection s'émoussait sur lui; nous le savions, et nous épargnions, à lui un accès d'impatience, à nous une peine inutile. Il n'avait pas la proportion des choses et sa tendance vers l'exagération était tellement augmentée par l'amitié qu'il a cru que Bouilhet était le plus grand poète du XIXe siècle; il me l'a dit, ce qui était sans conséquence, mais il l'a dit à d'autres, et c'est Bouilhet qui en a souffert. A une répétition générale d'*Hélène Peyron*, je l'ai entendu s'écrier : « C'est plus beau qu'Eschyle! » Un vieil ami, nommé Clogenson, venu exprès de Rouen, lui dit : « Ne répétez pas cela le jour de la première représentation, vous feriez tort à Bouilhet. » Il était de bonne foi et s'enivrait de sa propre opinion. A peine Bouilhet fut-il mort qu'il voulut lui faire élever une statue sur une des places publiques de Rouen. Une statue à Rouen, en parallèle à celle de Corneille! il n'y avait même pas réfléchi. Une souscription fut ouverte; la somme recueillie permit de faire un buste et un piédestal. Ce ne fut pas sans difficultés que Flaubert obtint l'autorisation de placer l'image de Bouilhet non loin de la Bibliothèque publique (1). Le conseil municipal montra peu d'empressement et Flaubert, qui ne sut se maintenir, lui adressa une brochure dont l'aménité n'est point le caractère dominant. Dans le fond, il avait raison; il eut tort dans la forme. Certes il était irritant de voir le mérite littéraire de Bouilhet mis en doute par des conseillers municipaux au milieu desquels siégeait un rimailleur qui avait commis des vers que tout mirliton eût répudiés; mais un peu de modération n'aurait pas été superflu. De cette lettre, où Flaubert discute à coups de lanière, une parole est à retenir : « La noblesse française, dit-il, s'est perdue pour avoir eu pendant deux

(1) L'inauguration du buste de Louis Bouilhet a eu lieu à Rouen, le 24 août 1882.

siècles les sentimens d'une valetaille. La fin de la bourgeoisie commence parce qu'elle a ceux de la populace. Je ne vois pas qu'elle lise d'autres journaux, qu'elle se régale d'une musique différente, qu'elle ait des plaisirs plus relevés. Chez l'une comme chez l'autre, c'est le même amour de l'argent, le même respect du fait accompli, le même besoin d'idoles pour les détruire, la même haine de toute supériorité, le même esprit de dénigrement, la même crasse ignorance (1) ».

Bouilhet était un homme très intelligent, d'une instruction profonde, d'un caractère irréprochable, très doux, sceptique, spirituel et bon. J'ai eu pour lui une sérieuse affection et j'admire beaucoup son talent, mais il m'est impossible de reconnaître en lui les qualités qui font les poètes de premier ordre : parmi les *poetæ minores* il arrive en tête ; certaines de ses pièces de vers subsisteront, il aura place dans tous les *Selectæ*; *Melænis* est une œuvre très remarquable, de longue haleine, savante, bien conduite et de forte poésie; mais, dans le défilé des poètes du temps, il me semble qu'il ne marche qu'après Alfred de Musset, Victor Hugo, Lamartine, Victor de Laprade, Auguste Barbier, Théophile Gautier. Est-ce à dire pour cela qu'il n'ait point sa place réservée? Non pas, et sa place est enviable. S'il ne s'est élevé aux régions les plus hautes, c'est, je crois, à cause d'une sorte de contradiction qui était en lui et qu'il ne soupçonnait pas. Son éducation, son instruction, ses tendances, ses goûts, ses conceptions étaient classiques ; il a longtemps rêvé de faire un poème en vers latins ; l'exécution qu'il s'était imposée était romantique ; toute sa vie il a marché dans ce contresens et il faut qu'il ait été bien richement doué pour avoir pu se diriger sans péril au milieu de ce double courant. Ses plus beaux vers sont absolument classiques et rappellent la forme du XVIIe siècle, cet ordre dorique littéraire où la France intellectuelle a trouvé tant de gloire. Toutes les fois qu'il a voulu faire des vers exclusivement romantiques, — ballades, sujets fantastiques, danses macabres, — il a échoué, l'a compris, et les a gardés en portefeuille. Son poème *les Fossiles*, malgré des qualités originales et fortes, n'aurait point détonné au siècle dernier.

L'influence que Bouilhet a exercée sur Flaubert a été féconde, je l'ai dit; mais la réciproque n'a pas eu lieu. Flaubert était trop passionné; il admirait sans critique, et avec un tel emportement qu'il entraînait Bouilhet. Chaque organisme porte en soi le germe du mal par lequel il doit périr; il en est de même des fonctions intellec-

(1) *Lettre de M. Gustave Flaubert à la municipalité de Rouen, au sujet d'un vote concernant Louis Bouilhet*, brochure de 20 pages in-8°; 1872.

tuelles et morales; elles ont en elles le ferment qui les désagrégera. Flaubert et Bouilhet ont commis tous deux la même erreur. Ils ont vécu trop longtemps en face l'un de l'autre, se reflétant, se reproduisant, formant à eux deux un univers d'où le reste du monde était exclu. Ils se sont complu dans une sorte d'isolement qui les ramenait toujours à la contemplation de leurs œuvres. A une lecture d'un fragment de Flaubert Bouilhet répondait en récitant les dernières strophes qu'il avait faites. Ils se renvoyaient la glorification; tour à tour ils étaient le prêtre et la divinité.

Ils ne se sont pas assez mêlés aux hommes; ils se sont trop confinés dans des cénacles, pour ne pas dire dans des coteries; ils n'ont rien regardé des choses humaines qu'à travers l'art, bien plus, à travers des formes littéraires. A toute question où l'on voulait les intéresser, ils répondaient : « Qu'est-ce que cela fait à la littérature? » A force de se concréter, il me semble qu'ils se sont durcis. Les grands intérêts humains leur ont paru indifférens. Dans l'antiquité, dans le moyen âge, dans la renaissance, dans les temps modernes, ils n'ont admiré que les formes, c'est-à-dire les apparences. Le fond était à dédaigner et bon pour des bourgeois. Je crois qu'il est mauvais pour l'artiste, quel qu'il soit, quel que soit son talent, quel que soit son outil, de ne vivre qu'avec ses congénères; on fonde ainsi, sans en avoir conscience, de petites écoles d'admiration mutuelle où s'énervent les facultés, parce qu'on les sature de louanges et qu'elles croient n'avoir pas à se renouveler. C'est mettre l'oiseau en cage et le condamner à chanter la même chanson. De même qu'il est bon de courir l'univers et de comparer les peuples entre eux, de même il est utile de changer de milieu intellectuel, quitte à traverser des milieux inférieurs; c'est une excursion à travers les cervelles; la plus obscure a son point lumineux, et dans cette revue des idées d'autrui, on se complète, on s'amende, et l'on s'agrandit. Causer avec un matelot, avec un soldat, avec un bourgeois, comme eût dit Flaubert, c'est souvent trouver l'occasion d'apprendre ce que l'on ignore. Chaque brin d'herbe a son parfum, mais pour le découvrir, il faut marcher au milieu de la prairie et ne pas rester sur la colline à contempler le soleil en tournant le dos à la terre. A tous deux, à Bouilhet comme à Flaubert, il a manqué aux heures de la jeunesse, entre vingt et trente ans, d'être ballotté dans la houle humaine. Flaubert, retenu par sa santé, Bouilhet enchaîné par la nécessité, n'ont pu acquérir la souplesse que donne l'escrime de la vie; je l'ai regretté, car leur talent, si grand qu'il soit, en a contracté quelque chose de monacal qui sent la cellule et fait croire à la volonté de rester cloîtré. Est-ce pour cela seulement que la tendresse, cette fleur même de la poésie, manque aux œuvres de

Bouilhet? De *Melænis,* de ses vers détachés, l'amour est absent. Le désir, la volupté, ça n'est pas l'amour. Lorsque la femme n'est qu'un instrument de plaisir, elle devient une cause d'ennui et d'amoindrissement. Dans la vie, il faut aimer, j'entends jusqu'à la souffrance, avec l'ivresse du sacrifice. Croire, avec Chamfort, que l'amour est le contact de deux épidermes et l'échange de deux fantaisies, c'est se tromper. Les grands cris des poètes, ceux qui vibrent à travers l'humanité et l'arrachent à son indifférence, ce sont des cris d'amour. J'ai toujours été surpris de voir que Flaubert et Bouilhet, dans l'œuvre entière d'Alfred de Musset, admiraient surtout le fragment de la cavale dans *Rolla,* fragment admirable, mais dont l'art seul a fait les frais. L'horreur du lieu-commun les a entraînés trop loin; l'amour est un lieu-commun, et ils s'en raillaient. A force de se vouloir réserver uniquement pour l'art, ils n'ont pas demandé à la vie ce qu'elle contient de meilleur, ce qu'elle contient de pire, et il leur a manqué une des forces par lesquelles l'artiste fructifie. Lorsque tout s'est écroulé dans l'existence, que l'on a reconnu la vanité des glorioles, l'illusion de soi-même, l'instabilité des choses et la permanence des déceptions, si l'on se retourne, si l'on compte les cadavres qui encombrent la route parcourue, il en est un qu s'agite et sourit encore :

C'est toi qui dors dans l'ombre, ô sacré souvenir!

Hugo l'a dit dans cette *Tristesse d'Olympio,* qui seule suffirait à le rendre impérissable. Ce souvenir, Bouilhet ne l'a pas eu; aux heures douloureuses, il n'a pu l'évoquer et lui demander la vigueur du passé lorsque celle du présent lui faisait défaut. Ceux-là seuls parmi les poètes sont grands qui ont aimé. Qui ont-ils aimé, Ninette ou Sémiramis? On ne s'en occupe guère. La créature qui inspire le sentiment importe peu : seul, le sentiment importe, qui féconde l'homme et le rend « semblable aux dieux! » Bien tard, trop tard, Bouilhet s'en est aperçu. Au soir de la journée, qui est aussi le soir de la vie, il mit la main sur ses blessures, il s'entretint avec ses rêves évanouis et leur demanda pourquoi, malgré ses ailes, il ne s'était pas élevé jusqu'aux sommets qu'il avait entrevus au temps de sa jeunesse. La voix intérieure a répondu, et, sous sa dictée, Bouilhet a écrit *la Dernière Nuit,* une admirable pièce de vers qu'il faut citer, car elle est à la fois un aveu et une explication :

Toute ma lampe a brûlé goutte à goutte,
Mon feu s'éteint avec un dernier bruit;
Sans un ami, sans un chien qui m'écoute,
Je pleure seul dans la profonde nuit.

Derrière moi, — si je tournais la tête
Je le verrais, — un fantôme est placé :
Témoin fatal apparu dans ma fête,
Spectre en lambeaux de mon bonheur passé.

Mon rêve est mort sans espoir qu'il renaisse ;
Le temps m'échappe, et l'orgueil imposteur
Pousse au néant les jours de ma jeunesse,
Comme un troupeau dont il fut le pasteur.

Pareil au flux d'une mer inféconde,
Sur mon cadavre au sépulcre endormi,
Je sens déjà monter l'oubli du monde
Qui, tout vivant, m'a couvert à demi.

O la nuit froide! ô la nuit douloureuse!
Ma main bondit sur mon sein palpitant ;
Qui frappe ainsi dans ma poitrine creuse,
Quels sont ces coups sinistres qu'on entend?

Qu'es-tu? qu'es-tu? Parle, ô monstre indomptable
Qui te débats en mes flancs enfermé!
Une voix dit, une voix lamentable :
« Je suis ton cœur, et je n'ai pas aimé! »

La confession est complète. Cette pièce de vers, Flaubert aussi aurait pu la signer; la nymphomanie d'Emma Bovary, les rêveries érotiques de Salammbô ne sont pas plus de l'amour que les ardeurs de Melænis. Sans défaillance dans l'amitié, ces deux purs esprits concevaient l'amour et ne l'éprouvaient pas. Bien plus, ils le fuyaient, le combattaient chez autrui et s'en gaussaient comme d'un mal ridicule. Un de nos amis, extasié de bonheur et d'amour, demanda une devise à Bouilhet qui répondit par le vers du *Curculio :*

... Bonum 'st pauxillum amare sane, insane non bonum 'st.

Une femme a aimé Flaubert silencieusement et douloureusement. Le hasard rendit Théophile Gautier témoin d'une scène pénible; il dit à Flaubert : « Pourquoi es-tu si dur envers cette malheureuse? » Flaubert répondit : « Elle pourrait entrer dans mon cabinet! » Personne n'entra dans son cabinet. Du reste, malgré sa douceur habituelle envers les femmes, qu'il traitait un peu comme des enfans, il les trouvait charmantes toutes les fois qu'elles le laissaient tranquille.

Depuis qu'il est mort, bien des personnes m'ont dit et m'ont écrit : « A-t-il aimé? vous seul pouvez le savoir. » J'ai refusé de répondre, car il a répondu lui-même. Un souvenir, l'illusion d'un sentiment qu'il a cru éprouver a traversé sa vie et semble l'avoir mis en règle, une fois pour toutes, avec ce que l'on doit à

l'amour. Il trouvait que la destinée était quitte avec lui et il ne lui demanda rien de plus. En 1838, alors qu'il avait seize ans et demi, il avait été passer ses vacances à Trouville avec sa famille, qui y possédait une terre assez considérable. Trouville n'était pas ce qu'on le voit aujourd'hui; il n'y avait ni chemin de bois, ni grands hôtels, ni villas biscornues, ni falbalas, ni musique, ni gommeux, ni cocottes; c'était une belle petite ville allongée sur les bords de la Toucques avec des maisons de pêcheurs, deux ou trois auberges où campaient les artistes et son admirable grève. Les plus belles toilettes étaient des vareuses, des jupons rayés et des chapeaux de paille. La diligence n'y amenait pas grand monde et les Parisiens n'en connaissaient pas encore le chemin. C'était charmant; je m'en souviens comme d'une oasis maritime où il y avait tout repos et toute liberté. J'y suis retourné, il y a quelques années, et je m'en suis sauvé avec horreur. Flaubert, allant à la pêche au chalut avec les matelots, nageant comme un triton, galopant pieds nus sur les sables humides, dépensait là son exubérance et criait des vers d'Hugo à la mer montante. Il rencontra ou, pour mieux dire, il aperçut une femme qui avait alors vingt-huit ans, car elle est née en 1810. Il la regarda, il l'admira et, comme il le disait, eut vers elle une grande aspiration. Elle était jolie et surtout étrange; ses larges bandeaux lissés, bouffant sur la joue, d'un noir bleu, faisaient ressortir sa peau mate et de couleur d'ambre; la bouche était rieuse et le regard triste; les yeux très grands, très sombres, contrastaient avec la blancheur éblouissante des dents; un petit signe placé près des lèvres avait presque une apparence de moustache; un énorme chapeau de paille enveloppait sa tête et retombait jusque sur ses fermes épaules, que l'on apercevait à travers le tissu de la mousseline. Elle était toujours suivie d'un grand chien de Terre-Neuve que l'on nommait Néro. Sans oser lui parler, Flaubert passait devant elle et devenait rouge lorsqu'elle le regardait. Quand il pouvait s'emparer du chien, il l'embrassait et lui racontait l'amour qu'il éprouvait pour sa maîtresse en termes tels que le toutou eût aboyé s'il avait pu comprendre. Contrairement à ce qui se passe dans les cœurs printaniers, l'attrait que Flaubert éprouvait pour l'inconnue n'avait rien de platonique. Inconnue, elle ne le fut pas longtemps, car elle avait un mari avec lequel il n'était pas difficile d'entrer en relations. C'était un brasseur d'affaires qui avait les mains dans vingt opérations à la fois, dirigeant à Paris une importante maison de commerce, flairant les truffes de loin, et abandonnant sa femme pour courir après le premier cotillon qui tournait au coin des rues, passé maître en fait de réclames, jetant les pièces d'or par la fenêtre et se baissant pour ramasser un sou. Flaubert se prit à l'admirer et restait bouche bée à écouter le récit de ses conquêtes. Il fut admis

dans l'intimité du ménage, continua à contempler la femme et n'ouvrit pas la bouche. En 1839, en 1840, il les chercha à Trouville, où il revint; ils n'y étaient pas. Il les retrouva plus tard à Paris, persista à admirer le mari, persista à regarder la femme et persista à se taire. C'est là le grand amour dont il disait: « J'en ai été ravagé. »

Cette histoire, il l'a racontée; c'est *l'Éducation sentimentale*, non point celle qu'il nous avait lue en 1845, mais celle qu'il a publiée en 1870. De tous les ouvrages que Flaubert a faits, c'est sur ces deux volumes qu'il a le plus peiné. Dans ce roman, il a intentionnellement réuni une quantité de personnages qu'il éprouvait souvent quelque difficulté à faire mouvoir. Il a raconté là très sincèrement une période ou, comme il disait, une tranche de sa vie; il n'est pas un des acteurs que je ne puisse nommer, je les ai tous connus ou côtoyés, depuis la Maréchale jusqu'à la Vatnaz, depuis Frédéric, qui n'est autre que Gustave Flaubert, jusqu'à Mme Arnoux, qui est l'inconnue de Trouville, transportée dans un autre milieu. Ce livre est le dernier dont Flaubert m'ait communiqué le manuscrit. Les observations que je lui avais soumises sur *Madame Bovary* et sur *Salammbô* étaient des observations de détail sans importance, car Bouilhet avait passé par là. Cette fois, il n'en était plus ainsi, et, à la fin de 1869, lorsque le roman fut terminé et recopié, j'eus avec Flaubert une discussion qui dura trois semaines. Je déjeunais chez lui, il dînait chez moi, et nous avons parfois bataillé quatorze ou quinze heures de suite. Il y eut des jours où j'étais exténué. Je ris en me souvenant de ces luttes, où, comme Vadius et Trissotin, nous nous jetions quelques bonnes vérités à la tête sans jamais nous blesser. Que de temps perdu et comme il est inutile de disputer sur les choses de l'esprit, car on arrive promptement à ne plus se comprendre! J'étais guéri depuis longtemps des discussions littéraires lorsque Flaubert m'apporta *l'Éducation sentimentale*, mais, pour lui, que n'aurais-je pas fait ! Il avait beau regimber, s'irriter, m'appeler Lhomond, Boiste, Noël et Chapsal, me traiter de pion et de grammairien détraqué, il s'attendrissait, avait les larmes aux yeux et éclatait de rire quand je lui disais : « Au nom de ta gloire, respecte la règle des possessifs! » Il prétendait, il a toujours prétendu que l'écrivain est libre, selon les exigences de son style, d'accepter ou de rejeter les prescriptions grammaticales qui régissent la langue française et que les seules lois auxquelles il faut se soumettre sont les lois de l'harmonie. Ainsi il n'eût pas hésité à dire: « Je voudrais que vous alliez — au lieu de : je voudrais que vous allassiez, — parce que l'imparfait du subjonctif est d'une tonalité déplaisante. — Du reste, George Sand était ainsi. — Là-dessus nous

discutions sans désemparer. Un soir, nous avions travaillé, — c'est le mot de Flaubert, — jusqu'à une heure du matin. Vers trois heures, je fus réveillé par un effroyable vacarme à la porte : coups de sonnette et coups de pied ; je me lève tout effaré, je cours ouvrir. Sur le palier, Flaubert me crie : « Oui, vieux pédagogue, l'accord des temps est une ineptie, j'ai le droit de dire : Je voudrais que la grammaire soit à tous les diables et non pas : fût, entends-tu? » Puis il dégringola les escaliers sans attendre ma réponse. Il disait que le style et la grammaire sont choses différentes ; il citait les plus grands écrivains qui, presque tous, ont été incorrects et prétendait que nul grammairien n'a jamais su écrire. Sur ces points, nous étions du même avis, car son opinion s'appuyait sur de tels exemples qu'elle est indiscutable.

Le manuscrit de *l'Éducation sentimentale* a été communiqué à plus de vingt personnes que je connais. Flaubert n'était pas toujours difficile dans le choix de ses lecteurs. Tous les avis qu'il recueillit eurent une certaine concordance, il n'en tint compte et il eut probablement raison. Était-ce des observations qu'il demandait? Je l'ai cru longtemps, je me suis trompé. C'était pour lui un besoin impérieux de faire lire ce qu'il écrivait. Il était tellement possédé par son œuvre qu'il lui semblait se débarrasser d'une part de son fardeau en appelant les autres, même les indifférens, à y regarder. Lorsqu'on allait le voir, après quelques minutes d'une conversation qu'il laissait intentionnellement languir, il prenait les dernières pages qu'il avait griffonnées, raturées, corrigées et les lisait, donnant à chaque mot une intonation particulière, comme s'il eût voulu en gonfler le sens et en accroître la sonorité. Chez un homme d'un aussi grand esprit, cette manie singulière m'a toujours étonné ; il n'allait pas, comme Mérimée, faire des lectures en ville, colporter son manuscrit chez des princesses étrangères et offrir successivement à deux cents personnes la primeur d'une œuvre inédite ; jamais il ne tomba dans ce ridicule de solder en littérature les bons dîners et les bonnes grâces, mais il ne pouvait résister au désir de montrer à tout venant les fragmens de son travail commencé. C'est dans la solitude de Croisset, dans ses longs tête-à-tête avec Bouilhet, qu'il avait pris cette habitude. La seule explication admissible est celle que j'ai donnée ; il était plein et débordait.

L'Éducation sentimentale fut publiée et n'obtint pas un succès analogue à celui qu'avaient soulevé *Madame Bovary* et *Salammbô*. Flaubert en fut irrité et surtout stupéfait. Il accusa l'injustice, la mobilité du public et se demanda, sans pouvoir se répondre, en quoi il avait démérité et pourquoi on lui marchandait une approbation dont il se croyait plus digne que jamais. Il ignorait sans doute

que les intelligences les mieux trempées ont des défaillances et que *l'Éducation sentimentale* en était une. Son étonnement était d'autant plus vif qu'il se heurtait à une idée qui avait chez lui la valeur d'un article de foi. Il avait toujours cru que dans une œuvre d'imagination le public ne se préoccupe que de la forme et qu'en matière littéraire le style est cela seul que l'on recherche. Le succès de certains romans qu'il est superflu de désigner n'était même pas parvenu à le détromper. Or il croyait, et avec raison, que dans son dernier livre il avait développé des qualités d'art très remarquables.

En outre, il s'imaginait, je le répète, avoir résumé en ces deux volumes la science économique de notre temps, avoir expliqué les aspirations sociales, les tendances révolutionnaires dont la France est tourmentée et avoir ainsi produit une œuvre d'un intérêt exceptionnel. Si l'on ne savait de quelles illusions se repaissent les écrivains, même les plus réservés, on pourrait être surpris d'une telle opinion. Cette opinion était enracinée dans l'esprit de Flaubert, car, au mois de juin 1871, comme nous étions ensemble sur la terrasse du bord de l'eau, que nous regardions la carcasse noircie des Tuileries, de la Cour des comptes, du Palais de la Légion d'honneur et que je m'exclamais, il me dit : « Si on avait compris *l'Éducation sentimentale*, rien de tout cela ne serait arrivé. » Il estimait aussi que le livre était, comme il disait, un livre d'amour et que le récit des aventures de Frédéric et de Mme Arnoux était le dernier mot de la tendresse humaine. Il ne s'apercevait pas qu'il s'était peint avec ses hésitations, sa timidité qui était grande, ses résolutions définitives, qui s'évanouissaient d'elles-mêmes quand il fallait les mettre à exécution, ses désirs de cerveau, qu'il prenait pour des aspirations du cœur, et surtout avec sa peur d'être « embêté » par une femme. C'est un état d'âme vague, confus, intéressant à déterminer dans une étude psychologique, mais ce n'est point la passion, et la masse des lecteurs ne comprend que les situations nettes. Le public écoute quand on lui dit oui ou non ; mais, quand on ne lui dit ni oui ni non, il n'entend pas.

La critique fut dure pour ce livre ; on eût dit qu'elle saisissait avec empressement l'occasion de se revancher des éloges qu'elle n'avait pu refuser à *Salammbô* et à *Madame Bovary*. Flaubert en fut affecté, et lorsque je le plaisantais pour le consoler, il me répondait : « Tout le monde n'a pas une carapace comme toi. » Déjà lorsque *Salammbô* avait paru, il avait bondi sous la piqûre et n'avait pu se tenir coi, malgré mes conseils. Il avait, publiquement, répondu à Sainte-Beuve qui avait fait des réserves et à M Frœhner qui, en qualité de savant, avait reproché à Flaubert d'être moins savant lui. Ces ripostes étaient inutiles ; chacun fait son métier en ce bas monde, les

romanciers font des romans, les historiens font de l'histoire, les critiques font de la critique et la terre n'en tourne pas moins. Le succès de *Salammbô* avait mécontenté bien des gens, ce qui est naturel, et on le fit payer assez cher à l'auteur. En ce temps vivait un certain Silvestre, connu pour avoir publié des lettres qu'on lui avait confiées, ce qui mécontenta Horace Vernet, auquel les tribunaux firent restituer un dépôt dont on abusait. Ce Silvestre n'était pas bête; il avait persuadé à Napoléon III que la misère seule l'empêchait d'être un grand écrivain. Par curiosité peut-être, et à coup sûr par bonté d'âme, l'empereur lui accorda une pension de six mille francs sur sa cassette. Silvestre empocha, ne fit rien et resta un grand écrivain à l'état latent. Il fit insérer dans un journal très répandu un article venimeux sur *Salammbô*. Flaubert voulait aller lui couper les oreilles; Bouilhet et moi, nous eûmes grand'peine à désarmer sa colère. Il nous fallut bien de la rhétorique pour lui faire comprendre que l'article de Silvestre serait oublié le lendemain et que *Salammbô* vivrait.

Les critiques parfois acerbes et souvent dédaigneuses dont *l'Éducation sentimentale* fut l'objet ou le prétexte déterminèrent chez lui un singulier phénomène. Fatigué de s'entendre appeler l'auteur de *Madame Bovary*, de voir opposer sans cesse son premier roman à ses autres ouvrages, il se prit à haïr le livre qui avait assis sa réputation et fait éclater sa renommée. Je l'ai entendu relire à haute voix les épisodes, les fragmens les plus vantés, les dépecer, les détruire, les critiquer avec une fureur qui allait jusqu'à la mauvaise foi. Il disait : « Voilà donc ce que l'on me jette toujours à la tête! » Véritablement il souffrait. Lui, tout enfermé dans l'adoration de son art, il eût volontiers accusé d'hérésie ceux qui ne trouvaient pas que l'idole était divine. Il faut peut-être avoir cette foi si profonde et si douloureuse pour résister au labeur extravagant dont son existence était faite. Il n'eut pas une pensée, pas une pulsation du cœur qui ne fût pour les lettres. Jour et nuit, comme un cénobite qui regarde son dieu, il regardait vers cette forme exquise qu'il entrevoyait et que si souvent il a saisie. La pensée de commettre une inexactitude dans une description lui donnait des souleurs d'épouvante. Je l'ai vu faire trois ou quatre fois le voyage de Paris à Creil pour bien s'assurer qu'il avait convenablement rendu un effet de paysage. Dans cet esprit où l'amour de l'art avait pris les proportions d'une maladie chronique, tout revêtait des dimensions démesurées. Un hiatus dans une phrase, une répétition de mots, une assonance le désespérait; il disait : « Quel métier! quel métier! J'aimerais mieux être ouvrier dans les mines de mercure que de manier cette terrible langue. » Un jour, il me dit : « Je voudrais faire un coup de bourse et gagner une grosse somme. — Pourquoi? — Pour racheter n'importe

à quel prix tous les exemplaires de la *Bovary*, les jeter au feu et ne plus jamais en entendre parler. » En revanche, il a toujours cru que *l'Éducation sentimentale* était un chef-d'œuvre méconnu.

Au mois de septembre dernier (1881), j'étais seul en chasse. Le soleil était ardent, j'avais battu une longue prairie où les mouches bourdonnaient au milieu de la tiédeur humide; les perdreaux tenaient ferme; les râles de genêts couraient parmi les herbes et se dissimulaient sous l'arrêt du chien. J'étais las; je traversai un remblai de chemin de fer et, laissant une petite ville sur ma droite, je gagnai un bois d'épicéas qui couronne une colline dépendante de l'asile des aliénés de... Je m'assis à l'ombre; mon chien se coucha en rond auprès de moi, et je respirai la fraîcheur qui passait sous les arbres. La grande grille de l'asile fut ouverte, et je vis venir vers le bois, où je me reposais, une théorie de femmes marchant sur deux rangs. C'était un groupe de folles qui faisaient leur promenade quotidienne sous la conduite des surveillantes. La malheureuse qui marchait la première attira mes regards. Vieille, sombre, concentrée, les yeux fichés en terre, les deux bras inertes le long du corps, elle semblait glisser par un mouvement intérieur qui la poussait en avant sans agiter son corps. Ses cheveux blancs et désordonnés s'échappaient de dessous un vieux chapeau de paille bossué où pendait une fleur déchiquetée; la peau était brune, avec des tons livides sous les paupières; les lèvres aplaties, les joues creuses indiquaient l'absence des dents; près de la lèvre, une broussaille de poils hérissés avait été peut-être un signe de beauté au temps de la jeunesse; les mains, aux ongles à demi rongés, étaient couvertes de mitaines en dentelles rattachées par un ruban; une montre en or battait à sa ceinture, les pieds étaient chaussés de pantoufles que, sans injure, on pouvait qualifier de savates. Tout son être était imprégné de désolation; les soupirs qui soulevaient sa poitrine étaient plus profonds que ceux de lady Macbeth; c'était une hystéro-mélancolique: amour de la mort, monomanie du suicide, désespoir abstrait, — le plus horrible mal qui existe. En passant près de moi, elle me salua, nos regards se rencontrèrent; j'eus un serrement de cœur, car je la reconnus. C'était l'apparition de Trouville, c'était Mme Arnoux, celle que mon pauvre Flaubert a aimée. Bouilhet a dit dans *Melænis*:

Terre! il est des vivans dont la vie est passée;
Tombeaux! vous n'avez pas tout le peuple des morts!

MAXIME DU CAMP.

LES

MARINES DE GUERRE

I.

LES GUERRES NAVALES.

Il y a des siècles prudens, que la nouveauté inquiète et que la tradition gouverne. Il y a des siècles aventuriers, que leur vocation pousse à la découverte. Le nôtre est des seconds : rien n'y dure que le changement. Si le culte du passé a été quelque part une loi, c'est dans la science des armes; aujourd'hui, pour trouver ce qu'elle veut devenir, elle s'efforce d'oublier ce qu'elle fut, et rien peut-être ne se modifie à l'égal des marines de guerre. Les plans se succèdent et se remplacent dans la pensée incertaine des nations, et elles se contredisent sans inconstance, esclaves elles-mêmes des bouleversemens qu'apportent la science aux moyens de lutte et la politique dans l'équilibre du monde. Toutes travaillent à cette révolution, beaucoup n'en mesurent pas l'étendue; les moins faites pour la comprendre sont les peuples fiers d'un vieil état maritime et peu disposés à admettre qu'aucune nouveauté le rende inutile. A l'heure présente, un établissement naval entouré de traditions est pour eux un grand danger, s'ils en viennent à croire qu'il leur donne une force ou plus de loisir pour se transformer. Le cours habituel des choses est ailleurs assez insensible pour qu'une part du passé

survive dans le présent; ici non. Un jour s'est élevée subitement comme une tempête de progrès, dans laquelle l'ancienne marine a été engloutie tout entière. Il reste d'elle le souvenir, cette âme des choses, qui se dégage de leur mort; mais ce que l'œil contemple, ces monumens, ces remparts, ces arsenaux, ces armes, cette apparente majesté qui croît par la durée même, et qui semble encore veiller sur l'avenir, tout est une vaine ombre que projette encore sur l'horizon un passé déjà disparu. L'ombre peut cacher les périls, elle ne les supprime pas. Contre eux, tant ils sont nouveaux, toute marine est nouvelle, et contre eux rien de l'ancien établissement n'est efficace. C'est ce qu'il importe de mettre hors de doute.

I.

Quand le XVIIe siècle, qui donna aux marines comme aux armées de l'Europe une organisation régulière, eut créé ses escadres, l'instrument de combat naval parut fixé. Il ne faut pas s'étonner si l'esprit humain, toujours éprisde recherches, se montra ici constant. L'ancienne marine recevait ses lois moins de l'homme que de la nature, et la nature ne change pas. Elle fournissait aux navires leur matière, le bois, et leur moteur, le vent. Pour emprunter sa vitesse au souffle passant sur les flots, l'expérience avait appris à soutenir par des mâts élevés une grande surface de toile, et à la disposer de telle sorte que dans les circonstances habituelles elle se déployât tout entière. Comme l'orientation du vent était rarement identique à celle des navires, son effort tendait à coucher les coques sur un de leurs côtés, et cette inclinaison, dangereuse surtout pour les vaisseaux chargés dans leurs hauts par plusieurs étages d'artillerie, les mettait en péril de chavirer. De là la forme des carènes : à la force du vent sur la voile, qui sollicitait le bâtiment à se pencher, on opposait, pour maintenir l'équilibre, la résistance de l'eau sous une coque aux flancs larges et à la quille profonde. Cette stabilité était obtenue aux dépens de la vitesse. Le plus grand obstacle au mouvement est l'inertie de la masse liquide ; cet obstacle croît à mesure qu'elle est refoulée par une surface plus large et plus plane, il diminue à mesure qu'elle est fendue par un coin plus aigu, et la longueur du corps immergé ralentit à peine sa marche par le glissement d'une eau déjà vaincue contre ses bords. Mais les dimensions fines étaient interdites aux navires à voiles. Ils n'avançaient droit par leur proue que dans un seul cas, quand le vent poussait arrière; pour peu qu'il soufflât de côté, ils se déplaçaient suivant une ligne oblique à la direction de leur quille ; enfin dès qu'il chan-

geait ou devenait contraire, il leur fallait courir des bordées, c'est-à-dire virer souvent de bord. Dans ces circonstances, habituelles à la navigation, ils avançaient par le travers : la résistance des masses liquides ne se produisait donc pas moins sur leurs côtés que sur leur avant. Faire la coque étroite, c'était faire les côtés longs et plats, c'était favoriser le mouvement direct et sacrifier les mouvemens de flancs. Pour accomplir avec une égale facilité les uns et les autres, la carène devait offrir dans toutes les directions des surfaces également fuyantes et par suite les œuvres vives (1), se rapprocher de formes sphériques. La nécessité avait été l'architecte de ces navires gros et courts, évidés sous l'avant et sous l'arrière, renflés de flancs, aux proportions constantes, où le tirant d'eau atteint la moitié de la largeur, où la longueur la dépasse quatre fois, où la partie immergée, à la fois la moins longue et la plus large, offre à la mer des rondeurs sans angle, et qui affirment l'unité de type dans la variété des dimensions. La variété des dimensions même était restreinte. Comme la solidité des bâtimens dépendait de leur membrure et comme la membrure devait croître en épaisseur à proportion que la construction croissait en étendue, la pénurie de pièces de bois assez fortes imposait une première limite à l'extension des navires. Comme ils calaient beaucoup d'eau, ils atteignaient vite la profondeur au-delà de laquelle ils n'auraient pu ni naviguer à proximité des côtes, ni pénétrer dans les ports. Ceux de premier rang comptaient à peine cinq mille tonnes de poids, avec soixante-dix mètres de long, dix-sept de large, et un tirant d'eau dépassant sept mètres. Tous agissaient par une seule arme, l'artillerie, et, comme se protéger eût été s'alourdir, — et s'alourdir se rendre immobile, — ne lui opposaient que leur mince bordage. Rien ne la sollicitant donc à augmenter sa force de pénétration, on s'était borné à chercher la pièce la plus puissante que le bras humain pût commodément servir, et toutes les nations avaient fini par adopter un canon qui portait à 1,800 mètres un boulet de 36 livres. La vitesse, les facilités d'évolution, l'arme, étant semblables, la quantité de canons portés par chaque navire établissait seule entre eux une différence ; en effet, la force maritime d'un peuple avait pour expression le nombre des pièces qui les armaient, et tant qu'ils étaient capables de les porter, ils gardaient, vieux ou neufs, leur valeur militaire. Tous étaient également aptes à la guerre d'escadres, de croisière ou de côtes ; les seuls qui eussent une destination particulière, — flûtes et brûlots, — étaient encore des navires de même nature, dont l'armement seul était modifié. Vers le milieu du XVIII[e] siècle, il est vrai,

(1) On nomme *œuvres vives* les parties du navire au-dessous de la flottaison; *œuvres mortes*, les parties au-dessus de la flottaison.

un navire d'une forme spéciale, à fond plat, destiné à agir dans des eaux peu profondes, la *prame*, originaire de Hollande, apparaît sur d'autres côtes, mais cette dérogation confirmait la règle générale de l'ancienne marine : unité de type, variété de services.

Ces services d'ailleurs étaient toujours incertains. Ignorant le jour où ils pourraient prendre le large, les parages où ils seraient portés, le littoral où ils termineraient leur campagne, les navires déployaient leurs voiles à l'aventure et tournaient le cap vers l'inconnu. Si aucun n'était sûr de sa route, combien les navigations de conserve étaient-elles difficiles, et hasardeuses les concentrations entre vaisseaux partis de différens points ! S'attendre, attendre le vent, attendre l'ennemi, voilà les péripéties toujours les mêmes des actions navales. C'est par fortune qu'on rencontre l'adversaire, c'est par fortune qu'on en est séparé; la guerre navale est un jeu de hasard où les chances croissent sans doute avec les ressources qu'une nation jette sur le tapis vert des océans, mais les marines faibles peuvent comme les fortes tenter ce caprice des événemens qui ne se laisse asservir à personne et que ne fixent ni la puissance ni le courage. Au contraire, plus une entreprise demandait de précision, de régularité et de concert, plus son succès devenait improbable.

Voilà pourquoi les opérations le moins tentées étaient les opérations contre le littoral. Il essuyait dans chaque guerre les insultes de croiseurs isolés : mais, dans les deux derniers siècles, les blocus et les débarquemens faits avec des forces combinées se comptent, et rien n'est plus rare que ces entreprises, sinon leur succès. Parmi celles qui réussirent à une époque voisine de la nôtre, la facile arrivée en Égypte des Français, puis celle des Anglais, durant la révolution, fut considérée comme une rare et égale faveur faite par la fortune aux deux belligérans. L'expédition d'Alger semblait si hasardeuse, que dans le conseil de guerre tenu aux Tuileries pour en décider, tous les amiraux se prononcèrent contre elle ; elle eût été abandonnée sans la volonté du ministre, et cette volonté fut peut-être inflexible parce qu'il n'était pas marin. L'entrée de la flotte française à Lisbonne inspira à tous ce jugement porté par un amiral : « Quelle marine a jamais rien tenté de plus vigoureux, rien de plus téméraire que l'entrée de vive force d'une escadre à voiles dans le Tage? »

Le véritable champ d'action était la haute mer. Elle offrait la riche proie des bâtimens de commerce : ceux-ci, tant les nouvelles se répandaient lentement, chargeaient dans les ports étrangers et reprenaient la mer qu'ils croyaient encore sûre, bien après les déclarations de guerre. Même connues, elles ne les arrêtaient pas. La France avait formulé, mais sans la faire triompher, la règle que le pavillon

couvre la marchandise : la plupart des autres nations professaient que, même sur navires neutres, la marchandise ennemie était de bonne prise et, au congrès de Paris, le représentant de l'Angleterre qualifia ces usages de « principes qu'elle avait jusque-là invariablement maintenus. » Les chargemens n'étaient donc pas plus exposés sur les navires de la nation que sur les étrangers. Sur les uns ou sur les autres, la longueur des traversées à la voile donnait le loisir de les surprendre et de les capturer. Une partie des forces à ce destinées, croisant non loin des ports de la puissance ennemie, fermaient par un blocus renversé la terre aux navires marchands. Sur l'étendue des mers où ils erraient, d'autres navires leur donnaient une chasse incertaine sans doute, mais cependant assez lucrative pour que nombre de particuliers, armant des navires en corsaires, prissent part à ses chances. Un tel butin n'était pas abandonné par une nation à l'autre sans résistance. Pour purger la mer des corsaires ennemis, et maintenir ouvert l'accès des ports, la flotte de guerre formée en escadres s'établissait dans les parages voisins des côtes; dans la suite de la guerre, elle détachait des divisions pour recueillir sur les lieux de trafic les bâtimens de commerce, en former des convois et les escorter. De là l'impossibilité d'obtenir autre chose que des prises partielles et toujours incertaines quand cette force protectrice restait organisée; de là la nécessité, pour atteindre par grandes masses le commerce ennemi, de détruire sa marine de guerre; de là les batailles navales où se disputait la domination de la mer.

Ce n'est pas d'ailleurs au commerce qu'une telle guerre portait les plus grands coups. La puissance militaire d'un pays avait vraiment alors deux expressions comparables, l'armée et la flotte. Sur terre, les armées, que recrutaient l'enrôlement volontaire et le sort, comptaient des effectifs restreints, les plus puissantes ne dépassaient pas cent à deux cent mille combattans. Sur mer, le maniement des voiles et le service des pièces exigeaient jusqu'à douze cents hommes sur les vaisseaux de ligne, et les flottes des grandes nations comptaient jusqu'à cent mille hommes. L'expression alors en usage d'armées navales exprimait une idée juste : que la terre ou la mer servît de champ de bataille, on y détruisait en proportions presque égales la richesse la plus longue à produire, celle qui remplace toutes les autres et que nulle ne remplace, les hommes. Voilà pourquoi la guerre d'escadres est la plus importante dans les annales de l'ancienne marine.

Dans un temps où les flottes n'étaient maîtresses ni de leur vitesse ni de leur direction, rien de moins nécessaire, rien de plus chimérique même que de demander à des lois de stratégie générale le nombre et la situation des ports, de leur confier une étendue de

littoral à défendre, de les placer à proximité de frontières à attaquer. Entre les mêmes points, comme la force et la direction du vent faisaient sans cesse varier la route, il n'y avait pas même distance, et pour une voie inconnue peu importait d'où l'on partît. Ce qu'il fallait à la navigation, surtout dangereuse près de terre, c'est sur les rivages des refuges, et la marine la mieux en sûreté était celle qui possédait les ports les plus nombreux. Grâce à la nature du matériel flottant, ils étaient faciles à trouver. Toute baie, tout fleuve profond de 7 à 8 mètres étaient aptes à recevoir les vaisseaux; la sûreté des rades, la largeur et l'orientation de leurs passes désignaient les positions les plus favorables. Peu de magasins, pour un matériel solide et simple; moins encore d'outillage, pour des travaux proportionnés à la force de l'homme et qui s'accomplissaient par sa main; quelques ouvrages fondés à la mer, dont les plus dispendieux étaient les formes de radoub, établies seulement vers la fin du dernier siècle et qui, en très petit nombre, suffisaient à entretenir les carènes de bois et les doublages de cuivre, il n'en fallait pas davantage pour faire de grands ports. L'état n'avait pas seulement à sa disposition ceux qu'il créait pour son usage. Les mêmes formes, le même matériel de navigation s'imposaient aux navires de commerce: percer de sabords et de canons la muraille d'un navire marchand était le transformer en bâtiment de combat, et l'on ne faisait pas autrement les corsaires qui se mesurèrent tant de fois sans désavantage avec les vaisseaux de ligne. Les principaux havres offraient par suite les installations, les profondeurs et, sauf les armes, le matériel nécessaires à la marine nationale. Ils avaient le caractère et portaient le nom de « ports mixtes, » soit que l'état s'y fût réservé un arsenal particulier, soit qu'il s'y contentât des installations et du personnel préparés par le commerce. En ce cas, s'il n'avait pas la charge, il n'avait pas la libre disposition des choses et des hommes, mais le plus important était de concilier l'intérêt de l'économie avec la nécessité d'ouvrir aux flottes assez d'asiles pour les contenir. A cette époque, la grandeur des vaisseaux étant limitée, c'est leur nombre qui se développait et comme, empruntant leur seule pratique constante au cours régulier des saisons, ils commençaient leurs campagnes au printemps pour les finir à l'automne et fuyaient tous ensemble la mer trop orageuse de l'hiver; leur multitude eût été trop à l'étroit dans l'enceinte de quelques arsenaux. Dispersés dans leurs postes d'hivernage, ils mettaient à profit, par une sage division du travail, toutes les ressources des ports et préparaient leurs nouvelles campagnes.

Restait à les protéger contre les insultes. Mais une lutte entre des vaisseaux ennemis et le littoral donnait tout l'avantage à la défense. Dans les murailles de bois, partout vulnérables, les projectiles

ouvraient à tout coup leur blessure, tandis que des maçonneries d'un mètre d'épaisseur suffisaient à briser l'effort de l'artillerie, sans avoir à redouter les chances très incertaines des feux courbes et des coups d'embrasures, et ainsi tout justifiait la formule reçue que les six pièces d'une batterie valaient les cent vingt canons d'un vaisseau de ligne. Ces ouvrages coûtaient si peu à établir et à armer qu'ils s'élevaient partout où le littoral offrait à l'adversaire un refuge ou un débarquement facile. C'était d'ailleurs la seule manière de protéger alors les côtes. Leur défense par des forces prêtes à se porter d'un centre stratégique sur les points menacés n'était pas d'une telle époque : navales, ces forces soumises au caprice des élémens eussent été d'une efficacité précaire ; terrestres, elles eussent été d'une inefficacité certaine. Avec les signaux alors en usage, si imparfaits durant le jour et interrompus par l'obscurité, des troupes ne pouvaient surveiller le rivage à distance. Même informées dès que l'ennemi aurait été visible, en marche aussitôt qu'averties, et n'ayant pas à franchir plus de distance que l'agresseur, elles fussent arrivées trop tard : les troupes, surtout avec de l'artillerie et du bagage, ne marchaient pas aussi vite sur les meilleures routes (et les routes, même mauvaises, étaient rares sur le littoral) que sur la mer des navires poussés par un bon vent. Il fallait donc qu'une protection permanente fût organisée sur les points vulnérables, avec un personnel toujours à portée de mèche de ses canons. Pour quelques parties du littoral, contenant ou de grandes richesses ou une population dense, la protection devait être plus complète. Ce n'était pas assez qu'elles pussent repousser une attaque, il fallait qu'elles ne pussent pas être attaquées : sécurité facile encore à obtenir. Les ports et les arsenaux avaient à craindre ou un bombardement du large ou une attaque de vive force. Pour les rendre inaccessibles à un bombardement, il suffisait de placer leurs fronts de défense à 1.800 mètres en avant des villes ou arsenaux à protéger. Interdire l'entrée des rades à un ennemi résolu à les forcer n'était pas aussi simple ; mais on tenait pour fermées les passes qui offraient une largeur moindre de 2,000 mètres entre des batteries croisant leurs feux. Défiler à cette portée des ouvrages, et, — comme la configuration des côtes et la direction du vent ne permettaient pas d'ordinaire d'entrer sans manœuvre dans les rades, — s'exposer au tir d'enfilade, alors le plus dangereux, se laisser porter tour à tour sous la bouche des canons qui couronnaient l'un et l'autre bord et pouvaient lancer deux coups par minute, était pour un navire la plus hasardeuse des entreprises. Eût-il franchi les défenses avancées, s'il ouvrait le feu contre une place, c'était encore la lutte des murailles de bois contre les murs de pierre ; s'il attaquait les navires au mouillage, les combattre n'était pas les surprendre, la voile ne favorisait pas les actions

immédiates, l'avantage n'était pas à l'agresseur, mais au mieux armé, et l'abordage même n'offrait pas à celui qui le tentait la victoire, mais un nouveau combat. L'attaque enfin n'était pas toujours possible. Les calmes qui, surprenant les navires près de terre, les auraient livrés immobiles aux feux de l'ennemi, les vents battant en côte qui les poussaient en perdition au rivage, suspendaient toutes les opérations de la marine à voiles. Avantage plus grand qu'il ne semble pour la défense : durant ces armistices que lui accordaient les élémens, elle pouvait réparer ses pertes et goûter ce repos indispensable aux corps militaires pour garder leur valeur morale.

Telle était la marine qui suffit aux grandes guerres de deux siècles, leur survécut et qui, en 1854, le jour où les plus puissantes flottes du monde se trouvaient rassemblées à Besika, semblait briller d'un aussi vif éclat. Dans les navires qui se réunirent alors, Ruyter, Tourville ou Nelson auraient reconnu leurs bâtimens de lutte. Deux nouveautés seulement glissées dans cette tradition auraient étonné leur génie. Quand l'ordre fut donné de franchir les détroits, les vaisseaux se couvrirent non de voiles, mais de fumée, et pour remonter le courant s'ébranlèrent, les uns mus par une force intérieure, les autres remorqués par ceux qui la possédaient : cette force « auxiliaire » était si faible encore qu'elle ne put vaincre le vent et la mer également contraires. Seul, le *Napoléon*, qu'illustra cette journée, mouillait le soir aux Dardanelles avec la *Ville-de-Paris*; les escadres durent attendre que le vent fût tombé et arrivèrent le lendemain. C'étaient les débuts de la marine à vapeur. Deux ans après, la France envoyait dans la Mer-Noire, sous le nom de batteries flottantes, trois bâtimens sans mâture et plus semblables à des forts qu'à des navires : à l'attaque de Kinburn, embossés à 1,200 mètres des remparts, ils y faisaient brèche et, exposés à toute l'artillerie de la place, achevaient le combat sans blessures; aucun projectile n'avait traversé les dix centimètres de fer qui les recouvraient. C'étaient les débuts de la marine cuirassée.

Or ces deux faits, détails dans l'ensemble de la guerre, surcroît de succès dans une époque glorieuse, ces deux faits obscurs, comme toutes les origines, allaient, en se développant, détruire l'ancien instrument de navigation et de guerre.

La vapeur n'apportait pas seulement un terme à l'incertitude de la marche. Comme cette marche est une ligne droite que n'infléchit plus le caprice de la mer ou du ciel, les longueurs des coques peuvent croître; comme le moteur n'agit plus obliquement sur les hauts du navire, mais est placé dans ses fonds ainsi qu'un lest et augmente sa stabilité, les largeurs et les profondeurs peuvent diminuer; la tyrannie des formes a disparu. La nature offre un dernier obstacle : les dimensions des bois. Les progrès de la métal-

lurgie font du fer et de l'acier des matières aussi dociles que la volonté de l'homme est diverse. Dès lors, tout ce que celui-ci est capable de concevoir, il est près de l'exécuter. Il a fui de son repos comme un captif de ses chaînes ; pour prendre plus vite possession de ses conquêtes, il s'élance sur toutes les voies à la fois; et dans l'emportement de son activité gronde encore la colère de sa longue inaction. Il n'y a plus à décrire les changemens étudiés ici même (1), tout ensemble l'audace de ces constructions qui pèsent sur les mers de poids encore inconnus, et la délicatesse de celles qui, avec quelques tonnes à peine, possèdent de puissantes machines et traversent les mers; l'infinie variété de formes qui, par des transitions insensibles, joint les navires les plus contraires; l'unité des armes détruite comme celle des types, l'éperon, puis la torpille, partageant l'importance jadis réservée au canon; l'artillerie même transformée par sa lutte avec la cuirasse et couvrant d'un nom ancien une force toute nouvelle. En quelques années, l'œuvre de deux siècles est détruite. Les actions militaires ont acquis la même précision sur mer que sur terre et plus grande encore; la marche des machines est plus régulière que celle des hommes, il est plus facile aux escadres de se former et d'agir sur un point de l'Océan ou du littoral qu'à des troupes de faire leur jonction sur un champ de bataille; le hasard est éliminé par le calcul des opérations maritimes. Les opérations diverses ne sont pas confiées aux mêmes navires; les flottes se divisent en groupes de bâtimens divers par les formes, les dimensions, les qualités; chaque groupe est créé pour un des objectifs de la guerre et impropre à tous les autres. La puissance navale n'a pas par suite une mesure unique et commune : une marine comparée à une autre peut être à la fois très forte et très faible, selon l'espèce de bâtimens que l'on y considère. Enfin, aux bâtimens de chaque groupe et destinés au même service, l'uniformité manque. Il suffit qu'ils aient été mis en chantier à des dates diverses pour n'offrir aucune analogie, et le même nom sert à confondre des bâtimens très inégaux. La force d'une flotte ne se mesure pas au nombre des bâtimens, mais à leur valeur.

Mais si la marine d'hier est détruite, peut-on dire que la marine de demain soit constituée?

L'architecture navale a abandonné les voies anciennes sans tracer les nouvelles et elle épuise la rigueur de tous ses calculs et la puissance de l'industrie à poursuivre un rêve toujours confus et toujours changeant. Jamais on ne mit tant d'efforts à rendre ses œuvres inutiles, et le propre de cette anarchie est de tenter tout sans croire à

(1) Voyez dans la *Revue* les études des amiraux Jurien de La Gravière, Touchard, Aube.

rien. La même heure a vu affirmer et nier la supériorité de l'éperon, de la torpille, de l'artillerie, et pas plus que leur importance relative leur structure n'est fixée ; à mesure que le tir se concentre en des pièces plus fortes et moins nombreuses, l'opinion s'accrédite que c'est une erreur de sacrifier la multiplicité à la puissance des coups ; tout ensemble on augmente l'épaisseur des cuirasses et on conteste leur utilité, on dispute sur les formes des navires comme sur leurs dimensions; et tandis que les uns voient déjà l'époque où la puissance maritime de chaque nation se comptera par vaisseaux énormes, les autres demandent à l'antiquité le secret de l'avenir, évoquant comme un exemple ces flottilles qui couvraient les mers. Et ces contradictions ne s'agitent pas dans un jeu spéculatif, elles prennent corps dans les flottes. Celles-ci, assemblage de types disparates où chaque nouveauté s'est ajoutée aux précédentes, moins pour augmenter leur force que pour attester leur infériorité, où domine une confiance égale dans des moyens contradictoires, où seul paraît durable ce qui n'est pas éprouvé, ne sont pas l'arme d'une époque, mais l'histoire de ses incertitudes. La plupart de ces créations exigeaient des moyens jusque-là inusités de produire, d'armer et de réparer. Employer des métaux nouveaux ou des formes nouvelles pour le matériel naval, c'était transformer ou créer des usines; augmenter le tirant d'eau dans les navires, c'était décréter l'approfondissement des ports et la fermeture de ceux qu'on ne pouvait améliorer; quand ont crû les longueurs, il a fallu des cales et des bassins plus grands; quand les largeurs ont crû, tout ce qu'on venait de construire s'est trouvé hors d'usage; ainsi les changemens les plus fugitifs imprimaient leur trace profonde jusque dans le sol. L'aspect des arsenaux raconte leurs travaux immenses et stériles : c'est là que les pierres elles-mêmes parlent. La crainte trop fondée que de nouvelles tentatives ne deviennent promptement aussi inutiles découragerait de poursuivre ces excessives dépenses, et plus d'un peuple serait tenté d'attendre, sans supporter sa part de tant d'échecs, qu'ils eussent enfanté le succès. Mais l'attente, c'est l'abandon de l'égalité maritime et cet abandon, un seul instant, est une prudence bien téméraire, car si cet instant s'appelle la guerre, l'infériorité s'appelle la défaite.

La science a ses lois et aussi ses modes, les unes permanentes comme la vérité, les autres impérieuses et mobiles comme un mal de l'imagination. Les peuples, comme autrefois les rois, trouvent devant eux ce sphinx : il faut qu'ils devinent ou soient dévorés. Deviner, ce n'est pas suivre servilement toute nouveauté qui passe; deviner, c'est choisir entre elles. Le difficile est de reconnaître dans le désordre des efforts humains l'ordre qu'ils préparent et de discerner les points fixes autour desquels évolue la mobilité des apparences. Mais, en

toute matière, c'est l'œuvre des hommes d'état, si gouverner est pouvoir ; et quand ils savent borner leurs regards, quand ils cherchent seulement les conséquences éloignées des causes présentes, il n'y a pour eux ni orgueil ni chimère à interroger l'avenir. En effet, si l'avenir a des profondeurs dont l'obscurité reste impénétrable à tout regard, il n'est cependant pas tout entier un mystère, et il contient des inconnues que la réflexion et le calcul ont le droit de dégager. L'incertain est-il le dernier mot de la marine, et la marche à tâtons où les peuples s'agitent sans se diriger ne saurait-elle être orientée par aucune lueur ? Chercher quelles seront désormais les guerres maritimes et quels moyens offriront plus de chances d'y réussir, c'est la meilleure voie de trouver une base à la composition des flottes, à l'organisation des ports, et de préparer un établissement naval fait pour servir non des caprices passagers, mais des besoins durables, et assez solidement conçu pour survivre même aux progrès qu'il aura précédés.

II.

Une loi contraire préside au développement des forces militaires et des forces maritimes. Les armées s'accroissent par une progression continue qui dans presque tous les pays d'Europe englobe à peu près toute la population valide. Les flottes voient par un mouvement non moins régulier diminuer leurs équipages. Au commencement du dernier siècle, aucune armée ne dépassait deux cent mille hommes, plusieurs flottes atteignaient cent mille; aujourd'hui, plusieurs armées comptent un million de soldats, pas une flotte n'embarquerait plus de soixante mille matelots. Autant cette contradiction est frappante, autant elle est rationnelle. Sur terre, l'instrument de combat doit être porté à travers tous les obstacles des champs de bataille, et si la tactique ou le désordre fractionnent ou isolent les combattans, donner à chacun le moyen de se défendre. L'arme est individuelle, ses dimensions limitées, la puissance est dans le nombre. Sur mer, l'instrument de combat se meut lui-même et porte ceux qui le manient ; nulle proportion entre sa force et les forces d'aucun d'eux ; sans le concours de plusieurs, nulle manœuvre de navigation ou de guerre : l'arme est collective. Les mêmes actes exigent un personnel plus ou moins considérable, selon que les dispositions intérieures de l'outillage entravent ou facilitent le travail. La puissance des vaisseaux n'a donc pas pour mesure l'effectif des équipages; jamais ils ne furent plus nombreux que sur les galères. La voile, que l'on tint pour un progrès, réduisit leur nombre; le vent accomplit avec plus de force

la tâche jusque-là confiée aux hommes, et une partie de ceux qui vivaient courbés sur la rame put suffire à orienter l'appareil. L'équipage des vaisseaux se divisait en deux principaux groupes : les gabiers, occupés à manœuvrer les voiles et les canonniers, à servir les pièces. Quand à son tour apparut la vapeur, le rôle des gabiers diminua, il disparut sur les navires sans mâture. Quand les cent vingt canons des anciens calibres firent place à quelques pièces trop lourdes pour la main de l'homme, leur manœuvre et jusqu'au transport des projectiles furent assurés par des moyens mécaniques, la plus grande partie des servans devint inutile. La grandeur croissante des navires, comme celle de l'artillerie, loin de rendre nécessaire l'accroissement des équipages, a eu pour conséquence sa réduction; le matériel, chaînes, ancres, cabestans, gouvernails, autrefois mus par l'homme, a pris des proportions en rapport avec les masses auxquelles il est appliqué; les manœuvres de force qui occupaient en grand nombre les matelots de pont sont pour la plupart accomplies par l'eau ou par la vapeur. Voilà comment les douze cents hommes du vaisseau de ligne sont réduits à quatre cents hommes sur les plus puissans navires. On en comptera moins encore dans l'avenir. C'est le caractère général des manœuvres de bord qu'elles s'appliquent à un matériel dont la place est constante, s'accomplissent toujours par des mouvemens semblables et, par conséquent, peuvent s'exécuter par des moyens mécaniques : un navire en action est une usine en travail. Dans l'un comme dans l'autre, les mécanismes ont plus de puissance, de régularité, de promptitude que les forces humaines. S'ils ne les ont pas plus tôt et plus complètement remplacées, c'est qu'ils étaient trop imparfaits, trop encombrans, trop coûteux; mais chaque jour, les faisant plus maniables sous un plus faible volume, généralise leur emploi. Cette transformation qui s'accomplit partout s'accomplira sur les navires; l'homme continuera à y céder la place aux moteurs inanimés; les flottes seront de moins en moins des « armées navales, » de plus en plus des « machines de guerre. »

Leur objectif principal restera-t-il la guerre d'escadres? Son but ne saurait plus être d'affaiblir l'ennemi par des pertes d'hommes. Dès aujourd'hui, les escadres ne comptent plus que quelques milliers de matelots, et les batailles les plus disputées sur mer feront couler moins de sang que sur terre un engagement de brigade. Reste à détruire comme autrefois l'instrument de combat; mais l'avantage est moins considérable. Les vaisseaux actuels ne gardent plus désormais aussi longtemps qu'ils flottent leur efficacité militaire. Si nouveaux soient-ils, l'apparition de types plus parfaits les menace de déchéance; au moment d'une lutte, la plupart auront perdu de leur valeur, les plus récens ne seront pas destinés à la garder. Mettre

hors de combat les instrumens déjà appauvris qui forment la plus grande partie des escadres est faire un mal médiocre; atteindre les plus formidables du moment est hâter de peu la ruine qui, même épargnés par la guerre, les attend au fond des arsenaux. Tant que l'effort vers le mieux ne se sera pas arrêté, aucune création n'étant durable, aucune perte ne peut atteindre d'une blessure durable l'avenir. S'il s'agit du présent, l'unique ressource d'un peuple surpris par des attaques maritimes peut être de détruire les flottes ennemies pour sauver ce qu'elles menacent; soit. Mais une marine n'a pas pour mission de se laisser devancer, ni pour devoir d'attendre; elle aspire à l'offensive, et si l'offensive offre mieux que des batailles navales, pourquoi les chercher avant tout le reste? Pour assurer, en brisant d'abord la force adverse, le succès des desseins auxquels elle s'opposerait peut-être? Mais si l'obstacle qu'elle apporterait à un plan de campagne semble à craindre, le remède est-il de hâter l'exécution en évitant l'obstacle, ou, pour supprimer l'obstacle, d'abandonner le plan lui-même? N'est-ce pas à la guerre surtout que remettre est perdre? Quelle sagesse conseille, par peur d'un danger incertain, de fuir l'occasion propice, et quelle logique ordonne, s'il ne se présente pas, de le chercher? La prudence comme la logique guideront les flottes droit au but le plus important, et le but le plus important est l'attaque du commerce et du littoral ennemis.

Le commerce maritime transporte des richesses croissantes, mais il a changé de caractère. Trois choses surtout l'ont modifié : la publicité des nouvelles, la marche des navires, les règles du droit international. Les incidens politiques peuvent être connus dans le monde entier au moment même où ils éclatent et les ports marchands sont des centres très actifs d'informations. La guerre la plus subite ne surprendra personne. Les bâtimens qui se chargeraient à l'étranger sauront ce que leur conseille la prudence et, si une marine ennemie les menace, ne prendront pas la mer. Quelques traversées, il est vrai, laissent plusieurs mois des navires sans communication avec la terre, mais ces navires sont des voiliers, et la navigation à voiles, après un dernier effort, ne lutte plus contre son déclin. Réduite depuis longtemps au transport des matières lourdes, elle n'offrirait que des prises sans importance; elle aura cédé dans quelques années presque partout la place aux bâtimens à vapeur. Ceux-ci accomplissent en un mois leurs plus longs voyages, la traversée de l'Indo-Chine en Europe. Le percement de l'isthme de Panama, l'élargissement du canal de Suez, sans compter de moins importantes améliorations sur les routes maritimes, rendront les délais plus courts encore. Si les navires ont pris la mer sans soupçon des hostilités que précèdent toujours des rumeurs et un pressentiment de

tempête, c'est que les hostilités étaient lointaines encore, et elles n'éclateront pas beaucoup avant qu'ils touchent le port. Encore la plupart, pour leur trafic ou leur charbon, ne passent-ils guère dans aucun parage plus de huit jours sans relâcher; à chaque escale, ils trouveront les nouvelles qui leur manquaient au départ et un asile s'ils redoutent de continuer leur voyage. L'argent, selon le temps, est téméraire ou timide; dans les heures calmes, plutôt que de rester inactif, il s'expose; dans les heures de crise, plutôt que de s'exposer en circulant, il se cache. Aux premiers indices de rupture, un double mouvement se produira : les négocians ne voudront pas hasarder leurs marchandises, les armateurs ne voudront pas hasarder leurs navires. En vain les marines militaires seront prêtes à escorter les convois, en vain elles parcourront les routes maritimes pour les tenir libres. Les intérêts estiment qu'une chose est supérieure à toute protection, si efficace soit-elle : l'absence du péril. Ils le penseraient, quelle que fût la puissance de leur nation, car il n'est pas de supériorité qui exclue tout succès partiel de l'adversaire. Jamais peuples ne furent plus inégaux par la marine que les belligérans de 1870 : les forces prussiennes avaient disparu des mers, les forces françaises y dominaient partout, à ce point que les bâtimens de commerce voyageaient comme en temps normal et que rien n'était changé à la régularité des services par paquebots. Tout à coup l'alarme se répand. Quel est ce péril que ne suffisaient à conjurer ni la flotte répandue sur l'océan ni la flotte de réserve dans les arsenaux? Un seul croiseur allemand est apparu à l'embouchure de la Gironde : c'est assez pour que, dans tout le golfe de Gascogne, notre navigation s'arrête, et le mouvement ne reprend avec confiance que le jour où l'*Augusta* s'enferme à Vigo sous la surveillance de deux croiseurs français. Partout où sévira la panique, le même fait se prépare, d'autant plus certain que l'arrêt dans la marche des navires n'entraînera pas d'arrêt dans la régularité des échanges. Depuis 1856, le congrès de Paris, comme il fut dit alors, a posé les bases d'un droit maritime uniforme en temps de guerre. Les règles qu'il formula, sur l'initiative de la France, sont au nombre de quatre : 1° la course est abolie; 2° le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, excepté la contrebande de guerre; 3° la marchandise neutre, excepté la contrebande de guerre, n'est pas saisissable, même sous le pavillon ennemi; 4° les blocus ne sont obligatoires qu'autant qu'ils sont effectifs. Toutes ces dispositions ont pour but de restreindre les pertes que la guerre peut imposer au commerce maritime; la principale, lui reconnaissant droit d'asile sur les navires neutres, lui offre même dans l'état de guerre les avantages de la paix. Le bénéfice s'étend à tous : tandis que les navires menacés jettent l'ancre au fond des

ports, les cargaisons poursuivent leur route sur des navires inattaquables. La conséquence est certaine. En temps de guerre, le fret, abandonnant le pavillon belligérant, passera tout entier sous les pavillons neutres.

Il ne semble pas que cette conséquence ait été envisagée, à en juger par la querelle pendante depuis 1855 sur la course. Dans les états qui l'ont maintenue comme dans ceux qui l'ont abolie, l'opinion publique admet volontiers l'importance des corsaires, et leur efficacité même est l'argument principal qu'elle invoque, ici pour les permettre, là pour les interdire. Il ne serait pas superflu de chercher s'ils offriront leur concours. La constitution de la marine à voiles se prêtait à l'armement de croiseurs volontaires. Dans un temps où les courans commerciaux se devinaient à peine, il n'existait pas entre les divers points du globe de service régulier; dans un temps où la marche des navires était incertaine et lente, on ne les chargeait pas de cargaisons destinées à des pays différens. Ils attendaient dans les ports, chacun amassant un fret pour un point unique, et partaient quand ils avaient leur plein ou ne pouvaient rien obtenir de plus. Pour desservir les centres de commerce, il les fallait nombreux; pour naviguer même avec des chargemens réduits, il les fallait de dimensions médiocres; leur exiguïté faisait leur bon marché relatif; leur bon marché permettait aux particuliers d'en posséder même plusieurs. La plupart appartenaient à des commerçans qui transportaient eux-mêmes leurs produits; le navire était une annexe du comptoir. Équiper en guerre une partie de ce matériel peu précieux et peu occupé n'était pas courir un risque considérable. Parmi les armateurs, la tentation des aventures devait en séduire quelques-uns, et celui qui prenait conseil de sa hardiesse n'avait à rendre de compte à personne. Plus que tout le reste peut-être, cette libre disposition du navire par la volonté d'un seul favorisa la guerre de course. Si, pour l'exposer aux hasards, il avait fallu le consentement de plusieurs, les sages auraient eu raison des ardens, un *veto* aurait suffi pour entraver tout; l'audace est une des choses qui ne se décident pas à la majorité des voix. On le vit bien à cette époque même. Dans tous les pays, le commerce colonial se faisait par compagnies privilégiées; elles avaient des arsenaux, des soldats et des flottes; nul n'était aussi bien préparé à la lutte. Or tous les navires corsaires dont le nom a survécu étaient achetés par leur commandant ou prêtés par des particuliers : aucun n'appartenait aux sociétés. Le rôle de celles-ci est inscrit d'une autre façon dans l'histoire, et elles y ont laissé le témoignage de l'esprit qui anime les corporations financières. Au lendemain de la guerre pour la succession d'Autriche, à la veille de la guerre de sept ans, elles étudiaient le moyen de « maintenir la

paix entre les compagnies en cas de rupture entre leurs nations respectives en Europe (1). »

Or les paquebots d'aujourd'hui, mus par la vapeur, transportent, à tonnage égal, au moins trois fois plus dans un même temps que les voiliers; d'autre part, l'expérience a prouvé qu'en les allongeant, on leur donnait un tonnage supérieur sans augmenter sensiblement les dépenses du moteur; ils vont donc se réduisant en nombre et augmentant en volume. Si, doués de ces dimensions, ils devaient attendre dans les ports un chargement pour un seul point du globe, un temps précieux serait perdu et les rapports entre les divers ports seraient rares, malgré la rapidité des voyages. Cette promptitude a permis d'abord de faire les cargaisons de navires avec des marchandises ayant une destination différente; le voyage avec escales a été créé. Les navires, à cause de leur dimension et de leurs frais de route, coûtent trop pour que d'ordinaire les négocians puissent être tout ensemble armateurs. L'inactivité du matériel causerait au capital des pertes trop ruineuses d'intérêts et d'amortissement pour que les armateurs n'aient pas tendu à constituer des services réguliers. Ces services réguliers exigent un personnel et un matériel tels que l'on ne compte plus par bâtimens, mais par flottes. D'où le résultat dernier, et ici capital, que la marine de commerce appartient déjà et appartiendra de plus en plus à des compagnies. Comment espérer que leurs administrateurs prennent jamais sur eux la responsabilité de transformer en bâtimens de guerre les bâtimens confiés à leurs soins? Et leur réserve serait de la sagesse. Quels résultats leur promettrait leur intervention? Avant de la tenter, ils devraient armer leurs navires. Quand les travaux commenceraient-ils? Pas durant la paix : les particuliers ne sont pas dans les secrets des cabinets et d'ailleurs leurs intérêts les plus sérieux leur commandent d'employer leur matériel à l'usage pour lequel il est créé. Aussi serait-il anormal qu'on les trouvât dans les ports au jour de la rupture : la plus grande partie de ces navires, destinés à menacer le commerce de l'ennemi, auront tout d'abord à éviter ses croiseurs et courront les mers chargés d'une cargaison qu'ils ne pourraient défendre. Leur transformation commençât-elle en même temps que la guerre, coûtera des mois, au moins des semaines, et quand le premier d'entre eux prendra le large, le dernier bâtiment de commerce sera rentré dans un port.

Tant que la capture, même sous pavillon neutre, de la marchandise ennemie restera prohibée, la course pourra être rétablie en droit, elle ne renaîtra pas en fait, parce qu'elle n'offrira au com-

(1) *Mémoire sur les inconvéniens pour les trois compagnies française, anglaise et hollandaise, de leur mésintelligence dans l'Inde*, etc... 1752. (Archives de la marine.)

merce que des dépenses certaines, des dangers possibles, et aucune chance de gain. Restreintes à la poursuite du pavillon belligérant, les opérations des croisières sont à la fois très étendues et très restreintes. Il les faut entreprendre partout à la fois dès l'ouverture des hostilités, et elles s'achèvent avec le délai nécessaire aux navires alors en route pour gagner l'abri le plus prochain. Tout ce qui n'aura pas été pris à ce moment aura échappé pour toute la guerre. Seul l'État est en situation d'entreprendre cette tâche. Une partie de ses navires sillonne en tout temps les mers, et, au jour d'une rupture, sera déjà placée sur les routes commerciales du monde; l'autre partie attend dans les ports militaires les ordres du pouvoir politique, et celui-ci, poursuivant ses desseins ou pénétrant ceux de l'étranger, est maître d'employer la paix à préparer en silence une force capable de commencer la chasse le jour où seront déclarées les hostilités. Dès que le pavillon marchand de l'ennemi aura disparu des mers, la flotte n'a plus rien à prendre, mais il lui reste, par des croisières, à maintenir jusqu'à la fin de la guerre les navires dans les ports où ils auront cherché refuge. Interdire à l'adversaire l'usage de ses moyens de transport le contraindre à subir l'élévation que lui imposeront les bâtimens neutres est lui causer un sérieux préjudice. Enfin un mal autrement grave l'atteindrait si aucune marchandise ennemie ou neutre ne pouvait arriver dans ses ports ou en sortir : l'on obtient ce résultat en investissant les côtes ennemies. Avec le blocus apparaissent les opérations sur le littoral.

Le territoire ennemi offre aux flottes, par la variété de ses côtes, de ses plages, de ses fleuves, de ses villes, les opérations de guerre les plus diverses comme les plus nombreuses; par sa fixité, les plus faciles à étudier d'avance et à conduire avec méthode; par son importance enfin les plus décisives, puisque là se prépare la force d'un peuple et vit sa nationalité. Si l'incertitude d'une navigation qui ne pouvait choisir ni le moment de l'action, ni celui de la retraite, ni le théâtre exact de la guerre, a fait longtemps la sûreté des côtes, depuis que la marine est maîtresse de sa marche, le littoral n'est pas plus inviolable que les autres frontières. Cette analogie a même donné à croire que, sur les unes et les autres, on opérerait de même avec des troupes, et que le rôle principal des flottes deviendrait le transport et le débarquement des armées. La Crimée, le Mexique, l'extrême Orient, l'Afrique ont vu la mer devenue pour des peuples divers la grande route d'invasion : en 1870, quand la guerre éclata, des mesures étaient prises pour transporter un corps français sur les côtes de la Prusse et de grandes espérances étaient fondées sur lui. Supposer que des forces ainsi jetées sur un rivage coopèrent à la grande guerre, c'est la méconnaître. Jamais une flotte n'a pu

embarquer plus de 40,000 hommes : ce chiffre a été atteint par nous lors de la guerre de Crimée, mais grâce à un effort que l'amour-propre français poussait à son extrême. Depuis, l'artillerie, le train et le bagage ont pris un développement tel que les moyens de transport les plus puissans suffiraient à peine à un corps de 30,000 hommes alourdi de tous ses services. Un tel corps, à une époque où Turenne se maintenait sur le Rhin avec 20,000 hommes, où Bonaparte descendait en Italie avec 30,000, formait une armée véritable, capable de se suffire, de tenir campagne et de vaincre : comparé aux effectifs qu'atteignent les armées contemporaines, il représente à peine deux divisions. En 1870, le pressentiment confus de cette insuffisance fit hésiter dans l'aventure du débarquement; on attendait pour le tenter une victoire sur terre : s'il était utile, il le fallait immédiat; mais, accompli, il lançait 30,000 Français contre toutes les forces allemandes. Même prises en flanc ou à revers, celles-ci auraient eu de quoi faire face sans se dégarnir, et l'agresseur, le dos à la mer, eût trouvé devant lui des masses écrasantes appuyées sur des places fortes. Quelle apparence que, trouant cette épaisseur et marchant au Rhin, il prît l'ennemi entre deux feux? N'était-il pas plutôt lui-même coupé du corps principal, sans espoir de le rejoindre, ni d'être dégagé par lui, sans chance d'apporter autre chose à l'adversaire qu'une victoire de plus? Toute tentative semblable sur le territoire d'une nation puissante aurait semblable succès. La supériorité même de tactique et de courage s'userait contre la supériorité du nombre : il faut d'autres forces pour jouer un rôle décisif sur les champs de bataille. Un grand peuple n'a d'invasion à redouter que par sa frontière terrestre. Par mer, cette invasion devient possible en un seul cas, quand sur la côte est une position assez mal défendue pour qu'un corps de débarquement suffise à la prendre et assez forte pourtant pour qu'il s'y puisse maintenir contre le nombre. Si cet abri lui permet d'attendre des renforts, de les recevoir en sûreté, de former ainsi une armée égale à celle de l'adversaire, il pénétrera sur le territoire ennemi par le littoral comme il aurait fait par la frontière de terre, et, en effet, il aura sur terre, par la tête de pont qu'il gardera, une base d'opération et de retraite. L'Angleterre a su se l'assurer d'avance à Gibraltar. Sous la protection de cette place elle pourrait, en cas de guerre avec l'Espagne, faire avancer à loisir les forces qu'elle jugerait nécessaires, et les déployer en campagne quand il lui plairait. Mais ces faveurs du sort ne sont pas des règles et le rôle le plus étendu qu'on ait droit d'assigner à un corps de débarquement est de tenir campagne soit dans des pays défendus par des forces restreintes en nombre, comme sont des possessions insulaires ou colo-

niales, soit dans des pays où vivent des populations nombreuses, mais ignorantes de l'art militaire.

Ce n'est pas que, dans les luttes continentales de l'Europe, la marine n'ait son rôle; elle peut sur les côtes aider même à la grande guerre. Il y a souvent sur le littoral des positions stratégiques, des places fortes, des ports militaires; leur investissement, leur capture, offre aux troupes que peut convoyer une escadre un objectif proportionné à leur importance, le moyen d'affaiblir considérablement l'ennemi, et la possession de gages qui servent à traiter plus avantageusement de la paix. Même sans troupes, même incapable de s'établir sur le rivage, même ne disposant pour les jeter à terre que de quelques hommes d'équipage, des navires isolés influent puissamment sur le sort d'une campagne, s'ils savent atteindre et couper les voies de communication. Les plus parfaites, les chemins de fer, sont aussi les plus faciles à mettre hors de service. Il suffit d'un paquet de cartouches pour faire sauter un rail; que la voie soit rendue impraticable au moment d'une concentration importante, les trains s'amassent; sans quais, les chevaux ni le matériel ne peuvent être débarqués et par suite les troupes ne peuvent continuer leur route; tous les calculs sont trompés, il faut plusieurs jours pour rétablir la circulation et l'ordre, sans parler de ce qui, perdu, ne se retrouve pas, l'occasion. Il suffit de quelques kilogrammes de dynamite pour faire sauter un pont ou boucher un tunnel : la destruction d'un ouvrage d'art rend la voie inutile pour la durée de la guerre. Dans certains pays, l'on a pourvu à la sûreté des communications, et nulle part mieux qu'en Angleterre. Tout port de quelque importance est tête de ligne; mais cette ligne, du rivage se dirige droit vers l'intérieur, et c'est à distance qu'elle va se confondre dans le réseau général des chemins. Grâce à cette disposition, nul point ne peut être occupé facilement et son occupation ne séparerait qu'un tronçon excentrique, sans porter le trouble dans l'ensemble des communications. Pour atteindre celles-ci, il faudrait occuper les lieux de croisemens, positions inaccessibles sinon par la conquête du pays : même sagesse dans le plan des chemins exécutés dans l'Inde. Sur toutes les côtes du nord de l'Europe, des précautions analogues font obstacle à toute entreprise tentée de la mer; les lignes ferrées à Dantzig seulement touchent la côte; les couper à cet endroit serait n'isoler qu'une extrémité de l'empire et ne porterait aucune atteinte aux mouvemens des hommes et du matériel sur les grandes voies d'invasion ou de retraite. Au contraire, sur la Méditerranée, les voies ferrées touchent le rivage; leurs lignes sans défense bordent en maints endroits la frontière méridionale de la France. Leur rupture ne causerait pas un mal sans remède, parce qu'en arrière d'autres lignes suppléeraient; mais

des villes importantes, et surtout l'arsenal de Toulon, ne pourraient recevoir de gros matériel. En Espagne, le danger serait plus grand parce que, si la ligne vulnérable de Barcelone à Valence est coupée, toute communication rapide avec le centre du pays disparaît; il ne reste que des chemins peu praticables à travers les plateaux rocheux qui s'élèvent du littoral et l'isolent. Que dire de l'Italie? Deux lignes bordent ses longues côtes et courent, sans quitter le rivage, l'une de la frontière au Tibre, l'autre de Ravenne à Otrante. Qu'au moment d'une guerre, quelques embarcations jettent sur plusieurs points des côtes le petit nombre d'hommes nécessaires pour mettre les lignes hors de service, toute la défense du littoral sera compromise, et surtout s'il faut du fond de l'Italie amener toutes les forces sur les Alpes, leur transport ne pourra emprunter qu'une ligne, Rome, Florence, Bologne. L'on peut calculer quels retards amènerait une pareille accumulation : ce que l'on ne saurait prévoir, ce sont leurs suites, et peut-être quelques obscurs matelots, sur les rives de la Ligurie ou de l'Adriatique, auront décidé par une destruction ignorée le succès qui donnera, au soleil du champ de bataille, la gloire aux hommes de guerre et la supériorité à un peuple. Cette faculté de faire avec de faibles moyens beaucoup de mal est un des caractères de la guerre de côtes. Pour les attaquer, il n'est même pas besoin d'y prendre pied. Du large, l'incendie peut être allumé sur le littoral par un navire que l'obscurité de la nuit rend inattaquable ou l'éloignement presque invisible; le plus faible bâtiment est assez fort pour promener la terreur de plage en plage et imposer aux villes ouvertes qu'il épargne de fortes rançons. Enfin l'opération qu'on a nommée d'abord, le blocus, s'accomplit sans débarquer un homme, sans tirer un coup de canon; il reste à montrer que l'immobilité où semble alors s'endormir la force des armes est le moyen le plus redoutable de guerre.

La civilisation se mesure au trouble que la guerre apporte aux intérêts, et dans la guerre, le blocus prend une importance d'autant plus grande que grandit la civilisation. Quand elle commence, les peuples, nomades encore, ignorent la fixité de relations d'où naît le commerce; sans industrie, ils sont sans ressources; leurs besoins les sollicitent de prendre à d'autres ce qu'ils ne savent pas produire; la paix est pour eux stérile, la guerre les enrichit. Des barbares ne sont aptes à vaincre que des peuples à peine sortis de la barbarie ou près d'y rentrer par la décadence, c'est-à-dire connaissant à peine ou ayant oublié la loi du travail. Sans travail, pas de commerce intérieur; sans commerce extérieur, pas de marine; sans marine, pas de blocus. La terre, par son étendue et sa fertilité, forme l'unique richesse; puisque la nature seule produit, c'est la possession du sol qu'on se dispute. Dans cette première période,

les peuples, sans le savoir, cherchent leurs frontières. Un jour vient où ces hordes errantes, vaincues par l'attraction d'une contrée ou contenues par la force égale d'invasions contraires, s'endiguent, s'arrêtent : de l'union de la race et du sol naît la patrie. La fixité des intérêts et des habitudes crée à la fois des besoins nouveaux et les moyens d'y satisfaire, le commerce se développe, commerce tout intérieur, car le premier soin des peuples, après avoir trouvé leurs frontières, est de les fermer. Ils obéissent et à l'instinct encore barbare qui leur montre dans l'étranger l'ennemi, et au sentiment déjà réfléchi que, dans un monde dépourvu de droit public et voué à la violence, chaque nation particulière doit considérer comme un état normal des guerres inévitables et toujours imminentes. Tout ce qu'emploie la nation est tiré du sol national et du travail national, et pour ne pas s'affaiblir en attendant de l'étranger un concours que sa volonté est maîtresse de refuser, on repousse en tout temps ses produits. Comme les armées en guerre, les droits prohibitifs défendent la nation en paix et, plus exactement, la maintiennent dans l'état où la rupture de la paix peut l'obliger à vivre. Les douanes intérieures complètent le système. Il ne faut pas qu'une partie du pays étant au pouvoir de l'ennemi, l'autre partie se trouve privée de ressources nécessaires. La difficulté des échanges entre les provinces fait de chacune un marché qui se suffit à lui-même, une forteresse capable d'une résistance isolée. Partout où la présence de l'ennemi n'amène pas avec elle le pillage, les transactions qui alimentent un commerce tout local persistent, il perd seulement ce qu'auraient produit ou consommé les regnicoles envoyés aux armées. La vie n'est forte nulle part, mais anime une foule de centres indépendans, et la discorde n'étend pas le trouble plus loin qu'elle n'étend l'épée.

Tel a été, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la révolution française, le régime commun des peuples en Europe. La guerre n'est plus un gain puisque le travail existe, mais le travail est organisé de telle sorte qu'il souffre peu de la guerre. Les nations ne se rencontrent que sur les champs de bataille : c'est pourquoi leurs conflits armés peuvent remplir leurs annales, et des occupations s'étendre au-delà d'un siècle sur leur territoire sans les épuiser. Veut-on connaître leur histoire, qu'on écoute leurs plaintes. La plus amère, dans les plus sombres jours, ne dénonce pas la ruine du commerce, mais la lourdeur des impôts. Si cette organisation avait été rigoureusement maintenue, aucune marchandise ne parvenant à l'étranger, il n'y aurait pas eu dans cette période plus que dans la précédente ni commerce ni blocus. Il n'y eut ni l'un ni l'autre, en effet, tant que l'ignorance où chacun était du globe et même de ses voisins ne permit pas aux peuples de soupçonner ce qui leur man-

quait. Mais les croisades, la découverte du Nouveau-Monde, les conquêtes d'aventuriers célèbres rendirent peu à peu familières les richesses du globe, le sol national en parut plus pauvre. On vit quels inutiles efforts on avait consumés à produire malgré la nature ce que la nature offrait ailleurs d'elle-même; beaucoup de choses inconnues devinrent nécessaires et chaque pays en voulut sa part. Nul n'entendit, il est vrai, renoncer au système de la prohibition; incapable de produire sur son sol les richesses qu'elle désire, résolue à ne les pas tenir des étrangers, la nation s'étend partout où les climats divers offrent des faveurs différentes; sur chaque territoire qu'ell eoccupe, elle plante avec son drapeau ses lois et ses mœurs. Les possessions devenant une portion de la patrie ne doivent avoir de rapports qu'avec elle. Tel est le système colonial fondé au XVIe et au XVIIe siècles. Bien que l'on qualifiât ce commerce d'intérieur, il s'opérait par mer. De ce moment, les blocus furent possibles. S'ils n'avaient empêché que les transactions entre un pays et ses colonies, le résultat en eût été mince, mais les peuples qui produisaient à peu près les mêmes choses ne les produisaient ni au même prix, ni avec la même perfection. Acheter les marchandises dans les pays où elles coûtaient moins, les vendre dans ceux où elles valaient davantage était une inspiration naturelle à l'esprit de gain, et d'autant plus avantageuse qu'il y avait plus d'écart entre les prix des deux côtés d'une frontière maritime ou terrestre. La contrebande fut après la guerre le premier rapport entre les peuples. Il s'en ajouta de plus réguliers. Quelques petits états, Venise, Gênes, les villes hanséatiques vivaient sans territoire et gouvernés par des marchands. Leur situation géographique les obligeait à recourir à des pays producteurs, à transformer par l'industrie des objets qu'ils pussent donner en retour, leur génie commercial, éveillé par l'intérêt, proclama le principe de la liberté des échanges. Comme leur faiblesse les tenait attachés à la paix, les grandes nations consentirent avec eux un trafic qu'elles ne craignaient pas de voir subitement rompu, et par eux les marchandises d'origine diverse parvinrent dans les différens pays. Enfin les peuples osèrent traiter sans intermédiaires quand la philosophie du XVIIIe siècle fit croire aux hommes qu'ils s'aimaient. Un traité signé en 1786 par les deux grandes puissances commerciales de l'Europe, l'Angleterre et la France, permet entre elles l'échange de certaines marchandises. Ainsi se crée et se développe un commerce extérieur. Quand va finir l'ancien régime, la prohibition enserre encore chaque pays d'un rempart continu, mais l'enceinte croule à plus d'une place; furtives ou patentes, les communications s'opèrent entre les peuples, les échanges passent par les brèches, et pour que tombe partout la muraille, une seule chose

manque : l'audace de détruire ce qu'on ne respecte plus. La chute du système commença par la rupture du pacte colonial. Elles annonçaient des temps nouveaux et cette guerre civile qui, pour une question de timbre et de thé, mit aux prises l'Angleterre avec l'Amérique, et cette nationalité qui trouvait ses titres dans une querelle de tarifs. Commerciale dans son origine, la lutte fut commerciale dans sa conduite. Les Américains refusent les produits anglais, l'Angleterre ne veut pas qu'ils en trouvent d'autres. Pour cela il faut fermer leurs ports ; la France a noué des relations avec eux, comme eux, la France sera bloquée. C'est en marchand que le cabinet de Saint-James a conçu ses projets, il prétend les imposer à tout le monde en souverain. La guerre de sept ans vient de lui donner la domination des mers, mais il n'a pas vaincu les élémens, et ses flottes à voiles sont incapables de maintenir durant des années le blocus des côtes ennemies. Imaginant les blocus « de cabinet » ou « de papier, » il déclare que la notification de sa volonté suffit à interdire au commerce les contrées où n'apparaissent pas ses vaisseaux, et il sanctionne cette défense par le fameux « droit de visite » qu'il s'arroge sur tous les pavillons. A cette prétention répond la ligue des neutres. La grande Catherine la forme en posant, dès 1780, sur le blocus et les droits du tiers pavillon les règles qu'en 1855, dans un congrès réuni pour sanctionner l'abaissement de la Russie, reconnaîtra l'Angleterre victorieuse. En attendant, les marines secondaires sont prêtes à les défendre par les armes. L'importance tardivement attribuée au blocus et les difficultés soulevées par son exercice témoignent de l'extension prise par le commerce international, et il est à la veille de développemens plus considérables. Dès 1791, en élaborant le premier tarif général des douanes, la révolution française formule les idées nouvelles. Au régime prohibitif succède le régime protecteur. Toute marchandise circule en franchise dans tout le pays, les marchandises nationales en sortent librement, les marchandises étrangères entrent en payant des droits, ces droits sont calculés de façon à assurer à l'industrie nationale l'avantage de prix sur son marché intérieur. L'assemblée tient à protester qu'ils n'ont pas pour but « d'isoler la France des autres nations » et annonce un avenir commun de richesses et de fraternité. Mais l'ironie des événemens se plaît à railler la logique des hommes; comme si les âmes avaient épuisé toute leur douceur, la fin du siècle est consacrée à toutes les haines ; les guerres semblent perpétuelles, plus que la paix auparavant rêvée. Bientôt elles ne laissent plus en Europe debout que deux factions : d'une part, le continent dominé par un homme ; d'autre part, l'Angleterre. Le genre humain n'a plus que deux têtes et chacun met l'autre à prix. Cette volonté

de se détruire ne se satisfait pas par les moyens ordinaires; chacun, cherchant quelque chose de plus meurtrier que la guerre même, devine que le mal suprême à faire à une nation est d'arrêter son commerce, et le plus grand capitaine du monde, disciple du plus grand ministre de l'Angleterre, répond au blocus des côtes de France par le blocus continental. Le désastre dépasse leur attente et pour la première fois la ruine du commerce prend le caractère d'une calamité publique. Pour la première fois dans l'Europe, où tout se tait, dans la France où les mères elles-mêmes pleurent en silence, les intérêts sont si profondément atteints que la parole renaît et la protestation devient une clameur. L'empereur, qui d'ordinaire brise les résistances, la sent si forte cette fois qu'il la ménage, le courage d'abandonner une grande erreur lui manque, il ne veut pas se démentir, et, contradiction de l'orgueil, il consent à être désobéi. Des exceptions faites au profit de certains marchands, une tolérance croissante accordée à tous rétablissent en partie la liberté des échanges : même avant Waterloo, le maître du monde a connu une force à laquelle il fallait céder.

Or le commerce extérieur qu'avait interrompu le blocus, et dont la suspension causait alors un tel trouble, était un commerce naissant. Le temps lui avait manqué même pour s'ouvrir les marchés où le régime protecteur lui faisait une si petite place. Depuis cette époque, le régime protecteur lui-même a disparu devant une notion plus juste. A mesure que le monde est mieux connu, devient plus visible la loi qui le gouverne. Sur ce globe fait pour lui, l'homme ne trouve nulle part rassemblé ce dont il a besoin; en chaque point, il y a à la fois excès et pénurie de richesses. La même diversité qui existe dans la production du sol existe dans les aptitudes des peuples. L'effort fait par l'un d'eux sur un territoire est impuissant à y accumuler ce que la Providence a voulu disperser. On paie trop cher le succès quand le travail s'emploie à vaincre la nature. On en arrive à comprendre qu'il vaut mieux lui obéir, produire ce qu'on produit facilement et à bon marché non-seulement pour soi, mais pour les autres, et en recevoir en retour ce qu'ils possèdent. La division du travail, qui applique les individus à des œuvres diverses, s'accomplit de même entre les nations : chacune, pour le bien commun, devient tributaire de toutes, et sa richesse est faite de cette dépendance; et non-seulement sa richesse, mais sa sûreté, car plus elles sont indispensables les unes aux autres, moins elles peuvent songer à se détruire, l'intérêt de conservation qui anime chacune s'étend jusque sur les voisines, et quand attaquer un peuple, c'est se fermer un marché, la solidarité des intérêts a créé le lien le plus fort qui puisse unir les peuples dans la paix.

Voilà ce qu'il était réservé au siècle présent d'accomplir, ce qu'ont préparé l'abaissement progressif des barrières de douanes, ce que l'Angleterre d'abord, puis la France et, après eux, tous les peuples, ont voulu en établissant la liberté des échanges. Ainsi a commencé la troisième période, celle où, après avoir élevé leurs frontières pour se constituer, les avoir fermées pour se défendre, les peuples les ouvrent pour déborder pacifiquement sur l'univers.

Plus ces échanges s'étendent, plus le nombre des hommes qui en vivent s'accroît, plus s'accroît par suite le nombre de ceux qui souffrent par l'arrêt des transactions. Ce qui commençait aux jours de l'empire est maintenant accompli et ajoute à l'ancien fléau de la guerre un fléau plus général et plus détesté; elle ne répand plus seulement le sang de quelques-uns, mais la fortune de tous. Après avoir été pour les peuples barbares un butin, pour les peuples isolés un mal médiocre, elle est pour les peuples civilisés une ruine. Ce caractère domine tellement les autres que tous les efforts tentés en ce siècle pour la rendre moins désastreuse ont abouti à des mesures protectrices du commerce international. Or quelle est la grande voie du commerce? La mer. Voilà pourquoi toutes ces mesures protectrices tendent à sauvegarder la navigation. Le concert européen a successivement limité les parages où pouvaient être capturés les navires en neutralisant les détroits, les moyens d'attaque, en prohibant la course, enfin les marchandises qui pouvaient être saisies en déclarant inviolable la cargaison sous pavillon neutre. Toutes ces réformes sont les conséquences de l'idée que la mer est neutre. C'est à cause de cela que le traité de 1855 refusait de reconnaître à aucune flotte aucune domination sur un point non matériellement occupé par elle et déclarait seuls obligatoires les blocus effectifs. C'est à cause de cela qu'il respectait les blocus mêmes. En effet, ces opérations, dirigées contre la terre ferme et la souveraineté qui la possède, accomplies dans les eaux territoriales qui appartiennent à la nation riveraine, se bornant aux pratiques suivies dans les sièges, ne sont que l'application stricte du droit de guerre, et le prétexte manquera pour les interdire tant que ce droit lui-même sera reconnu. Et cependant le jour où le blocus commence, — et les transformations accomplies dans la marine rendent les blocus effectifs plus faciles, — que reste-t-il des avantages si lentement conquis? Le trafic n'est plus saisissable sur mer, qu'importe s'il ne peut ni entrer dans les ports ni en sortir? Ce double mouvement est la respiration du commerce; cesse-t-il, le commerce étouffe. Aucun pays n'a de ressources comparables à l'Angleterre, elle produit pour l'univers entier. Que ses frontières soient interdites, elle cesse d'exporter ce qui est inutile à sa consommation, elle cesse

de recevoir en échange ce qui est nécessaire à son travail; en face de magasins pleins et d'ateliers vides, le commerce meurt à la fois de pléthore et d'inanition. Et il ne s'agit pas seulement de la ruine. L'Angleterre ne produit pas assez pour nourrir ses habitans; elle n'est pas approvisionnée, d'après ses statisticiens, pour plus de quatre mois; si un blocus dure ce temps, il amène la faim. D'ordinaire, sans doute, les choses n'iront pas à cette extrémité, toutes les frontières d'un pays ne se trouveront pas fermées ensemble; mais quand des passages resteraient ouverts à l'échange, quand le blocus n'aurait d'autre résultat que d'obliger les marchandises à prendre des voies détournées, le dommage resterait immense. Toutes les nations situées dans des conditions économiques à peu près analogues se disputent la clientèle du monde. C'est à de très faibles différences de prix qu'elles la gagnent ou la perdent, c'est d'élémens multiples et parfois très faibles que le prix se compose; le transport est un de ces élémens principaux. L'on sait quels sacrifices consentent les divers peuples pour tracer, notamment à travers les Alpes, des voies plus courtes à leurs produits. Le détour qu'un blocus même partiel impose aux marchandises aura pour résultat certain de capter, soit au profit du pavillon neutre, soit au profit de la puissance belligérante, des courans d'affaires. Tandis que des relations se nouent entre des centres autrefois sans rapport, le pays, séparé de la vie commerciale, perd ses facultés productrices et, si cet état se prolonge, tombe accablé non-seulement par ses pertes présentes, mais par son impuissance à les réparer dans l'avenir. Voilà, à une époque où les intérêts gouvernent le monde, l'efficacité du blocus : il est plus qu'une arme militaire, il est une arme économique.

Le premier résultat des transformations accomplies a donc été de renverser l'importance relative des divers objectifs de guerre. Tandis que l'ancienne marine hasardait rarement la guerre de côtes, trouvait un élément durable dans la guerre de course et frappait ses plus grands coups dans la guerre d'escadres; l'attaque du littoral sera durant toute la lutte l'opération capitale, la poursuite des navires marchands une ouverture importante d'hostilités, l'attaque des bâtimens de combat un accident dans les opérations, dont il interrompra le cours.

ÉTIENNE LAMY.

JEAN BERNARD

DEUXIÈME PARTIE (1).

IX.

« Ma chère filleule, je viens de retrouver mes lunettes, sans lesquelles je n'aurais pu t'écrire, car j'ai besoin d'y voir clair dans l'écheveau que tu me donnes à débrouiller. Si je te comprends bien, tu me demandes un remède au mal d'ennui qui vous tient, Bernard et toi, et que tu ne t'es décidée à m'avouer qu'après avoir perdu tes peines à tâcher de le guérir toute seule. Ma panacée, tu le sais, est la patience et la résignation. Mais il paraît qu'elle a échoué en cette circonstance. Donc, étudions le cas, comme dirait ton parrain, lequel, par parenthèse, est furieux contre Bernard que vous n'ayez pas encore d'enfant.

« Aussi bien, nous voici, je crois, tout droit dans notre sujet. Vous vous ennuyez parce que votre ménage n'est pas complet; il y manque cet indispensable trait d'union : l'enfant. Aussi pourquoi diantre!.. Mais passons; il n'y a rien de perdu, et bien qu'il soit plus rare de voir arriver cela après deux ans de mariage que la première année, j'aime à espérer que Dieu ne t'infligera pas, mon Odette bien-aimée, ce supplice, humiliant autant que douloureux, de la stérilité.

« Cependant si ce malheur vous accablait, il ne faudrait pourtant

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

pas que toute votre existence en fût détraquée à ce point de ne plus apprécier aucune des joies de ce monde, parce que celle-ci vous aurait manqué ! C'est encore un lot à ne pas dédaigner que celui qui vous est échu et vous a fait vous rencontrer, tous les deux bons, aimans, honnêtes, intelligens, généreux, quand vous pouviez si malheureusement tomber l'un et l'autre sur deux êtres absolument contraires à vous-mêmes, ainsi qu'il arrive neuf fois sur dix dans les hasards du mariage. Vous devriez, il me semble, remercier Dieu de votre bonheur.

« Mais non ; il paraît que Bernard, morose et froid, ne te témoigne plus qu'une tendresse d'estime, — ce qui me semble un peu fort après deux ans seulement de tête-à-tête conjugal, — tandis que toi tu passes tes jours à te rougir les yeux et à inventer mille niaiseries pour réveiller dans le cœur de ton mari un amour qui réponde à celui qui s'est accru passionnément dans le tien.

« Je vois, des deux côtés, une exagération que je ne pourrais utilement combattre que si je vous tenais ensemble assez longtemps pour que mes railleries vous aient rappelés, l'un et l'autre, à la juste mesure de vos sentimens respectifs. Vous moquez-vous de venir conter vos turlutaines conjugales à l'oreille d'une pauvre vieille fille qui n'a jamais connu que par ouï-dire les jeux et les batailles de l'hymen !

« Non, mon Odette chérie, je ne raille pas, cette fois, car j'ai pleuré en te lisant ; j'ai voulu t'égayer, parce que la gaîté est souveraine pour équilibrer le raisonnement et faire naître la sagesse.

« Maintenant, écoute-moi ; je vais te dire une chose grave. Il y a certainement un motif sérieux à la tristesse de Bernard. Je crois qu'il est nécessaire aujourd'hui que tu le connaisses, afin d'agir comme tu le dois au point de vue de ton devoir de chrétienne et de ton bonheur d'épouse.

« Ma pauvre enfant, ton mari a un fils. Ne jette pas des cris : quand tu t'es mariée, cet enfant avait quatre ans. Tu devines qu'il est né d'Alice. La malheureuse femme, dans un sentiment de dignité qui la relève à mes yeux, a voulu rendre à Bernard la liberté qui lui a permis de t'épouser et elle s'est enfuie, un jour, avec l'enfant. C'est lorsque Bernard a désespéré de retrouver ses traces, qu'il ne suivait que pour reprendre son fils, qu'il nous est revenu pour t'épouser. Tu n'as pas un reproche à lui faire. Mais j'ai compris qu'il n'oublierait jamais ce petit être, son premier-né, dont il avait reçu les premières caresses. Peut-être si tu lui en avais donné d'autres, — les hommes sont assez égoïstes pour que cette supposition soit permise sans offenser celui-là, — peut-être eût-il oublié l'enfant d'Alice, assez du moins pour ne pas souffrir de sa perte. Mais la

volière est sans oiseau et il se souvient du gazouillement de l'autre! Peut-être est-il irrité contre toi à cause de cela. C'est ici qu'il serait injuste; mais l'homme n'est pas parfait. Il faut pardonner à Bernard. Et maintenant si tu me demandes encore un remède à vos ennuis, je te dirai: Cherche dans ton cœur. Le sacrifice est notre devoir; c'est même notre principale vertu. Lorsqu'on s'immole pour le bonheur d'un être aimé, on est bien près de goûter soi-même le bonheur. C'est une bien grande séduction chez la femme que le dévoûment absolu. Réfléchis sur cette série d'aphorismes, qui sont plus profonds qu'ils n'en ont l'air.

« Et laisse-moi te donner quelques nouvelles pour finir. Notre pauvre voisine, Mme Rattier, vient d'éprouver une rude émotion: quelqu'un arrivant de Paris lui a dit avoir rencontré son gendre, André de Terris, affreusement vieilli. On l'a suivi par curiosité et l'on sait où il habite. J'ai pris cette adresse à tout hasard et je te l'envoie. Mme Rattier voudrait aller à Paris si elle n'était si impotente. Elle dit que si quelqu'un au monde peut retrouver sa fille, c'est assurément celui qui l'a tant aimée : le mari. Elle aussi voudrait l'enfant. Elle fait pleurer quand elle en parle. Ah! si Dieu le voulait, on pourrait encore donner du bonheur à bien des gens en arrangeant les choses. Mais il faudrait qu'il le voulût, et que quelque bon ange adorablement dévoué se chargeât ici bas d'accomplir son œuvre.

« Je t'embrasse, mon Odette bien-aimée, avec toute ma pauvre vieille âme qui ne tient plus à la terre que par un fil: l'espoir.

« Ta marraine,

« HERMINIE GALPEAU. »

Depuis plusieurs mois qu'elle avait reçu cette lettre, Odette avait répandu bien des larmes. En la relisant, elle avait fini par deviner le sens des aphorismes qu'elle renfermait, et, ce jour-là, elle s'était courageusement décidée à accomplir l'œuvre de dévoûment que la sainte vieille fille s'était efforcée de lui inspirer. Elle avait fait rechercher l'enfant de Bernard et d'Alice. Comme elle aimait Bernard d'un amour intense, violent, sous le voile de sa réserve habituelle, elle avait enduré un absolu martyre en travaillant au bonheur de son mari. Mais ce fut en vain.

L'agent d'affaires mis sur la piste de M. de Terris, après quelques mois de surveillance et d'indiscrétions de toutes sortes, lui avait affirmé que l'ancien notaire non-seulement ignorait la retraite de sa femme, mais n'était nullement disposé à s'en inquiéter.

Odette respira et fut tentée de remercier Dieu. Elle aurait fait son devoir, mais avec quelle douleur et quelle honte! Dire à son

époux : « Mes entrailles ne peuvent pas te donner de fils légitime, prends celui de l'adultère que tu pleurais et que je te ramène! » Elle l'eût fait; mais elle pensait qu'elle ne s'en serait point consolée.

Cependant Bernard ne quittait pas son humeur sombre et quelque peu tracassière, malgré les efforts d'Odette pour l'égayer, pour éclairer de quelque plaisir les heures de liberté qu'il passait près d'elle.

Elle avait bouleversé sa vie dans tous les sens, en dépit de ses goûts, pour lutter contre l'indifférence qui, peu à peu, avait transformé l'amour peu profond, il est vrai, de Bernard en une amitié tendre, mais calme. Elle s'était vite métamorphosée en Parisienne, laissant de sa raideur sans perdre de sa grâce, et ajoutant à sa beauté chaste le piquant des modes coquettes.

Elle avait essayé des relations mondaines où elle brillait d'un vif éclat, se faisant adorable et charmeuse pour que le bruit de ses conquêtes réveillât l'amour alangui de Bernard. Il souriait à ce qu'il appelait ses fantaisies, dérangé peut-être dans les habitudes qui lui étaient chères, mais ne le disant point par courtoisie, et afin que rien ne troublât le bonheur qu'il pensait donner à Odette.

Elle s'enferma alors et reprit son aiguille avec toujours un livre nouveau sur la table de travail, afin que Bernard pût se délasser l'esprit en demeurant près d'elle. Puis elle flatta les goûts les plus vulgaires de son mari. Elle étudia ses préférences et surveilla sa table comme une vraie ménagère, apprêtant elle-même de ses mains les mets favoris de Bernard. Elle l'entoura d'un luxe intelligent qui répondait à tous ses besoins. Elle ouata, elle capitonna l'existence de Bernard avec un soin qui acheva de rendre celui-ci exigeant, délicat et méticuleux pour toutes les choses de la vie matérielle. Il devenait tranquillement et parfaitement égoïste, avec une déviation dans ce sens de tous ses sentimens affectifs.

C'est ainsi qu'il acceptait, comme choses naturelles et à lui dues, tous les soins dévoués de sa femme, avec un attachement réel pour un bien-être si parfait, mais sans aucune reconnaissance pour celle qui les lui procurait. Elle faisait son devoir, comme lui-même, pensait-il, accomplissait le sien, en se laissant choyer au gré de sa femme et en lui demeurant strictement fidèle. Il ne pouvait cependant lui pardonner de le laisser sans enfant, aux prises avec le souvenir du premier, et privé du seul amour dont son cœur éprouvât désormais le besoin : l'amour paternel. Mais il pensait lui cacher soigneusement son chagrin d'une privation qu'il attribuait à la froideur chaste de ce beau marbre, à la femme exquise et dévouée, mais sans passion.

Et tous les deux demeuraient face à face dans la vie, chacun avec une pensée qu'il ne disait pas et une tristesse qui leur était commune. Un jour morne se levait toujours pour eux, sans rayon, sans amour.

Cependant, un bouleversement tout récent dans les façons régulières de Bernard venait d'éveiller chez Odette des inquiétudes jusqu'alors inconnues. Ce jour-là, un dimanche, le premier que son mari passât loin d'elle, seule, enfermée dans sa chambre, les stores baissés, ne voulant rien voir ni entendre, elle s'oubliait, accoudée à sa table, le front dans les mains, à chercher pour quelle raison Bernard n'était pas là.

Depuis plusieurs jours, il rentrait fort tard de son bureau, où il restait d'ordinaire jusqu'à quatre heures, et quelque chose d'étrangement joyeux animait sa physionomie d'une expression nouvelle. Il arrivait hâtivement, s'excusait, balbutiait, parlait avec volubilité de choses insignifiantes; puis, soudain, il tombait dans un long silence, et semblait suivre d'un sourire un rêve intérieur.

Odette le regardait rêver et son cœur se gonflait d'une tristesse plus grande. Un pressentiment l'agitait. Elle devinait qu'il arrivait à Bernard un bonheur qu'elle ne partageait pas. Sa tendresse s'émut; elle prit peur. Des soupçons l'effleurèrent. Elle eut cette angoisse de se demander si son mari n'avait point rencontré un autre amour.

Un samedi soir, il lui dit qu'il serait obligé de s'absenter le lendemain. C'était la première fois. D'ordinaire, ils allaient ensemble loin, aux environs de Paris, souvent à Fontainebleau ou à Saint-Germain, pendant l'été. L'hiver, ils s'oubliaient en des causeries longues, au coin du feu, entre le déjeuner lentement pris et le dîner à la nuit close, enfermés derrière le paravent, dans la chaleur, l'éclat des lumières qu'on allumait comme pour une fête, avec un régal, un extra, un doigt de vin d'Espagne ou une coupe de champagne rosé. C'était une habitude des premiers temps de leur mariage, et Odette avait tenu à la conserver par un instinct de cette puissance irrésistible de l'habitude, dont le fil nous enlace insensiblement et s'enroule autour de nous chaque jour davantage, jusqu'à qu'il soit assez fort pour qu'aucune volonté ne puisse le rompre. Et, en effet, Bernard ne s'égayait un peu qu'en voyant revenir ces petites fêtes intimes qui lui parlaient, sans qu'il s'en doutât, du bonheur charmant des premiers jours. Et voilà qu'il y renonçait aujourd'hui sans donner un motif, une raison!

Odette, enfermée pour ne pas voir le soleil, le ciel bleu qui lui rappelaient la promenade en forêt qu'ils avaient projeté de faire, éprouvait la douleur d'une infidélité faite à leur plus cher souvenir. La longue journée s'acheva sans qu'elle eût bougé. Et lorsque

Bernard rentra dans l'appartement déjà sombre, ne voyant pas Odette venir à lui avec son sourire tendre, il se réveilla d'une sorte de griserie qui le tenait, illuminant ses traits d'une joie hébétée, comme tiraillés par un rire fixe. Subitement il redevint sérieux et même inquiet. Il s'arrêta, devinant bien que sa femme avait souffert, et embarrassé pour l'aborder.

Doucement il vint jusqu'à sa chambre, poussa la porte et la regarda. Elle leva les yeux; il y vit un reproche muet, douloureux, qui l'émut. Et il s'approcha, la prit aux épaules, l'embrassa avec une tendresse apitoyée.

— Pauvre chère femme! dit-il.

Maintenant qu'il était heureux, il plaignait le malheur d'Odette. Elle fut frappée de cette expression, la comprit et se crut perdue.

En une minute, elle se vit abandonnée, toute sa vie brisée; elle pensa tout de suite qu'elle s'enfuirait retrouver les vieilles gens qui l'avaient élevée pour mourir près d'eux de son désespoir.

Elle lui dit, le regardant, suppliante et désolée :

— Alors, vous ne m'aimez plus?

— Moi? dit-il, très sincère en son étonnement.

Elle crut qu'il essayait de mentir.

— Ne me trompez pas, Bernard, c'est inutile. Je vous aime assez pour faire tous les sacrifices nécessaires à votre bonheur sans que vous vous abaissiez à mentir.

— Comment ! dit-il très embarrassé, vous croyez?..

— Non, je suis certaine; je sens que votre cœur n'est plus à moi. Vous avez eu ces jours-ci des joies que j'ai vues; votre absence d'aujourd'hui, votre pitié même m'en disent assez. Vous me plaignez, c'est donc qu'il faut me plaindre! Et serais-je à plaindre si vous m'aimiez encore? Dites, ami, que voulez-vous que je fasse pour que rien ne trouble votre bonheur? Dites-le-moi sans honte. Faut-il me résigner à garder votre foyer d'où vous serez absent? ou préférez-vous que je disparaisse, si ma vue gêne encore votre conscience? Je ferai tout, tout pour vous, car je vous aime, moi, Bernard, d'un amour infini.

— Mais je ne vous comprends pas, Odette, dit-il enfin, remué par l'extrême douleur de la jeune femme. Que supposez-vous? Que je ne vous aime plus? ou que..

— ... Vous en aimez une autre, acheva Odette; une autre pour laquelle vous m'abandonnez!

— Quoi! s'écria Bernard, vous pensez que je vous ai quittée aujourd'hui pour une femme?

Odette sanglotait. Il hésita un instant, le regard troublé, n'osant

pas se décider à parler. Puis il s'y résolut tout à coup, emporté par une réflexion soudaine qui lui montra un avantage réel dans l'aveu que cette situation l'entraînait à faire. Il dit avec une émotion profonde :

— Vous le voulez? Il faut bien d'ailleurs que je vous console. Eh bien! non, Odette, ce n'est pas pour une femme que je vous ai laissée seule aujourd'hui. C'est... pour un enfant.

— Votre fils! s'écria Odette, se redressant, brusquement éclairée, et frappée au cœur d'une souffrance aussi aiguë.

Il balbutia :

— Quoi! vous savez?

Elle ne répondait pas et le regardait avec une fixité ardente en songeant, dans un flux rapide de ses pensées douloureuses, et à la lettre de sa vieille marraine, et au devoir nouveau qui lui incombait, et à l'amour de son mari, qu'elle pouvait peut-être conquérir par son dévoûment.

Lui reprit, pensant qu'elle l'interrogeait :

— Si j'avais su!.. Mais je voulais vous épargner un chagrin. Il y a huit jours qu'on m'a prévenu, d'une certaine institution Martineau, qu'un enfant recommandé sous mon nom allait être envoyé aux enfans trouvés si je ne me chargeais de lui. On est sans nouvelles de sa mère.

Odette murmura doucement :

— Pauvre petit!

A ces mots, Bernard saisit les mains de sa femme et les serra dans une effusion de reconnaissance. Alors, encouragé par l'attendrissement d'Odette, il continua, parlant très vite, avec un besoin de décharger son cœur. Et il raconta sa course à la pension Martineau, où Jean ne voulait pas le voir, ne le reconnaissant plus. Mais il l'avait bien reconnu, lui, quoiqu'il ne l'eût pas vu depuis quatre ans. Il en avait six aujourd'hui; ses traits n'avaient presque pas changé. Il avait retrouvé en lui jusqu'à cette expression sérieuse qui lui faisait dire autrefois que l'enfant était né triste. Pourtant il s'était bien égayé ensuite quand ils avaient eu refait connaissance. Dieu! que c'était joli de le voir rire! Et Bernard ajoutait, le visage tout mouvant de joie et d'orgueil :

— Je l'ai mené promener. C'était la première fois qu'il sortait dans Paris. Si vous aviez vu ses yeux! Ils sont bleus et très grands avec des cils noirs retroussés. Il riait de tout comme un petit bonhomme ivre. Il sera très intelligent, il n'a peur de rien. Au Jardin d'acclimatation, il s'est campé devant l'éléphant;.. tout le monde s'en amusait.

Et Bernard aussi retrouvait son plaisir à rappeler la vision de l'en-

fant en ce jour de bonheur. Ses yeux humides semblaient le contempler, et il caressait doucement les doigts d'Odette comme s'il eût tenu dans les siennes les petites mains de son fils. Et il continuait, n'ayant plus d'autre pensée :

— C'est qu'il a voulu monter partout, sur le dromadaire, sur les poneys, dans les petites voitures; il voulait qu'on le mît à cheval sur l'autruche! Il s'affolait, il courait. Ses cheveux sont longs comme ceux d'une fille. Il les renvoie d'un mouvement de tête un peu brusque qui les fait voler en l'air. Ils sont blonds, blond doré et fins. C'est doux à caresser! Oh! mais il est très savant déjà : il sait lire et il commence à écrire. Ce sera un homme, celui-là. Il veut tout savoir. Toujours il interroge : « Papa, pourquoi ceci? pourquoi cela? » Et une petite voix qui vous fait mal, tant elle est claire et douce et légère. C'est qu'il est très délicat, un peu trop pâle même. Je crois qu'il a besoin de soins...

Bernard, alors, s'arrêta pensif, soucieux. La santé de son fils le préoccupait. Il songeait à l'enlever du pensionnat Martineau et il s'inquiétait de savoir à qui le confier.

Odette l'avait écouté parler, en se raidissant contre une jalousie poignante. Elle employait toutes ses volontés à se plier, à s'amollir le cœur pour l'enfant de son mari, qu'elle s'imposait le devoir d'aimer.

Elle lui répondit, se faisant très maternelle :

— Eh bien! nous le soignerons.

Bernard eut une secousse et la regarda profondément. Puis il remua la tête et dit avec tristesse :

— Cela ne se peut pas.

— Pourquoi? Je n'ai pas d'enfant...

— Vous en aurez sans doute, et il ne faut pas... Non, non! je ne le veux pas!

Il dit cela plus nettement et avec résolution, mais non sans un effort pour se donner le courage d'un refus qui lui coûtait.

— Je vous en prie! murmura encore Odette, mais faiblement.

— Non, merci. Je sais que vous êtes bonne, mais je ne suis pas égoïste à ce point. Non, mon fils ne sera pas élevé sous vos yeux. Cependant je ne veux pas vous priver du mérite d'une bonne action. Votre dévoûment pourra s'exercer, ma chère Odette. Je vous emmènerai le voir, ce pauvre enfant; vous vous intéresserez à lui. Tenez, je compte même sur vous pour m'aider à trouver une maison où il soit bien, où il reçoive à la fois des soins et une éducation convenables. Vous le voulez, n'est-ce pas? vous veillerez sur lui comme un bon ange, et je vous aimerai bien si vous pouvez l'aimer un peu.

— Je l'aime! murmura Odette en se jetant follement sur son mari.

Odette réalisait son rêve. Tout son effroi, c'était de mettre à son foyer le fils d'Alice, son vivant souvenir. Mais Bernard lui épargnait ce supplice, Bernard l'aimait encore, il l'aimerait davantage chaque jour maintenant, car il lui devrait le bonheur de son enfant. Oh! comme elle allait le chérir, ce pauvre petit abandonné! Et puis, il devait avoir un si grand besoin de tendresse!

Ses entrailles s'émurent de pitié à présent qu'elle ne tremblait plus. Elle voulait que Bernard l'emmenât tout de suite près de Jean. Mais il refusa, un peu confus de tant d'héroïsme, touché de ces marques d'amour, et se sentant comme diminué par la grandeur d'âme et le dévoûment passionné de cette charmante femme, qu'il payait d'une si tranquille amitié.

X.

Quelques jours plus tard, Odette et son mari s'en allaient à Neuilly chercher le petit Jean. Ils étaient joyeux comme de jeunes époux qui vont retirer enfin des bras de sa nourrice l'enfant bien-aimé dont le babil joyeux égaiera désormais la maison. Cependant ils ne l'emmèneraient pas chez eux, mais à Carrières-sous-Bois, à proximité de la forêt de Saint-Germain.

Odette avait découvert là une famille parisienne sans enfant et qui offrait de donner à celui-ci, moyennant une pension assez élevée, tous les soins qu'il pourrait recevoir au foyer paternel. Carrières était une des stations d'été privilégiées de Bernard et d'Odette. Ils y allaient par la forêt, le matin, dans la fraîcheur des feuilles à peine essuyées par le soleil levant. L'herbe brillait, lustrée par la rosée, parée de ses fleurettes éparses, les arbres enlacés par le cordon embaumé des chèvrefeuilles. Ils erraient par les allées, désertes à cette heure, flânaient le long des buissons d'églantiers, dont les fleurs pâles, en grosses touffes, ornaient bientôt la robe et le chapeau d'Odette. Et ils arrivaient à Carrières juste pour le déjeuner. Il y avait là une maison propre avec une terrasse voilée par des ormes où des façons de servantes provinciales servaient agréablement des mets rustiques. Cela ne sentait nullement l'auberge de banlieue, et Odette se rappelait les fermes de Saint-Price en savourant l'épaisse crème d'un blanc roux dont elle arrosait ses rouges fraises des bois.

Chaque dimanche ainsi, ils mèneraient Jean, promener par la forêt. Et l'on jouerait. Il se développerait à l'air sain. Ensuite il aurait un poney, et Odette aussi monterait à cheval pour les suivre, Ber-

nard et lui, tout le long de la terrasse de Saint-Germain, le soir, à la nuit tombée, quand la plaine embrumée semble une plage vue d'une falaise, avec la mer calme touchant le ciel à l'endroit où commence Paris.

Ils faisaient des projets, ravis tous les deux, émus, le cœur gonflé, et si profondément remués par ces pensées tendres qu'ils se regardaient, les yeux mouillés, les mains serrées dans une ivresse d'amour.

Sur le devant de la voiture, il y avait tout un bagage destiné au petit Jean. Des vêtemens et des jouets; des gâteaux dans leur sac ficelé, des chocolats, des fruits, avec des cerceaux, des raquettes, des cerfs-volans et des polichinelles avec un ballon multicolore qui tremblotait dans son filet tout en haut de la pyramide.

— Qu'il va être heureux ! murmurait Bernard. Il verra bien que nous l'aimons. Les enfans, cela comprend très bien.

— Oh ! oui, répondait gravement Odette. A six ans surtout. Il est grand ?

Bernard élevait la main :

— Comme cela. Tu vas le voir.

La voiture s'arrêtait devant la grille de l'institution Martineau.

Bernard savait le chemin ; il ouvrit vivement la porte de la cour sablée et appela :

— Jean ! Jean !

Pas un enfant ne bougea du groupe des cinq ou six qui jouaient sans bruit, tristement, en un coin. Mais Mme Martineau accourait, essoufflée, les yeux ronds, dévisageant Odette. Elle dit :

— Comment ! monsieur ne sait pas ?.. Mais le petit n'est plus ici.

— Vous dites ? cria Bernard, se rapprochant d'elle brusquement.

— Dame ! monsieur, il a été repris par la personne qui nous l'avait confié ; sa mère, apparemment.

En disant cela, l'œil curieux de Mme Martineau interrogeait Odette. La jeune femme ne voyait rien que Bernard très pâle, et qui paraissait frappé d'un coup subit qui lui aurait enlevé la raison. Il demeurait stupide, regardant les lèvres de Mme Martineau, qui se rouvrirent pour continuer :

— Et je ne puis vous dire où cette... personne l'a emmené. Elle m'a fait une scène pour vous avoir prévenu. Il paraît qu'elle nous avait écrit du Caucase, je ne sais d'où ; elle était malade, alitée. Toujours est-il que sa lettre ne nous est pas parvenue, et dame ! nous avons fait ce qu'elle nous avait dit. Nous n'avons rien à nous reprocher, n'est-ce pas, monsieur ? Eh bien ! elle disait qu'on nous avait soudoyés, que nous avions vendu son secret ; des horreurs, quoi ! M. Martineau voulait la jeter dehors. Mais je vous assure qu'elle n'a

pas été longue à enlever l'enfant. Il était fou de joie, le petit ingrat! Elle a laissé ici tout ce que vous lui aviez apporté, et elle a filé si vite que nous n'avons même pas vu de quel côté avait tourné sa voiture.

Bernard assura sa voix pour dire à Mme Martineau :

— Vous doit-on quelque chose?

La maîtresse de pension toussa pour se donner le temps de chercher si sa mémoire n'avait rien oublié dans le compte réglé par Mme de Terris. Mais elle fut obligée de répondre, et pour cela elle prit un air digne :

— Vous ne me devez rien, monsieur.

On eût pu penser qu'elle faisait cadeau de ce qui lui était dû. Bernard entendit à peine et il sortit sans même paraître voir Odette qui le suivait.

Il eut un mouvement de rage en retrouvant tous ces jouets, désormais inutiles, empilés dans la voiture, et il proféra avec des injures le nom d'Alice. Il soulageait son cœur qui l'étouffait. Odette, effrayée, se blottit en un coin, n'osant affronter la rudesse haineuse qui avait remplacé sur le visage de Bernard l'attendrissement tout à l'heure si doux.

Elle tremblait, elle se voyait retombée dans les tristesses mornes des jours passés, avec les regrets et les reproches muets de Bernard. Le rayon de soleil de ces derniers jours venait de disparaître avec l'enfant; son dévoûment inutile ne serait plus payé d'amour. Bernard continuait à songer, fou de colère; Odette se cacha pour pleurer.

XI.

Le lendemain, comme il arrivait à son bureau, place Walhubert, Bernard trouva là, en faction, un commissionnaire qui l'attendait. L'homme se fit adresser à lui par un employé et lui communiqua alors une commission verbale. On lui faisait dire que, s'il désirait voir l'enfant de l'institution Martineau, il eût à suivre la personne qu'on lui envoyait.

Il demanda l'adresse; le commissionnaire répondit qu'on l'avait payé pour le conduire, uniquement.

Bernard ne réfléchit pas que cette précaution indiquait chez Mme de Terris un projet qui consistait moins à lui faire voir son enfant qu'à le revoir lui-même, puisque, en lui refusant son adresse, elle l'obligeait à venir sur l'heure, et qu'elle l'empêchait ainsi de se défendre contre cette entrevue.

Bernard n'y songea même pas. Il ne songea qu'à retrouver son fils et il suivit l'homme.

Lorsqu'il eut fait quelques pas, Bernard demanda :

— Faut-il une voiture ?

— C'est inutile, monsieur ; nous sommes à cinq minutes.

Et l'homme tendit son bras dans la direction du boulevard qui faisait face au pont d'Austerlitz. Peu après ils s'arrêtaient devant une maison précédée d'un jardinet planté de buis avec de maigres arbrisseaux blancs de poussière, et le commissionnaire poussa la porte à claire-voie. A cette porte deux écriteaux pendaient : « Appartemens meublés, cabinet meublé à louer. » Cela sentait le vide, l'inhabité. Cependant deux volets étaient entrebâillés au rez-de-chaussée. L'homme fit passer Bernard ; puis il cogna rudement à la première porte intérieure, tourna le bouton, s'effaça pour dire :

— Entrez, monsieur.

Puis il s'en alla avec un mouvement d'épaule et un rire sournois : Bernard était entré.

L'appartement était sombre ; d'abord il ne vit rien qu'une salle vide. Au-delà une portière en cretonne fanée laissait venir un jour plus vif. D'un pas un peu automatique, Bernard avança jusque-là. Alors seulement il eût voulu reculer. Alice était devant lui. Et il éprouva une sensation violente comme du remords d'une faute. Ce n'était pas elle qu'il était venu chercher cependant, mais il se trouvait pris par le ressouvenir vivant de son premier et terrible amour. Elle était là, dans l'attitude savante d'une femme de trente-cinq ans, à qui le combat de la vie a enseigné le maniement de cette arme puissante : la grâce. Bernard se sentit fléchir : il se souvenait. Un reproche amer était d'abord monté à ses lèvres, et maintenant il se taisait.

Mme de Terris se souleva dans le froissement soyeux de sa robe, étendit vers lui son bras nu dans la manche flottante, et de sa voix chaude :

— Entrez, Bernard. Sommes-nous donc devenus si étrangers l'un à l'autre que vous refusiez ma main, lui dit-elle demeurant penchée vers lui et le regardant toujours avec un battement doux de ses paupières alourdies.

Bernard comprit rapidement qu'il avait besoin de se défendre et il détourna la tête, cherchant autour de lui.

— Où est Jean? dit-il d'un ton bref.

Alors Mme de Terris croisa les bras : sa lèvre se souleva dans un sourire hautain et elle répondit :

— Il n'est pas là.

Bernard s'anima.

— Pourquoi m'avez-vous fait venir alors?

— Pour vous parler de lui.

— On m'a dit : « pour le voir. »

— Et pour le voir si vous acceptez mes conditions.

— Qui sont?..

— Oh! vous êtes brutal, monsieur. Comme on vous a changé! Je vous ai connu plus aimable...

— Et moi plus... sérieuse, répondit Bernard, qui cette fois regarda de haut et froidement Mme de Terris, lui laissant comprendre la surprise que lui causaient ses provocations.

— Que voulez-vous? Les hasards de la vie ont achevé mon éducation. J'ai compris enfin que les femmes avaient tort d'être trop sérieuses.

— Parce que?..

— Parce que personne ne les prend au sérieux, monsieur Bernard.

— Je ne comprends pas.

— J'en doute. Rappelez-vous la désinvolture avec laquelle vous m'avez appris votre mariage.

— Ne m'en aviez-vous pas donné le droit?

— Parce que j'avais eu l'innocence d'éprouver des scrupules et l'honnêteté de vouloir vous laisser libre? Vous voyez comme le sérieux et la vertu réussissent aux femmes! Aussi...

— Aussi...

— Je m'en suis repentie, mon ami.

— Trop tard, murmura Bernard assombri.

— Bah! dit-elle avec une expression étrange, qui sait?

Il ne comprenait pas, et, curieusement, la regardait.

Pour ne pas le gêner elle se renfonça dans sa chaise, la tête en arrière, le cou fléchi avec ses tons d'ambre sous la frisure un peu rude des cheveux noirs qui ombraient sa nuque et passaient sous le bout rosé de son oreille. Les lèvres de Bernard se crispèrent en souvenir des baisers tièdes qu'il prenait jadis à cet endroit de la peau veloutée.

Il s'assit brusquement presque au bout du pied d'Alice qui remuait sa pantoufle sur la pointe de son orteil.

— Voyons! dit-il tout à coup, vous avez parlé de conditions, expliquez-vous. De part et d'autre, les reproches sont inutiles. Ce qui est fait est fait. Vous me connaissez et vous savez que j'aime mon fils. Je suis prêt à tout pour lui procurer une existence heureuse, lui préparer un avenir honorable, brillant même, si je le puis. Je désire m'occuper de lui. Je n'ai pas d'autre enfant jusqu'ici, et quand même!.. Pour vous, que puis-je faire? dites-le. Si ce sont

des conditions pécuniaires que vous voulez m'imposer, les menaces sont inutiles. Je suis prêt à les accepter dans la mesure de mes forces. Je ne vous laisserai pas dans le besoin.

Il attendait. Mme de Terris joua un instant avec les dentelles de sa manche, puis elle finit par dire :

— Avez-vous le temps de m'écouter? J'ai à vous donner des explications un peu longues.

— Parlez! dit-il, la regardant se mouvoir.

— Il faut que vous sachiez d'abord, reprit Mme de Terris, que j'arrive de Russie où j'ai passé deux années à courir le boyard, à la suite d'une demoiselle de mœurs légères que l'on appelait ici la Rosita. Ne m'interrompez pas; vous n'êtes pas au bout de vos surprises. D'ailleurs je n'avais pas le choix. En sortant de chez vous, il fallait me jeter à l'eau avec mon fils ou accepter cette situation déshonorante de dame de compagnie d'une courtisane : j'ai accepté, mais mon fils est vivant. J'avoue qu'avant ce moment je ne savais rien de la vie, ni de la femme, ni même de l'homme pris dans son existence sociale toute fabriquée de compromis, de fourberies, d'hypocrisie, d'égoïsme et de scélératesse. C'est alors seulement que j'ai bien compris le rôle de la femme dans le monde, celui qu'on lui assigne et celui qu'elle prend. D'une part, la femme libre, débarrassée des préjugés, jouissant à son gré de toute la fortune et de tout l'amour des hommes; de l'autre, la femme rivée à ses devoirs, au respect des conventions sociales, et celle-ci délaissée, oubliée, méprisée et condamnée à mourir de faim si elle doit, pour vivre, gagner sa vie en dehors de la prostitution. Et j'ai excusé, non, j'ai approuvé la femme libre. Nous naissons toutes avec des instincts avant d'être façonnées à la vertu, et des instincts qui veulent être satisfaits, ne vous en déplaise. Or la femme qui suit cette loi de nature obtient toutes vos sympathies et toutes vos protections. Elle est votre égale en vices, et, si vous la répudiez tout haut, tout bas vous l'adorez. Tandis que la femme honnête, celle qui dompte ses instincts par une obéissance complète à cette loi de vertu dont vous lui avez fabriqué la formule pour les besoins de votre morale hypocrite, celle-là est une dupe dont les hasards de la vie peuvent faire une martyre.

Voilà ce que j'ai appris à courir le monde derrière les jupes d'une drôlesse qui buvait la vie à pleines lèvres, livrait son cœur tout ouvert à toutes les passions qui venaient sans cesse le remplir, qui n'eut jamais un désir sans espoir et un espoir qui ne fût réalisé, qui a tendu ses mains vers toutes sortes de fantaisies, même les plus extravagantes et les plus inaccessibles, et les a toujours retirées pleines selon ses vœux, — elle est aujourd'hui prin-

cesse et presque souveraine, — tandis que je la suivais, chaste et bête, rejetant les offres qui me tombaient avec les miettes de sa table, le cœur vide, l'existence vide, sans foyer, sans fortune, sans amis. Je jouais le rôle de la dupe dont je parlais tout à l'heure; cependant, j'étais convertie.

Mme de Terris s'arrêta, regardant fixement Bernard, dont le visage sérieux avait pris, en l'écoutant, une expression d'angoisse. Maintenant il s'expliquait l'attitude d'Alice, et c'était la mère de son petit Jean! Une souffrance et une honte le faisaient se taire, en même temps qu'un sentiment bizarre lui soufflait au cœur comme un regret de cette existence passée où cette femme était à lui et où ils s'aimaient. Elle dit tout à coup, avec l'accent et le geste d'une fine comédienne :

— A propos, comment trouvez-vous que je porte mes trente-cinq ans?

Il rougit, surpris dans ses pensées, et, troublé, il répondit par un geste vague.

Alors elle s'amusa à rire doucement, par petits coups, en racontant gaîment qu'on ne la trouvait pas vieille encore et que les hommes la poursuivaient comme à vingt ans.

— Et c'est heureux! dit-elle, baissant un peu la voix comme pour une confidence délicate, car... mon cœur n'est pas mort et j'ai besoin d'aimer.

Eh! oui, dit-elle, s'emportant soudain avec ses violences passionnées d'autrefois, cette vie de solitude et d'abandon m'est enfin odieuse! J'ai vu vivre autour de moi et toutes mes fièvres se sont réveillées. J'ai soif de cette vie de tendresse et d'extase. J'ai besoin de sentir mes mains pressées et d'appuyer ma poitrine sur un cœur tout battant de désir pour moi... Et voyez si je suis honnête, Bernard, c'est parce que je me sentais glisser irrésistiblement sur cette pente fatale que je vous ai appelé pour vous dire : Sauvez-moi des hommes dont la tentation me hante, et, pour moi, pour notre enfant, gardez-moi... dans vos bras. C'est votre devoir, — c'est ton devoir, Bernard! dit-elle, la voix plus basse et plus douce. Eh! que m'importe ton mariage et la femme que tu as aimée après moi! Ta femme, la première, la seule, la vraie, c'est la mère de ton enfant, comme tu es le seul homme que je veuille aimer et à qui je puisse appartenir, car c'est à toi seul que je me suis donnée dans la liberté de ma volonté et de mon amour. Nous sommes unis, Bernard, par cette loi sacrée de la nature que nous avons seule écoutée lorsque j'ai brisé tous mes liens pour être à toi.

— Malheureuse! dit-il enfin, qu'oses-tu demander! Quand, par ta faute, j'ai été conduit à un mariage qui m'a créé des devoirs

envers une créature irréprochable, bonne, dévouée, dont je suis le soutien et la vie, tu crois que je vais lâchement l'abandonner pour m'enfuir avec toi encore!.. Encore un crime, encore un être à briser pour te satisfaire!.. Non, non, celle-là je la défendrai contre toi, tu n'y toucheras pas.

Alice se dressa violemment :

— Eh! qui te parle d'abandon! Suis-je sans entrailles? M'as-tu vue faire le mal pour le plaisir de le faire? Mais tu oublies qu'en protégeant « ta femme légitime, » tu blesses cruellement celle qui n'est que la mère de ton fils. Entre deux êtres à frapper c'est moi que tu choisis; merci!

Cependant, écoute-moi : Mme Bernard n'est pas seule « dévouée. » Le dévoûment est dans toutes les femmes. Tu jugeras du mien. Je t'ai dit que j'étais tentée; c'est vrai, je te le prouverai. Un homme que j'ai écouté plus longtemps que les autres m'a offert, hors de France, une situation qui pourrait passer là-bas pour régulière. Il a un nom qu'il donnerait à Jean avec une fortune qu'il propose de lui assurer même... avant. Il n'est plus très jeune, quarante-cinq ans; mais il est beau, noble, délicat, spirituel. Il me plaît. Eh bien! moi, qui adore mon fils, j'ai choisi de venir vivre ici, dans un coin, obscurément, médiocrement, cachée, pour ne pas offenser « ta femme, » mais en demeurant digne du pardon de mon enfant, qui n'aura jamais vu près de moi un autre homme que son père. Comprends-tu? Ce que je te demande, c'est une part de ton existence, une part humble, mais complète, car il faut me rendre le devoir facile, Bernard, et j'ai besoin de me sentir aimée.

Ainsi nous élèverons notre petit Jean tous les deux, à la campagne, aux environs de Paris, où tu voudras, mais où tu viendras nous porter notre part, à nous, de caresses et de joie.

— Et Odette! pensa tout haut Bernard, violemment tenté d'accepter, mais qui éprouva un frisson de pitié au souvenir de sa douce et confiante femme.

Mme de Terris se leva, blessée, et marcha vers une porte. En l'ouvrant, elle dit :

— C'est bien, vous ne reverrez jamais votre fils. Adieu!

Mais l'enfant s'était jeté sur cette porte, et, passant rapidement devant sa mère, il courut à Bernard et sauta dans les bras que celui-ci lui tendait :

— Elle est revenue, maman Alice! criait l'enfant en frappant ses petites mains joyeusement, et papa Bernard aussi; tout le monde, tout le monde au petit Jean!.. Et on ne le laissera plus tout seul, jamais, jamais?

Il s'accrochait à Bernard comme pour l'empêcher de partir, et il

tendait son autre main vers Alice. Il voulait les tenir là, tous les deux, pour qu'aucun d'eux ne s'en allât plus.

Mme de Terris s'approcha afin d'enlever Jean des genoux de Bernard; les yeux baissés, maintenant froide et hautaine. Elle se courba, le frôlant de son bras nu et le couvrant des plis parfumés de son peignoir flottant. Mais Bernard retenait l'enfant, les yeux levés, les lèvres caressées par la tiédeur du surah rose :

— Je reviendrai, dit-il tout bas; nous reparlerons de cela.

Alice eut un frisson et subitement elle abandonna son fils. Mais lui s'accrochait à elle et il l'obligea à demeurer debout près de Bernard, qui lui tendit la main.

XII.

Bernard, en rentrant chez lui, trouva Odette qui l'attendait, inquiète, l'interrogeant de son regard clair. Elle pensait bien qu'il s'était mis à la recherche de l'enfant. Et, maintenant, elle souhaitait qu'il le retrouvât. Elle demeura saisie en présence du visage bouleversé de Bernard. Il s'était fait cependant une physionomie calme; mais l'amour pénétrant d'Odette apercevait sous ce masque froid la trace d'une émotion profonde et le trouble du regard que son regard embarrassait.

Elle attendait; Bernard ne lui apprit rien. Mais ses yeux, qui la fuyaient, parfois se tournaient sournoisement vers elle avec comme un regret et une pitié tendre. En réalité, un chagrin violent le tenait. Il eût souhaité ne pas déranger sa vie et conserver le bonheur calme et régulier dont il avait l'habitude et qui suffisait à ses goûts. Odette, chastement vêtue, avec ses bandeaux bruns, bien lissés, écartés de son front pur, répondait ainsi au besoin de respect et d'estime qui la lui avait fait choisir pour compagne et la lui avait fait aimer. Elle représentait pour lui ce type idéal, créé par l'église pour l'exemple et l'édification de toutes les femmes : la femme épouse et mère, toujours pure et d'aspect virginal, avec son auréole de vertus et la blancheur de son âme qui semble exhaler le parfum des lis. Et cependant, tandis qu'il écoutait la voix douce d'Odette qui disait des paroles caressantes avec son sourire timide et tendre, et qui s'efforçait de le consoler, de l'attirer vers elle pour qu'il trouvât l'oubli dans l'infini de sa tendresse, lui songeait, le cœur battant, aux projets d'Alice. Et il entendait sa voix basse et ardente, il sentait l'étreinte de sa main nerveuse, il revoyait le torse puissant dans sa grâce amoureuse et les lignes souples de ce corps superbe. Les yeux sombres d'Alice lui dardaient des flammes; son rire, secoué à petits

coups, convulsif et doux, l'irritait d'un charme invincible qui le ramenait, impuissant à se vaincre, aux désirs passés avivés par ses souvenirs.

Une rougeur brûlait son visage. Sa raison luttait contre ses sens. Mais soudain la pensée de l'enfant emportait ses résolutions en lui montrant comme une fatalité, presque un devoir, l'obligation d'accepter une situation qui le rendait coupable vis-à-vis d'Odette. Et cette faute, sa conscience rudement la lui reprochait. Odette était penchée sur lui et le va-et-vient de ses manches le frôlait comme des caresses d'un ange aux ailes blanches.

Et la lutte reprenait dans la pensée de Bernard, mais toujours plus faible et entraîné vers la mère et vers l'enfant. Odette était vaincue. Elle, cependant, poursuivait un projet qui lui rendait quelque espérance. Si quelqu'un pouvait triompher des tristesses de son mari et l'égayer par une bonne et spirituelle philosophie, c'était certainement la vieille marraine qui les appelait depuis longtemps près d'elle.

Odette essayait d'obtenir de Bernard qu'il prît un congé pour aller vivre un mois à Saint-Price. Bernard, qui ne voulait pas quitter Paris en ce moment, refusait, alléguant des raisons de service. Elle profitait de ses refus pour insister avec toutes ses grâces timides, les bras au cou de son mari, la tête sur son épaule. Elle se faisait pressante, le suppliait de ses regards voilés, aux paupières battantes, et, désolée de ne pas savoir comment on séduit et comment on entraîne, elle feignait des colères d'enfant, le battait de ses mains caressantes et l'embrassait éperdûment.

Bernard éprouva un remords avec un étonnement de la beauté touchante, attendrissante qui venait à Odette dans la confusion de sa hardiesse. Une minute, il prit son courage et revint tout à elle.

— Eh bien, soit! dit-il, je te le promets : nous partirons.

— Bientôt? demanda Odette.

— Bientôt.

Elle eut une joie folle, étant inespérée. Jamais il ne l'avait vue si expansive et si bruyante. Elle le remerciait avec des rires et des enchantemens qui devaient lui ôter la possibilité de reprendre sa parole. Cependant, peu après, il la regrettait. Mais il n'eut pas le temps de le témoigner : une idée lui était venue qui modifiait ses impressions. Maintenant c'était lui qui voulait le voyage, et il allait en presser l'exécution.

Dès le lendemain, il annonçait à Odette que sa demande de congé était expédiée. Peu de jours après, ils partaient.

Odette semblait rajeunie par la joie, le bonheur de cette envolée

vers ce pays qui lui était cher, vers les deux vieilles gens qui l'adoraient, et par cette pensée que Bernard resterait près d'elle, avec elle, tout un mois, à courir par les champs et sous les bois dans les soirées tièdes de ce mois d'été qui sont si belles aux rives verdoyantes de l'Isle. On eût dit une pensionnaire en vacances, à la voir blanche et rose sous son chapeau large criblé de violettes, son buste élancé, à la ceinture fine, sans cesse penché à la portière du wagon, pour voir si l'on arrivait. Elle babillait, elle chantait du bout des lèvres et Bernard s'étonnait de voir briller sous l'auvent du chapeau d'Odette un regard ardent qu'il ne lui connaissait pas.

Lui paraissait embarrassé de tant de joie. Des rêveries l'absorbaient, d'où il revenait triste, mécontent, avec des soupirs lourds et des gestes inconsciens qui témoignaient d'une indécision douloureuse.

D'autres fois, il regardait Odette, attendri et comme prêt à pleurer. Elle, alors, prenait un air de supplication, ses yeux lui demandaient l'oubli et sa bouche, ramassée dans une petite moue triste et caressante, semblait lui promettre la consolation de ses baisers.

Ils arrivèrent à Saint-Price dans la matinée, et ce fut une fête pour le bourg qui vint défiler, pendant tout le jour, dans la grande salle où si longtemps on avait contemplé Odette assise près du rouet de sa marraine. Elle avait repris sa place, et, gaîment, elle répondait :

— Me voici, je suis revenue, c'est bien moi...

Il n'y avait rien de changé : elle était plus belle seulement, avec sa grâce de jeune femme, et sa toilette parisienne, et l'épanouissement de ces traits affinés par l'amour d'une sorte de sensualité mystique.

Le docteur Galpeau, appuyé des deux mains sur sa canne, la regardait, attendri, les yeux humides ; M[lle] Herminie trottait éperdûment pour les besoins de la fête que l'on faisait à sa filleule. En dehors du groupe qui environnait Odette, Bernard, assis en un coin, gêné et comme honteux, la regardait de loin et se maudissait pour l'obsession d'un désir qui lui gâtait ce tableau et les joies pures d'un bonheur qui ne lui suffisait plus.

Le soir, Odette emmena son mari par les allées du jardin où ils s'étaient promenés jadis quand ils n'étaient que fiancés. Elle lui disait à chaque pas :

— Vous rappelez-vous?

Et il se rappelait. Il était heureux alors. Le cœur lassé de sa passion violente pour M[me] de Terris, il savourait le calme rafraî-

chissant des émotions douces près de cette belle et chaste fille aux longues tresses pendantes, aux regards voilés.

Elle l'entraîna sous le découvert du ciel, près du mur bas jaspé par les lierres, et que les clématites, maintenant fleuries, couvraient d'arabesques folles. Au-delà, loin, la plaine s'étendait silencieuse, de ce grand silence du soir qui laisse entendre la voix grêle des petits êtres cachés, çà et là, dans les herbes et dans les feuilles. Le grillon jetait sa note claire, un cri d'oiseau passait dans l'air; de temps à autre, le hibou et l'orfraie envoyaient dans la nuit leur appel monotone, ou bien le rossignol s'éveillait, et soudain sa chanson, divinement tendre, couvrait tous les murmures, comme si, pour l'écouter, tout se taisait. Cependant, au travers des champs, entre sa balustrade haute de peupliers immobiles, l'Isle argentée coulait. Et la plaine bordée de coteaux semblait enfermée dans sa nuit transparente, dans son murmure et le parfum de ses herbes, de sa terre amoureuse et chaude, de ses fleurs et de ses fruits capiteux, par le couvercle arrondi du ciel tapissé d'étoiles.

Odette se pressait contre Bernard et tout bas disait, comme pour ne pas troubler ce mystérieux silence :

— Ne dirait-on pas que nous sommes seuls au monde, les seuls êtres humains, perdus, oubliés dans ce coin du paradis, seuls pour nous aimer, seuls pour y vivre et y mourir ? C'est mal, sans doute, c'est une pensée égoïste, mais il y a des momens comme celui-ci où j'oublie qu'il y a autre chose sur la terre que nous. Je ne sens plus rien en mon cœur de vivant et d'aimé que vous, Bernard !

Elle avait sur les lèvres ces mots : « Et vous, ne le ressentez-vous pas ainsi? » Mais elle n'osa pas le dire et elle écoutait Bernard, qui se prit à parler dans le sens de ses préoccupations intimes. Il philosopha sur le bonheur des êtres inférieurs, sur la loi d'instinct qui lui semblait bien plus conforme à nos besoins naturels que toutes nos lois sociales, sur la dépendance pénible dans laquelle l'homme s'était mis en s'entourant, comme d'autant de chaînes, d'un certain nombre de devoirs et d'obligations dont il ne pourrait plus se débarrasser tant qu'il demeurerait dans l'état de civilisation...

Bernard prolongeait ses discours vagues, parlant haut, s'efforçant de faire revenir Odette de sa rêverie amoureuse. Maintenant, elle se tenait debout à ses côtés, un peu triste, à l'entendre s'animer sur ces choses qu'elle pensait qu'il aurait pu oublier près d'elle.

Il se fit un silence; puis Bernard sembla se décider tout à coup. Il chercha les mains d'Odette et les prit dans les siennes, d'un geste paternel :

— Vous ne m'en voudrez pas, lui dit-il, si je vous ai trompée

pour ne pas vous enlever la joie que vous aviez à faire ce voyage, mais il faut bien vous le dire : on m'a refusé mon congé, c'est-à-dire on l'a ajourné, dit-il, la sentant trembler. J'ai obtenu quarante-huit heures pour vous conduire. Je dois repartir ce soir, cette nuit...

— Vous, dit-elle, vous seul? Et moi?

— Vous resterez, ma chère Odette. Vous prendrez vos vacances, vous vous amuserez, et...

— Sans vous, Bernard?

— Mais je reviendrai, moi, ma chérie; je reviendrai bientôt, dès que j'aurai mon congé, et je vais insister pour l'obtenir vite.

— Alors, je vais vous suivre et nous reviendrons ensemble.

— Oh! Odette, je ne vous reconnais plus. Quoi! vous voudriez causer ce chagrin à votre marraine, au bon vieux docteur, les quitter si vite?

— Vous me quittez bien, vous!

— Ma chère petite femme, vous me faites là un reproche que je ne mérite pas. C'est pour vous être agréable, ce que j'en ai fait. Vous étiez si joyeuse! Je n'ai pas osé vous dire que nous ne pouvions pas partir. J'ai préféré vous laisser tout le plaisir de ce voyage et me condamner à m'en retourner seul, ce qui me cause autant d'ennui qu'à vous, croyez-le bien. Mais je reviendrai et, cette fois, nous accomplirons tous nos charmans projets de promenades. Il n'y aura rien de perdu.

— Rien que les jours que j'aurai passés sans vous, dit-elle, ne retenant plus ses larmes, qui tombaient chaudes sur les mains de Bernard.

Il la prit sur sa poitrine et la caressa comme une enfant, essuyant ses pleurs doucement, le cœur serré, désespéré, fou de colère contre lui-même pour le mal qu'il faisait à sa femme, — et il l'aimait à ce moment d'une tendresse infinie.

— Nous ne nous sommes jamais séparés, lui dit-elle tout bas, tout près, le caressant de son souffle pur.

Bernard savait qu'il n'avait qu'un mot à envoyer pour que son congé lui fût accordé sur l'heure. Il se demanda s'il n'allait pas dire à Odette : « Ne pleure plus, je reste. »

Mais un souvenir âpre lui revint comme le coup d'une douleur aiguë : Alice, l'enfant! Alice lui avait juré de disparaître avec son fils s'il n'était pas de retour le lendemain.

— Il le faut, dit-il, haut, répondant à sa pensée.

Odette fut frappée de la sévérité de l'accent; elle crut l'avoir fâché, et, se redressant, elle s'essuya les yeux.

— Partez donc, lui dit-elle, puisque c'est votre volonté. Je ne me plains pas.

Et elle referma ses bras sur son cœur méconnu.

Ils s'en revinrent par les allées plus sombres, sous la feuillée plus silencieuse, dans le parfum troublant des herbes humides et des fleurs endormies. Ils ne parlaient plus et leurs pas éveillaient sur le sable le seul bruit de la nuit calme : un frôlement léger comme une aile brisée qu'un oiseau blessé traînerait lentement.

Comme ils rentraient, Odette demanda :

— A quelle heure partez-vous?

Il répondit :

— Par le train de minuit. Il est dix heures. N'éveillez personne. On aurait du chagrin pour toute la nuit. J'irai seul à la gare. Demain matin, vous leur apprendrez pourquoi je suis parti.

Il prit les mains de sa femme et les baisa :

— Du courage, ma chérie, j'ai besoin que vous m'en donniez; pas pour longtemps, car je reviendrai bientôt, je vous le promets. Allons, montez chez vous, je vous suis.

Il écouta le pas languissant, pénible de la jeune femme tout abattue par cette séparation, et il demeura jusqu'à ce qu'il aperçut la lumière aux vitres de sa chambre. Alors, d'une course rapide, il traversa le jardin, sauta une haie et se trouva sur un chemin désert qui menait aux champs. En quelques pas, il eut atteint le mur, effondré par endroits, du jardin de Mme Rattier, la mère d'Alice. Il entra, gagna le perron, secoua la porte, qui s'ouvrit sans peine et il aperçut la vieille femme qui venait au bruit, son flambeau à la main. La lumière tremblotait, promenant des ombres sur la face large et pâle de Mme Rattier, qui demeurait la bouche béante, les yeux élargis, reconnaissant Bernard.

— Madame Rattier, lui dit-il, étouffant sa voix, voulez-vous revoir votre fille et l'enfant?

Elle s'accroupit, posant son flambeau à terre, car elle chancelait. Elle tenait sa poitrine comme étouffée et murmurait :

— Alice! le petit! ils sont là? Qu'ils viennent, vite; j'ai peur de mourir avant.

Bernard l'obligea à se relever et la fit entrer dans une chambre où elle s'assit, n'y voyant plus, les yeux noyés de larmes. Elle les frottait, regardant la porte, pensant voir approcher sa fille. Mais Bernard reprit :

— Non, elle n'est pas ici; elle est à Paris. Voulez-vous que je vous emmène? pouvez-vous partir?

Et il regardait, inquiet maintenant de cette proposition, le corps énorme, affaissé de la vieille femme, sa tête grise dont les mèches pendaient sur les tempes; mais Mme Rattier s'éveilla à ces mots de Bernard. La vie, la raison revenait à son cerveau détraqué par

l'ennui. Elle se leva et marcha en renfonçant ses cheveux sous son bonnet, comme si déjà elle s'apprêtait pour le départ. Elle disait :

— Certainement, je le puis. Pourquoi pas? Parce que je suis vieille? Ce n'est pas tant l'âge que le chagrin. Vous m'emmenez? C'est bien, cela! Vous l'avez donc retrouvée? Et votre femme?

Elle s'était plantée et regardait Bernard. Il lui dit brusquement en regagnant la porte :

— Si vous voulez venir, soyez à la gare pour le train de minuit.

Et il disparut dans le jardin. Elle cria :

— J'y serai.

Le lendemain matin, Mlle Herminie entra dans la chambre de sa filleule et lui dit dans un grand trouble :

— Il y a du nouveau par ici. Cette pauvre Rattier est partie cette nuit pour Paris. Elle s'est fait mener à la gare dans la carriole du jardinier.

Odette devant la glace attachait ses cheveux qui couvraient encore sa longue robe de nuit de leurs boucles traînantes. Elle se retourna toute blanche :

— A quelle heure? dit-elle.

— A minuit.

Elle demeurait fixe avec une vision horrible dans ses yeux trop ouverts.

— Qu'as-tu? s'écria sa marraine.

Elle balbutiait, ne pouvant pas répondre. Un mouvement nerveux lui faisait vibrer les lèvres. Mlle Herminie comprit qu'elle nommait Bernard. Elle demanda, prenant Odette dans ses bras :

— Tu es malade? Tu veux que j'appelle Bernard? Où est-il?

— Parti!

— Parti? Bernard! quand?

— A minuit.

Le corps de la jeune femme fléchit et ses yeux se fermèrent sous les larmes ruisselantes. Alors elle put parler et, de sa douce voix de victime résignée, elle apprit à sa marraine que Bernard s'en était allé.

— Mais je devine, je comprends, dit-elle. Il a emmené Mme Rattier près de sa fille. Il les a retrouvés, la mère et l'enfant, et il m'a conduite ici parce que je l'embarrassais là-bas. Sans moi tout le monde serait heureux maintenant. O mon Dieu, si je pouvais mourir!

— Ah! mais non! s'écria Mlle Herminie, rouge de douleur et de colère, ah! mais non! et nous allons bien voir si cela va se passer comme ça! Je vais conter la chose à ton parrain et l'on avisera...

— Je vous en prie, marraine, rien, pas un mot. Je ne veux pas

que l'on tourmente Bernard. Je veux qu'il soit heureux et qu'il ne souffre rien par moi.

— Cependant son devoir,.. commença la vieille fille.

— Le mien est de me soumettre à ses désirs, marraine. Je le ferai. Je l'aime, je ne veux pas qu'il vienne à me haïr. S'il m'abandonne, que la volonté de Dieu soit faite. Il m'a promis de revenir bientôt. Je l'attendrai.

— Mais tu souffres, malheureuse enfant, murmura la pauvre marraine affolée.

— Chut! lui dit la jeune femme avec un sourire navré, vous manquez à vos devoirs, marraine. Vous devez me conseiller la résignation. Laissez-moi, je veux prier : Dieu me consolera.

Mais quand elle fut seule, abîmée sur ses genoux, la tête dans ses mains, elle sanglota, et son corps frissonnant avait des secousses violentes. Elle murmurait dans un désespoir grandissant :

— Abandonnée, abandonnée!

XIII.

Bernard avait installé Mme de Terris dans une petite maison située en une rue peu fréquentée, aux environs du Jardin des Plantes, non loin de la gare où il avait ses bureaux.

Chaque jour, après son travail, il venait chercher Jean et sa mère et les emmenait sous les ombrages du jardin, où l'enfant jouait, heureux et bruyant, avec de petits camarades de rencontre, tandis qu'Alice s'occupait à un ouvrage de tapisserie, Bernard auprès d'elle. On eût dit un ménage très uni et très heureux.

Cependant Bernard, sourdement irrité, creusait le sable du bout de sa canne avec des regards en dessous qui épiaient Mme de Terris, calme, un pli dur en travers du front.

Dès le soir même de son retour de Saint-Price, Bernard s'était présenté chez elle l'œil expressif : il était libre. Mme Ratier se montra accommodante : elle demanda à garder l'enfant dans sa chambre, et, sur l'acquiescement de Bernard, elle l'emporta. Mme de Terris, hautaine, allait et venait, agitée d'une émotion qui soulevait sa poitrine en des souffles rapides.

— Qu'as-tu? demanda Bernard.

Elle ne répondit pas, mais l'interrogeant :

— Ta femme a-t-elle eu des regrets de te voir partir?

Contrarié, il balbutia un « oui » qui fit s'arrêter Mme de Terris. Elle dit, le regardant fixement :

— Elle a pleuré?

Bernard furieux leva les épaules :

— Pourquoi parler de cela? Ne m'as-tu pas dit de revenir seul? Me voici. Eh bien! quoi? nous sommes à nous maintenant.

Il se rapprocha d'elle, mais elle recula et vint s'accouder à la cheminée.

— C'est bête! dit-elle exaspérée, non-seulement il faut avoir à lutter contre les autres, mais encore avec soi-même. Voilà que je suis troublée, malheureuse, à la pensée de cette pauvre femme, là-bas, à qui je prends son bonheur. Je ne suis pas une enfant, cependant; j'ai de la volonté et je sais ce que je veux. Je me moque du monde, de sa morale et de ses conventions. Eh bien! j'ai une honte qui me tient et un remords qui me gonfle le cœur. Je fais du mal encore et toujours du mal, moi qui ai l'âme tendre et passionnée!.. Je t'en veux de m'avoir cédé, et, si tu ne l'avais pas fait, je t'aurais fait souffrir, toi aussi. Je voudrais me trouver une excuse; aide-moi donc... Suis-je folle!

— Eh! dit-il, c'est la fatalité qui nous entraîne; on n'est pas libre de sa destinée.

— Tu crois? Cependant j'aurais pu te laisser tranquille. Mais il aurait fallu me donner à un autre. Pour notre fils, j'ai cru qu'il valait mieux revenir à toi.

— Tu vois bien. Allons, viens!

— Non, je ne peux pas. Tu me connais : c'est oui ou non. Je suis de marbre en ce moment. Laisse-moi aujourd'hui; demain, plus tard.

Bernard retrouvait Mme de Terris avec ses volontés, ses caprices cruels d'autrefois. Autrefois il suppliait. A cette heure, habitué aux soumissions tendres de sa femme, il ne sut pas implorer.

— Comme tu voudras, dit-il avec un geste brutal.

Et il s'en alla, tirant violemment la porte.

Mme de Terris l'écouta s'éloigner; puis elle eut un mouvement de rage contre elle-même. Elle ne savait plus si elle avait voulu que Bernard partît ou qu'il restât.

Après un silence, elle ouvrit une lettre cachée dans un meuble et la relut, le front dans sa main. Elle s'arrêtait, demeurait pensive, et murmurait à demi-voix :

— Celui-ci m'aime. J'aurais été très heureuse. Il est plus beau que Bernard. Là-bas, en Serbie, j'aurais été une grande dame honorée comme l'autre, la Rosita. Il n'y a que cela de vrai. Je suis bête. J'ai des fiertés stupides, ma parole d'honneur! Cela n'aurait fait de mal à personne, du moins.

Puis elle froissa de rage la lettre dans sa main et sa voix devint dure :

— Eh bien! c'est cela, et mon fils!.. Décidément je finirai mal. Sans cet enfant-là je deviendrais pire qu'une fille des rues... Pauvre ange, va! garde-moi bien, car je suis détraquée. Mais alors... je n'aurais pas dû renvoyer Bernard. Si je pouvais cependant... si j'essayais de vivre encore de cette vie de travail et de privation, chaste, près de mon enfant, seule avec lui? Du reste, ma pauvre mère fera toutes mes volontés. Nous pourrions vivre tranquilles avec sa petite fortune dans un coin, et mon Jean grandira; je surveillerai ses travaux. Il deviendra un homme, et moi, vieille bientôt, je m'appuierai à son bras avec orgueil et sans avoir à rougir devant lui...

Tout à coup elle jeta les yeux sur la glace et se vit debout, grande et forte et toujours belle, avec son buste élégant, audacieusement cambré, ses yeux sombres, son visage au teint chaud. Elle se mordit violemment la lèvre, qui s'empourpra et ses mains roulèrent sur son front des mèches bouclées qui lui tombèrent au ras des yeux. Elle respirait la volupté.

— Eh bien! non! cria Mme de Terris, je veux vivre! J'en ai assez de ce veuvage atroce et de ces nuits d'insomnie. Je veux des baisers, je veux des étreintes, je veux des plaisirs. La Rosita m'a appris la vie, la vraie, celle qui fait courir le sang tout brûlant dans les veines, qui fait éclater le cœur. Je meurs dans ma solitude, je meurs... Bernard!..

Et cependant, deux jours plus tard, lorsque Bernard revint, il retrouva Mme de Terris froide et embarrassée, avec une préoccupation constante qui se trahissait par les changemens rapides de sa physionomie. Elle s'inquiétait des lettres d'Odette.

— A t-elle écrit? que dit-elle? demande-t-elle à revenir?

— Non, répondait Bernard, dont ces questions ravivaient l'ennui.

Alice paraissait alors plus à l'aise.

— Ce n'est pas une passionnée, disait-elle. Elle est calme, sa tendresse ne connaît pas les emportemens. Elle ne doit pas être jalouse... Il ne faut pas la rendre malheureuse, Bernard.

Il répondait :

— J'irai la chercher bientôt.

Alors, malgré elle, Alice s'empressait de dire :

— Pas encore.

Bernard la regardait.

Un soir, elle s'écria :

— Je n'y tiens plus, je ne veux pas me tuer pour les autres. Tant pis, tant pis, après tout!

Ils venaient de dîner. Mme Rattier avait emporté l'enfant endormi. Alice se leva, saisit la coupe où Bernard s'était versé un vin blond

dont la mousse débordait et elle la vida d'un trait, la tête renversée, les yeux noyés. Puis, échevelée, par ce geste, familier à la Rosita, et la lèvre humide, elle vint se jeter sur la poitrine de Bernard avec un sanglot de rage et de volupté.

XIV.

Odette recevait assez régulièrement des nouvelles de son mari; lettres courtes, mais affectueuses et tout à fait conjugales. Il se portait bien, ou il était enrhumé. Il avait plu la veille. Les fleurs du petit balcon s'épanouissaient. Il n'oubliait pas de jeter du pain aux pierrots familiers qui venaient danser sur la fenêtre. Paris n'était pas habitable, une chaleur étouffante. Il lui tardait d'aller prendre l'air des champs; bientôt sans doute.

Mais le temps passait et le congé n'arrivait toujours pas. Bernard cessa même d'en parler, comme aussi du retour d'Odette.

Elle avait repris ses occupations d'autrefois dans la maison du docteur. La messe matinale, la visite aux pauvres et aux malades, la promenade dans les bois, plus longue seulement et prolongée parfois jusqu'à l'oubli.

Odette cherchait l'apaisement dans le travail, la prière et la solitude, et elle n'y trouvait que des regrets et des souvenirs. Elle essayait en vain de remplacer en son cœur l'amour de Bernard par l'amour de Dieu : tout son être luttait contre la pensée mystique. Et, chaque jour, Odette s'enfermait chez elle, moins forte contre sa douleur, moins résignée que la veille, avec un réveil violent de toutes ses tendresses.

Les lettres qu'elle écrivait à Bernard étaient douces et apitoyées, moins sur elle que sur lui. Elle le plaignait d'être coupable, d'avoir manqué de vertu. Elle en arrivait à redouter qu'un léger dédain pour tant de faiblesse ne lui enlevât l'estime qu'elle voulait lui garder

Ses lectures pieuses achevaient de lui inspirer une sorte d'orgueil d'elle-même qui la haussait au-dessus de Bernard et lui faisait considérer sa conduite avec la pitié dédaigneuse des saints qui n'ont point failli. Avec moins d'amour, elle eût pris la résignation des martyrs et se fût enfermée froidement dans son abandon, le cœur sec, l'âme uniquement tournée vers Dieu, le rosaire dans les mains.

Mais elle aimait Bernard de toutes les forces de sa nature robuste. Chaque fois qu'elle rentrait seule dans sa chambre ou qu'elle s'éveillait ne le trouvant plus auprès d'elle, une angoisse la prenait qui

chassait toutes ses résignations pieuses et la femme amoureuse et abandonnée se livrait au désespoir, puis à des révoltes qui la poussaient à entreprendre une lutte affolée pour retrouver son bonheur perdu.

Était-il donc impossible de lutter contre Mme de Terris et de la vaincre? Maintenant toutes ses pensées se tournaient vers ce but, et ses longs silences étaient remplis par des projets qu'elle échafaudait sans cesse et qui s'écroulaient devant cette seule inquiétude: n'allait-elle point troubler le bonheur de Bernard?

Les jours se passaient dans ces tourmens mêlés d'espoir et de désespérance. Deux mois s'étaient écoulés. Odette pensa que Bernard était décidé à prolonger indéfiniment cette séparation et que, désormais, tout était fini pour elle. Alors sa résignation tomba tout à coup. Elle cessa de prier, et elle s'indigna contre le Dieu qui ne l'écoutait plus.

Quoi qu'elle fit, Mlle Herminie ne put la ramener à l'église. Odette abandonna ses pauvres, ses travaux; une seule idée la hantait: elle voulait en finir. Bernard serait plus heureux encore si elle était morte. Elle s'imagina qu'elle devait lui offrir le sacrifice complet de sa vie.

Odette avait toujours repoussé l'intervention de sa marraine, et celle-ci, malgré son chagrin, prudente, n'osait se mêler a ce drame intime dans la crainte d'empêcher par un éclat le rapprochement possible, probable de ces deux êtres qui, au fond, s'estimaient et s'aimaient.

Cependant, lorsqu'elle devina les sourdes résolutions d'Odette, son cœur s'effraya et elle écrivit à Bernard. Sans rien préciser, elle lui disait qu'Odette souffrait et leur donnait des inquiétudes.

Immédiatement Bernard accourut : il fut touché du dépérissement de sa femme, pâle et amaigrie, les mains transparentes et comme allongées, le buste fléchi et les yeux sombres, rentrés, avec un dessous bleuâtre et gonflé, qui descendait bas sur la joue. Il l'embrassa, très ému et inquiet. Odette s'étonna de l'impression qu'elle reçut à cette première étreinte, comme une répulsion qui la fit se dégager malgré elle. Quelque chose l'embarrassait qu'elle ne s'expliquait pas. Il semblait que son mari lui fût devenu étranger; elle ne retrouvait plus à son contact cette sensation familière qu'elle éprouvait à son approche, et, les yeux clos, lui aurait fait reconnaître Bernard rien qu'en aspirant l'air autour de lui. Des émanations subtiles lui venaient comme d'un inconnu. Elle avait l'habitude des baisers de Bernard et ceux qu'il lui donnait ne lui rendaient plus l'impression exquise qu'elle en avait gardée.

Un malaise la prit avec une colère qui lui apportait l'explication

de son trouble. Leur union, jusqu'alors si intime, si parfaite, avait été souillée. Une femme lui avait pris son mari et il portait avec lui le parfum de l'adultère. Cette essence subtile et semblable qui se dégage de deux êtres étroitement et dès longtemps unis, s'était évaporée pour Bernard dans des habitudes nouvelles. Le lien mystérieux était rompu. Une répugnance s'emparait d'Odette pour l'homme qui venait à elle à peine échappé des bras de Mme de Terris. Car elle eût voulut douter de ce malheur que les révoltes de son instinct le lui eussent révélé. Bernard remarqua la froideur d'Odette et il s'en réjouit. Cette amie calme et dévouée ne gênerait pas ses amours.

Ils rentrèrent ensemble à Paris. Et, tout de suite, Bernard prit des heures d'absence quotidienne. Il ne rentrait plus à la maison qu'à sept heures. Plusieurs fois par semaine il sortait le soir. Et le dimanche, leur dimanche d'autrefois, Bernard le passait tout entier hors de chez lui. Odette demeurait seule. Encore une fois elle essaya de se plier à cette existence nouvelle. Bernard était bon, d'humeur égale, prévenant, respectueux; il ne la contrariait jamais. Un jour elle lui demanda de l'emmener à Saint-Germain un dimanche, comme autrefois. Il y consentit promptement, comme s'il accomplissait un devoir ou s'il obéissait à un ordre. Mais il fut triste toute la journée. Odette ne le lui redemanda plus.

Bernard l'obligea à faire des visites, à se lier avec quelques femmes du monde qui vivaient gaîment sans se préoccuper des infidélités très connues de leurs maris. Quelques-unes s'avisèrent de plaisanter Odette sur les malheurs de sa vie conjugale en lui enseignant comment on s'en console. Des hommes s'offrirent pour la venger. On l'entraîna dans un tourbillon de plaisirs. Odette constata combien peu de cas on faisait dans le monde du malheur qui la tuait; comme c'était chose commune et à quel point la pente était facile pour une femme à glisser de ce premier abandon du mari jusqu'au dernier scandale de son propre adultère. Elle se rejeta alors dans la solitude, bien décidée cette fois à rendre à Bernard toute sa liberté. Odette avait peur de l'avenir. Seule ainsi, sans enfant, sans époux, toute vibrante de ses besoins d'amour, elle sentit qu'elle pouvait succomber à son tour, et elle préférait mourir. Cependant une curiosité poignante la tenait : elle voulait revoir Alice Ce désir l'obsédait. Elle le combattait, n'ayant pas d'autre moyen pour le satisfaire que d'espionner son mari. Et son cœur se soulevait à cette pensée! Pourtant lorsqu'elle fut résolue à mourir et qu'elle eut pleuré toutes ses larmes en arrangeant la fin calme et poétique qu'elle avait rêvée, Odette crut pouvoir se donner cette suprême volupté qui l'aiderait sans doute à quitter la vie.

Un jour, elle se dissimula aux abords de la gare, à l'heure où Ber-

nard sortait, et elle l'aperçut. Il descendit vers le Jardin des Plantes et vint droit à un banc occupé par deux femmes, non loin de l'entrée. A leurs pieds, dans le sable, un enfant jouait. Bernard l'enleva dans ses bras, l'embrassa follement, puis s'assit auprès de Mme de Terris. L'ombre des arbres les couvrait. Alice avait rabattu en arrière son ombrelle, dont le disque rose vif encadrait son visage et lui donnait un reflet jeune et gai. Elle riait, et Odette, collée à la grille voilée par des branches, voyait au travers briller le sourire éclatant de Mme de Terris.

Peu après Mme Rattier se leva, son visage bouffi paraissait morose. Elle soufflait et grommelait. Mme de Terris lui dit quelques mots vifs; la vieille femme riposta aigrement. Bernard frappa du pied, regardant autour de lui. Ces querelles l'énervaient. Il fit un geste lassé. Puis, se levant rapidement, il prit la main de l'enfant; Mme de Terris s'appuya à son bras, et ils s'en allèrent ainsi comme un ménage heureux et tendrement unis, tandis que derrière eux, grondant et gesticulant, Mme Rattier, énorme, trottait lourdement, empaquetée dans son châle, son chapeau couvert de fleurs vives. Sans le savoir, Odette suivait, les yeux devant elle, blême, n'ayant plus de pensée; Mme Rattier lui dérobait la vue d'Alice et de Bernard, mais elle suivait. Tout à coup une porte se ferma devant elle : Mme Rattier venait d'entrer après les autres. Odette ne vit plus personne. Alors elle regarda la maison, machinalement. Elle aperçut des stores à l'italienne en soie rose, chiffonnée et frangée de dentelle, à deux fenêtres, les autres étaient tendues de guipures. Ces deux fenêtres l'attiraient; Bernard devait être là. Elle entendit la voix grêle d'un enfant qui appelait :

— Papa!

Alors elle fut secouée d'une douleur si atroce qu'elle reprit ses sens et elle s'enfuit. Elle ne savait pas par où elle était venue, mais elle marcha devant elle longtemps, longtemps, pressée comme si elle allait à un endroit fixe; cependant elle ne savait pas où elle allait. Et elle s'égara, tournant autour des ponts, jusqu'à ce que, son instinct l'ayant ramenée vers la Bastille, elle prit sans le savoir le boulevard Beaumarchais, la rue des Vosges et se trouva devant sa porte.

Alors elle se souvint, et elle monta, apaisée par son immense fatigue, ne sentant presque plus la douleur qui l'avait touchée si violemment. Il était huit heures. Depuis une heure, Bernard l'attendait, inquiet; c'était la première fois qu'Odette ne se trouvait pas là quand il rentrait.

Il fit un cri en la voyant passer devant lui sans le voir et marcher vers sa chambre avec des mouvemens raides d'automate.

Il la suivit et s'arrêta épouvanté de l'expression de désespoir calme et immobile du visage décoloré qu'elle tourna vers lui.

— Qu'avez-vous? dit-il, voulant la soutenir. D'où venez-vous?

Elle tendit le bras pour répondre :

— De... là-bas.

Et ce geste repoussa Bernard.

Il ne comprit pas. Alors elle ajouta, emportée par sa résolution d'en finir :

— Je voulais vous voir avec cette femme et cet enfant. Eh bien! j'ai vu. Maintenant!..

Bernard était frappé de surprise et de honte. Jamais il n'avait pensé que sa femme eût un soupçon. Et elle savait, et elle avait vu! Il rougit brusquement. Un instant il songea à nier, mais il ne l'osa pas. C'était une lâcheté inutile : elle avait vu. Alors il réfléchit qu'il serait plus digne pour tous les deux de s'expliquer franchement. D'ailleurs il pensait : Odette pardonnera.

— Voulez-vous m'écouter? lui dit-il.

Elle ne répondit pas, la tête baissée, confuse pour son mari de l'aveu qu'elle allait entendre.

Mais son corps fléchissait, elle glissa sur un fauteuil près de la fenêtre ouverte. Le balcon fleuri avait des plantes grimpantes qui s'allongeaient et encadraient de leur verdure encore fraîche un coin du ciel, où, par cette soirée d'automne, roulaient très haut de grands nuages empourprés. Et sur ce fond violent, semblable à une plaque ronde taillée dans un immense rubis, le fin profil d'Odette se découpait comme un camée très blanc.

Bernard, intimidé, demeura debout devant elle, et pour se défendre il accusa Alice.

C'était pour avoir son fils qu'il l'avait revue, et elle le retenait par la menace de le lui enlever. Il ajouta :

— J'ai beaucoup souffert à cause de vous, j'espère que vous me croirez. Vous savez si notre paisible et douce existence m'était chère. Je n'avais rêvé qu'elle. Une fatalité pèse sur nous, Odette : vous n'avez pas d'enfant. J'ai besoin de mon fils, je ne peux pas, je ne veux pas m'en séparer : je l'aime!

— Et moi je vous aime! répondit Odette d'une voix étrange qui fit tressaillir Bernard.

Il y avait une passion vibrante dans ces mots, qu'elle dit en le regardant. Il voyait dans ses yeux levés, où le ciel rouge mettait des flammes, une prière ardente qui le remua jusqu'au cœur.

— Pauvre chère femme! dit-il en mettant ses genoux sur le coussin aux pieds d'Odette, ne me dites pas que vous m'aimez : cela me

fait mal en me rendant plus coupable. Dites-moi que vous me pardonnez !

— Et alors? reprit courageusement Odette, alors vous croyez, vous espérez que je pourrai vivre ainsi, toujours?

Elle remua négativement la tête et ajouta lentement :

— Je vous ferai libre tout à fait, Bernard ; vous n'aurez plus à faire deux parts de votre vie. Je m'en irai.

— Et où irez-vous? dit-il, très ému, lui saisissant les mains.

Elle parla plus bas.

— J'irai... où l'on ne pleure plus. J'irai à la tombe, à l'oubli !

— Vous ! s'écria Bernard; toi, mon Odette !

Il la prit brusquement dans ses bras et l'appuya tout frissonnant sur sa poitrine. Il semblait à Odette qu'elle s'évanouissait de bonheur :

— Oh ! criait Bernard, je suis bien misérable de t'avoir fait souffrir ainsi !

Et il se prit à pleurer comme un enfant, à sanglots, le front roulé sur les genoux tremblants de la jeune femme.

La sensibilité nerveuse de Bernard, subitement éveillée par le désespoir d'Odette, le jetait dans une réaction de tendresse pour elle pendant laquelle il oubliait la cause même de ce désespoir. A ce moment, il eût fait, avec sincérité, le serment de ne pas revoir Alice ! Pourtant, comme il se calmait, le souvenir de Jean lui revint et il se sentit retombé dans cette poignante alternative de perdre sa femme ou son fils.

Odette lui promenait sur le front sa main caressante, maternelle, et disait doucement :

— Ne pleurez pas ; je ne veux pas que vous soyez malheureux pour moi !

— Mais que faire? dit-il avec emportement, quoi? C'est à devenir fou !.. Odette, vous qui êtes un ange, une sainte, aidez-moi, conseillez-moi, dites-moi où est mon devoir. Ah ! tenez, je suis cruel : je vais vous blesser encore ; mais non, je ne puis pas abandonner mon fils, et je suis certain de le perdre si...

Il se leva et frappa l'air de son poing avec rage : maintenant, il s'affolait, et sa fureur lui revenait contre les volontés indomptables, implacables de Mme de Terris en présence de la douce résignation de sa compagne, si aimante et si dévouée. Et, sur cette pente, toutes ses rancunes se réveillaient contre la maîtresse hautaine et emportée dans ses caprices comme dans ses passions. Il s'avouait qu'il en était las et que, s'il pouvait s'en débarrasser, il retournerait avec joie à sa vie calme et tendre, près de la belle esclave soumise dont il devinait aujourd'hui la timide adoration.

— Si vous vouliez! lui dit-elle tout à coup, — et elle levait sur lui un regard craintif qui prenait la fixité due à une inspiration soudaine et comme divine, — oh! si vous vouliez, je pourrais, j'essaierais... Oui, oh! oui, Bernard, voulez-vous m'accorder une grâce?

— Moi?.. Eh! qu'ai-je à vous accorder, malheureux?

— Laissez-moi entreprendre une œuvre, une mission que je sens devoir accomplir. Je le pourrai : Dieu m'en donnera la force. Oh! Bernard, nous pouvons encore être heureux, tous!

Il la regarda, essayant de comprendre.

Odette reprit :

— Voulez-vous me permettre d'aller... là-bas?

— Vous! dit-il, épouvanté.

— Moi! dit-elle, doucement souriante.

Il refusait de la tête. Odette joignit ses mains :

— Je vous en supplie! C'est tout notre espoir,.. mon espoir! dit-elle plus bas, car je ne consentirai jamais à vous priver de votre enfant...

— Vous ne la connaissez pas! dit-il d'une voix forte. Elle s'enfuira avec lui dès que vous aurez parlé.

— Non! répondit fermement Odette; j'en réponds. Ce que j'ai à lui dire modifiera ses idées. Ayez confiance en moi, Bernard. Laissez-moi tenter cette œuvre de salut. Je vous fais le serment de vous rendre votre fils ou de disparaître à jamais. Mais, à votre tour, je vous demande une promesse...

Odette rougissait, n'osant achever. Elle détournait sa tête baissée. Pourtant elle supplia, la voix mouillée, demi-éteinte :

— Promettez-moi de ne pas... la revoir avant que je vous aie dit si j'ai réussi ou échoué.

— Oh! murmura Bernard, je vous le jure, Odette!

Et, se courbant, il prit les mains de sa femme, qu'il baisa lentement, avec un religieux respect, honteux de cette prière.

GEORGE DE PEYREBRUNE.

(La dernière partie au prochain n°.)

PHILIPPE II

I. *Histoire de Philippe II*, par W. H. Prescott. — II. *Correspondance de Philippe II*, publiée par M. Gachard. — III. *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, publiés par M. Ch. Weiss. — IV. *Histoire de Philippe II*, par M. H. Forneron.

Chaque temps a sa façon d'écrire l'histoire, et il suffit quelquefois de peu d'années pour donner un tour différent à l'exposition des événemens passés. On le voit bien, par exemple, en comparant l'histoire de Philippe II, malheureusement interrompue par la mort de Prescott, l'éminent historien américain, et l'histoire de Philippe II, que M. Forneron vient d'écrire. Prescott appartenait, comme M. Forneron, à cette école d'historiens qui travaillent sur les documens originaux et qui veulent en toute chose des témoignages de première main, mais sa manière, si je puis me servir de ce mot, était tout autre. Il a une sorte d'ampleur, de sérénité, de grandeur qui enveloppe et qui fond les détails; c'est un remueur d'archives, mais il ne reste pas dans la poussière des archives, il nous mène au grand jour, il se plaît aux horizons historiques étendus, aux vastes tableaux. Il a quelque chose de la pompe des anciens historiens, pompe un peu fatigante, si l'on veut, mais qui est peut-être préférable à la familiarité, à la crudité où l'on croit trouver aujourd'hui la vérité. Il y a dans la monotonie même d'élévation qui règne dans Prescott quelque chose qui convient à l'histoire d'un homme qui entre pour ainsi dire en naissant dans la toute-puissance, qui nous apparaît comme l'image centrale d'un siècle, et qui fut toute sa vie sérieux et terrible.

(1) *Histoire de Philippe II*, par M. H. Forneron, 4 vol. in-8°. Paris, 1881; Plon.

Il y a, à mon sens, moins d'art dans l'ouvrage de M. Forneron, qui a subi, à son insu, les leçons d'une école bien différente de celle où Prescott avait pris ses modèles. Il y a chez M. Forneron une préoccupation trop visible du document: on veut le bien faire voir, on craint d'être soupçonné de n'avoir pas assez tourné les pages des volumineuses publications de M. Gachard sur les troubles des Pays-Bas, des papiers d'état du cardinal de Granvelle publiés par M. Ch. Weiss, et, à côté de ces recueils déjà célèbres, d'une foule de livres de moindre importance. Il semble qu'on veuille faire tenir les cinq volumes in-quarto de M. Gachard, les sept volumes in-quarto de M. Weiss et je ne sais combien d'autres publications dans quatre volumes in-octavo. Cette compression produit un sentiment de gêne, et l'art n'aime point la gêne. Je sais bien que l'école historique moderne prétend demeurer étrangère à toute prétention littéraire; comme si l'esprit humain pouvait retenir longtemps ce qui n'a point été sacré par l'art! L'histoire ne peut après tout que chercher à donner une sorte de vie fugitive à ce qui n'est plus: dès qu'elle fait renaître un moment sous nos yeux une grande figure du passé, avec son mouvement propre, dans son jour véritable, elle a rempli son but. Tant qu'elle ne nous donne point cette impression de la vie, elle ne remue devant nous que des ombres, et elle a beau les agiter, nous demeurons insensibles. Le style de l'école actuelle, haché de notes, de citations, de mots entre guillemets, pour ainsi dire impersonnel, emprunté à droite, à gauche, souvent sans critique, comme si tout ce qui est vieux était également bon, finit par causer une véritable fatigue. L'esprit se sent plus dérouté que guidé, tant de science nous laisse incertains et à peu près ignorans. Si l'on passe quelquefois trop vite auprès de certains événemens que l'on suppose trop connus, par une crainte exagérée de la banalité, en revanche, on s'attarde à des détails trop menus et trop insignifians, uniquement parce qu'ils sont nouveaux. On perd ainsi la juste proportion des choses: nous sommes peut-être plus consciencieux que nos devanciers, mais nous oublions qu'il y a dans toute vie humaine quelques grands tournans, quelques sommets qui dominent tout, qu'un petit nombre d'actes, de décisions suprêmes donnent à toute une existence une couleur et des traits auprès desquels tout le reste s'efface. Il y a une sorte de vérité profonde et supérieure dans la légende qui abrège la vie des grands hommes et la fait tenir dans quelques tableaux, quelques scènes pathétiques. Quand on tourne les feuilles de l'interminable correspondance d'un grand homme, de Napoléon, de Fréderic, de Mazarin, de Richelieu, on sent que toutes les pages n'ont pas une valeur égale: les unes mentent, les autres disent vrai; les unes sont dictées par une passion ou furieuse ou hypocrite, les

autres ne sont que du remplissage officiel, à peu près aussi indifférentes que le boire, le manger ou le dormir. Ce n'est pas assez que l'historien soit un paléographe, un érudit, il doit être un moraliste, il doit lire sous les mots, pénétrer les textes, retrouver l'homme sous l'acteur. Il faut que, sous les injures des pamphlétaires et les louanges des courtisans, sous le manteau des préjugés, de l'étiquette, de la mode, à travers les enveloppes que font le temps, la distance, les mœurs, les conventions, il découvre l'âme humaine, toujours livrée aux mêmes tentations et tourmentée des mêmes passions. C'est en vain qu'on croit suppléer à ce labeur philosophique en entassant les faits sur les faits ; les longues énumérations, le défilé des citations, la mêlée des détails troublent l'esprit comme ferait une grande revue, où tous les régimens marcheraient en désordre, où les chefs seraient mêlés aux soldats, où toutes les armes seraient confondues. Les laborieux savans, qui publient des documens, comme M. Gachard, comme l'éditeur des lettres de Granvelle, ne peuvent pas abréger, ils donnent des textes et leur mérite est de n'y rien altérer. La tâche de l'historien est tout autre ; il est juge, il est rapporteur d'un procès, il pèse les témoignages, il confronte les bourreaux et les victimes, il cherche les leçons cachées sous les événemens. Si laborieuse qu'ait été son œuvre, nous lui demandons la clarté, la simplicité ; nous ne pouvons pas tous revivre le passé, nous voulons seulement en avoir des sortes de visions saisissantes, lumineuses, qui s'enfoncent et se gravent dans la mémoire.

Nous n'avons comparé que Prescott et M. Forneron : leur méthode est la même, mais leur façon d'écrire est toute différente, comme leur façon d'entrer, de pénétrer dans le passé. Le contraste serait bien autrement grand si l'on relisait quelque historien du siècle dernier. Voltaire a mis quatre chapitres sur Philippe II dans son *Essai sur les mœurs*. Ce n'est plus là, à proprement parler, de l'histoire; Voltaire ne fait qu'un crayon de Philippe II ; mais comme la touche est juste ! comme le trait est fin et hardi en même temps ! comme, en somme, les jugemens sont vrais! La précision, l'agilité du style ont quelque chose de surprenant. Après la paix de Vervins, conclue avec Henri IV, Voltaire résume ainsi l'état de l'Europe : « Le pouvoir de Philippe fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit, après avoir inondé au loin les campagnes. Philippe resta le premier potentat de l'Europe. Élisabeth et surtout Henri IV avaient une gloire plus personnelle ; mais Philippe conserva jusqu'au dernier moment ce grand ascendant que lui donnait l'immensité de ses pays et de ses trésors. » On n'écrit plus l'histoire de ce style, et nos écrivains laborieux mépriseront peut-être cette manière claire, lucide, large ; mais qui oserait dire que le jugement ne soit pas con-

forme à l'impression des contemporains de Philippe II? Ce qu'on peut reprocher à Voltaire, c'est de chercher toujours dans l'histoire un thème contre le fanatisme. Si les historiens modernes ont une préoccupation constante, c'est de se soustraire à toute passion; volontiers ils se font Espagnols avec les Espagnols, Hollandais avec les Hollandais, Français avec les Français; à force d'avoir peur de l'injustice, ils deviennent quelquefois injustes. M. Forneron n'est jamais tout à fait impersonnel, il juge parfois le passé avec des idées modernes, mais il ne s'étonne pas que les Espagnols aient conservé un véritable culte pour ce Philippe en qui la grandeur de la nation a été incarnée, qu'elle ait pour lui une admiration ombrageuse, qu'elle aime en lui ses propres défauts, ses propres travers. Il sait faire, dans les grands événemens qu'il raconte, la part du roi et la part de l'homme, séparer ce qui est pour ainsi dire l'ouvrage de la nation et ce qui doit être seulement attribué au souverain. « Philippe II, dit-il, avec raison, n'est pas le seul responsable du rôle violent qu'a joué l'Espagne sous son règne, il n'est pas la cause unique de cette surexcitation fiévreuse. » Il en trouve les causes dans la lutte soutenue si longtemps contre l'islamisme. « Les Espagnols en étaient venus à confondre en un seul amour la patrie et la religion et à ne regarder comme utiles à la nation que le soldat et le prêtre... Ils ont vécu dans un monde de miracles et de prouesses; ils sont devenus un nouveau peuple de Dieu qui plaçait son honneur dans la foi et dans la guerre. »

I.

Philippe II vint au monde dans le palais de Valladolid, le 21 mai 1527. Sa mère, Isabelle de Portugal, mourut quand il avait douze ans. On est si habitué aujourd'hui à chercher dans tout personnage la trace de ses ascendans, que l'on peut s'étonner que M. Forneron dise si peu de chose de la mère de Philippe. Il la laisse deviner insensible, mais l'étiquette espagnole n'étouffe peut-être pas forcément la sensibilité. « Elle vivait, dit-il, recluse, au milieu de femmes assises dans un demi-jour, qui ne parlaient pas et qui consacraient de longues heures à la prière. « Charles-Quint avait épousé Isabelle pour sa riche dot; elle lui apporta neuf cent mille écus d'or; le Portugal avait un trésor sans cesse grossi par le Nouveau-Monde; l'Espagne avait aussi le sien, mais les guerres continuelles le laissaient souvent vide. Titien a laissé d'Isabelle de Portugal un admirable portrait, qui est au musée de Madrid : un peu maigre, avec de beaux traits empreints de noblesse, de grands yeux fendus en amande, des mains fines, aux doigts effilés, c'est ainsi qu'il représente la mère de Philippe. Charles-Quint l'aimait, autant qu'il

pouvait aimer ; il la pleura sincèrement et ne voulut point se remarier.

Si Isabelle de Portugal ne put avoir grande influence sur l'esprit de son fils, en revanche, on pourrait difficilement exagérer l'action que durent avoir sur ce jeune prince les exemples et les enseignemens de son père, le plus grand potentat de l'Europe et le plus grand homme de son temps. « L'infant Philippe, dit M. Forneron, connut peu son père Charles-Quint. Le grand empereur se crut obligé d'assister aux obsèques de sa femme qu'il avait beaucoup délaissée : il put à ce moment apprécier le jugement froid et la maturité précoce de son fils; mais il prolongea peu ce séjour auprès de lui; il préférait à l'existence rigide de sa cour espagnole les fêtes de ses palais de Brabant et du Milanais. » Charles-Quint avait trop d'affaires sur les bras pour rester beaucoup avec son fils, mais tout parlait à l'infant de son père ; sa mère Isabelle, tant qu'elle vécut, l'entoura des respects dus à « l'héritier du plus grand empereur qu'il y ait eu chez les chrétiens; » Charles-Quint surveillait de loin son éducation militaire, il le conseillait sur les choses d'Espagne, lui donnait des notes d'une rare clairvoyance sur tous les hommes importans. « Le duc d'Albe, lui écrivait-il, après lui avoir confié la régence d'Espagne, est l'homme d'état le plus capable et le meilleur soldat que je connaisse; consultez-le surtout pour toutes les affaires militaires, mais ne vous reposez entièrement sur lui ni dans ces questions ni dans d'autres, quelles qu'elles soient; ne vous reposez sur personne autre que vous-même. Les grands seraient trop heureux de captiver votre faveur et de gouverner sous vous le pays ; si vous vous laissez mener ainsi, vous êtes perdu. Employez-les tous, servez-vous d'eux, mais ne vous appuyez exclusivement sur aucun ; dans toutes les perplexités où vous pourrez vous trouver, confiez-vous toujours en votre Créateur et ne pensez qu'à lui. » De tels conseils, venant d'un tel homme, entrèrent profondément dans une âme naturellement timide et craintive; on n'explique pas suffisamment Philippe quand on le met dans son milieu, dans cette Espagne du XVIe siècle, qui avait comme la folie de la domination universelle: il faut voir en lui comme une ombre déformée de Charles-Quint, outrant tout ce qu'avait aimé ou glorifié son père, poussant tout à l'excès et, pour ainsi dire, au monstrueux. — un acteur écrasé par un rôle dont il n'a qu'une intelligence imparfaite. Il n'avait de la grandeur que les parties qui s'acquièrent par la volonté, la patience, l'empire sur soi, l'incessante surveillance des actes et des paroles; la partie divine, celle qui fait véritablement le grand homme, lui manqua toujours.

Charles-Quint voulut marier Philippe à la sœur de François Ier,

Marguerite : il aspirait ainsi à calmer les derniers ressentimens de son illustre rival. Cette noble pensée ne fut point comprise de Philippe, qui voulut avoir une femme portugaise. Il épousa sa cousine, l'infante Marie, fille de Jean III de Portugal et de Catherine, la sœur de Charles-Quint. Elle lui donna un fils, le célèbre et infortuné don Carlos, et mourut en couches. Son père le fit venir dans les Flandres et lui fit faire une tournée dans les provinces. Philippe eut des « entrées » magnifiques; il n'avait alors que vingt-un ans, mais déjà il était cérémonieux et froid, sa politesse était glacée. La noblesse et le peuple de Flandre l'eussent aimé plus accessible, plus jovial, moins bien défendu par l'étiquette; Charles-Quint, malgré ses sévérités, était adoré des Flamands; son fils, l'Espagnol, fut tout de suite impopulaire. Nous trouvons M. Forneron bien sévère quand, parlant de ce séjour de Philippe auprès de son père, il écrit : « A Bruxelles, il put enfin voir longuement Charles-Quint et recueillir de sa bouche les savans secrets d'une dépravation péniblement acquise. » Charles-Quint était un politique, il avait pourtant des scrupules de conscience, qui tournèrent chez son fils jusqu'à la casuistique. Il se croyait une mission et la plus haute qui se puisse imaginer, il était non-seulement le bras armé de la chrétienté contre les infidèles, il était le représentant et le défenseur d'un certain ordre politique en Europe. il voyait l'hérésie grandir et menacer l'unité du monde catholique. Il n'est pas étonnant, qu'après avoir vu fondre la belle armée avec laquelle il avait tenté d'arracher Metz à la France, il ait songé à se faire un allié de l'Angleterre en demandant pour son fils la main de Marie, la nouvelle reine, appelée au trône après la mort d'Édouard VI.

Philippe était depuis son adolescence adonné aux plaisirs de la galanterie; il fut accusé plus tard par le prince d'Orange d'avoir avant son premier mariage été marié déjà secrètement : « d'aultant que du temps qu'il feignit espouser l'infante du Portugal, mère de don Carlos, il sçavoit estre marié à dona Isabella Osorio, de laquelle aussi il a eu deux ou trois enfans. » Quoi qu'il en soit, les relations avec Isabelle Osorio durèrent plusieurs années, ce qui n'empêcha point Philippe de se laisser emporter par sa passion pour les dames; il connut à Bruxelles Catarina Lainez et en eut une fille qui fut enfermée dans un couvent. Il ne pouvait ressentir aucune inclination pour sa seconde femme, Marie Tudor, qui avait douze ans de plus que lui. Une sensualité extrême respire sur les traits du jeune prince, qui ont été reproduits par Titien : à vingt-six ans, dans toute la fougue de sa jeunesse, il allait épouser une fille de trente-huit ans, usée déjà, ridée, couperosée, rousse, laide, toujours malade. Mais il fallait obéir à Charles-Quint : celui-ci, qui croyait se reconnaître

dans son fils, avait en vain tenté de lui assurer l'empire; il ne pouvait contraindre les Allemands à se laisser gouverner par un Espagnol, il voulut du moins lui donner l'Angleterre avec l'Espagne. Philippe se résigna. Il laissa Charles-Quint entamer, conduire les négociations, faire sa cour; « comme un autre Isaac, dit un écrivain espagnol, Sandoval, il se sacrifia sur l'autel du devoir filial. » Philippe quitta Valladolid, laissant sa sœur Jeanne régente avec un conseil. Il alla faire ses dévotions à Compostelle, où il signa son contrat de mariage et s'embarqua le 12 juillet à la Corogne, avec une suite dont faisaient partie les ducs d'Albe et de Medina-Cœli, le prince d'Éboli et les comtes flamands d'Egmont et de Horn. Que de choses dans ces seuls noms! Quelles tragédies ils renfermaient, que nul œil humain ne pouvait encore apercevoir!

Nous ne raconterons point l'histoire du règne de Marie Tudor et de Philippe; pour le prince espagnol, il peut se résumer pour ainsi dire d'un mot : ce fut une grande aventure et une aventure inutile. Ce n'était peut-être pas une entreprise absolument chimérique que de tenter de reprendre l'Angleterre à l'hérésie et de la réconcilier tout à fait avec Rome, car les peuples étaient bien forcés dans ces temps difficiles de suivre la religion des princes, mais le temps manqua à Marie, et ses persécutions ne servirent à rien. Philippe fut en Angleterre comme en exil, obligé de forcer sa nature, de rester toujours au second plan, de s'effacer devant la reine, de se contraindre devant les Anglais, de subir les tendresses importunes de sa femme, de lui montrer des semblans d'amour. Il n'était pas encore ce qu'on le vit plus tard, et il usa de son influence sur Marie pour modérer les persécutions. On sait aujourd'hui qu'il fit très secrètement des visites à Élisabeth, la sœur de Marie, alors tenue dans une profonde disgrâce. Prévoyait-il la mort de Marie et voulait-il donner une preuve d'intérêt à la jeune princesse qui pouvait monter sur le trône d'Angleterre? Subit-il le charme d'Elisabeth, alors jeune et séduisante? Songeait-il déjà à opposer une rivale à Marie Stuart? Il serait bien difficile de le dire. Philippe éprouva un vrai sentiment de délivrance, quand Charles-Quint l'appela auprès de lui en Belgique et lui annonça son projet d'abdication. « La reyne, écrivait l'ambassadeur français, de Noailles, a tant ensorcelé ce beau jeune prince, son mari, que de lui avoir faict croyre un an entier qu'elle estoit grosse pour le retenir près d'elle, dont il se trouve à présent si confus et fasché qu'il n'a plus déliberé de retourner, promettant à tous ses serviteurs que s'il peut estre une fois en Espagne, il n'en sortira plus à si mauvaise occasion. »

L'effet de l'abdication de Charles-Quint sur l'esprit de Philippe dut être profond; on ne peut encore aujourd'hui lire sans émotion

les détails de cette scène mémorable. Après avoir rappelé tous ses travaux, ses voyages incessans sur terre et sur mer, ses labeurs contre les infidèles et contre les factieux, après avoir demandé pardon à ceux à qui, dans le cours de son long règne, il avait porté préjudice, il se tourna vers son fils qui se tenait debout devant lui et lui dit : « Si les vastes domaines qui vous échoient aujourd'hui vous étaient venus en héritage, il y aurait obligation de votre part à une grande et juste reconnaissance ; combien plus profonde doit être votre gratitude quand ils vous viennent en libre don du vivant de votre père! Mais quelque grande que soit votre dette, je la considérerai comme acquittée si vous remplissez seulement votre devoir envers vos sujets. Ainsi, régnez sur eux de manière à mériter leur affection et ne blâmez pas ce que je fais en ce moment. Continuez comme vous avez commencé : craignez Dieu, soyez juste, respectez les lois et par-dessus tout chérissez les intérêts de la religion. Puisse alors le Tout-Puissant vous gratifier d'un fils auquel, lorsque vous serez vieux et brisé par la maladie, vous puissiez transmettre votre royaume avec la même bonne volonté que je mets à vous transmettre le mien aujourd'hui. » Charles, tout en larmes, embrassa son fils et « l'on n'entendoit dans toute la salle, dit un témoin de cette scène, que des sanglots et des gémissemens à grand'peine étouffés. » L'empereur épuisé retomba sur son siège et répéta plusieurs fois en regardant l'assemblée : « Soyez bénis! soyez bénis! » Pendant qu'il avait parlé, il avait tenu tout le temps un de ses bras appuyé sur l'épaule du prince d'Orange.

Philippe se trouvait le maître de la plus grande monarchie européenne; il régnait sur la Castille, l'Aragon, Grenade, sur Naples, sur la Sicile; il était duc de Milan, souverain de la Franche-Comté et des Pays-Bas, il avait un immense empire colonial; son autorité était partout absolue, excepté dans les Pays-Bas, dont il avait promis de respecter les vieilles libertés. Philippe sortait de son rôle effacé et faux de roi nominal d'Angleterre; il était enfin sur un théâtre digne de sa naissance et de son orgueil. Le début de son règne, par une de ces étranges singularités que présente l'histoire, fut une lutte armée contre la papauté. Le duc d'Albe, vice-roi de Naples, fut contraint de faire la guerre à Paul IV, qui, avec l'aide des Français, prétendait chasser les Espagnols de l'Italie. Dès que Henri II eut rompu le traité qu'il avait fait avec Charles-Quint, Philippe se prépara à envahir la France. Il alla en Angleterre, au mois de mars 1557, dans l'unique dessein de décider Marie à joindre les armes de l'Angleterre à celles de l'Espagne. Il y réussit, et après quatre mois de séjour en Angleterre, il retourna dans les Pays-Bas. La bataille de Saint-Quentin parut promettre au monde un digne successeur de

Charles-Quint. Cette journée, qui fut un désastre pour la France, remplit l'Espagne d'un juste orgueil. Quelque chose cependant manquait à la gloire de Philippe; il était à Cambrai, occupé à écrire des lettres, pendant que la bataille se livrait. Il alla vite rejoindre l'armée et écrivit à son père : « Mon regret d'avoir été absent dépasse tout ce que Votre Majesté peut supposer. » Charles-Quint n'eût pas été absent. Quand il apprit la grande nouvelle dans son couvent, d'où il suivait encore de loin les affaires du monde entier, il demanda de suite « si Philippe était à Paris. » Le général revivait dans le saint. Emmanuel-Philibert voulait aussi marcher sur Paris; mais Philippe avait un tempérament prudent et même timide. On se contenta de faire le siège de Saint-Quentin. La prise de cette ville, glorieusement défendue par Coligny, termina la seule campagne à laquelle Philippe devait assister en personne. L'Europe compara Saint-Quentin à Pavie; la fortune souriait au successeur de Charles Quint; celui-ci put croire qu'il n'avait plus rien à faire qu'à préparer son salut, ayant laissé les rênes de la monarchie espagnole à des mains capables de les bien tenir.

La France fut presque consolée de la défaite de Saint-Quentin par la prise de Calais. Marie Tudor se trouva bien punie d'avoir accordé son armée à cet époux qui n'avait pour elle que des mépris. Philippe ne songeait plus à retourner en Angleterre. Marie mourante le suppliait en vain de venir; il lui envoya simplement le duc de Feria en lui recommandant de témoigner de ses bonnes dispositions à la jeune princesse Élisabeth. Marie mourut le 17 novembre 1558; Philippe en reçut la nouvelle à Bruxelles; un mois après, il fit demander par le duc de Feria la main d'Élisabeth, en exigeant toutefois qu'elle professerait la religion catholique et romaine. La reine répondit à Feria qu'elle ne pouvait rien faire sans consulter son parlement, et peu après, les mesures prises par le parlement et sanctionnées par la reine en faveur de la religion réformée amenèrent la rupture d'une négociation si délicate. Le refus mal déguisé de la jeune reine ne fut sans doute jamais pardonné.

Philippe n'avait plus besoin de ménager l'Angleterre, profondément irritée de la perte de Calais, et bien que la victoire de Gravelines eût donné un nouveau lustre à ses armes, il était dans de tels embarras d'argent qu'il hâta la paix avec la France. Les « papiers de Granvelle » prouvent que si Philippe était un général médiocre, il était un diplomate consommé. Prescott écrit à ce sujet : « Toutes les négociations se firent sous les yeux de Philippe... Ses premières campagnes avaient réparé les malheurs des dernières de Charles-Quint, et le traité conclu avait rapporté à l'Espagne plus de provinces qu'elle n'avait perdu de villes; ainsi le roi s'était montré

aussi habile dans le conseil qu'heureux sur le champ de bataille. Victorieux en Picardie et à Naples, il avait traité en vain queur avec le roi de France et rabaissé l'arrogance de Rome. Fidèle à ses alliés, redoutable à ses ennemis, Philippe ne jouit probablement jamais, dans aucun autre moment de sa vie, d'autant de considération réelle aux yeux de l'Europe qu'au temps où il signa le traité de Cateau-Cambrésis. »

Henri II avait offert à Philippe II sa fille aînée en mariage. Granvelle parut faire une grâce à la France en acceptant pour son maître la main de cette jeune princesse. « Il nous a semblé mieux de leur dire rondement que combien que Votre Majesté ait toujours esté dure et difficile à recevoir persuasions pour se remarier, toutefois ayant représenté à icelle le désir du roy très chrétien, elle s'étoit résolue, pour monstrer sa bonne et sincère affection, d'y condescendre franchement. » Il y avait quelque hypocrisie dans cette hauteur, car Philippe n'avait pas attendu qu'Élisabeth d'Angleterre lui offrît sa main, et quand elle apprit le mariage français, elle dit en parlant du roi d'Espagne : « Il n'étoit pas aussi amoureux de moi qu'il le vouloit faire croire ; il n'a pas eu la patience d'attendre quatre mois; je n'ai jamais dit non formellement. » Tout était fait à ce moment pour chatouiller l'orgueil de Philippe, jusqu'aux regrets d'Élisabeth; il avait infligé à la France une paix humiliante; il avait triomphé de Paul IV; le duc d'Albe, son général, avait, par son ordre, demandé pardon au saint-père pour avoir porté les armes contre lui. mais il y avait dans cet acte de déférence comme un raffinement d'orgueil. Quand le duc d'Albe épousa Élisabeth de France par procuration, le peuple de Paris l'admira avec sa couronne close à l'impériale et son manteau de drap d'or couvert de pierreries, conduisant la jeune reine d'Espagne, accompagnée des trois reines de France, d'Écosse et de Navarre.

On sait comment, peu de jours après, Henri II tomba, blessé à mort, dans un tournoi. La France allait, pendant une longue minorité, sous une régente italienne, être livrée aux factions. Philippe put croire sa domination assurée sur toute l'Europe. Son caractère était désormais formé; ses idées avait pris une rigidité inflexible; il se croyait destiné à vaincre partout l'hérésie et à maintenir l'ordre dans l'univers. Il n'avait pas la dignité impériale, mais il était plus empereur que roi. Il regardait tous les rois de la terre comme ses vassaux; il se croyait fait pour représenter une sorte de monarchie sacrée, presque sacerdotale: une telle monarchie ne pouvait vivre à l'aise que sur le sol de l'Espagne, parmi des peuples qui poussaient le respect du souverain jusqu'à l'idolâtrie et la religion jusqu'à la frénésie. L'Angleterre frondeuse, les Pays-Bas turbulens ne pou-

vaient convenir au génie solitaire de Philippe, toujours replié sur lui-même, fait pour ordonner et pour être obéi, apercevant le monde et les hommes comme à travers un voile et regardant toutes choses avec la sévérité d'un orgueil que nulle défaite ne pouvait humilier, que nulle victoire ne pouvait grandir.

II.

A peine eut-il mis le pied sur le sol de l'Espagne, après avoir échappé à une terrible tempête qui engloutit la flotte qui l'amenait des Flandres, que Philippe assista, à Valladolid, à un *auto-da-fé* solennel. L'épée à la main, il jura devant le grand-inquisiteur et en présence d'un peuple immense de maintenir la pureté de la foi, de dénoncer les hérétiques et de soutenir le saint-office. On raconte que quand le défilé des condamnés passa devant le roi, un noble florentin, filleul de Charles-Quint, Carlo di Seso, lui dit : « Comment un gentilhomme comme vous laisse-t-il à ces moines un gentilhomme tel que moi? — Je porterais, aurait répondu Philippe, le bois au bûcher pour brûler mon propre fils s'il était aussi pervers que vous l'êtes. » Son fils, le jeune don Carlos, était présent : que pensa-t-il de ces paroles, si vraiment elles furent prononcées? Les mœurs espagnoles restèrent longtemps si féroces que les apologistes de Philippe les ont répétées l'un après l'autre à son éloge.

L'Espagne semblait s'attacher d'autant plus fortement à l'inquisition que cette institution répugnait davantage à tous les autres peuples de l'Europe, à la France, à l'Italie, à l'Angleterre, aux Flandres. Le XVIe siècle ne comprenait qu'une façon de supprimer l'hérésie, qui était de supprimer les hérétiques; mais si la tolérance était partout inconnue, la dénonciation, la casuistique, les aveux arrachés par la torture, le châtiment de l'erreur devenant une fête pour la populace, les flammes de l'enfer commençant a brûler sur terre, tout l'appareil horrible du saint-office ne prit guère qu'en Espagne une place définitive dans les mœurs. L'erreur capitale de Philippe II fut de vouloir gouverner toutes ses provinces comme il gouvernait l'Espagne, on pourrait ajouter : de vouloir les gouverner du fond de l'Espagne, sans jamais se montrer, sans subir en aucune façon le frottement des hommes, le choc des faits, enfermé dans une sorte de fatalisme, indifférent à la bonne comme à la mauvaise fortune et n'acceptant jamais la leçon des événemens.

Quels étaient ses maîtres? Nous avons déjà dit que le premier de tous fut Charles-Quint, presque investi dans ses dernières années du prestige de la sainteté. Philippe II n'obéit jamais à un ministre; il eut des conseillers, mais il resta toujours à un étage plus élevé

que ceux que soutenait sa faveur. Il ne se faisait humble qu'avec son père et avec les représentans de l'église. Les premières difficultés que Philippe rencontra dans les Flandres lui furent léguées par Charles-Quint : « L'histoire, dit avec justice M. Gachard, ne saurait mettre sur le compte de Philippe II les dispositions draconiennes des placards (ces placards prononçaient la peine de mort contre les hérétiques, provoquaient à la délation, etc.): c'est Charles-Quint qui en était l'auteur. Ce monarque, effrayé des conséquences que pouvaient avoir les nouvelles doctrines religieuses, s'en était montré l'adversaire implacable durant tout son règne; il avait particulièrement pris à tâche d'empêcher qu'elle se répandissent dans ses états des Pays-Bas... » L'établissement de l'inquisition aux Pays-Bas était, comme les placards, l'ouvrage de Charles-Quint. M. Gachard reconnaît que Philippe II n'innova en rien dans les Pays-Bas. Pourquoi les édits de son père ne lui avaient-ils point ôté l'affection de ses peuples? et pourquoi se révoltèrent-ils contre le fils? Philippe ne mit aucune mesure dans ses rigueurs; il commit, en outre, une faute énorme en ne se rendant pas de sa personne dans des provinces qui étaient accoutumées à voir son père. Ses dépêches à la gouvernante laissaient percer une méfiance universelle, même envers les juges, dont il accusait « la négligence, flocheté (faiblesse) et dissimulation. » La dépêche, datée du bois de Ségovie (17 octobre 1565), d'où ces mots sont extraits, fut l'étincelle qui alluma l'incendie La noblesse, si dévouée a Charles Quint, se révolta, s'irrita et signa le pacte qui l'unit à la cause des libertés populaires.

Quand Philippe vit la grandeur du péril, il crut encore qu'il lui suffirait d'imiter son père et de châtier les rebelles des Flandres comme celui-ci avait châtié les Gantois. Quand il apprit que les révoltés avaient saccagé l'église d'Anvers et commis des sacrilèges, il se tira la barbe et s'écria : « Il leur en coûtera! oh! j'en jure par l'âme de mon père! » Toujours la pensée de Charles-Quint le hantait; mais, comme dit M. Gachard, « Charles-Quint, pour réprimer la rébellion des Gantois en 1539, était accouru du fond de l'Espagne, sans se laisser arrêter même par le danger qu'il y avait pour lui, dans l'opinion de plusieurs de ses ministres, à traverser les états d'un prince dont la conduite antérieure ne pouvait lui inspirer qu'une médiocre confiance. La présence du roi aurait contribué plus que toutes les mesures despotiques qui furent mises à exécution par le duc d'Albe à ramener la tranquillité dans le pays. Philippe aurait vu toute la noblesse se ranger avec empressement autour de son trône; il eût été respecté et obéi de la nation. »

En Espagne, Philippe II vivait dans cette perpétuelle exaltation

de tous les sentimens, qui était le propre de la nation ; en religion, cette exaltation produisait un fanatisme sans bornes. On ne conseillait au roi que les mesures violentes. M. Gachard a publié les curieuses lettres qu'écrivait au roi ou à ses ministres fray Lorenço, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, qui habita longtemps les Pays-Bas. « Le prince d'Orange et ses complices, écrit-il dans un mémoire au roi, prétendent que, si les édits de l'empereur doivent être exécutés, comme Votre Majesté le veut, il faudra faire mourir un grand nombre de gens. Les catholiques répondent à cela que, pour extirper le mal, il suffira d'en tuer deux mille dans tous les Pays-Bas... D'ailleurs, que Votre Majesté et ses ministres de justice laissent augmenter le nombre des hérétiques à tel point qu'ils en viennent à prendre les armes et qu'alors Votre Majesté assemble des troupes pour les soumettre, le prince d'Orange et le comte d'Egmont conseilleront-ils de ne pas leur livrer bataille par la raison qu'il pourra en résulter la mort de beaucoup d'entre eux? Certainement que non, et ils seront d'avis, au contraire, que tous les ennemis de Votre Majesté soient exterminés, s'il le faut, pour que la victoire lui reste. » On voit ici la perversion d'esprit engendrée par la casuistique. S'il est permis de tuer les hérétiques dans la bataille, « pourquoi ne le serait-il pas de le faire avant qu'ils se soient rendus redoutables à ce point que la puissance de Votre Majesté ne suffise pas pour les châtier?.. Le très saint roi David n'avait nulle pitié des ennemis de Dieu ; il les tuait tous sans épargner homme ni femme. Moïse, en un seul jour, avec ses compagnons, immola trois mille hommes du peuple d'Israël. Un ange, en une nuit, mit à mort plus de soixante mille ennemis de Dieu. En cela ils ne furent pas cruels... Votre Majesté est roi comme David, capitaine du peuple de Dieu comme Moïse, ange de Dieu (car c'est ainsi que l'Écriture nomme les rois et les capitaines de son peuple) ; ce sont les ennemis du Dieu vivant que ces hérétiques, ces blasphémateurs, ces sacrilèges, ces idolâtres... »

Il n'en faut point douter, un tel langage n'étonnait ni Philippe II ni ses contemporains : ces sentimens étaient ceux des conquérans du Nouveau-Monde, qui faisaient de continuelles hécatombes d'idolâtres ; toute pitié était faiblesse, le pardon accordé aux infidèles était une offense à Dieu. Granvelle était d'une âme aussi intolérante que le duc d'Albe ; il était seulement moins enclin à la vengeance et il admettait la clémence pour les fautes du passé. Pour Philippe, il devint doublement cruel parce qu'il n'aperçut jamais ses victimes ; il vivait dans un nuage d'orgueil, de foi entêtée, dans la nuit d'une conscience agitée, morbide, misérablement travaillée de craintes perpétuelles. Seul, il s'était fait un rôle et le il jouait pour ainsi dire

en face de lui-même. Il ne voyait que des serviteurs et des moines. L'air des camps lui eût été plus sain que celui de cet Escurial, où il finit par passer la plus grande partie de sa vie au milieu des processions, des reliques et des prières. Il introduisit insensiblement les formules de la dévotion jusque dans les détails administratifs, et ses serviteurs lui écrivaient, par exemple : « J'ai reçu la très sainte réponse du roi. » — « Au moment de prendre une décision, met le roi en note sur un rapport d'un secrétaire, je me confesserai, je recevrai la communion, je me recommanderai à Dieu. » M. Forneron écrit que « Philippe, en sa qualité de délégué de Dieu, devait se consulter avec son confesseur pour apprécier la portée de son mandat. Fray Diego de Chaves (le confesseur du roi) disait de la sorte son mot dans toutes les crises. « Chaves, dit-il, était un dominicain remuant, doucereux, au profil ascétique. » Nous croyons que le confesseur excellait surtout à deviner les pensées cachées du roi, à les lui suggérer à lui-même, à le pousser aux résolutions auxquelles il le voyait déjà enclin. Chaves n'était pas un maître, ni même un guide; il donnait seulement aux résolutions dictées par la passion personnelle de Philippe des voiles religieux; il le réconciliait avec lui-même. Au fond, Philippe, si dévot qu'il fût, et peut-être parce qu'il était très dévot, ne se laissa jamais conduire ni même distraire par les prêtres; il faisait peu d'attention à leurs discours; il méprisait toute l'humanité, et il n'était pas si aveugle qu'il ne vît l'homme dans le prêtre. Il vivait dans une façon de monastère au milieu de moines pareils à ceux dont Saint-Simon disait plus tard, pendant son ambassade : « Je ne vis jamais moines si gras, si grands, si grossiers, si rogues. L'orgueil leur sortait par les yeux et de toute leur contenance. Ces maîtres moines poussaient leurs coudes dans le nez des dames et dans celui de la camarera-major comme des autres, qui toutes, à ce signal, leur faisaient une profonde révérence, baisaient humblement leurs manches, redoublaient après leur révérence. » Le roi regardait cette moinerie de haut, comme une partie de sa domesticité; ne traitait-il pas presque de pair avec le pape? Il se sentait plus catholique, plus dangereux à l'hérésie. Pendant toute la dernière moitié du XVe siècle et le commencement du XVIe, la chaire de Saint-Pierre avait été occupée par des papes connus pour leur indifférence religieuse, et cette indifférence n'avait pas été une des moindres causes de la réforme. En Espagne, et Philippe avait surtout l'âme espagnole, une lutte séculaire contre les Maures avait tendu le sentiment catholique jusqu'à une sorte de fureur; l'inquisition était une des expressions du sentiment national; le moine était un soldat vulgaire, brutal et grossier comme le soldat, mais aussi nécessaire que lui. Philippe se croyait indis-

pensable à l'église; il en était le représentant armé, le sauveur choisi par Dieu.

Cette confiance explique son admirable impassibilité à travers les péripéties de la lutte qu'il avait engagée de tous côtés. N'avait-il pas une mission? Tout ce qui arrivait n'arrivait-il pas par la volonté céleste? Un long contact avec les Maures avait fait passer dans le caractère ce fatalisme hautain qui dédaigne également les ivresses de la victoire et les découragemens de la défaite. Quand le courrier apporta à l'Escurial la triomphante nouvelle de la bataille de Lépante, le roi était à vêpres; son secrétaire, don Pedro Manuel, entra dans le chœur et annonça la nouvelle à haute voix. Philippe « resta impassible, ne donna ni marque d'émotion ni même de témoignage d'attention, se tint sur son prie-Dieu sans sortir de son recueillement, fit signe de continuer les vêpres (1). » A la fin des vêpres, il demanda seulement un *Te Deum*. A la mort de son fils, don Fernando, « pas de marques d'émotion, écrit Philippe, rien que des processions et des prières publiques, rien que des actions de grâces au Tout-Puissant pour la faveur qu'il a faite à l'infant. » Quand il perdit sa femme, Élisabeth, il écrivit tranquillement au duc d'Albe : « Elle accoucha d'une fille de quatre ou cinq mois une heure et demie avant de mourir : l'infant reçut l'eau du saint baptême et s'en alla au ciel conjointement avec sa mère. » Après le grand désastre de l'Armada, il efface sur la minute d'une dépêche préparée pour Farnèse ces mots : « Je me flatte que vous aurez saisi une occasion de réparer notre réputation; » et écrit en marge : « Dans ce que Dieu fait, il n'y a pas à perdre ni à gagner de réputation; le mieux est de ne point parler. » Il était comme un joueur qui croit étourdiment que la fortune ne lui inflige que des revers d'un jour; seulement il donnait à la fortune le nom de Providence, et il se croyait naïvement fait pour exécuter des volontés célestes. La confiance imperturbable, la foi qui voit dans les plus grands malheurs un moyen détourné d'assurer les succès, la complicité naïve avec Dieu ne se sont peut-être jamais plus clairement étalés que dans le mélancolique fils de Charles-Quint. Pourquoi se serait-il jamais pressé? N'avait-il pas l'éternité pour lui? Pourquoi aurait-il composé avec les passions humaines autrement que pour gagner un peu de temps? Pourquoi aurait-il tenu des promesses qui n'étaient que des expédiens? Pourquoi aurait-il accordé aux hommes, même à ses serviteurs les plus fidèles, une véritable confiance? Il ne devait cette confiance à personne, étant convaincu profondément de la perversité humaine. Il regardait véritablement l'humanité comme

(1) Forneron, Documens inédits, page 238.

une poussière, et ses propres remords la lui faisaient paraître indigne de pitié. Les faiblesses de l'homme faisaient ainsi la force du roi; il descendait incessamment dans sa conscience et il en ressortait avec de tels sentimens d'horreur pour ses propres faiblesses qu'il se croyait tenu à faire régner dans la partie du monde commise à ses soins une discipline plus dure et plus inflexible. Simplement débauché, intempérant, dégagé de toute pensée sérieuse, il eût pesé d'un poids moins lourd sur l'humanité; mais ce qui lui restait encore de vertu se tourna en cruauté, en persécution et en crimes. Chacune de ses larmes secrètes fit verser des flots de sang.

III.

Philippe fut engagé, pendant son long règne, dans bien des entreprises, — dans les affaires des Pays-Bas, dans les affaires de France, dans la guerre contre l'Angleterre, dans la lutte contre l'islamisme, dans la conquête du Portugal. Il ne réussit pleinement nulle part, sauf en Portugal; partout ailleurs, ses victoires mêmes demeurèrent stériles. Son long règne fut, vu de haut, un affaissement général et lent de la puissance espagnole. Quelles réflexions ne devait-il pas faire au terme de sa carrière quand son sujet rebelle, le prince d'Orange, l'obligea à traiter avec lui, quand la moitié de ses magnifiques provinces des Pays-Bas échappait pour toujours à sa domination. En France, tous les efforts de la ligue étaient rendus impuissans; l'Angleterre enfin voyait s'évanouir dans la tempête les menaces de l'Armada espagnole et ses vaisseaux venaient insulter les côtes de l'Espagne. A quoi avait-il servi de verser à torrens le sang le plus pur des Flandres, de tourmenter tant de consciences et de torturer tant de corps, de ruiner le trésor espagnol, de soudoyer tant de traîtres en France, de tenir garnison dans Paris? A quoi avaient servi les cruautés du duc d'Albe et l'admirable stratégie de Farnèse, et une diplomatie si savante, et ce labeur incessant du roi, de ses conseils, de ses ministres? Philippe avait voulu faire partout violence à la nature autant qu'aux hommes; il avait rêvé des Flandres espagnoles, une France espagnole, une Angleterre espagnole, il avait voulu gouverner le monde comme un couvent. M. Forneron a raison pourtant quand il ose dire que, comme roi, Philippe II n'eut jamais ni doutes ni remords; la défaite, le malheur, ne lui donnèrent pas le moindre doute ni sur ses droits, ni sur les moyens qu'il avait employés pour les faire triompher. Il pouvait être vaincu, il ne s'en croyait pas moins l'instrument choisi de la Providence.

M. Forneron, en racontant sa mort, va jusqu'à dire : « Pendant qu'il s'en allait en lambeaux sur son lit infect, il aurait encore inspiré son inquisition, compté les tours de corde, désigné des villes à dépouiller, écouté Deza ou fray Diego de Chaves (les confesseurs). Jusqu'au dernier souffle vivaient ses illusions sur sa méthode de servir Dieu. Il avait été trop clément, c'était déjà un premier regret : au lieu de détruire les seuls Maures d'Andalousie, il aurait dû exterminer ceux de toute l'Espagne : « Et je lui ai dit, raconte Juan de Ribera, évêque de Valence, l'année où il perdit sa grande flotte, je lui ai dit qu'il n'y avait pas à chercher bien loin la raison que pouvait avoir eue Dieu en permettant ce désastre : la véritable cause est la tolérance qu'on témoigne aux Maures d'Espagne. Le roi est tombé dans le péché de Saül ; Dieu lui avait envoyé un prophète pour lui ordonner de détruire les Amalécites, sans laisser hommes, femmes, enfans, pas même enfant à la mamelle, et Saül n'a pas tout détruit et il est tombé sous l'indignation de Dieu. »

Philippe II ne marque jamais, pendant la durée d'un long règne, la moindre hésitation sur ses droits et sur ses devoirs royaux ; il ne regrette rien comme souverain ; mais les fautes du prince furent punies par les souffrances et les tortures de l'homme, et son orgueil était tel qu'il put peut-être croire naïvement que ses peuples pouvaient subir le châtiment de ses péchés. Il vit dans les malheurs qui accablèrent l'Espagne, dans les revers de la cause catholique, dans la ruine de l'Armada, dans tous les événemens contraires à ses desseins, moins la punition de sa politique que celle de ses fautes. C'est ici que Philippe devient véritablement tragique ; car il ne porte pas seulement ses propres douleurs, il porte les douleurs de tout un monde, et le secret de ses férocités comme de ses timidités doit être cherché dans les troubles de sa conscience et dans ses remords. Ce roi, si ferme, si assuré, si inflexible quand il s'agit des royaumes et des peuples, devient sans force en face de certains événemens qui restent dans la nuit de la vie privée, et sa faiblesse même l'entraîne alors aux plus terribles extrémités et à des résolutions dans le souvenir assombrit éternellement son âme.

Si pénible que soit un tel sujet, il faut bien parler des rapports de Philippe avec son fils don Carlos. Ce drame, l'un des plus sombres de l'histoire moderne, a des mystères presque impénétrables. Voici ce qu'en écrivait Voltaire dans l'*Essai sur les mœurs*, et je ne donne son opinion que comme témoignage d'une sorte de tradition historique : « Il n'est ni prouvé ni vraisemblable que son père l'ait fait condamner par l'inquisition. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1568, son père vint l'arrêter lui-même dans sa chambre et qu'il écrivit à l'impératrice, sa sœur : « Qu'il n'avait jamais découvert dans le prince

son fils aucun vice capital ni aucun crime déshonorant et qu'il l'avait fait enfermer pour son bien et pour celui du royaume. » Il écrivit en même temps au pape Pie V tout le contraire ; il lui dit dans sa lettre du 20 janvier 1568 « que, dès sa plus tendre jeunesse, la force d'un naturel vicieux a étouffé dans don Carlos toutes les instructions paternelles. » Voltaire ajoute que le silence de Philippe au milieu des rumeurs qui suivirent la mort de don Carlos semble justifier ceux qui prétendaient que la cause de sa mort était l'amour de don Carlos pour la reine Élisabeth sa belle-mère, et l'inclination de cette reine pour le jeune prince. Il tient la chose pour vraisemblable : Élisabeth et don Carlos étaient du même âge à peu près ; Élisabeth avait dans les veines le sang des Valois, elle avait été élevée dans une cour galante. La mort de la reine suivit de près celle du prince : « Toute l'Europe, dit Voltaire, crut que Philippe avait immolé sa femme et son fils à sa jalousie. » La critique historique a soufflé sur ce roman et il ne reste à peu près rien de la légende qui a inspiré le génie poétique de Schiller. Don Carlos était petit-fils de Jeanne la Folle, il était fils de Marie de Portugal, la première femme de Philippe II, qui mourut quatre jours après ses couches. Il fut chétif dès son bas âge. A quatorze ans, il était si faible que l'ambassadeur de France écrivait pendant les fêtes du mariage du roi d'Espagne avec Élisabeth de Valois : « Le pauvre prince est si bas et si exténué, il va d'heure en heure tant affaiblissant que les plus sages de cette cour en ont bien petite espérance. » Il avait les fièvres, et, suivant la méthode espagnole, on le saignait. Un soir, quand il avait seize ans, il tomba « la teste la première dans une petite vis (escalier) obscure par laquelle il pensoit seul et à cachettes, descendre dans un jardin pour avoir la veue d'une jeune fille du concierge qui lui sembloit belle. » Il se relève, paralysé de la jambe droite et meurtri à la tête. Il fut pris d'un érysipèle, et Vesale dut lui faire l'opération du trépan. L'opération réussit et le jeune prince entra en convalescence. Fut il jamais bien guéri? Il resta toujours sur les confins de la folie ; il se disait tout bas à la cour qu'il n'aurait jamais d'enfans ; son infirmité était accompagnée des symptômes les plus bizarres. Tantôt il embrassait, tantôt il insultait les femmes, il faisait fouetter des petites filles sous ses yeux. La jeune reine Élisabeth domptait mieux que personne les accès de fureur du malheureux enfant ; mais il ne put jamais y avoir entre eux même le commencement d'une passion romanesque.

Carlos était d'ordinaire bon et généreux, mais il avait des accès de brutalité et de cruauté ; il mangeait hors de propos, avec une gloutonnerie effrayante ; l'ambassadeur vénitien, notant toutes ses bizarreries, n'hésite pas à écrire : « Il est atteint d'aliénation men-

tale, comme son aïeule. » Philippe s'efforça longtemps de discipliner don Carlos, il lui donna entrée dans le conseil, bien qu'il injuriât les ministres et publiât les secrets de l'état. Quand le duc d'Albe vint prendre congé avant de partir pour les Flandres, don Carlos se jeta sur lui le poignard à la main et le vieux duc dut le désarmer de force. Il n'est pas vrai qu'il pactisât au fond du cœur avec les révoltés des Flandres; il n'est pas vrai qu'il fût imbu des idées de tolérance; sa pitié était de l'espèce la plus superstitieuse, et les Flamands, bien informés de son état, redoutaient de le voir arriver comme gouverneur. Bientôt le délire de la persécution se déclara; le malheureux se croit poursuivi, en danger de mort: il essaie de tuer don Juan d'Autriche, comme il avait essayé de tuer le duc d'Albe. » — « Philippe II, écrit M. Forneron, a dans ses souvenirs d'enfance un exemple : il a vu son aïeule succomber après cinquante années de séquestration. Il prend sans émotion le parti décisif. A onze heures du soir, le casque sur la tête et l'épée à la main, il entre dans la chambre de son fils, sans bruit, avec cinq gentilshommes et douze gardes; le verrou ne défend plus la porte. Avant que l'infant soit réveillé, les gardes ont enlevé les armes, cloué les volets, saisi les papiers : « Mais je ne suis pas fou ! » s'écrie en pleurant don Carlos. En prenant la détermination d'enfermer son fils, Philippe accomplissait un devoir envers les habitans de ses immenses états, le devoir de les soustraire aux chances de la toute-puissance d'un monstre. La moitié du monde soumise aux fureurs d'un halluciné, c'eût été une calamité dont nous souffririons encore aujourd'hui. » M. Forneron absout le prince et condamne l'insensibilité du père; l'impassibilité n'est pas toujours l'insensibilité. Philippe, dans sa lettre au pape, retrouvée récemment, justifie l'arrestation de Carlos en alléguant « les travers d'intelligence et de caractère qui le privent absolument de l'aptitude nécessaire au gouvernement d'un état; » il écrit à Catherine de Portugal, la grand'mère de l'infortuné prince : « Ma résolution n'a pas été provoquée par une faute ni par un manque de respect. Si c'était un châtiment, il aurait son temps et sa limite, et je n'espère pas voir mon fils se modifier; il y a une autre cause et une autre raison : le remède n'est ni dans le temps ni dans les expédiens. J'ai voulu faire en cela un sacrifice à Dieu de ma propre chair et de mon sang, et préférer son service et ses intérêts et le bien de la chrétienté à toute autre considération humaine. »

Un prisonnier comme don Carlos était malaisé à garder; les contemporains ont cru qu'un poison lent hâta la mort du jeune prince, et l'accusation fut directement formulée par Antonio Perez quand celui-ci devint l'ennemi acharné de Philippe : « Il fut ordonné, écri-

vait Perez à Guillaume du Vair que, durant quatre mois, on lui donnerait une potion si lente, laquelle serait distribuée en tous ses repas, qu'insensiblement il perdrait les forces et la vie, ce qui fut exécuté. » Perez n'est pas un ennemi digne de créance; il a aussi accusé Philippe d'avoir empoisonné Élisabeth, sa femme; serviteur infidèle, traître à son souverain, à son ancien maître, il ne pouvait faire excuser sa bassesse qu'en représentant Philippe comme un monstre chargé de crimes. C'est assez que, pendant la détention de don Carlos, son père n'ait jamais témoigné de pitié pour ses souffrances, qu'il ait refusé de se rendre auprès de lui, quand l'infant, affaibli par les vomissemens et la diarrhée, demanda à le voir, qu'il ait interdit à la reine et à la princesse Juana de le visiter dans sa prison. Six mois après l'arrestation, le prince, réduit à l'état de squelette, rendit l'âme. « La mort de mon fils, écrivit Philippe au marquis de Villafranca, a été celle d'un prince catholique, ce qui m'est une grande consolation. » Au duc d'Albe il ouvre un peu plus son cœur, il parle de « son cher fils le prince; » il espère que Dieu lui accordera la grâce de pouvoir endurer cette calamité avec le courage et la patience d'un chrétien. Quels que soient les mystères qui couvrent la fin de don Carlos, il y aurait un mystère plus grand encore dans l'insensibilité qu'on a reprochée à Philippe II dans cette circonstance : la tranquillité qui lui permettait de régler une question d'étiquette pour les funérailles n'était sans doute que le masque du souverain. Le père ne pouvait pas ne pas souffrir mille tortures en voyant son héritier se débattre et périr dans une prison sous les étreintes d'une furieuse et incurable folie. Le souvenir de don Carlos le hanta toujours dans son Escurial, au fond de ses cabinets; les affaires du monde entier, confiées à ses soins, ne purent l'en distraire. Une noire tristesse s'empara de lui; il put se demander s'il n'avait pas réduit son fils au désespoir par des sévérités trop grandes et s'il n'avait pas quelque part de responsabilité dans cette suite d'excès et de violences qui avaient eu leur terme dans la folie et dans la mort.

La conscience de Philippe connut encore d'autres tortures : ses amours, toujours mystérieuses, l'avaient conduit aux résolutions les plus criminelles. Longtemps Ruy Gomez, prince d'Éboli, avait été son confident; il avait suivi Philippe à Londres, il avait aidé le roi à porter « le calice » de l'amour de Marie Tudor; de valet intérieur, il était devenu ministre et longtemps il avait été, avec le duc d'Albe, une des colonnes qui soutenaient la monarchie espagnole. Il avait épousé une jeune fille de douze ans, Anna de Mendoza, qui avait de grandes richesses, avant même le départ de Philippe pour les Flandres. Il ne la revit que cinq ans après et, bien qu'elle eût perdu un

œil, il en devint épris et accepta complètement son empire. Le prince d'Éboli eut dix enfans en douze ans ; l'un d'eux, il est vrai, et il faut le dire tout de suite, l'aîné, le duc de Pastrana, était blond comme Philippe : toute la cour le regardait comme un fils du roi et lui-même sembla toujours se donner comme tel ; il était traité avec des honneurs spéciaux, comme le prince d'Ascoli, fils naturel de Philippe.

A la mort du prince d'Éboli, la princesse se retira deux ans dans un couvent de carmélites, puis elle revint à la cour et prit un amant : elle avait trente-quatre ans, elle portait un bandeau noir sur l'œil ; elle savait pourtant plaire encore, et le roi la vit avec déplaisir s'attacher à Escovedo, qui avait été un simple commis du prince d'Éboli. Escovedo savait trop de choses : il avait été choisi par le roi pour lui servir d'espion auprès de don Juan d'Autriche. Il avait remplacé auprès de ce dernier Soto, que le roi soupçonnait d'avoir conduit des négociations avec le pape Grégoire XIII en vue de placer une couronne de Tunisie sur la tête du vainqueur de Lépante ; la jalousie de Philippe n'avait pas permis à don Juan de tirer les fruits de sa grande victoire, Tunis et la Goulette furent perdus, la garnison espagnole fut massacrée par les Arabes et les Turcs ; deux ans après Lépante, ils étaient redevenus les maîtres de la Méditerranée. La jalousie de Philippe suivit don Juan d'Autriche dans les Flandres. Tantôt il flatte l'ambition romanesque du jeune prince, tantôt il l'abandonne et le laisse languir sans instructions, sans argent ; après vingt ans de règne, il cède devant la nécessité, il parle de pardon, d'oubli du passé, ou au moins de dissimulation ; il veut faire de don Juan l'instrument de sa réconciliation avec les Flandres ; il semble qu'il prenne plaisir à voir le triomphateur devenir pacificateur et s'embarrasser de plus en plus dans les détours d'une politique humiliée. Don Juan songe à épouser Élisabeth d'Angleterre, il lui faut une couronne ; son frère ne dit ni oui ni non, il veut ajourner « l'affaire d'Angleterre ; » mais don Juan insiste : « Voilà que j'ai plus de trente ans, la vie me couste, je peux bien me laisser tenter par la pensée de songer à mes propres affaires. » Escovedo, qui est l'œil et l'oreille de Philippe, n'en caresse pas moins l'ambition de don Juan ; il sert deux maîtres, ou plutôt il les trompe tous les deux. Don Juan enfin se désespère, il demande son rappel, il envoie Escovedo à Madrid pour arracher à Philippe quelque chose de plus que de vagues promesses. Le jeune prince fit de vains appels à son frère ; on le laissa des mois sans nouvelles. Que se passait-il donc à Madrid ?

Antonio Perez, devenu l'amant de la princesse d'Éboli, crut assurer sa fortune en augmentant et nourrissant les soupçons de Phi-

lippe contre don Juan; il avait noué avec Escovedo une correspondance que celui-ci et que don Juan croyaient secrète; mais toutes les minutes étaient corrigées par Philippe. Escovedo poussait don Juan à revenir en Espagne prendre sa part au gouvernement; lui-même partit enfin des Flandres et arriva à Santander. Il trahissait clairement Philippe II et celui-ci prit le parti de s'en débarrasser. Escovedo était venu se jeter dans la gueule du lion; il était léger, mais fin et sans illusions; il se vit immédiatement perdu. Comment pourrait-il essayer de se sauver, de rentrer en grâce? Il essaya de perdre Antonio Perez dans l'esprit du roi. Il le surprit un jour avec la princesse : « Ma conscience, dit-il, m'oblige à prévenir le roi. — Fais comme tu voudras, » dit la princesse irritée en ajoutant une parole injurieuse pour le souverain. Philippe ne ressentit pas l'injure tant elle était grossière, il accorda à Perez la permission de faire tuer Escovedo. On essaya le poison sans succès; une pauvre Mauresque qui porta innocemment le bouillon empoisonné à Escovedo fut arrêtée à la requête de ce dernier, condamnée et étranglée sur la place de Madrid. Deux fois encore, sans succès, on tenta l'empoisonnement. Il fallait en finir : un soir, sept spadassins armés attendirent Escovedo; on le tua près de l'eglise Santa-Maria. Trois des meurtriers reçurent des commissions de sous-lieutenant, les autres se contentèrent de quelques doublons. La nouvelle du meurtre d'Escovedo arriva à don Juan d'Autriche peu de jours après la bataille de Gembloux. Il sentit que c'en était fait; son complice était mort, il n'avait plus qu'à mourir. On n'eut pas la peine de l'assassiner. Il se mit au lit le 28 septembre 1578. Sa santé était depuis longtemps ruinée; il délégua ses pouvoirs à Farnèse, reçut la communion et mourut, le 1er octobre 1578, d'une fièvre pourprée.

Cette fin d'un jeune héros, qui avait un moment paru comme un envoyé, de Dieu destiné à délivrer l'Europe des infidèles en débarrassant Philippe de vaines inquiétudes et en étouffant pour toujours la basse envie qui le rongeait, dut laisser cependant dans son cœur les germes de vagues remords. Après la mort de Charles-Quint, il avait feint un attachement presque romanesque pour ce frère, qui avait alors le même âge que son propre fils, don Carlos; il l'avait nommé don Juan, il lui avait donné une maison, il avait traité avec la plus grande générosité sa mère, une vulgaire servante allemande; il avait fourni plus tard à don Juan des occasions de s'illustrer, il l'avait envoyé contre les Maures, contre les Turcs; il l'avait enfin chargé du gouvernement des Pays-Bas. Mais ces bienfaits avaient été gâtés par une continuelle jalousie et par une méfiance qui n'était pas tout à fait injuste, mais qu'un roi aussi dissimulé aurait dû mieux couvrir. Don Juan était inquiétant, débauché, emporté,

capable des plus folles résolutions et faible d'esprit. Philippe le perdit en lui donnant des conseillers comme Escovedo, sans honneur, sans probité; celui-ci conduisit don Juan et se laissa conduire lui-même dans un dédale où tous deux finirent par complètement s'égarer.

La mort d'Escovedo, celle de don Juan ne donnèrent point la paix à Philippe; il restait Antonio Perez, il restait la princesse d'Éboli. Ce fut un lamentable spectacle de voir un des plus grands rois de la chrétienté en lutte pendant des années avec une femme et l'amant indigne qu'elle avait choisi. Pour combien le dépit entra-t-il dans les colères de Philippe, pour combien la crainte, pour combien le souci de la chose publique et le désir d'éviter des révélations fâcheuses? Comment le roi glissa-t-il des simples précautions prises contre un complice impudent jusqu'à la persécution odieuse, féroce, sans trêve? Comment un prince aussi dissimulé, aussi maître de lui se laissa-t-il arracher les preuves écrites de sa complicité dans le meurtre d'Escovedo? Comment, avec tout son pouvoir, ne put-il jamais les ressaisir et fut-il vaincu par ses prisonniers et ses victimes? Tous ces points d'un drame bizarre et honteux sont encore loin d'être éclaircis après les enquêtes faites par les historiens les plus consciencieux. Ce qui est certain, c'est qu'Antonio Perez, c'est que la princesse d'Éboli furent pendant de longues années comme des flèches empoisonnées attachées à la gloire du roi d'Espagne; c'est que du fond de la prison d'où elle le bravait, la princesse semblait plus grande que lui; c'est qu'Antonio Perez, si dégradé qu'il fût, réussit à soulever l'Europe contre Philippe. Perez, on le sait, après avoir subi la torture, réussit à s'enfuir d'Espagne et à échapper aux assassins qui le recherchèrent partout, à Bordeaux, à Pau, à Londres, à Paris. Il survécut à Philippe II, s'agita jusqu'au bout dans l'intrigue, et finit par tomber dans la plus profonde misère. Pour la princesse d'Éboli, elle fut oubliée dans une chambre « mortelle, obscure, lugubre » (les mots sont d'elle). Deux de ses servantes y moururent; elle renvoya sa fille, qui se dévouait pour elle, pour ne point la voir mourir aussi. Elle ne demanda jamais grâce. Après treize ans de séquestration, elle mourut, âgée de cinquante ans.

« A voir, dit M. Forneron, ce froid acharnement contre une femme qui étouffe, on serait tenté de reprendre la conjecture d'une passion dédaignée qui se venge. Antonio Perez n'a pas osé formuler nettement cette accusation dans ses écrits, mais il l'a semée dans ses récits à l'étranger. » — « Nous apprîmes de lui, dit d'Aubigné, que, le roi d'Espagne et lui estant devenus rivaux en l'amour d'une dame, la matière s'échauffa et le roi usa des avantages de la grandeur. » Nous le confessons, rien ne nous fait comprendre la conduite de Philippe II vis-à-vis de la princesse. N'avait-il pas le

cœur d'un Espagnol? On le comprend mieux cherchant à donner la mort à ce Perez, qui l'avait trompé, trahi, entraîné jusqu'au meurtre, que cherchant à faire plier lâchement l'orgueil d'une femme et tenant son pied royal sur la pierre du tombeau où, vivante, il l'avait enfermée.

Il n'est pas très facile de dédoubler un être humain; il semble cependant que la clé du caractère de Philippe II soit dans une sorte de dédoublement : roi, il définit ses droits et ses devoirs avec une netteté absolue; il n'a point de doutes, point de scrupules, point de pitié, point de remords; homme, il se montre faible, irrésolu, timide. Ce contraste est permanent. Philippe apparaît dans un mélange singulier d'ombre et de lumière; il a une grandeur incontestable; sa ténacité, sa fermeté sont royales, et, au même instant, on le voit se perdre dans la petitesse, la dissimulation féminine; il fait peur, il fait pitié.

Le meurtre de Montigny est un des épisodes du règne les plus honteux pour la mémoire du souverain. Il ne s'agit pas ici d'un de ces événemens où la conscience du mari, du père, de l'amant irrité ou jaloux est le principal ressort. Philippe est un roi vis-à-vis d'un sujet, non pas ouvertement rebelle, mais ami des rebelles des Flandres. Au lieu cependant d'agir en roi, il use de la dissimulation la plus raffinée; il cache ses desseins, il est inquiet, il a d'étranges scrupules; il se conduit moins comme un prince que comme un particulier qui satisfait une haine personnelle. Floris de Montmorency-Montigny était assurément un grand coupable aux yeux de Philippe (il appartenait à la branche aînée des Montmorency établie en Flandre pendant le XIVe siècle). Il avait osé dire « qu'il n'est pas permis de verser le sang pour des motifs de religion; » une telle doctrine semblait alors horrible au peuple espagnol : Montigny était jaloux des libertés des Flandres comme son frère aîné, le comte de Horn. Il avait été envoyé en mission en Espagne par le chapitre des chevaliers de la Toison d'or pour expliquer au roi la situation du pays. Philippe essaya de le séduire, de le mettre en défiance contre le prince d'Orange; Montigny fut envoyé une seconde fois en mission en Espagne quand les confédérés vinrent porter à la régente leur pétition contre l'inquisition. « Comment, Madame! avait dit pendant le défilé des confédérés un seigneur royaliste, peur de ces gueux! Par le Dieu vivant, qui croirait mon conseil, leur requeste seroit apostillée à belles bastonnades et les ferions descendre les degrés plus vivement qu'ils ne les ont montés. » La noblesse belge s'alarma du caractère révolutionnaire de la ligue, au moins la grande noblesse, car la petite noblesse était avec le peuple. On voulut tenter encore un effort auprès de Philippe, tâcher de

concilier l'autorité royale et les libertés des Flandres. Montigny fut choisi avec le marquis de Bergues.

On a prétendu que Montigny s'aboucha en Espagne avec le malheureux don Carlos et lui offrit d'être le libérateur des Flandres. M. Gachard a soufflé sur cette légende : le jeune prince ne cessait de demander qu'on le chargeât de châtier les rebelles; il trouvait la justice espagnole trop lente; sa piété avait le caractère de la superstition la plus féroce; les envoyés belges savaient fort bien qu'ils n'avaient rien à attendre d'un insensé. Montigny était en Espagne pendant que le duc d'Albe instituait le conseil des troubles et faisait arrêter les comtes d'Egmont et de Horn. Il s'y trouvait depuis plus d'un an, et le roi l'avait si bien traité qu'il écrivait à la régente : « Je trouve au roi toute la bonne affection, amour et volonté, tant vers nostre pays que vers tous ses subjets et bons serviteurs de delà, et, de ma part, ne me sçauroye assez louer de la faveur bonne et bénigne audience qu'il me donne toutes les fois que je la demande. » Le roi admit Montigny et Bergues dans sa familiarité; ils finirent par se sentir comme prisonniers de sa faveur; Bergues, étant tombé malade, obtint la permission de partir. « Le prince d'Éboli ira voir, écrivit Philippe, le marquis de Bergues, et, après s'être bien assuré que sa maladie est mortelle et que tout voyage est impossible, il lui dira que le roi lui permet de partir pour son pays. » Bergues mourut, et le roi lui fit faire de grandes funérailles.

Montigny lui restait, et quand il apprit que le duc d'Albe avait arrêté d'Egmont et de Horn, il le fit enfermer dans la tour de Ségovie. « Le principal crime, dit M. Forneron, reproché à Montigny était d'avoir défendu devant le conseil des secrétaires d'état la conduite des seigneurs flamands. Ainsi, le roi l'accueille comme l'envoyé de l'aristocratie belge; il l'écoute, il le questionne, il le fait parler, et c'est pour la plaidoirie ainsi sollicitée qu'on le condamne. » Le procès dura deux ans; les membres du conseil des troubles finirent par prononcer la condamnation à mort tout en tenant leur arrêt secret jusqu'à ce que l'on connût les intentions de Philippe. Quand celui-ci connut l'arrêt, il assembla son conseil; on fut d'accord que l'exécution ne serait pas publique : « On dirait que la condamnation a été réglée ici entre compères. » (Procès-verbal du conseil des secrétaires du roi.) On proposa un poison lent; Montigny se croirait malade et pourrait mettre ordre aux affaires de sa conscience. Philippe ne voulut point de ce moyen; il importait que Montigny se sût condamné; il fallait observer les formes légales, garrotter le coupable; seulement on pouvait tenir l'exécution secrète. C'est ce qui fut fait. On fit croire à une maladie,

à une fièvre; on envoya un médecin au prisonnier, on acheta des remèdes. Philippe n'oublia aucun détail; il choisit le religieux qui fut chargé d'assister sa victime. Montigny fut lié sur une chaise et étranglé; on couvrit son corps d'une robe de franciscain pour cacher le cou et le visage, et on lui fit un pompeux enterrement dans l'église de Simancas. Le roi se fit écrire par le geôlier comme s'il ignorait tout : « Montigny vient de mourir de la maladie causée par un long empoisonnement; elle s'est aggravée malgré les remèdes et les soins du licencié Viana, malgré la consultation de Luis-Fernandez de Tordesillas. Rien n'a réussi. Le malade ne cessait de se plaindre. Dieu a bien voulu le rappeler à lui hier entre trois et quatre heures du matin. Fray Hernando del Castillo, qui se trouvait ici par hasard, a consolé le mourant et lui a administré le très saint sacrement. On peut concevoir les plus légitimes espérances sur le salut de son âme. »

Elle serait longue la liste des fautes et des crimes de Philippe. Sans doute il avait tout un peuple pour complice : tout semblait permis pour conserver l'unité de la foi catholique et la grandeur du royaume. C'est de nos jours seulement qu'on a connu exactement la fin du malheureux Montigny; juges, geôliers, ministres de Dieu, tous gardèrent le secret, tous sentaient comme Philippe. Granvelle, fin diplomate, habitué aux plus grandes affaires, homme d'état consommé, n'hésitait pas à conseiller au roi d'Espagne de mettre à prix la tête du prince d'Orange : seul, Farnèse avait empêché la publication du fameux ban qui promettait vingt-cinq mille écus d'or et l'anoblissement à celui qui tuerait le prince. « Certaines personnes, ose-t-il écrire, estiment qu'il pourra sembler une bassesse et indécence à un prince si grand que, ayant contre lui commencé la guerre et employé telles forces, maintenant il viendrait à un autre remède. » Farnèse aimait le grand jour des batailles, il était aussi humain que le permettait un temps cruel ; jamais Philippe ne lui pardonna ses grands succès ni sa popularité dans l'armée. Les commis, les moines qui entouraient Philippe étaient des hommes d'autre sorte; si grande d'ailleurs était l'autorité monarchique que le roi pouvait impunément méconnaître les plus grands services. Farnèse mourut, sachant que le comte de Fuentès était arrivé à Bruxelles pour lui prendre le commandement de l'armée. En vain le duc d'Albe avait-il dans les Flandres multiplié les supplices, fait trancher la tête de d'Egmont et de Horn, il fut rappelé et remplacé par Requesens : « Je baise les pieds du roi, écrit-il, pour la bonté qu'il a de permettre mon retour en Espagne. » Plus tard il ose prendre parti pour son fils don Fadrique, qui avait là un commerce de galanterie avec une fille d'honneur. Le roi voulait forcer don Fadrique à épouser cette fille

le duc d'Albe le maria brusquement avec une de ses parentes, dona Maria de Toledo. Philippe fit mettre don Fadrique en prison et exila le duc d'Albe dans le bourg d'Uzeda. Don Fadrique resta deux ans enfermé et mourut peu de jours après être sorti de prison. Le duc d'Albe ne fut tiré de la disgrâce que quand le roi eut besoin d'un général pour l'expédition de Portugal. Philippe n'admit jamais qu'on pût lui résister; aussi toute résistance lui troublait pour ainsi dire la raison et le jetait hors de lui. Quand on voit ses portraits, on est frappé de l'extrême placidité de son visage; l'excès de la hauteur lui donne l'air presque timide. Son calme est effrayant : il regarde le monde de loin et rien ne peut, rien ne doit l'atteindre. Le flegme espagnol se marie avec la lenteur allemande et le fatalisme arabe; ses ordres partent, volent vers toutes les parties de l'horizon; des plumes obéissantes recueillent la moindre de ses paroles. Il fait mouvoir au loin des armées invincibles, des flottes audacieuses, il conquiert des mondes nouveaux à la foi chrétienne, son oreille est dans toutes les cours, dans les confessionnaux, dans les alcôves royales. Son or corrompt tout ce qui peut être corrompu, en France, en Angleterre; même quand il paraît céder, il a toujours la pensée d'un retour. Quand il se décide à remplacer le duc d'Albe dans les Flandres, il lui écrit: « Je sais bien que les rebelles sont perfides, je comprends tous vos argumens pour continuer le système de la rigueur, ils me séduisent, mais je vois que les choses en sont arrivées en une extrémité qui nous contraint à employer d'autres moyens. Toutes mes ressources sont épuisées et je ne sais plus comment avancer ni reculer. Je n'entends toutefois jamais accepter une concession qui ne soit pas conforme à notre sainte foi catholique, quand même je devrais perdre toutes les provinces. » Cela n'empêche pas le roi d'écrire froidement à Requesens, quelque temps après : « Vaut-il mieux détruire le pays par l'inondation comme le propose Veldès, ou par le feu comme le souhaitait le duc d'Albe? Rien n'a réussi jusqu'à ce jour et cependant la volonté de Dieu n'est pas douteuse; elle exige qu'on en vienne au rigoureux, au suprême châtiment. » Il raisonne là-dessus, donne ses raisons contre l'inondation et se prononce pour l'incendie. On voit ici sa pensée naïve, toute nue; Philippe est l'exécuteur des volontés célestes; sa mission est de punir les pécheurs, de supprimer les ennemis de la foi par le fer, par le feu, par tous les moyens. *Heretico non servanda fides.* « Je ne changerai pas, écrivait-il à l'empereur Maximilien, quand le monde tomberait sur moi.» Il a sur toutes choses des idées absolues : « Vous pouvez encore dire à Hercule (le duc de Guise), écrit-il dans une lettre chiffrée, que dans les affaires de la religion, on doit avoir aussi peu de confiance dans Henri III que dans Henri de Navarre. »

Ce n'est pas un règne que nous racontons ici : nous avons plutôt cherché à comprendre une âme royale enivrée de toute-puissance, pourtant remplie de toutes les misères et de toutes les faiblesses humaines. Philippe poussa la science du gouvernement aussi loin que cela se pouvait au XVIe siècle ; il fut un prodige d'application, il fut comme un centre nerveux qui envoie ses volontés à des milliers d'hommes, il vécut trop en dehors du mouvement brutal des affaires, trop loin des armées, des camps, des mécontens. Il crut que son calme devait donner le calme à son empire, que son silence devait faire régner partout le silence. Il fut trop subjectif ; il se cloîtra moralement, s'enferma dans l'étiquette comme dans une place forte ; il vécut seul. Sous son règne, l'Espagne descendit peu à peu de ce faîte de grandeur qu'elle avait atteint : il échoua dans toutes ses entreprises importantes ; mais ses armées étaient encore les plus redoutables du monde ; malgré la défaite de la ligue en France, malgré le prince d'Orange, malgré l'Armada détruite, il pouvait vivre encore dans l'illusion et l'enivrement de la toute-puissance. Le roi d'Espagne, le roi catholique avaient pour eux l'éternité, l'espérance des revanches, la confiance dans le triomphe définitif ; mais Philippe, mais l'homme se sentait lentement mourir. Incessamment la mort frappait autour de lui, lui prenait ses quatre femmes, les nombreux infans malsains, atteints dès le berceau de maux étranges, nés dans les froids embrassemens des amours contraints ; le sort affreux de don Carlos l'avait à ce point troublé qu'il regardait la mort des jeunes infans, comme une sorte de délivrance et de faveur du ciel ; la maladie, les remords, la peur de l'enfer peuplaient sa solitude de noires pensées. Il mourut, pour ainsi dire, mille morts, comme pour expier tant de morts injustes et de supplices qu'il avait infligés. Il reste, pour le monde qui ne le comprend plus, un objet d'horreur en même temps que de pitié ; la colère expire devant ce pâle visage, devant ce roi martyr de lui-même, de ses violentes passions, d'un sentiment faux de ses devoirs, d'une conception délirante de la fonction royale. Il mourut, les yeux fixés sur le Christ en croix, souffrant mille tortures et de corps et d'esprit, désespérant d'être sauvé, plus misérable que le plus pauvre prêtre de ses royaumes ou le dernier de ses soldats couché sur le dos et rendant l'âme au bruit de la bataille.

AUGUSTE LAUGEL.

LA

PHILANTHROPIE SCIENTIFIQUE

AU POINT DE VUE DU DARWINISME.

I. Darwin, *la Descendance de l'homme*. — II. Herbert Spencer, *Principes de biologie. Introduction à la science sociale*. — III. Th. Ribot, *l'Hérédité psychologique*, 2e édition. — IV. Dr Paul Jacoby, *Études sur la sélection dans ses rapports avec l'hérédité chez l'homme*. — V. De Candolle, *Histoire des sciences et des savans en Europe depuis deux siècles*. — VI. A. Coste, *Hygiène sociale contre le paupérisme*.

Les questions de l'assistance publique, de la population et de la sélection naturelle sont si inséparables que, dans notre siècle, l'esprit a été logiquement conduit de l'une à l'autre et amené par là à d'importantes découvertes. C'est le problème de l'assistance publique et l'observation des effets produits par la taxe des pauvres qui inspira à Malthus sa « loi de la population; » c'est la loi de la population, à son tour, qui fit découvrir à Darwin d'abord celle de la « lutte pour la vie, » puis celle de la « sélection naturelle. » On peut donc dire (et la chose est digne de remarque), que c'est un problème social et économique qui a provoqué une des plus grandes révolutions de l'histoire naturelle. Même avant Darwin, M. Spencer, étudiant dans sa *Statique sociale* l'influence de la philanthropie sur le mouvement de la population, sur la multiplication artificielle des faibles de corps ou d'esprit et par cela même sur l'abaissement de la race, avait fait voir comment la « concurrence vitale » peut produire, par voie de sélection et d'élimination, tantôt le progrès, tantôt la décadence d'une espèce. Il a ainsi devancé Darwin; mais

il n'avait pas aperçu, comme Darwin, le fait capital de la « divergence par rapport au type primitif » qui résulte de la sélection naturelle chez les êtres vivans et qui produit la variation finale des espèces. Toujours est-il que la science naturelle et la science sociale ont montré sur ce point leur intime connexion, qui n'est pas moindre dans tous les autres problèmes. Aussi ne peut-on plus désormais séparer ces deux sciences. Réduire la « sociologie » aux sciences morales, économiques et politiques, c'est se condamner à demeurer dans l'abstrait et à traiter les problèmes d'une manière incomplète par l'oubli de données essentielles; le jurisconsulte, l'économiste, le politique qui ne tiennent pas compte des lois de la « biologie » ressemblent à un médecin qui ne connaîtrait ni la structure ni la fonction des organes, ou, selon la comparaison de M. Spencer, à un forgeron qui voudrait travailler le fer sans connaître aucune de ses propriétés. Il faut donc approuver les travaux qui, comme ceux de MM. Spencer, de Candolle, Ribot, Galton, Jacoby, étudient dans la société humaine les effets de la sélection naturelle et de l'hérédité physiologique ou morale. La philanthropie ne doit pas se contenter des raisons de sentiment : elle doit devenir scientifique. Peu de questions sont plus propres que celle de l'assistance publique à montrer la nécessité de ce progrès et l'extrême complexité des problèmes sociaux, où les droits les plus divers sont en cause et où les lois de l'histoire naturelle viennent encore s'ajouter aux lois de l'économie politique. Que devient, au point de vue du darwinisme, le devoir public d'assistance? En premier lieu, quel en peut être le fondement moral, méconnu par certains partisans de Malthus et de Darwin, et quelles en sont les limites nécessaires? En second lieu, n'y a-t-il pas des lois biologiques qui interviennent dans une question à première vue toute morale, et le législateur peut-il négliger les conséquences sociales de ces lois naturelles? En un mot, la philanthropie réglée par la science a-t-elle une influence heureuse ou nuisible sur le mouvement de la population, et produit-elle dans la race une sélection utile ou funeste, un progrès ou une décadence? — Tels sont les principaux points qui mériteraient une longue étude et sur lesquels nous voulons du moins attirer la réflexion des lecteurs. Ne fît-on que voir nettement les difficultés et entrevoir vaguement les solutions, on n'aurait perdu ni son temps ni sa peine.

I.

Les partisans de Darwin adoptent généralement, dans la science sociale, cette loi de Malthus dont Darwin lui-même a tiré de si

importantes conséquences dans l'histoire naturelle. Or, au nom de cette loi, Malthus a cru pouvoir condamner d'une manière absolue la philanthropie qui s'exerce sous la forme de la bienfaisance publique. Non-seulement il a rejeté tout devoir d'assistance de la part de l'état, mais encore il a déclaré dangereuse et irréligieuse l'assistance privée. Laissez à la nature, dit-il avec dureté, le soin de punir l'imprévoyance du père qui appelle à la vie plus d'enfans qu'il n'en peut nourrir : la nature ne faillira pas à sa tâche, qui est providentielle. « Lorsque la nature se charge de gouverner et de punir, ce serait une ambition bien folle et bien déplacée de prétendre nous mettre à sa place et prendre sur nous tout l'odieux de l'exécution. Livrons donc cet homme coupable à la peine portée par la nature. L'accès et l'assistance des paroisses doivent lui être fermés, et si la bienfaisance privée lui tend quelques secours, l'intérêt de l'humanité requiert impérieusement que ces secours ne soient point trop abondans. Il faut qu'il sache que les lois de la nature, c'est-à-dire les lois de Dieu, l'ont condamné à vivre péniblement, pour le punir de les avoir violées, qu'il ne peut exercer contre la société aucune espèce de droit pour obtenir d'elle la moindre portion de nourriture (1)... » Cette condamnation sommaire de l'assistance publique, prononcée par les malthusiens et par les darwinistes radicaux, peut-elle être acceptée au point de vue de la morale et du droit, et est-elle aussi inévitable qu'on le prétend au point de vue de l'histoire naturelle, au point de vue même des lois posées par Darwin?

D'abord, en ce qui concerne la question de droit, il y a, selon nous, une distinction capitale à faire entre le présent et l'avenir, entre le devoir de l'état à l'égard de ceux qui sont nés et son devoir à l'égard de ceux qui peuvent naître. Il y a actuellement sur terre assez et plus qu'il ne faut pour nourrir les hommes qui vivent aujourd'hui ; mais il peut se faire un jour qu'il n'y ait pas assez pour nourrir tous ceux qu'on appellera à la vie, et c'est alors seulement que la loi de Malthus sur la population sera devenue incontestable. Le moraliste doit donc se placer successivement à ces deux points de vue, que n'ont pas assez distingués ni les malthusiens ni les darwinistes. Afin de mieux faire comprendre la question, commençons par examiner les cas les plus simples ; nous nous rapprocherons ensuite de la réalité plus complexe. Pour reprendre un exemple ancien et classique, dont on peut tirer des conséquences nouvelles, supposons un homme établi seul dans une île, où il a non-seulement le nécessaire, mais encore le superflu, et un naufragé jeté dans cette île par la tempête. Sans doute le premier occupant

(1) Malthus, *Essai sur le principe de la population*, trad. franc., p. 515 et 519.

n'est point obligé de céder ce qui lui est indispensable à lui-même pour vivre; cependant, il doit au nouveau-venu une part de son superflu : si l'île suffit à nourrir deux hommes, le premier n'a pas le droit de l'accaparer tout entière. Il devra donc laisser au compagnon que le hasard lui envoie une portion du sol. Par là il n'accomplira point seulement une de ces œuvres de bienfaisance suspectes aux malthusiens et aux darwinistes : ce sera un acte de stricte justice. Qu'il arrive encore dans l'île d'autres hommes, le sol finira par être tout entier occupé, approprié, couvert de maisons, enclos de barrières. Supposons alors qu'un nouveau naufragé survienne. De deux choses l'une : ou l'île peut suffire à nourrir et à entretenir un homme de plus, ou elle ne le peut. Dans le premier cas, si les habitans ne veulent pas que le nouveau-venu se trouve à leur égard et à l'égard de leurs propriétés dans un état de guerre naturel, ils lui devront une portion du terrain. Le terrain est-il déjà approprié tout entier et partagé entre les habitans, ils lui devront alors un travail qui lui fournisse des moyens de subsistance. Cette obligation incombe non à un individu déterminé parmi les habitans de l'île, mais à tous les individus pris collectivement, et chacun devra contribuer selon ses propres ressources à cette tâche commune. L'assistance est ainsi une garantie et une défense de la propriété, un traité de paix succédant à l'état de guerre. Elle ne cesserait d'être un acte de justice pour devenir un acte de pure charité qu'à partir du moment où la subsistance des nouveau-venus ne pourrait plus être prélevée que sur le nécessaire des premiers occupans; dans ce cas, en effet, il faudrait sacrifier un homme pour en sauver un autre.

Supposons maintenant qu'au lieu d'être apportés dans l'île par la fatalité de la tempête, les nouveau-venus y soient introduits par la volonté même de certains individus; le droit de ces nouveau-venus à l'assistance subsistera dans le présent, mais il est clair que l'ensemble des habitans aura le droit de surveiller pour l'avenir une telle introduction et d'en régler les conditions. S'il s'agit, par exemple, de mettre des enfans au monde en nombre trop grand pour que l'île puisse les nourrir, le petit état que nous examinons ne pourra assumer pour l'avenir le devoir d'assistance si les individus ne renoncent pas de leur côté, comme dit Stuart Mill, à leur droit de multiplication indéfinie.

C'est faute d'avoir fait la distinction qui précède que Malthus rejette absolument tout devoir d'assistance et confie à la nature le soin de faire justice. « La peine attachée à l'imprévoyance par les lois de la nature, prétend-il, retombe immédiatement sur le coupable, et cette peine est d'elle-même sévère. » — Mais, peut-on

répondre, ceux qui souffrent le plus de l'imprévoyance du père, n'est-ce pas, au contraire, la femme et les enfans innocens? — « Laissez faire, poursuit Malthus, laissez passer la justice de Dieu. » — Ces prétendues lois de Dieu, où Malthus veut nous faire voir la justice, sont l'injustice même. Pour échapper aux objections des moralistes, le pasteur anglais n'a d'autre ressource que d'invoquer le péché originel. « Il paraît indispensable, dit-il, dans le gouvernement moral de cet univers, que les péchés des pères soient punis sur les enfans. Et si notre vanité présomptueuse se flatte de mieux gouverner en contrariant systématiquement cette loi, je suis porté à croire qu'elle s'engage dans une folle entreprise. » Où Malthus voit un effort de la vanité humaine, la science sociale voit un effort de la justice humaine, supérieure à la prétendue justice de la nature ou de la Providence. S'en remettre aux lois naturelles et providentielles pour prévenir ou réparer l'iniquité, c'est agir comme des êtres sans intelligence et sans volonté, c'est accepter pour l'homme la fatalité qui régit les animaux, « lesquels pourtant n'ont point mangé du fruit défendu. »

La thèse de Malthus, adoptée par beaucoup d'économistes anglais, comme par les naturalistes de l'école darwinienne, est contraire non-seulement à la fraternité pure, mais encore à la stricte justice. Malthus raisonne comme si, *actuellement*, il n'y avait point sur la terre assez de nourriture pour tous les hommes, comme si, dans l'état actuel de la société, il ne se trouvait pas des hommes jouissant du superflu à côté de ceux qui n'ont point de quoi vivre. Au lieu de limiter ses assertions à l'avenir, et à un avenir encore lointain, il prononce pour le présent même ces dures paroles, tant de fois reprochées par les socialistes aux purs économistes comme étant la plus sincère formule de leurs théories : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le moindre droit de réclamer une portion quelconque de nourriture. Il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller et ne tardera pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. » Tout se lie dans cette doctrine : c'est bien le droit même de vivre que Malthus dénie à une foule d'hommes. Pour résoudre la question, il s'en remet à la nature, qui ne connaît ni la pitié ni la justice : il faudrait, au contraire, faire appel à la raison et à la liberté de l'homme. En effet, ce n'est pas seulement au « banquet de la nature, » comme le prétend Malthus, que les nouveau-venus demandent une place, c'est encore et surtout au banquet de l'humanité : ils sont hommes et ce sont des hommes qui les ont appelés à l'existence; les a-t-on consultés avant de leur

donner le jour? Et si, sans leur aveu, leurs parens les ont jetés dans la vie, n'est-ce pas à cette condition implicite qu'ils leur fourniraient une part de subsistance en échange d'une part de travail? Lorsqu'il naît un enfant dans une famille, a-t-on dit avec raison, aucun de ses frères n'est en droit de lui contester la participation aux biens du père; pareillement, il n'y a pas de « cadets » dans une nation. Si la famille fait défaut, il reste au-dessus d'elle la grande famille nationale : il y a solidarité entre tous les citoyens d'un même pays. Par cela même que vous, législateurs, vous n'avez pu établir de loi qui règle la multiplication de l'espèce, vous acceptez implicitement, à défaut des père et mère naturels, certaines charges à l'égard des enfans qui sont nés. Ces enfans ne sont ni « usurpateurs » ni « intrus, » puisqu'ils ne sont point eux-mêmes responsables de leur naissance, et vous n'êtes plus maîtres de les accepter ou de les rejeter, puisqu'en fait il y a *actuellement* pour tous assez de subsistances. Que la société veuille prendre ses précautions pour l'avenir, c'est ce dont les darwinistes nous montreront tout à l'heure la nécessité, mais la charge présente n'en existe pas moins et nous devons l'accomplir. Dans la société actuelle, les capitaux ne manquent point, mais tous les hommes n'en ont pas leur part; cet état de choses, effet inévitable des lois économiques, crée chez les travailleurs un état naturel d'infériorité et de servitude : il y a donc lieu ici à l'intervention de la justice réparative sous la forme de l'assistance publique. Au milieu d'une disette, celui qui refuserait de vendre son blé ou qui achèterait une grande quantité de blé pour l'enlever à la circulation serait-il dans son droit? Il pourrait cependant se dire légitime propriétaire du produit de ses champs ou du produit de ses achats. Mais le même principe qui fonde la propriété, à savoir le droit de travailler pour vivre, la limite par le droit égal d'autrui. La société, sur bien des points, a su imposer des restrictions et des obligations aux propriétaires qui se prétendaient « absolus » ; elle les oblige à ne pas entraver le droit de circulation, elle exproprie pour cause d'utilité publique, elle punit celui qui incendie son bien, elle pourrait exiger une indemnité de celui qui le laisse en friche. En général, aucun droit relatif aux objets extérieurs ne peut être absolu : il y a toujours place à des limitations réciproques, par conséquent à des conventions et à des compromis. Le respect des propriétés déjà existantes et de l'ordre établi ne peut, en droit *pur*, être exigé du nouveau-venu que si, en échange, on lui réserve à lui-même quelque moyen d'existence. Il y a là un rapport contractuel, une convention tacite : je conviens de respecter vos moyens d'existence à la condition que vous respectiez les miens; je consens à respecter votre droit de vivre à condi-

tion de ne pas voir le mien détruit en fait. C'est donc un rapport contractuel qui établit à la fois le fondement et la borne du droit de propriété chez les uns et du droit de vivre chez les autres. Le premier n'est pas plus absolu que le second, mais on ne peut méconnaître l'un sans méconnaître l'autre.

De ce que le devoir philanthropique d'assistance ne peut être illimité et inconditionnel, on ne peut donc conclure avec Malthus et les naturalistes de son école que ce devoir n'existe pas. Si une telle conclusion était logique, il faudrait alors l'appliquer à tous les droits *réels*, car il n'en est aucun qui soit absolu et sans limites, pas plus le droit de propriété que les autres. La seule conclusion légitime, c'est qu'il faut renfermer l'assistance dans certaines bornes, la restreindre par la considération d'autres droits, la soumettre à des conditions, en faire, par conséquent, l'objet d'un contrat, réaliser ainsi sur ce point comme sur tous les autres l'idéal de la justice contractuelle. La limite pratique d'un droit est toujours dans un autre droit; par exemple, la limite du droit de propriété est dans le droit de circulation, dans le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique, etc., et réciproquement; le moyen de fixer cette limite, c'est le libre débat entre les parties, lequel aboutit à un contrat. Tout politique qui néglige de donner aux lois qu'il promulgue la forme contractuelle prépare pour la société des conflits de toute sorte et laisse dans la loi même un germe de guerre.

Mais si la vraie philanthropie, qui ne fait qu'un avec la justice sociale, doit considérer le présent et le passé même, elle doit aussi regarder l'avenir. C'est à ce point de vue que les théories de Malthus et de Darwin vont reprendre l'avantage : les considérations empruntées à l'histoire naturelle viendront compléter les considérations morales et juridiques. Déjà nous avons reconnu, avec Malthus et Stuart Mill, qu'on ne saurait faire abstraction de ce point de vue si l'on ne veut pas produire artificiellement, dans un avenir plus ou moins éloigné, une multiplication excessive de l'espèce. Il nous reste à examiner, avec MM. Spencer et Darwin, un autre écueil pour le philanthrope : l'abaissement physique et intellectuel de l'espèce par l'oubli des lois de la sélection naturelle et de l'hérédité.

II.

La philanthropie séparée de la science ne voit que l'influence immédiate des mesures qu'elle propose; elle néglige entièrement leur influence, infiniment plus importante, sur le physique et le moral des générations futures. Elle oublie que toute mesure nou-

velle, dans la législation ou dans la politique, tend à produire des modifications sur la nature humaine, soit en mieux soit en pire (1). Ces modifications sont l'inévitable effet des lois biologiques, c'est-à-dire de la concurrence vitale, de l'hérédité et de la sélection naturelle. Une bienfaisance qui ne tient nul compte de ces lois peut devenir malfaisante, et la fraternité à courte vue qui ne considère que la génération actuelle peut se changer, comme nous allons le voir, en une véritable injustice envers les générations futures. Le grand danger auquel s'expose une charité aveugle, séparée de la science et de la justice contractuelle, c'est d'abaisser le niveau physique et moral de la race. Quelles sont sur ce point les conclusions du darwinisme? On peut, avec M. Spencer, les résumer dans ces deux propositions, que tout philanthrope, selon lui, devrait avoir sans cesse présentes à l'esprit : « La qualité d'une société baisse sous le rapport *physique* par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles; la qualité d'une société baisse sous le rapport *moral* par la conservation artificielle des individus les moins capables de prendre soin d'eux-mêmes (2). » Exposons successivement et essayons de restreindre à leur vraie portée ces deux propositions capitales.

La loi de Malthus, dont Darwin a déduit celle de la concurrence vitale, tend à amener, dans l'état actuel de la société, une surabondance numérique d'individus qui luttent pour l'existence même. L'excès de fécondité a de bons et de mauvais résultats. Tous les individus se trouvant ainsi soumis à la difficulté croissante de gagner leur vie, il se produit dans la société une sorte de « pression » dont l'effet naturel est en moyenne un progrès. Ceux-là seuls, en effet, peuvent

(1) Le fanatisme religieux, par exemple, par ses mesures de persécution, a produit des effets que ses partisans étaient loin de prévoir et une sorte de sélection à rebours. « Par une suite de supplices et d'empoisonnemens, dit Galton dans son *Hereditary Genius*, la nation espagnole a été vidée de libres penseurs et comme drainée à raison de 1,000 personnes par an, pour les trois siècles entre 1471 et 1781; car une moyenne de cent personnes ont été exécutées et une moyenne de 900 emprisonnées chaque année durant cette période. Pendant ces trois siècles, il y a eu 32,000 personnes brûlées, 17,000 brûlées en effigie (la plupart sont mortes en prison ou ont quitté l'Espagne) et 291,000 ont été condamnées à la prison ou à d'autres peines. Il est impossible qu'une nation résiste à une politique pareille sans qu'elle amène une grave détérioration de la race. En enlevant à la nation ses hommes les plus intelligens et les plus hardis, elle a eu pour résultat notable la formation de la race inintelligente et superstitieuse de l'Espagne contemporaine. » On a aussi plusieurs fois appelé l'attention sur l'effet désastreux du régime militaire de notre époque, qui enlève à la famille et au travail la partie la plus valide de la jeunesse et, ne laissant dans les foyers que les hommes chétifs ou infirmes, produit une sélection a rebours dans la nation. Quand la guerre vient se joindre à l'armement universel, elle moissonne la partie la meilleure d'un peuple et abâtardit les générations qui restent.

(2) Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, p. 368.

survivre qui sont capables de résister à cette pression et même de progresser sous son influence; or ceux-là doivent être « les élus de leur génération. » Quand un individu succombe, c'est toujours faute de pouvoir triompher d'une certaine action du milieu ambiant, froid, chaleur, humidité, insalubrité de l'air, etc.; il ne peut faire face à une ou à plusieurs des nombreuses forces qui agissent sur lui et en présence desquelles doit se déployer son activité vitale. Il peut dès lors succomber plus ou moins vite, selon la vigueur de son organisation et les incidens de sa carrière; mais, dans le cours naturel des choses, ceux qui sont imparfaitement organisés disparaissent avant d'avoir une postérité, et les organisations les plus vigoureuses concourent seules à produire la génération suivante. Telle est la sélection naturelle, favorable à l'amélioration de l'espèce, qui se produit dans l'humanité quand on laisse agir la nature sans la contrarier: « C'est, dit M. Spencer, un travail d'élimination naturelle par lequel la société s'épure continuellement elle-même. » Supposez maintenant qu'une philanthropie ignorante de la science sociale et des sciences naturelles entreprenne de corriger la nature, de diminuer à tout prix les chances de mortalité pour les faibles, de les faire survivre artificiellement par ses soins et ses secours, quels seront les résultats pour les générations futures? — D'abord la population s'accroît plus qu'elle ne l'aurait fait; tout le monde se trouve donc réduit à une plus grande difficulté de vivre et soumis à des actions destructives plus intenses. Cet accroissement de la population pourrait encore produire de bons résultats s'il n'était pas dû à un accroissement du nombre des faibles. Mais la survivance des faibles gâte tout: ils se marient avec les forts, qui autrement auraient seuls survécu; ce mariage altère la constitution générale de la race, il la fait descendre à un degré de force et pour ainsi dire de tonicité moindre, correspondant aux conditions d'existence que l'on a créées artificiellement. Tel un instrument dont les cordes se sont détendues n'a plus des sons aussi forts ni aussi harmonieux. C'est un amollissement de l'espèce, laquelle est devenue du même coup un peu plus nombreuse et un peu plus faible. En conservant la partie la moins vivace des générations présentes, on a préparé la décadence des générations à venir.

Cette décadence se produit encore pour d'autres raisons. Votre philanthropie, disent les darwinistes, supprime ou atténue certaines influences nuisibles, ce qui donne aux constitutions délicates plus de chances de survivre et de se propager; mais vous ne voyez pas qu'à la place des influences défavorables par vous supprimées, vous faites surgir de nouvelles causes destructives. « Si l'on diminue la vitalité moyenne, dit M. Spencer, en protégeant plus efficacement

le faible contre les conditions défavorables, on verra véritablement apparaître des maladies nouvelles, » car l'accroissement des maladies est corrélatif à l'affaiblissement de la vitalité. Voyez plutôt les nombreuses maladies inconnues parmi les barbares et dont souffrent les races civilisées (1). Les maladies du cerveau, principalement, semblent s'accroître avec la civilisation; leur rapport avec la population totale paraît avoir doublé en France depuis 1836. L'activité imprimée à l'industrie, aux arts et aux sciences, l'agitation politique et sociale, la fièvre du gain et la vie dévorante des cités engendrent dans les nations civilisées un état d'excitation cérébrale qui ressemble à l'ivresse et doit disposer aux troubles intellectuels. Ajoutons que la nécessité d'entretenir les faibles et les « non-producteurs, » comme dit M. Spencer, amène une surcharge de plus pour les « producteurs; » la fatigue de ces derniers augmente donc jusqu'à devenir pour eux une cause de maladies ou de décès prématuré, la mortalité évitée sous une forme reparaît ainsi sous une autre; ce sont finalement les moins bien doués qui survivent et les mieux doués qui disparaissent.

Si cette fraternité mal entendue se perpétuait, elle finirait, selon les darwinistes, par changer une société vigoureuse et jeune en une société vieille avant l'âge. Supposez une nation tout entière composée de vieillards : la vieillesse diffère de la jeunesse et de l'âge mûr en ce qu'elle est moins active pour la production et moins capable de résister aux causes de destruction; les hommes qui, bien que jeunes encore, ont une constitution faible, se trouvent dans une position analogue. Une société de gens affaiblis doit donc mener la vie que mènerait une société composée de vieillards n'ayant personne pour les servir. La ressemblance se complète en ce que, des deux côtés, la vie manque de cette énergie qui rend le travail facile et le plaisir vif. Le vieillard voit augmenter pour lui les causes de souffrances et diminuer les causes de plaisir, car l'exercice physique est la condition ou l'accompagnement de la plupart des plaisirs. Ainsi se produit une vie languissante, terne et monotone. « En résumé, dit M. Spencer, lorsque chez un peuple le type moyen des constitutions s'abaisse à un certain niveau de force inférieur à *celui qui peut résister sans difficulté aux travaux, aux perturbations et aux dangers ordinaires*, la mortalité n'est pas toujours diminuée et, d'autre part, la vie, cessant d'être une jouissance, devient un fardeau (2). »

Telles sont les considérations des darwinistes sur l'abaissement

(1) On peut consulter à ce sujet le docteur Jacoby, *Études sur la sélection*, p. 441 et suiv.; de Candolle, *Histoire des sciences et des savans en Europe; Essai sur la sélection dans l'espèce humaine.*

(2) *Ibid.*, p. 367.

physique des races par une philanthropie mal entendue. Ces considérations montrent bien que les moralistes, les économistes, les législateurs et les politiques doivent sortir de la routine traditionnelle pour calculer, d'après les lois de la biologie et de la « sociologie » contemporaines, les effets à venir des mesures qu'ils conseillent ou adoptent. Toutefois, il faut se garder d'exagérer la portée et les conséquences du théorème que nous venons d'exposer. Il y a ici des distinctions à faire, et ceux qui s'inspirent de Darwin ne les font pas toujours. Commençons par mettre hors de cause les malades proprement dits, qu'on les secoure à domicile ou dans les hôpitaux. Les maladies, en effet, sont le plus souvent accidentelles, quand elles ne résultent pas d'un défaut originel de constitution ou d'excès volontaires. En soignant des travailleurs atteints par la maladie ou victimes de quelque accident, et en leur permettant de retourner ensuite à leur travail, il est clair qu'on ne rend pas un mauvais service à la société. Supposez que la femme d'un ouvrier bien valide et actif tombe malade, si l'ouvrier est trop pauvre et si personne ne vient à son secours, il sera obligé de se surmener et de s'épuiser, ce qui sera une perte pour la société entière; les enfans bien constitués qui, si on avait secouru la mère, auraient pu vivre, tomberont malades ou mourront si la famille est réduite à la misère. Faut-il laisser mourir sans pitié ceux que la maladie atteint, comme une armée forcée d'abandonner quiconque tombe en route? C'est ce que ne soutiendra aucun darwiniste de bon sens.

Le théorème de Darwin ne peut donc s'appliquer qu'aux infirmes proprement dits, auxquels la philanthropie donne aussi bien ses secours qu'aux hommes atteints par des maladies accidentelles. Mais, d'abord, on pourrait faire observer à M. Spencer et aux darwinistes que la population infirme des hôpitaux ou le nombre des assistés à domicile est une faible partie de la nation; il n'y a pas grand inconvénient pour les valides à secourir ces invalides. De plus, les infirmes des hospices ne contractent guère mariage et on n'a pas beaucoup à craindre leur postérité. Au reste, on pourrait mettre des conditions et parfois des empêchemens légaux à leur mariage, si la chose devenait nécessaire. Il en est de même des infirmes qui reçoivent des secours à domicile : quand ils ont quelque infirmité physique notoire, ils ne songent guère et ne trouvent guère à se marier. De plus, le théorème darwiniste prouve trop, car il ne s'applique pas seulement aux faibles de corps que la philanthropie prend sous sa protection; pour être logique, il faudrait le transporter au sein même de chaque famille et soutenir que tout enfant mal conformé ou débile ne mérite pas de vivre. On ne dira plus :

« Malheur aux vaincus! » mais : « Malheur aux faibles! » En effet, si un père ou une mère ne conservent la vie à leur enfant qu'à force de soins, si un médecin y emploie, de son côté, toute sa science, cet amour paternel ou maternel, cette science du médecin, n'auront fait que préparer « artificiellement à la société un membre sans vigueur; » et celui-ci, à son tour, par le mariage, mettra au monde des enfans encore moins vigoureux. Le procédé des Spartiates à l'égard des enfans chétifs redeviendra donc celui de la sociologie perfectionnée. On essaiera les hommes comme on essaie de nos jours les fusils, en jetant au rebut ceux qui ne peuvent supporter une certaine pression. C'est au sein de la famille, plutôt que dans les hospices, qu'on lutte à force d'art contre l'élimination naturelle des moins vigoureux; nous ne voyons donc pas que la philanthropie publique soit ici responsable des principaux inconvéniens; c'est l'amour paternel ou maternel qu'il faudrait mettre en cause, et comme cet amour a infiniment plus d'avantages pour la société qu'il n'a d'inconvéniens, il faut l'éclairer et non le diminuer.

C'est plutôt avant le mariage qu'après la naissance des enfans que le vrai problème se pose et que la prévoyance doit s'exercer, dans l'intérêt de l'humanité même. Il y a là, avant tout, une question morale, et c'est au moraliste qu'il appartient d'abord de faire comprendre à l'individu infirme, mal constitué ou malade, la grave responsabilité qu'il accepte en contractant mariage et en risquant de faire retomber sur ses enfans les maux dont il souffre : « L'homme, remarque Darwin, étudie avec la plus scrupuleuse attention le caractère et la généalogie de ses chevaux, de son bétail, de ses chiens avant de les unir entre eux, précaution qu'il ne prend jamais quand il s'agit de son propre mariage (1). » Il est certain que l'individu qui en appelle un autre à la vie n'est pas seul en cause dans la question et que, s'il fait bon marché pour son compte des maux physiques, il doit hésiter avant d'y condamner sa postérité. Mais faut-il aller plus loin et faire de la question morale une question sociale ou juridique? L'état, le protecteur naturel du droit des tiers, doit-il ici intervenir dans l'intérêt physique des enfans et de la nation comme il intervient pour leur intérêt moral et même pour les questions de pure fortune? — Darwin et ses partisans, tels que M. Ribot, sont assez portés à faire intervenir l'état soit dès à présent, soit lorsque les mœurs auront préparé cette intervention. « Lorsqu'on aura mieux compris, dit Darwin, les principes biologiques, par exemple les lois de la reproduction et de l'hérédité, nous n'entendrons plus des législateurs ignorans repousser avec dédain les plans que nous leur sou-

(1) Darwin, *la Descendance de l'homme*, t. II, p. 438.

mettons,.. plans destinés à vérifier si, oui ou non, les mariages consanguins sont nuisibles à l'espèce. » Selon Darwin, les deux sexes doivent s'interdire le mariage lorsqu'ils se trouvent dans un état trop marqué d'infériorité de corps et d'esprit. Il en est de même de ceux « qui ne peuvent éviter une abjecte pauvreté pour leurs enfans, car la pauvreté est non-seulement un grand mal en soi, mais elle tend à s'accroître en entraînant à sa suite l'insouciance dans le mariage. » M. Ribot espère avec raison que les mœurs finiront par tenir compte des données de la science dans cette grave question (1), mais il laisse entrevoir l'intervention finale de la loi. C'est là, selon nous, un moyen dangereux. En prétendant favoriser des mariages bien assortis au point de vue physique, la loi pourrait d'abord favoriser la débauche et la naissance des enfans illégitimes. Or, la débauche et l'union temporaire des sexes, non accompagnée de prévoyance ni de charges déterminées, « encombrerait » la société de « non-valeurs » encore bien plus que les mariages des êtres faibles. En second lieu, l'intervention de la loi pourrait, plus encore que ne le fait parfois celle des parens, empêcher des mariages bien assortis au point de vue moral et intellectuel, comme au point de vue du cœur. Enfin, les gouvernemens sont encore moins infaillibles que les parens quand il s'agit de prendre une décision relative à l'avenir des enfans. Tout ce qu'on pourrait faire, ce serait d'exiger que ceux qui veulent se marier justifient de leurs moyens d'existence et de la possibilité d'élever leurs enfans. Encore faudrait-il, répétons-le, éviter d'encourager, comme en Allemagne, les naissances illégitimes. Mais cette question n'est pas, à vrai dire, du ressort de la philanthropie proprement dite, dont nous nous occupons spécialement. La philanthropie ne peut être ici accusée que pour les secours qu'elle donne aux faibles de corps, pour la prolongation artificielle de leur existence et pour le moyen qu'elle peut leur fournir de mettre au monde des enfans encore plus faibles. Or, sur ce point, les darwinistes exagèrent le mal causé par la philanthropie, car ils oublient qu'elle ne peut entièrement transformer la nature : son pouvoir se borne soit à prolonger l'existence de l'individu (ce qui n'est pas un grand mal), soit à prolonger sa race pendant un temps plus ou moins court. De deux choses l'une : ou le mal secouru par la philanthropie est un germe fatal de déchéance et de mort pour la postérité de l'homme secouru, et alors la bienfaisance ne fera que retarder, sans l'empêcher, l'inévitable extinction de cette postérité ; ou au contraire le mal est réparable et la postérité peut se relever, se fortifier, se perfectionner, en un mot gravir la mon-

(1) *L'Hérédité psychologique*, p. 382.

tagne au lieu de redescendre; et alors faut-il blâmer la philanthropie d'avoir tendu une main secourable à ceux qui allaient tomber pour jamais? Ce dilemme, l'avenir seul peut le résoudre dans chaque conjoncture particulière : comment donc en préjuger la solution, et cela au profit des sentimens les plus impitoyables? Nous verrons tout à l'heure que les inconvéniens, quand ils existent, sont eux-mêmes compensés par des avantages. La conclusion naturelle est que, si le moraliste ne saurait trop se préoccuper de ces problèmes complexes, le législateur ne saurait être trop prudent quand il s'agit d'intervenir, car cette intervention est encore bien plus « artificielle » et peut être plus dangereuse que l'intervention de la philanthropie (1).

Passons maintenant de l'action que la philanthropie peut exercer directement sur les individus à celle qu'elle peut exercer sur le milieu en le rendant plus favorable aux faibles et aux chétifs. Il y a encore ici une importante distinction que les darwinistes négligent trop souvent de faire. Parmi les conditions de milieu, d'hygiène et de santé qu'on peut ménager à un ensemble d'hommes, il faut noter d'abord les conditions *normales* qui tendent à assurer le développement ou le fonctionnement normal des organes, par exemple un air pur, des alimens nourrissans et suffisans, des vêtemens sains, des habitations salubres, un travail proportionné aux forces, etc. Une philanthropie qui s'efforce de réaliser ces conditions pour le plus grand nombre d'hommes possible agit évidemment dans le sens même de la nature : elle fortifie les générations, loin de les affaiblir. Ce serait un sophisme de prétendre qu'on fortifierait encore plus les générations en les habituant à se passer de ces conditions favorables, car on ne s'habitue point à se passer du nécessaire : le budget de la nature et de la vie est fixé et ne peut varier que dans des limites restreintes. Que dirait-on d'un père de famille qui, pour exercer la puissance nutritive de ses enfans, prétendrait les habituer à vivre sans manger, qui, pour exercer leurs poumons, les placerait dans une atmosphère viciée, qui, pour exercer leur sens de la vue, les ferait travailler et lire dans une chambre sans lumière? Ce serait là se proposer un problème insoluble comme celui de faire vivre un poisson hors de l'eau. En fait, les populations

(1) Il y a d'ailleurs un fait établi par la statistique : malgré la propagation plus grande des faibles dans nos sociétés civilisées sous l'influence des sentimens philanthropiques, et malgré l'accroissement de la population, la longévité est aujourd'hui plus grande qu'autrefois. C'est une preuve que jusqu'ici la diminution de certaines causes de mortalité l'a emporté sur l'accroissement des autres. De plus, l'affaiblissement des générations présentes peut provenir du surcroît d'impulsion donné à l'industrie dans des conditions encore très défectueuses et que l'avenir doit améliorer.

soumises à des influences malsaines deviennent chétives et maladives; la croissance des enfans avorte : ils sont anémiques, faibles, petits de taille, maigres, frappés d'infirmités telles que les goîtres, la pellagre, les ophtalmies, le crétinisme. On ne fortifierait pas l'humanité en lui faisant habiter les contrées malsaines plutôt que les contrées saines. De même, un excès de travail épuise l'intelligence et le corps des générations comme des individus. Sans doute les plus forts survivent, mais ils survivent affaiblis, et, quoique relativement forts, ils sont réellement devenus faibles; ce sont des borgnes parmi des aveugles. On a ainsi obtenu artificiellement une survivance de faibles qui engendreront des faibles à leur tour. L'argumentation des darwinistes pourrait donc se retourner et nous poserons à notre tour le théorème suivant : — Réaliser les conditions normales les plus favorables au développement de l'humanité, c'est assurer le développement et la sélection d'une majorité de forts, tout en ne sauvant qu'une minorité de faibles; car il est exceptionnel d'être malade quand on est dans les meilleures conditions d'hygiène et de nourriture.

C'est seulement, selon nous, pour les conditions *anormales* qu'est valable le raisonnement de M. Spencer, reproduit par M. de Candolle. Si l'on élève les enfans dans la mollesse, dans la paresse intellectuelle et physique, si on les nourrit de sucreries au lieu de pain et de viande, si on les élève en serre chaude et non au grand air, si on ne les laisse prendre aucun exercice de peur qu'ils ne se fatiguent, il est clair qu'on les abâtardit et qu'on prépare, par leur intermédiaire, l'abâtardissement de la race elle-même. En un mot, c'est le luxe, c'est la mollesse et l'oisiveté qui sont des causes de décadence pour une génération. Il n'est pas étonnant, à ce point de vue, que le docteur Jacoby ait pu démontrer l'inévitable extinction qui attend toute famille royale ou aristocratique, qu'il s'agisse des Césars, des Médicis, des Valois, des Bourbons, de notre noblesse française, de l'aristocratie vénitienne ou des lords anglais, car c'est dans ces familles que les causes de décadence, inséparables du pouvoir et de la richesse, produisent leurs résultats fatals. « La stérilité, les psychopathies, la mort prématurée et finalement l'extinction de la race ne constituent pas un avenir réservé spécialement et exclusivement aux dynasties souveraines : toutes les classes privilégiées, toutes les familles qui se trouvent dans des positions exclusivement élevées, partagent le sort des familles régnantes, quoique à un degré moindre, qui est toujours en rapport direct avec la grandeur de leurs privilèges et la hauteur de leur fonction sociale (1). » Mais,

(1) Page 431.

une fois ce principe accordé, nous demanderons aux disciples pessimistes de Darwin si la philanthropie a l'habitude d'assurer aux indigens le luxe et la vie molle des aristocraties. Elle permet du moins, nous dira-t-on, l'oisiveté; mais c'est alors la faute de ceux qui viennent au secours des travailleurs, car ils ont le droit et le devoir d'exiger du travail en échange de leur assistance.

Nous n'avons encore examiné que le premier des théorèmes darwiniens relatifs aux effets de la philanthropie mal appliquée : une société peut baisser sous le rapport physique par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles, si elle n'agit pas dans le vrai sens de la nature. Mais les darwinistes ajoutent qu'elle baisse aussi sous le rapport moral par la conservation artificielle des individus « les moins capables de prendre soin d'eux-mêmes. » Le principe sur lequel ce nouveau théorème repose, c'est que les lois de l'hérédité et de la sélection s'appliquent au moral comme au physique. Ce principe, nous reconnaissons que MM. Galton, Ribot et Jacoby l'ont mis hors de doute. Les vices moraux finissent par se transmettre, comme les vices physiques, de génération en génération, quand ils sont depuis longtemps implantés dans les familles ou les races. Darwin insiste beaucoup sur la transmission de cette qualité morale qu'on appelle le *caractère*, la force de volonté, le courage, la fierté qui fait que l'on compte sur soi et non sur les autres; d'autre part, selon lui, il est des gens lâches, paresseux et insoucians par droit de naissance, tels que les Irlandais. Transportez sur une même terre, un certain nombre d'Irlandais et autant d'Écossais, dit Darwin; au bout d'un temps déterminé, les Irlandais seront devenus dix fois plus nombreux que les Écossais, mais ceux-ci, grâce à leurs qualités héréditaires, seront tous à la tête et occuperont les hautes places (1). Si quelqu'un conteste, dit à son tour M. Spencer, que les enfans ressemblent à leurs parens par leur caractère moral et leur capacité intellectuelle, s'il soutient que les fils et les petits-fils des criminels ont des tendances moins bonnes que les enfans dont les parens et les grands-parens étaient industrieux et honnêtes, il peut admettre sans inconséquence qu'il n'importe point à la société de quelles familles sortent et sortiront les générations successives; il peut ne voir aucun inconvénient

(1) Encore faut-il, ici même, faire la part de l'éducation. Mettez des enfans irlandais dans les berceaux de jeunes Écossais, sans que les parens s'aperçoivent de la substitution, et faites-les élever par les Écossais, vous aurez probablement la surprise de reconnaître que le résultat final ne sera pas beaucoup modifié. Stuart Mill fait remarquer avec raison que les Irlandais, paresseux chez eux, deviennent très laborieux en Amérique.

à ce que les plus actifs, les plus capables, les plus prudens, les plus consciencieux meurent sans postérité, tandis que les gens insoucians et malhonnêtes laisseront beaucoup d'enfans. « Mais quiconque n'admet pas cette théorie absurde, doit accorder que les arrangemens sociaux sont extrêmement funestes quand ils s'opposent à la multiplication des individus les mieux doués intellectuellement et favorisent la multiplication des hommes mal doués. » Aidez-vous les moins « méritans » à se propager, en les affranchissant de la mortalité à laquelle les vouerait naturellement leur absence de mérite, le mérite même deviendra de plus en plus rare de génération en génération. De plus, outre leur propre conservation et la conservation de leurs familles, les bons sont aussi obligés de veiller à la conservation des mauvais et de leurs familles, et ils sont ainsi exposés à être surmenés. C'est ce dont se plaignait également Stuart Mill; grâce à l'inintelligent emploi de l'*income tax* et à l'obligation pour toute commune de nourrir ses pauvres, ce sont les travailleurs qui sont forcés de nourrir les paresseux. Est-ce là de la justice? Dans certains cas, cette situation empêche les hommes laborieux de se marier; dans d'autres, elle restreint le nombre de leurs enfans ou les oblige à ne leur donner qu'une nourriture insuffisante; dans d'autres cas, elle enlève les hommes laborieux à leur famille; de toute façon, elle tend à arrêter la propagation des capables, à altérer leur constitution, à la ramener au niveau des incapables. Pendant ce temps-là ceux-ci croissent et se multiplient, conformément à la sagesse fort douteuse de la Bible; ils pullulent aux dépens d'autrui. « C'est, dit M. Spencer, une réserve de misères amassée à dessein pour les générations futures. On ne peut faire un plus triste cadeau à la postérité que de l'encombrer d'un nombre toujours croissant d'imbéciles, de paresseux et de criminels. Aider les méchans, c'est au fond préparer malicieusement à nos descendans une multitude d'ennemis. On a le droit de se demander si la sotte philanthropie qui ne pense qu'à adoucir les maux du moment et persiste à ne pas voir les maux indirects, ne produit pas au total une plus grande somme de misère que l'égoïsme extrême (1). »

Telles sont, dans toute leur force, les objections de M. Spencer et de Darwin. Selon nous, elles tombent encore ici sur l'exercice aveugle et irrationnel de la philanthropie, plutôt que sur la philanthropie même. Poussé trop loin, le théorème relatif à l'abaissement intellectuel et moral des sociétés aurait des conséquences encore plus inadmissibles que le théorème relatif à leur abaissement physique. En effet, la loi d'hérédité intellectuelle et morale, qui en est

(1) *Introduction à la science sociale*, p. 369.

le principe, est beaucoup plus vague et plus lâche que la loi d'hérédité physique. Que signifient ces expressions peu précises : « Une société baisse par la conservation artificielle des individus les *moins capables de prendre soin d'eux-mêmes?* » M. Spencer veut-il dire que les parens habitués, par exemple, à solliciter les bureaux de bienfaisance, engendreront des enfans doués du penchant inné à se diriger vers les bureaux de bienfaisance? Sans doute, l'Angleterre offre le spectacle de ces pauvres qui sont assistés par les communes de père en fils : ce sont pour ainsi dire les lords de la mendicité; c'est l'indigence héréditaire élevée à la hauteur d'une institution. Les mères pauvres s'entourent de leurs nombreux enfans comme d'autant de titres à l'assistance : ce sont des Cornélies d'un nouveau genre. Mais à qui la faute? N'est-ce pas aux distributeurs de la taxe pour les pauvres, lesquels, d'ailleurs, font chaque jour des progrès sous ce rapport? n'est-ce pas aussi à la mauvaise éducation reçue par les enfans, plutôt qu'à l'hérédité du tempérament? Si ces enfans étaient élevés avec ceux d'un seigneur, manifesteraient-ils le penchant inné à mendier ou à se faire assister par autrui? En général, nous croyons que MM. Spencer et Darwin, comme MM. Jacoby et Ribot, font une part trop forte à l'hérédité, une part trop faible à l'éducation et aux circonstances.

Il ne faut pas oublier non plus la part de l'organisation sociale et politique en Angleterre. En France, grâce au régime d'égalité, il y a quatre ou cinq millions de propriétaires, et de plus, la population y croît assez lentement pour inquiéter ceux qui se préoccupent avant tout de la puissance matérielle et militaire d'une nation. En Angleterre, le sol est possédé par trente mille personnes et il y en a la moitié aux mains de cent cinquante grands propriétaires. Grâce à cet accaparement féodal et à ce régime d'inégalité (pour lequel plusieurs de nos écrivains montrent aujourd'hui des regrets platoniques), ni les ouvriers ni les villageois ne peuvent vivre sans l'aide des taxes pour les pauvres. Les lords s'étant arrogé le monopole de la richesse, une partie de la nation serait réduite à la plus extrême misère s'ils ne daignaient compenser leur injustice par leur charité. Ils y arrivent d'ailleurs dans une certaine mesure, il faut le reconnaître, puisque depuis trente ans le nombre des indigens assistés a diminué de moitié. Il est vrai que la misère en Angleterre, là où elle subsiste, demeure plus profonde et plus affligeante qu'ailleurs. La situation des ouvriers agricoles est bien inférieure à celle de nos paysans français (1). « Pour la plus grande partie de l'Angleterre, les gages du

(1) Voir à ce sujet M. A. Coste, *Hygiène sociale contre le paupérisme*. Introd., ch. III.

travailleur agricole varient entre 6 et 12 shillings par semaine ; son loyer lui coûte un shilling par semaine ; impossible de vivre là-dessus avec une femme et seulement deux enfans (1). » Or, grâce au zèle des prédicateurs bibliques et à l'imprévoyance traditionnelle des pères de famille, ils ont en moyenne huit enfans, parfois quatorze ou seize. Qu'en résulte-t-il? Qu'ils ne peuvent se passer de l'assistance publique ou privée. « Pas un journalier de campagne, dit Mrs Grote (2), ne vit ou ne soutient sa famille avec ses gages seulement ; il subsiste en partie sur ses gains et en partie sur l'aumône. » N'ayant point l'espoir de devenir propriétaire comme le paysan français, le campagnard anglais est dépensier, exigeant en fait de confortable, et, de même que sa fécondité réalise l'idéal de l'Ancien Testament, son imprévoyance réalise celui du nouveau : « A chaque jour suffit sa peine (3). » Quant aux ouvriers des manufactures, leur fécondité et leur imprévoyance sont plus grandes encore (4).

(1) *Fortnightly Review*, janvier 1871.

(2) *Collected Papers*, p. 76.

(3) « Après mûre réflexion, dit M. Le Play (*la Réforme sociale*, II, 35), je préfère la condition des journaliers ruraux de France, d'Espagne et d'Allemagne, qui, à force de sobriété et d'épargne, s'assurent avant toute autre satisfaction la propriété d'un lambeau de terre et d'une humble cabane... J'ai toujours remarqué que le besoin préalable de confort ferme à l'ouvrier anglais et à ses descendans le chemin qui conduit à la propriété et à l'indépendance. » — Est-ce seulement le besoin de confort qui ferme ce chemin, ou n'est-ce pas surtout la loi anglaise? — « Un de nos amis, dit à son tour M. Taine (*Notes sur l'Angleterre*, p. 184), membre du bureau de bienfaisance dans son village, fit allouer 15 shillings par semaine à un ménage qui avait quatorze enfans; ni la femme, ni la fille aînée, âgée de quinze ans, ne savaient faire la soupe, un rôti, un plat quelconque; elles allaient chez les marchands acheter du pain frais, du thé, du beurre, du jambon, et toujours au plus cher; tout le monde dans la famille pouvait sarcler un champ, personne ne savait faire cuire une côtelette... D'ailleurs une paysanne, et en général toute femme de la classe inférieure en Angleterre, manque d'adresse; elle n'a pas, comme une Française, le talent du ménage, l'esprit d'ordre, l'habitude de marchander, l'art de faire beaucoup avec peu de chose, et quelque chose avec rien; elle ne sait pas raccommoder, retourner un habit, tirer parti d'un plat; bien souvent elle n'est pas capable de faire la cuisine. » Mrs Grote remarque en outre que la viande, qui était autrefois un luxe parmi les paysans, est devenue un besoin de chaque jour depuis la transformation de l'agriculture; autrefois ils n'en mangeaient qu'une fois par semaine; maintenant il leur faut de la viande fraîche tous les jours, et l'Angleterre qui en produit tant est obligée d'en faire venir encore du Danemark et de la Hollande. (*Collected Papers*, p. 73.)

(4) M. Taine a décrit jadis en ces termes (qui seraient peut-être aujourd'hui exagérés) le résultat en Angleterre de ce régime d'inégalité dont il reproche si amèrement l'abolition à la France de 1789 : « Il est six heures, et nous revenons par les quartiers pauvres. Quel spectacle ! Aux environs de Creeds-street, il y a quinze ou vingt rues tendues de cordes en travers, où sèchent des haillons et des linges. Sur chaque escalier grouillent des troupeaux d'enfans, échelonnés par cinq ou six sur les marches,

On aura beau jeter l'or à pleines mains; impossible de combler cette sorte de tonneau des Danaïdes; la charité pure, tout en soulageant les misères, est impuissante à en supprimer les causes et à suppléer à la justice (1). De même, la religion ne saurait remplacer la science. « Il est une chose, dit M. Spencer, qui appelle une réprobation sévère; c'est ce gaspillage d'argent inspiré par une fausse interprétation de la maxime bien connue : La charité efface une multitude de péchés. Chez les nombreuses personnes qui s'imaginent, par suite de cette fausse interprétation, qu'en donnant beaucoup elles peuvent expier leurs mauvaises actions, nous pouvons reconnaître un élément de véritable bassesse. On s'efforce d'acqué-

l'aîné portant le plus petit; figures pâles, cheveux blanchâtres, ébouriffés, guenilles trouées, ni bas ni souliers, tous ignoblement sales; le visage et les membres semblent encroûtés de poussière et de suie. Il y a peut-être deux cents enfans qui se vautrent et se battent ainsi dans une seule rue. — On approche, et l'on voit, dans le demi-jour du couloir, la mère, une grande sœur accroupie, presque en chemise... La vieille grand'mère idiote est assise dans un coin; la femme essaie de raccommoder les pauvres hardes, les enfans se bousculent. L'odeur est celle d'un magasin de chiffons pourris. Presque toutes ces maisons ont pour rez-de-chaussée un sous-sol dallé, humide. Se figure-t-on la vie dans ces caves en hiver? — Quelques enfans tout petits sont encore frais et roses, mais leurs grands yeux bleus font mal à voir, ce beau sang va se gâter; plus âgés, ils s'étiolent : la chair devient flasque et d'une blancheur malsaine; on voit des visages scrofuleux, de petites plaies recouvertes d'un morceau de papier. — Nous avançons et la foule augmente. De grands garçons, assis ou demi-couchés sur le trottoir, jouent avec des cartes noires. Des vieilles barbues, livides, sortent des boutiques à gué; leurs jambes flageolent; leur regard morne et leur sourire hébété sont inexprimables; il semble que les traits ont été lentement corrodés par le vitriol. Les haillons tiennent à peine et montrent par place la chair crasseuse; ce sont d'anciens habits élégans, des chapeaux de dames. Détail horrible, ces rues sont régulières et paraissent assez nouvelles; probablement c'est un quartier réformé, aéré par une administration bienfaisante; voilà ce qu'on a pu faire de mieux pour les pauvres. La file uniforme des maisons et des trottoirs s'allonge des deux côtés, encadrant de ses lignes mathématiques cet amas fourmillant de laideurs et de misères humaines. Et je n'ai pas vu le quartier des Irlandais! Ils affluent ici; on dit qu'il y en a cent mille; leur quartier est le dernier cercle de l'enfer. — Non pas, pourtant, il y a pis et plus bas, notamment, me dit-on, à Belfast, en Irlande, où le soir, au sortir de la manufacture, les filles, sans bas, sans souliers ni chemise, en blouse grise de travail, s'attardent sur le trottoir pour ajouter quelques pence au salaire de la journée. » (*Notes sur l'Angleterre*, 304.)

(1) « Allez partout où vous voudrez, dit Mrs Grote; le trait permanent de chaque *country seat*, ce sont les occupations de charité. Quelle est la résidence rurale où un hôte est à l'abri de l'assiette passée à la ronde ou du livre de souscription? Y a-t-il un dîner en province où la loi des pauvres, le comité des administrateurs et autres sujets semblables ne prennent dans la conversation la première place? Il n'est que tout juste prudent d'accompagner l'hôte chez qui vous êtes à l'office de l'après-midi à sa paroisse, car il y a dix à parier contre un que vous serez pris par une collecte à la porte de l'église, après le sermon. Tout cela outre une taxe des pauvres qui monte à quelque chose comme 7 millions sterling par an. » (*Collected Papers*, p. 53.) Aujourd'hui la taxe des pauvres est environ de 250 millions de francs.

rir une bonne place dans l'autre monde sans s'inquiéter de ce qu'il en peut coûter à ses semblables (1). »

Mais, demanderons-nous, M. Spencer voit-il le mal et le remède où ils se trouvent réellement lorsqu'il attribue l'insouciance et la paresse des indigens à l'hérédité, et qu'il se préoccupe surtout d'empêcher une nouvelle transmission de ces vices par le sang aux générations futures? Les meilleurs procédés de sélection darwinienne seront sans grand résultat en l'absence d'une bonne éducation, et l'éducation elle-même aura peu de puissance en l'absence de lois justes. Il faut donc rétablir dans le problème ces deux élémens essentiels que les darwinistes laissent de côté : l'éducation et les lois.

III.

Nous avons reconnu, tout en les ramenant à leur juste mesure, les inconvéniens de la philanthropie lorsqu'elle prend pour règle le sentiment vague de l'amour plutôt que les idées précises et scientifiques de justice ou d'intérêt général; nous devons faire voir les avantages qui peuvent, en une certaine mesure, compenser ces inconvéniens. C'est un point de vue sur lequel les darwinistes n'ont pas assez insisté.

Le premier avantage des institutions philanthropiques, lorsqu'elles sont bien entendues et soumises aux règles de la science, c'est de tendre à diminuer parmi les hommes les excès d'inégalité soit économique, soit politique, soit intellectuelle. Or la nécessité de rétablir parmi les hommes une certaine égalité ressort des lois mêmes de la sélection naturelle. Il est remarquable que ces lois, après avoir paru d'abord favorables aux aristocraties et aux institutions aristocratiques, sont aujourd'hui invoquées en faveur de l'égalité sociale. Selon le docteur Jacoby « l'inégalité politique et économique » produit, en vertu même des lois de la sélection, « l'ignorance et la misère en bas, la folie, le crime et la stérilité en haut... De l'immensité humaine surgissent des individus, des familles et des races qui tendent à s'élever au-dessus du niveau commun; ils gravissent péniblement les hauteurs abruptes, parviennent au sommet du pouvoir, de la richesse, de l'intelligence, du talent, et, une fois arrivés, sont précipités en bas, disparaissent dans les abîmes de la folie et de

(1) *Introduction à la science sociale*, p. 370. On peut ajouter que les associations religieuses, particulièrement en France, favorisent involontairement l'hypocrisie, en faisant de leurs secours un moyen de propagande et en imposant les pratiques du culte comme condition de leurs bienfaits.

la dégénérescence. La mort est la grande niveleuse : en anéantissant tout ce qui s'élève, elle démocratise l'humanité. » Les hommes paraissent donc avoir été organisés, selon le docteur Jacoby, « en vue de l'égalité. » Toute distinction trop tranchée en classes politiques, économiques ou intellectuelles, et toute sélection, qui est la conséquence logique et naturelle de cette distinction, sont également funestes à l'humanité, aux élus comme au reste des humains, « produisant *manque* chez ces derniers, *excès* chez les premiers de l'élément qui est le principe de la distinction des classes. » Dès qu'une partie de l'humanité a quelque chose en trop grande quantité, qu'il s'agisse de biens matériels ou de qualités intellectuelles, le reste de l'humanité se trouve immédiatement en avoir trop peu, et les deux parties souffrent également de cet excès comme de ce défaut. Mais la nature paraît vouloir se venger de cette violation de ses lois, et frappe cruellement les élus, les heureux, les châtiant « dans leur quatrième et leur septième génération. » Les lois de la nature sont immuables, et malheur à qui les viole! « Chaque privilège que l'homme s'accorde est un pas vers la dégénérescence, les phrénopathies, la mort de sa race. » En abaissant qui veut s'élever au-dessus du niveau commun de l'humanité, en châtiant les orgueilleux, en se vengeant de l'excès de bonheur, la nature charge les privilégiés d'être eux-mêmes les bourreaux de leur race. « Trop de bonheur offense et indigne les dieux, pensaient les anciens, et l'étude médicale des conséquences de toute distinction intellectuelle ou morale, de toute sélection, nous a conduit à la même conclusion : *Humana imprudentia impares esse voluit quos Deus æquaverat* : La folie humaine veut rendre inégaux ceux que Dieu avait faits égaux, dit le pape Clément IV. » — Mais, s'il en est ainsi, les darwinistes peuvent-ils se plaindre de ce que la philanthropie s'efforce de diminuer dans une certaine mesure les inégalités nées du régime social? N'agit-elle pas en ce cas dans le sens même de la nature et conformément à son vœu?

Nous serions d'ailleurs moins pessimiste que M. Jacoby à l'égard des distinctions et sélections de toute sorte. La théorie que M. Jacoby a déduite du darwinisme, si on la poussait à l'extrême, sans faire les distinctions et restrictions nécessaires, irait à détruire les principes mêmes dont on la tire et serait le renversement des lois posées par Darwin : en effet, toute supériorité, supposant une dépense de force, pourrait devenir par cela même, dans la lutte pour la vie, un germe de dégénérescence au lieu d'être un germe de grandeur. Il n'y aurait de vraiment durable que ce qui ne s'élève-

(1) *De la Sélection*, p. 606 et suiv.

rait pas au-dessus du niveau commun, et les êtres vivans ressembleraient à ces coraux, à ces madrépores qui forment des continens à la condition de ne point dépasser le niveau de la mer et de ne pas venir mourir au-dessus de sa surface. Il faut évidemment distinguer ici les inégalités utiles et nuisibles, les inégalités naturelles et acquises; parmi ces dernières elles-mêmes il faut distinguer celles qui sont dans le sens de la nature et celles qui vont à l'opposé. Ce sont ces distinctions mêmes, trop négligées par M. Jacoby, que la philanthropie scientifique doit, selon nous, avoir toujours devant les yeux. Son but doit être de rétablir, autant qu'il est possible, une certaine égalité là où les arrangemens sociaux ont établi des inégalités artificielles, nuisibles et contre nature. Répandre et égaliser l'instruction générale, les sentimens moraux, le travail, les instrumens premiers et essentiels du travail, relever ce qui est dans l'abaissement, ramener à la lumière commune ce qui est dans les ténèbres, rendre à la vie et à la santé ce que la misère menaçait de maladie ou de mort, c'est faire de la vraie justice réparative, c'est en même temps rétablir une certaine égalité entre les hommes dans la grande concurrence pour la vie, c'est par cela même supprimer les inégalités factices pour donner libre jeu aux supériorités naturelles, par essence bienfaisantes et non plus malfaisantes. On le voit, c'est ici la théorie même de la sélection qui vient à l'appui des sentimens philanthropiques contre lesquels elle avait fourni des objections.

Cette conservation même des « faibles, » que blâment les partisans de Darwin, si elle peut devenir parfois dangereuse pour la santé physique de la race, ne peut-elle aussi préserver de la mort des intelligences utiles ou même supérieures, qui, sans les soins de la famille ou sans les secours d'une assistance étrangère, n'eussent pu vivre ou se développer? Faut-il se plaindre de ce qu'un Pascal, un Spinoza, ont été arrachés à la mort dont les menaçait dès l'adolescence leur constitution débile? Que d'enfans pauvres qui, grâce à l'aide qu'ils ont rencontrée, sont devenus plus tard de grands savans ou de grands artistes! C'est là un second avantage de la philanthropie. Après avoir corrigé les inégalités nuisibles, elle favorise les supériorités utiles. De plus, la conservation des organismes que la misère aurait détruits amène, en vertu de la concurrence vitale, un essor croissant de l'intelligence, laquelle devient de plus en plus nécessaire : tous ceux qui ne peuvent compter sur la vigueur de leurs membres sont obligés, dans la lutte pour la vie, de faire appel à leur esprit. Les autres hommes ont dû dépenser beaucoup d'intelligence pour les préserver de la mort, et eux-mêmes sont obligés d'en dépenser à leur tour pour se conserver, pour se nourrir, pour se

faire une place au soleil. De là une élévation progressive du niveau intellectuel dans toute la masse de la nation. Ce mouvement n'est, sur bien des points, que celui de la civilisation même, à laquelle la philanthropie est corrélative.

Il est vrai que nous rencontrons ici une objection nouvelle : on nous représente le talent, et surtout le génie, comme des avantages individuels qui se paient au prix de la race. Non-seulement on répète avec Platon qu'une âme maîtresse de soi frappe en vain aux portes de la poésie, avec Aristote qu'il n'y a point de grand génie sans mélange de folie, avec Sénèque « qu'on ne peut faire entendre rien de grand ni de supérieur au vulgaire sans un certain trouble de l'esprit, » mais encore on étend à la race du grand homme le trouble et le germe morbide, qui, en se transformant plus ou moins, fait chèrement payer aux enfans la gloire des pères. « Chaque homme de génie, de talent, dit M. Renan, est un capital accumulé de plusieurs générations. » « Ce capital accumulé et personnifié dans un homme, ajoute M. Jacoby, ne rentre plus dans la richesse commune, il est perdu pour elle du moins au point de vue physique; il est retiré de la circulation et son seul reliquat n'est que folie, misère, dégénérescence de la postérité. » Rien ne se fait de rien, et toute production suppose consommation. « La science, l'art, les idées, pour naître et se développer, consomment des générations et des peuples. » Individus et nations s'épuisent par la production, « comme les terrains non fumés, puisque les produits ne retournent plus au fonds commun et sont matériellement perdus pour lui (1). » M. de Candolle, à son tour, montre que l'homme civilisé, par le fait même de sa supériorité intellectuelle, est généralement inférieur au sauvage en force physique et en santé. Chez le sauvage, en effet, les conditions principales de la sélection sont une vue perçante, la finesse de l'ouïe, la force musculaire, la faculté de résister au froid, au chaud, à l'humidité, à la faim. L'homme civilisé n'a pas au même degré ces qualités; ce qu'il a gagné d'un côté, il le perd de l'autre, et la loi d'équivalence des forces se vérifie ici comme ailleurs. Le cerveau ne s'accroît qu'aux dépens des muscles; l'homme qui pense est certainement un animal dépravé. Tels sont les inconvéniens du développement intellectuel, que la philanthropie moderne tend à favoriser aux dépens de la force physique. Nous sommes loin de vouloir nier ces inconvéniens, mais il n'en faut pas tirer des conclusions dépassant les prémisses. La science sociale a sans doute raison de le dire : il y a danger, pour les individus et les peuples, à rompre entièrement l'équilibre natu-

(1) *De la Sélection*, p. 607.

rel des fonctions physiques et des fonctions mentales : *mens sana in corpore sano*; si une race s'affaiblit trop rapidement sous le rapport physique, elle n'a ni le temps ni le moyen de se fortifier intellectuellement, car l'intelligence ne peut faire de réels progrès dans des organismes en décadence : tout finit donc par s'étioler à la fois, l'esprit et le corps. Mais, d'autre part, il faut pourtant veiller à ce que le mouvement naturel de la civilisation ne soit pas entravé. Or ce mouvement est caractérisé par la prédominance croissante de la pensée et du sentiment chez les nations modernes. Cette prédominance favorise le développement de la philanthropie, qui la favorise à son tour par une réaction nécessaire. La question de la philanthropie, en se généralisant, finit donc par se confondre avec celle de la civilisation même. Or on ne saurait recommencer aujourd'hui, à propos de la philanthropie, les discours de Rousseau contre l'inégalité et contre les arts ; on ne saurait ramener l'homme à l'état sauvage sous le prétexte que la civilisation épuise ses forces physiques et le meilleur de sa sève dans la floraison intellectuelle. La société entière, en profitant des découvertes de la science ou de l'art, profite du sacrifice des individus ou de leur postérité immédiate, si sacrifice il y a, et le profit dépasse la perte.

Cette perte même pourrait être évitée par une meilleure entente de l'hygiène et par un meilleur système d'éducation, qui devraient être précisément un des buts principaux de la philanthropie. Jusqu'ici, l'économie de la nature, pour réparer les pertes de la culture intellectuelle, a été obligée de procéder par *jachères*, en faisant succéder à une végétation trop luxuriante et trop concentrée sur un seul point un repos et une stérilité provisoires ; mais un système supérieur qui a prévalu dans la culture de la terre sera sans doute appliqué un jour à la culture de l'intelligence : c'est le système des assolemens et des amendemens. Il devrait faire la base de l'éducation générale. De plus, on peut éviter, ici encore, les inégalités excessives de répartition, les antinomies du luxe intellectuel et de la misère intellectuelle par la diffusion des connaissances dans la masse de la nation : c'est encore un des objets essentiels et un des résultats bienfaisans de la philanthropie scientifique. Sans cela, l'humanité, divisée en une classe d'hommes intelligens et en une classe de brutes, ressemblerait aux deux jumelles de Presbourg, réunies seulement par l'extrémité postérieure du thorax : l'une était intelligente et douce, l'autre sotte et méchante, si bien que les violences de la dernière contre sa sœur étaient continuelles, malgré le tronc commun qui les réunissait en un seul corps, et ces violences devenaient préjudiciables à toutes les deux.

Outre les avantages matériels et intellectuels que nous venons de

montrer, la philanthropie a aussi un avantage moral précieux pour la race entière. Elle développe chez les individus et chez les peuples qui l'exercent les qualités du cœur les plus importantes pour la vie sociale. Darwin et ses partisans sont les premiers à reconnaître, avec toute l'école positiviste, combien est essentiel à la société le développement des penchans « altruistes; » la justice même est impossible sans ces penchans, qui seuls peuvent refréner l'égoïsme. Une société sans pitié est toujours une société sans souci du droit. La sélection naturelle, qui s'exerce dès aujourd'hui au profit des peuples les plus intelligens, s'exercera aussi dans l'avenir (on peut l'espérer) au profit des meilleurs et des plus justes, lorsque l'intelligence du vrai sera assez complète pour entraîner la volonté du mieux. La sélection donne toujours gain de cause à ceux qui s'adaptent le plus parfaitement au milieu nouveau; or le milieu humain, dans l'avenir, sera sans doute le règne de la fraternité et de la justice. Ces nations seules survivront donc qui se seront adaptées le mieux au type « altruiste, » c'est-à-dire qui pourront le mieux vivre et se propager dans un milieu principalement intellectuel et moral, où la science et la sympathie auront le premier rang.

IV.

Cette appropriation des sociétés actuelles à la société idéale, par le progrès simultané de la science et de la sympathie, entraînera probablement une transformation du type de l'espèce, un développement du cerveau plus que des autres organes, une substitution de la force intellectuelle et morale à la force physique. Déjà le cerveau actuel est une vertèbre démesurément grossie; le cerveau des races futures sera peut-être, non-seulement pour le volume, mais encore et surtout pour l'organisation, aussi différent du cerveau des races actuelles que celui-ci l'est des simples vertèbres. Le système nerveux de l'homme civilisé est déjà de 30 pour 100 plus vaste que celui du sauvage. Or le développement cérébral semble avoir une influence restrictive sur la fécondité : il doit donc tendre à rétablir cet équilibre entre l'accroissement de la population et l'accroissement des subsistances que la philanthropie scientifique voudrait réaliser et qu'elle reproche à la charité sentimentale de détruire. Le point mérite examen.

Quelles sont les lois de la multiplication des espèces dont l'oubli, selon Malthus, Darwin et M. Spencer, est aussi préjudiciable au philanthrope qu'au naturaliste dans les problèmes connexes de la population, de la sélection, de la civilisation et de la bienfaisance?

— La première de ces lois, formulée par MM. Howorth, Doubleday et Spencer, est que le développement plus grand de l'*individualité* entraîne une fécondité moindre pour l'*espèce*; si les animaux d'une espèce, par exemple l'espèce humaine, ont une vie individuelle plus intense que ceux d'une autre espèce, le progrès dans le volume du cerveau, dans le développement physique ou moral, dans la complexité et l'activité des fonctions, est compensé chez l'espèce par une moindre aptitude génératrice. L'humanité est l'espèce vivante où l'individualité et ses fonctions sont portées au plus haut point; aussi est-ce, en fait, la moins féconde des races. La raison de cette loi, selon M. Spencer et M. de Candolle, c'est que l'intensité de la vie individuelle implique « une prise de possession de matériaux qui ne peuvent plus servir à d'autres organismes; la génération, au contraire, est une désintégration qui soustrait à l'organisme une partie de sa substance (1). » En un mot, l'individualité est une acquisition; la génération est une perte. Or, ce qui achève l'individualité, ce qui en est pour ainsi dire l'épanouissement, c'est la vie intellectuelle et affective. Par conséquent, les espèces animales ou les races humaines qui vivent le plus par la pensée et par le sentiment sont celles qui ont la moindre puissance génératrice. Objecte-t-on qu'en fait, les races civilisées sont plus nombreuses que les autres, M. Spencer répond que la civilisation, en diminuant une foule de forces destructives, augmente les moyens de subsister et maintient ainsi la population à un chiffre supérieur; mais l'élévation de ce chiffre tient à un plus grand art de se conserver qu'ont les individus, non à un plus grand pouvoir d'engendrer chez l'espèce.

La seconde loi qui règle la multiplication des êtres, c'est que la richesse de la *nutrition* augmente la fécondité, tandis que la dépense produite par l'exercice des *fonctions* de relation, et principalement la dépense intellectuelle, la diminue. Les races pauvres et mal *nourries* sont naturellement les moins *prolifiques*. Les Irlandais semblent faire exception, mais l'accroissement de leur nombre tient à ce que les mariages se font chez eux de bonne heure (d'où dérive une succession plus rapide des générations), à ce qu'ils sont imprévoyans, à ce qu'ils ne s'imposent aucune mesure, en un mot à des causes tout autres que la force génératrice proprement dite. Réciproquement, l'accroissement de la dépense vitale, surtout de la dépense intellectuelle, tend à abaisser le degré de la fécondité. Cette loi découle toujours du même principe : ce que l'individu acquiert ou dépense pour son propre compte et pour l'exercice de

(1) Voir, dans les *Principes de biologie* de M. Spencer, les deux derniers chapitres.

ses fonctions personnelles, il ne peut plus le transmettre par la génération à d'autres individus.

Sans doute il ne faut pas, ici encore, pousser à l'extrême les inductions biologiques qui précèdent et dont la vérité n'est que générale. M. Spencer n'a pas toujours lui-même gardé la mesure ni évité les interprétations inexactes des lois en question. Pratiquement et dans l'état actuel des choses, les races supérieures et les individus appartenant à ces races ne perdent leur puissance génératrice que s'ils se livrent à ce qu'on pourrait appeler la débauche intellectuelle. Mais il est rare que la stérilité vienne de cette cause. L'homme a presque toujours assez de vigueur, même quand il se livre aux travaux de l'esprit, pour engendrer au moins un enfant par an, et il ne lui servirait à rien de pouvoir en engendrer trois cent soixante-cinq, puisque la femme a besoin de neuf mois pour nourrir dans son sein l'enfant qu'elle a conçu (1). C'est donc surtout la femme qu'il faut considérer dans cette question. M. Spencer fait remarquer, à l'appui de sa thèse, que dans les classes élevées, où le travail mental est poussé à l'excès, les filles sont relativement inféecondes; mais ici encore il y aurait bien des élémens à distinguer. Les Parisiennes, par exemple, ont un cerveau qui, selon les anthropologistes, les élève assez peu au-dessus des négresses : elles devraient donc être très fécondes, comme les négresses mêmes; c'est le contraire qui a lieu. La vraie raison en est que, si le cerveau d'une Parisienne est en définitive peu surchargé d'idées, son corps tout entier est encore moins développé que son cerveau, ce qui n'a pas lieu chez la négresse aux membres robustes. Et pourquoi le corps de la Parisienne est-il arrêté dans son développement? Accusons-en non l'intelligence, mais l'inintelligence, les mœurs et la mode, les mauvaises conditions d'hygiène, les soirées, les veilles, les bals, les théâtres, l'activité à la fois fiévreuse et frivole d'une vie toute mondaine dans un air plus ou moins vicié. De même, si les filles des familles aristocratiques sont moins fécondes, rien ne prouve que cette infécondité tienne à leur travail mental. Enfin, là où le travail mental est réellement cause d'une diminution de fécondité, c'est par ses excès et non par son usage bien réglé. Il en est de même de tout excès de travail, même physique; on s'épuise comme ouvrier, comme laboureur, aussi bien que comme penseur. M. Spencer n'a pas assez distingué, ici encore, entre l'exercice normal et l'exercice exagéré du cerveau. Un exercice normal, où la *dépense fonc-*

(1) La polygamie même ne changerait rien au résultat puisque, le nombre des femmes étant à peu près le même que celui des hommes, le Salomon qui aurait trois cent soixante-cinq femmes en priverait par cela même trois cent soixante quatre hommes ou à peu près.

tionnelle n'est pas au-dessus de la *nutrition des organes,* mais reste au-dessous, ne nous semble pas diminuer la fécondité, ou du moins ne la diminue pas assez pour entraver le développement de l'espèce. Dans l'individu normal, la productivité intellectuelle et la productivité sexuelle marchent de front : ce sont comme les deux pôles où se dépense d'une façon régulière l'excédent de la nutrition. Seulement, si l'un des deux pôles attire tout à soi, il est clair que l'autre perdra d'autant. Une nutrition énergique dirigée presque exclusivement dans le sens d'une fonction déterminée aboutit à l'exaltation de cette fonction même et à l'amoindrissement de toutes les autres : elle peut même créer une sorte de monstruosité au point de vue physiologique(1).

(1) Les fourmis et les abeilles semblent d'instinct se conformer à cette loi pour déterminer parmi elles la fonction à laquelle un individu doit être appliqué. Une larve ordinaire, nourrie de la gelée des reines, devient reine ; le mode de nourriture et d'éducation détermine chez elle l'aptitude à engendrer et à commander. C'est sur ces faits et ces lois que s'appuyaient Spurzheim et d'autres naturalistes, il y a une quarantaine d'années, pour se demander si l'on ne pourrait pas créer des races d'hommes à talent, en employant les mêmes moyens qu'on a adoptés pour produire différentes espèces d'animaux. Trois peuplades du Pérou, les Aymaros, les Huancas et les Chincas, qui ont chacune leur mode particulier de déformer la tête des enfans, ont réussi à maintenir cette déformation par l'hérédité, à produire, selon Broca, des races brutales pour la guerre et des races intelligentes pour le conseil. On pourrait réussir à maintenir de même des changemens qui seraient des progrès. Frédéric-Guillaume I[er] ne tolérait le mariage de ses gardes, qui étaient de vrais géans, qu'avec des femmes d'une taille égale à la leur, et procédait à l'égard de son régiment de colosses comme les éleveurs à l'égard des animaux. M. Renan va jusqu'à croire qu'on pourrait artificiellement, par voie de sélection et d'expérimentation scientifique, créer une race supérieure à la race humaine actuelle, une race de « maîtres » et comme de rois. « Que l'on réfléchisse au moyen qu'emploient les botanistes pour créer leurs singularités. C'est toujours la nutrition ou plutôt le développement d'un organe par l'atrophie d'un autre qui forme le secret de ces anomalies. Rappelez-vous le docteur védique dont le nom, selon Burnouf, signifiait : οὗ τὸ σπέρμα εἰς τὴν κεφάλην ἀνέβη. Comme la fleur double est obtenue par l'hypertrophie ou la transformation des organes de la génération, comme la floraison et la fructification épuisent la vitalité de l'être qui accomplit ces fonctions, de même il est possible que le moyen de concentrer toute la force nerveuse au cerveau, de la transformer toute en cerveau, si l'on peut ainsi dire, en atrophiant l'autre pôle, soit trouvé un jour. L'une de ces fonctions est un affaiblissement de l'autre ; ce qui est donné à l'une est enlevé à l'autre. » (*Dialogues philosophiques*, p. 119.) Diderot, dans le *Rêve de d'Alembert*, exprime des idées analogues, mais au fond moins hasardées, parce qu'elles reposent sur le développement des forces spontanées de la nature et non sur l'artifice de la science humaine : « J'ai vu deux moignons devenir à la longue deux bras... Au défaut des deux bras qui manquaient, j'ai vu deux omoplates s'allonger, se mouvoir en pince et devenir deux moignons. — Quelle folie ! — C'est un fait. Supposez une longue suite de générations manchotes, supposez des efforts continus, et vous verrez les deux côtés de cette pincette s'étendre, s'étendre de plus en plus, se croiser sur le dos, revenir par devant, peut-être se diviser à leurs extrémités, et refaire des bras et des mains. La conformation originelle s'altère ou se perfectionne par la nécessité et les fonctions habituelles. Nous mar-

C'est donc l'application excessive et anormale du cerveau qui diminue par compensation la vigueur génératrice, et surtout ce sont les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles vivent les « penseurs » ou la nécessité de se surmener que leur impose souvent un travail excessif. Chez les peuples qui marchent à la tête de la civilisation, les minorités qui travaillent à l'excès pour l'avancement de cette civilisation s'épuisent vite et ont besoin d'être remplacés par des générations nouvelles. C'est une des causes de la stérilité relative des villes comparée à la fécondité des campagnes. Les foyers de vie intellectuelle, les grandes cités sont, pour M. Jacoby, les Minotaures de la civilisation; mais ce n'est pas seulement, comme semble le croire M. Jacoby, parce qu'on pense trop dans les grandes villes, c'est parce qu'on y pense mal et qu'on y vit contrairement à toutes les règles de l'hygiène (1). La loi biologique admise par M. Spencer n'est vraie que dans ses principes les plus généraux, non dans les conséquences extrêmes qu'il en a tirées, les circonstances spéciales pouvant apporter mainte perturbation dans les effets de cette loi.

Dans tous les cas, un temps doit venir où s'établira enfin l'équilibre. Le système nerveux finira par devenir capable de faire face, sans se surmener, aux difficultés de l'existence, « de fournir à toutes les demandes reçues; » il cessera alors de se développer aux dépens de l'organisme. Par cela même, la fécondité sera normale, ni trop grande ni trop petite; l'harmonie existera entre la population et les conditions de l'existence. Il y a donc du vrai dans cette conclusion finale à laquelle M. Spencer aboutit : l'excès de fécondité a rendu

chons si peu, nous travaillons si peu et nous pensons tant, que je ne désespère pas que l'homme ne finisse par n'être qu'une tête. — M[lle] de Lespinasse : Une tête! une tête! c'est bien peu de chose; j'espère que la galanterie effrénée... Vous me faites venir des idées bien ridicules. » Selon M. Ribot, « une sélection consciente, pratiquée longtemps, aurait de bons résultats, » mais la race ainsi formée ne pourrait jamais être abandonnée à elle-même; car, sans parler de l'atavisme, qui ramènerait brusquement des formes mentales en apparence éteintes, nous savons que l'hérédité a toujours une tendance à retourner au type primitif, « ou, pour parler sans métaphore, que ce qui est acquis depuis peu a peu de stabilité. Peut-être aussi ces constitutions d'élite ressemblent-elles à des composés très instables, qu'il est bien difficile de fixer. » (*De l'Hérédité*, p. 417.)

(1) Aussi Bahnsen n'a nullement prouvé, selon nous, que les peuples qui seront à la tête de la civilisation à venir devront sortir de races aujourd'hui à demi plongées dans l'ignorance. Bahnsen, s'appuyant sur le rapport inverse du développement cérébral et du développement sexuel, a écrit cette phrase curieuse, spécimen du fatras germanique : « Plus la lumière de la conscience, arrivée au zénith de sa splendeur historique universelle, dessine avec netteté les contours des fleurs de la vie, plus sûrs et plus rapides sont le déclin et l'anéantissement de la puissance germinative sous l'éclat de cette lumière trop vive, tandis que la fraîcheur d'une demi-conscience, douce comme un clair de lune, conserve les peuples réservés pour l'avenir. »

la marche de la civilisation inévitable (ajoutons la marche de la philanthropie), et la marche de la civilisation doit inévitablement ramener la fécondité à ses conditions normales. Ainsi se résoudra peut-être le problème qui avait tant inquiété Malthus. Par là aussi on voit que la philanthropie scientifique, en répandant l'instruction avec le bien-être, et en élevant le niveau intellectuel des classes misérables, tend à établir chez elles l'équilibre de la fécondité et des fonctions intellectuelles, par conséquent à diminuer cette prolifération aveugle et parfois excessive qui inquiète les économistes sinon pour le présent, du moins pour l'avenir. Ici encore les avantages de la philanthropie compensent, et au-delà, des inconvéniens qui n'ont rien d'essentiel.

V.

S'il importe d'établir en principe, comme nous avons essayé de le faire, la légitimité et l'utilité de la philanthropie, il n'est pas moins nécessaire d'en fixer les règles et les limites dans l'application. Une philanthropie éclairée ne doit pas accorder ses bienfaits au hasard et sans condition ; elle doit être justice réparative et préventive tout ensemble, au lieu de demeurer cette antique « charité chrétienne, » qui, comme l'amour, a trop souvent un bandeau sur les yeux. Or la justice réparative doit s'efforcer de rétablir les conditions normales de l'association humaine, du « contrat social. » Ces conditions normales consistent en ce que les contractans ou associés doivent être vraiment libres et majeurs. La société doit donc veiller à ce que toute minorité, toute servitude, tout excès d'inégalité qui se produit par l'effet fatal des lois de la nature ou des lois sociales elles-mêmes soit supprimé ou allégé dans la mesure du possible. Telle est la règle générale qu'il faut poser tout d'abord. Passons maintenant aux principales applications.

D'abord, quels sont les meilleurs moyens dont dispose la bienfaisance, ou plutôt la justice, à l'égard des déshérités de la vie? Selon nous, ce sont l'instruction et le travail, non l'aumône traditionnelle. L'instruction ne peut être qu'utile : elle tend à développer les intelligences, elle est un secours qui relève et non un secours qui abaisse. En instruisant, loin de favoriser « la propagation des imbéciles, » on prépare des générations de plus en plus intelligentes et « capables. » La portée de l'instruction s'étend à toutes les servitudes, à toutes les misères, principalement à celle qui est l'origine de toutes les autres, la servitude intellectuelle, la misère intellectuelle. L'ignorance des choses les plus essentielles à la vie sociale et à la vie privée elle-même, voilà le pire état de *minorité*.

Il existe naturellement chez tous les enfans; il est entretenu par le manque d'instruction chez les enfans pauvres et persiste alors jusque chez l'homme fait. Là surtout doit se porter l'effort de l'état, car c'est le point où viennent converger et s'accorder toutes les espèces de justice, défensive, préventive, réparative, non moins que la vraie fraternité ou philanthropie. L'instruction est un devoir et un droit de tous envers tous à tous les points de vue, mais, pour ne parler que du devoir de réparation, où peut-il mieux s'exercer, plus pacifiquement, plus conformément aux véritables intérêts et aux vrais droits de toutes les classes, que par la science distribuée largement à tous? L'instruction, voilà « l'instrument de travail » universel, utile pour toutes les professions, flexible aux emplois les plus divers, qui permet par cela même de trouver des ressources nouvelles quand les ressources habituelles font défaut. Cet instrument général du travail doit être gratuit; il doit être comme un sol nouveau mis par la société au service des intelligences pour remplacer le sol de la terre déjà approprié et occupé; il doit être le capital moral distribué par tous à chacun. En outre, l'instruction est peut-être le seul secours public ou, si l'on veut, la seule indemnité, la seule réparation publique où l'on ne risque pas de sacrifier l'intérêt et la santé des générations futures à ceux des générations présentes.

Le second moyen au service d'une philanthropie éclairée, c'est le travail, qui par lui-même ne peut qu'être utile; le travail élève le caractère comme l'instruction élève l'intelligence : en obligeant au travail ceux qui en sont capables, en donnant même aux moins bien doués une tâche en relation avec leur capacité, on tend à relever le niveau moral.

Maintenant, à qui doivent s'adresser les bienfaits de la philanthropie et dans quelles limites doivent-ils se restreindre? — En premier lieu, l'enfant abandonné de ses parens se trouve dans un de ces cas de force majeure et de servitude fatale où un membre de la société est incapable, si on ne l'assiste, de participer à la vie sociale. En élevant l'orphelin, la société ne fait point œuvre de charité pure, comme le croient encore ceux qui parlent des enfans *élevés par charité;* elle fait simplement œuvre de justice, non-seulement réparative, mais même contractuelle. Soutiendra-t-on que la société aurait le droit de laisser mourir l'enfant trouvé, sous prétexte que la nourriture des enfans est à la charge des parens et que les parens sont inconnus? Une pareille conception du droit serait tout au plus digne de la Chine ou du Japon. Une société au sein de laquelle des enfans peuvent encore se trouver abandonnés est engagée envers ces enfans par ce que les jurisconsultes appellent un *quasi-contrat :* elle leur doit les alimens avec l'instruction générale et professionnelle, et en

les leur donnant elle ne fait qu'acquitter une dette générale de justice réparative (1). Même observation pour les vieillards infirmes ou même en général pour tous ceux qui, étant réduits à l'absolue incapacité de travailler, n'ont point de parens qui puissent les soutenir : ils se retrouvent alors dans un état de minorité et de servitude qui les rend incapables de se suffire à eux-mêmes. Il y a en ces cas un véritable droit moral à l'assistance ; à défaut des parens, l'assistance incombe à la cité ; à défaut de la cité, elle incombe à l'état ; c'est ce que méconnaissent les jurisconsultes, les économistes ou naturalistes qui voient là une atteinte à la liberté des individus faite sous le prétexte d'une charité qui devrait rester libre. L'absolue liberté de la charité est un préjugé religieux et moral qui naît d'une insuffisante analyse des droits.

La société doit-elle assistance seulement à ceux qui sont incapables de travailler, ou la doit-elle aussi à ceux qui en sont capables, mais qui se trouvent exceptionnellement sans travail et réduits par là à un état d'extrême misère, à une sorte de servitude et de minorité effective ? Question grosse de difficultés, qui a trop passionné les esprits pour recevoir au début une solution scientifique, et qui, entre les exagérations contraires des socialistes et des économistes ou des darwinistes, demeure encore théoriquement pendante. Remarquons d'abord que presque tous les pays, Angleterre, Allemagne, Suède, etc., ont reconnu (à tort ou à raison) le devoir public d'assistance aux travailleurs (2). Mais ils n'ont pas toujours eu soin de le limiter et

(1) On en peut dire autant des enfans « moralement abandonnés » et réduits au vagabondage. L'assistance publique de la Seine, au lieu de les enfermer dans une maison de correction d'où ils sortiraient corrompus, les place, depuis 1881, en apprentissage dans les départemens. Cette mesure a besoin d'être complétée par « le projet de loi sur la protection de l'enfance » présenté au sénat le 8 décembre 1881.

(2) En Angleterre, d'après l'acte de la 43e année du règne d'Élisabeth, les administrateurs des paroisses (overseers) devront : 1° donner du travail aux enfans que leurs parens ne pourront pas entretenir, ainsi qu'à *toutes les personnes mariées ou non mariées* qui n'auront *ni moyens d'existence ni industrie ;* 2° secourir les infirmes et tous les malheureux hors d'état de travailler, boiteux, aveugles, vieillards ; enfin, mettre les enfans pauvres en apprentissage. La même loi confère aux administrateurs le pouvoir de lever dans ce dessein des taxes qui devront être supportées par les habitans de la paroisse, et si cela ne suffit pas, par les habitans du district et même du comté. En France, la déclaration des droits de 1793 porte à l'article 21 : « Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux. » Enfin il est dit dans le préambule de l'article VIII de la constitution de 1848 : « La république doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler. » Cette rédaction, avec les réserves et les restrictions qu'elle renferme, était plus prudente que l'acte d'Élisabeth et que les articles des constitutions de 91 et de 93. Non-seulement, comme le remarque Stuart Mill, le gouvernement français n'offrait rien de plus

de l'interpréter rationnellement. Le devoir public d'assistance ne saurait entraîner pour l'individu le droit de réclamer du travail ni par la force ni par voie d'action en justice. L'état ne peut s'engager d'une manière générale et vague à donner des places ou du travail à tous ceux qui en demandent, même au médecin sans malades, à l'avocat sans causes, au poète sans lecteurs. Il ne peut se faire non plus quincaillier, marchand de modes, fabricant de meubles, décorateur d'appartemens. Il ne peut, en un mot, se substituer à l'individu ni créer artificiellement pour lui des emplois, ni faire continuer artificiellement la production de tels ou tels objets déterminés au moment même où le chômage révèle que cette production avait été excessive et devait s'arrêter. Le droit purement moral des indigens n'engendre ici qu'un devoir moral de la société, devoir de justice réparative et de fraternité tout ensemble. Comme d'ailleurs chaque devoir demande une satisfaction dans la mesure du possible, la société doit progressivement assurer cette satisfaction par les moyens qu'elle juge les meilleurs. Mais elle ne peut accorder son assistance aux individus valides que sous des conditions déterminées et par une convention réciproque. C'est un contrat synallagmatique dont toutes les clauses doivent être débattues avec soin. Ici plus qu'ailleurs, le droit à l'assistance est limité de mille manières, non-seulement par le droit de propriété individuelle, mais encore par les ressources réelles des états, par les impossibilités pratiques, enfin par les conséquences mêmes qu'il entraînerait si on l'érigeait en droit absolu et positif. Il n'irait alors à rien moins qu'à se détruire lui-même. Rappelons-nous en effet que,

que l'acte d'Élisabeth, mais il l'offrait dans des conditions bien préférables, malgré les applications absurdes et inconséquentes qui furent faites de ce principe. Dans le système anglais de la paroisse, la loi confère à chaque indigent le droit de demander pour lui-même individuellement ou du travail ou l'assistance sans travail; c'est donc le « droit au travail » proprement dit; le gouvernement français, au contraire, ne reconnaissait point un semblable droit, qui ne serait rien moins que le droit de l'individu à l'aumône; l'action du gouvernement ne devait s'exercer que *dans la mesure de ses ressources*, et sur le marché *général* du travail, non dans la sphère individuelle. Son plan était de créer, là où il était manifeste que le travail manquait pour des causes générales et indépendantes de la volonté des travailleurs, la quantité d'emplois productifs requise, au moyen de fonds avancés par l'état. « La question n'était nullement pour l'état de chercher du travail à A ou à B : il se réservait le choix des ouvriers à employer; il n'affranchissait personne de la nécessité de pourvoir à sa subsistance par ses propres efforts; tout ce qu'il entreprenait, c'était de faire des efforts pour que l'emploi ne fît pas défaut. » (*Westminster and Quarterly Review*, avril 1849, p. 31 et suiv.) Que l'entreprise fût sujette à des objections et surtout que l'exécution en ait été conduite avec la dernière sottise, c'est ce que nul ne conteste. Ce n'est pas une raison pour condamner avec les économistes et les naturalistes, malthusiens ou darwinistes, le principe même de l'assistance publique.

dans la question des droits et devoirs réciproques, il faut, outre le présent, considérer l'avenir. A ce point de vue, il redevient vrai de dire avec les malthusiens et les darwinistes que l'accroissement des subsistances ne pourrait suivre l'accroissement de la population. Il y a certainement, comme le montre Malthus, une conséquence absurde impliquée dans le droit indéfini et illimité à l'assistance et au travail : c'est que les fonds destinés à entretenir le travail peuvent croître à volonté dans un état et qu'il suffit pour cela d'un ordre du gouvernement ou d'une taxe établie par l'inspecteur, comme la taxe d'Élisabeth. Ordonnez donc aussi qu'il vienne deux épis de blé partout où jusqu'ici la terre n'en a produit qu'un, ce ne sera pas plus déraisonnable. Quant Canut défendait aux vagues de toucher ses pieds royaux, il ne s'arrogeait pas un pouvoir plus grand sur les lois de la nature. « Dire qu'il faudrait fournir de l'ouvrage à tous ceux qui ne demandent qu'à travailler, c'est vraiment dire en d'autres termes que les forces destinées au travail dans un pays sont infinies, qu'elles ne sont sujettes à aucune variation, que sans égard aux ressources du pays rapidement ou lentement progressives, stationnaires ou rétrogrades, le pouvoir de donner de l'ouvrage et de bons salaires aux classes ouvrières doit rester absolument le même. Aussi cette assertion, conclut avec raison Malthus, contredit les principes les plus simples et les plus évidens de l'offre et de la demande et renferme implicitement cette proposition absurde qu'un territoire limité peut nourrir une population illimitée. » La question de l'assistance est inséparable de la question des subsistances et de la population : elle est pour ainsi dire bilatérale; le droit de mettre des enfans au monde n'est point un droit purement individuel et personnel; il y a là un acte qui engage non-seulement les parens, mais la société entière. Quand les paresseux et les insoucians appellent de nouveaux êtres à la vie, c'est sur les hommes laborieux et prévoyans que retombe injustement la tâche de les nourrir. Il n'est pas besoin de porter son enfant au tour pour le mettre à la charge de la société : quiconque remplit sa maison d'enfans qu'il ne peut nourrir change sa maison même en hospice, et cela de sa propre autorité, sans consulter les convenances ou les ressources d'autrui. Il y a là une évidente violation de la justice contractuelle. L'état pourrait donc dire au travailleur : Vous me demandez une promesse, mais êtes-vous disposé vous-même à en faire une autre en échange? Mon devoir est corrélatif à votre devoir, et votre droit, loin d'être inconditionnel, est subordonné à des conditions indispensables. Voulez-vous renoncer au droit de propagation? Si oui, l'assistance est possible; si non, elle ne l'est pas, car vous ne pouvez exiger de ceux qui ont travaillé avant vous, produit, épargné, qu'ils s'abstiennent

de consommer les fruits de leur travail jusqu'à ce qu'ils aient assuré la nourriture de tous les êtres qu'il peut vous convenir, à vous ou à vos descendans, d'appeler à l'existence. La procréation des enfans n'est pas un acte de fantaisie individuelle, c'est un acte social et un *contrat*. Les charges paternelles et maternelles devraient donc être déterminées par la loi. Ce principe faux, que chacun a le droit de procréer à sa guise, sans montrer plus de prévoyance que la brute, sera rejeté un jour, dit Stuart Mill, comme on a déjà rejeté le prétendu droit du commerçant à acheter ou à vendre sans comptabilité et sans grand-livre. Mettre au monde des enfans qu'on ne peut nourrir sera considéré comme une faillite d'un nouveau genre; souvent même, c'est plus qu'une faillite, c'est un homicide par imprudence, lorsque les enfans sont voués à une misère certaine et à une mort presque certaine. Toute liberté entraîne responsabilité.

Stuart Mill accorde sans doute une importance exagérée à l'établissement de lois sur la population dans le présent : celle-ci, en certains pays, comme en France, tend plutôt à trop diminuer qu'à trop croître ; de plus, la mise en culture des terres d'Amérique et d'Australie assure pour longtemps des subsistances à l'humanité, même avec un accroissement rapide de la population. Il n'en demeure pas moins vrai que les secours de l'état ne peuvent être illimités et que l'assistance ne peut être érigée en droit revendicable pour l'individu. L'expérience a montré quelle espèce d'ouvrage on peut attendre des ateliers ouverts par la philantropie publique. « Lorsqu'on ne donne plus le salaire en vue de l'ouvrage dont on a besoin, dit Stuart Mill, mais l'ouvrage en vue d'assurer le salaire à ceux qui en ont besoin, on peut être certain que le travail ne vaudra pas le prix qu'il aura coûté : lorsqu'on n'a pas la faculté de congédier des journaliers, on n'en peut obtenir du travail que par le fouet. L'assistance aux travaillleurs demeure donc seulement un devoir *moral* et *général* de l'état. »

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des réformes economiques ou politiques qui permettraient de rendre l'assistance plus sûre et plus effective, tout en écartant les inconvéniens (moraux et physiologiques) de la charité proprement dite; nous avons seulement voulu montrer un idéal et faire comprendre la difficulté non moins que la nécessité de sa réalisation progressive. Les moyens particuliers de cette réalisation sont du domaine de la sociologie et de la politique appliquées. Notons seulement des lois plus parfaites sur la propriété, la répartition plus équitable des impôts, qui ne doivent pas aggraver le prolétariat en retombant pour la plus lourde partie sur les prolétaires eux-mêmes, un meilleur emploi de ces impôts, l'essor donné aux institutions de crédit et à tout moyen moins onéreux que

les monts-de-piété (1), l'établissement de bureaux d'informations pour les travailleurs cherchant du travail, l'extension du système des assurances mutuelles sur une vaste échelle par l'initiative de l'état et des communes, de manière à conjurer les désastres matériels les plus fréquens et les plus graves; les colonies, destination naturelle de tout citoyen valide qui n'a pas de profession et qui se met par la mendicité ou le vagabondage en état de légitime suspicion à l'égard de tous; enfin l'encouragement et l'accroissement des associations particulières dans la grande association de l'état. La vraie bienfaisance est celle qui encourage, non la paresse, l'imprévoyance et la dégénérescence de la race, mais le travail, l'économie, le progrès moral et physique des générations (2).

(1) Telles sont les banques populaires de l'Écosse et de l'Allemagne. Sur les moyens de combiner leurs avantages, voir l'excellent travail de M. Coste, couronné au concours Pereire, p. 285-305. Une banque importante *du travail et de l'épargne* vient de se fonder à Paris, sous le nom de *Caisse centrale populaire*. Elle fait des avances aux sociétés coopératives; neuf ont été constituées par ses soins, dix sont en voie de de formation ; trois sociétés anciennes ont trouvé chez elle l'appui dont elles avaient besoin.

(2) Si l'on veut constituer un premier capital, le plus difficile de tous à acquérir pour l'ouvrier, pour l'artisan, pour le petit commerçant, un des meilleurs moyens est le développement des sociétés coopératives. Celle de Roubaix, qui borne cependant ses opérations à la boulangerie, est arrivée à distribuer à ses membres, en 1875, 10 pour 100 du montant de leurs achats, et 16 pour 100 en 1880. En 1879, elle a vendu à ses associés pour 190,000 francs de pain et leur a donné sur ses bénéfices nets une somme de 30,000 francs, après avoir porté 7,700 francs à sa réserve. Une société coopérative de consommation transforme en instrument d'économie les dépenses auxquelles nul ne peut se soustraire; elle en fait un moyen d'épargne quotidienne et inconsciente; de charges inévitables elle tire pour ses participans un capital certain. La société de Roubaix poursuit aujourd'hui un nouveau but : rendre ses sociétaires propriétaires de leur habitation, sans aucun déboursé de leur part; il suffit pour cela de quatorze ou quinze années : on économise une maison sur sa consommation, on devient propriétaire en mangeant. De plus, la société assure ses membres contre l'incendie de leur mobilier jusqu'à une valeur de 500 francs, moyennant 37 centimes par an, « deux chopes de bière. » La société alimentaire de Mulhouse fournit trois repas par jour aux femmes pour 35 centimes et aux hommes pour 65 centimes. Le fourneau économique d'Isaac Pereire donnait un repas complet dont le prix de revient était 25 centimes. La société alimentaire de Grenoble arrive à des résultats non moins remarquables. De même pour la société d'épargne de Saint-Remy, à Bordeaux. (Voir M. Coste, *ibid.*, p. 19 et suivantes.) Notre sol devrait, comme on l'a dit, être couvert d'associations de ce genre, mais, faute de fonds suffisans, ces sociétés ne peuvent se constituer ou échouent. La société même de Roubaix n'a été sauvée par deux fois de la ruine que par des avances exceptionnelles dues à la générosité de simples particuliers. L'état ne pourrait-il pas, dans des circonstances analogues, venir au secours des sociétés méritantes? On a demandé avec raison qu'une faible partie des fonds de nos caisses d'épargne fût consacrée, en principe, à subventionner des sociétés coopératives et que, par un mécanisme quelconque, les économies des travailleurs fussent centralisées pour aider spécialement les œuvres utiles aux travailleurs. Rappelons aussi qu'on a proposé de faire des emprunts publics pour les œuvres philanthropiques en leur réservant le privilège des valeurs à lots.

« L'état, a dit un juge peu suspect de socialisme, M. Thiers, devra s'ingénier à trouver des moyens pour parer à de cruels chômages. Il ne pourra pas tout ce qu'on lui demandera, mais, avec de la prévoyance, il pourra quelque chose et même beaucoup, car l'état n'a pas moins que des murailles, des machines, des vaisseaux, des cordages, des fusils, des canons, des voitures, des harnais, des souliers, des habits, des chapeaux, du drap, de la toile, des palais, des églises à exécuter; et une administration habile, qui réserverait ces travaux si divers pour les temps de chômage, qui, pour certaines fabrications, telles que machines, armes, voitures, draps, toiles, aurait des établissemens susceptibles de s'étendre ou de se restreindre à volonté, qui, pour les places fortes ou les palais à construire, aurait ses devis préparés et les tiendrait prêts pour les momens où l'industrie privée interromprait ses travaux, qui recueillerait ainsi sur le marché général les bras inoccupés, comme certains spéculateurs achètent les effets publics dépréciés, qui à cette prévoyance administrative joindrait la prévoyance financière et garderait sa dette flottante libre et dégagée, de manière à trouver de l'argent quand personne n'en aurait plus, une administration qui se donnerait tous ces soins, difficiles, mais non impossibles, parviendrait à diminuer beaucoup le mal, sans réussir toutefois à le supprimer en entier... Qu'on ne prétende donc plus que nous voulons laisser mourir de faim l'homme sans travail, car je réponds que nous nourrirons l'homme dépourvu de travail, sans lui donner toutefois ni un salaire égal à celui des temps prospères, ni un salaire qui lui permette de faire monter violemment la main-d'œuvre, ni un salaire enfin qui lui serve à être le soldat de la guerre civile (1). »

L'état s'occupe des intérêts généraux de l'agriculture et du commerce; il s'occupe des travaux publics, des beaux-arts, des postes, des télégraphes, etc.; différens ministères ont été créés pour ce but; nous pensons qu'il devrait exister aussi un ministère des institutions philanthropiques, chargé tantôt de prendre l'initiative et de créer des institutions de ce genre (assurances, secours mutuels, sociétés de consommation, de production, de crédit, etc.), tantôt d'encourager et d'aider celles qui existent déjà, enfin de centraliser les efforts, les dons, les prêts des particuliers en vue des établissemens de philanthropie. A des besoins nouveaux doivent répondre, dans le grand corps de l'état, des organes nouveaux. Il se produit ici, surtout en France, une dispersion absolue des forces, une anarchie, un manque d'initiative et d'organisation qui entrave toute

(1) Thiers, *de la Propriété*, p. 328 et suiv.

réforme : s'il existait un ministère spécial pour ces questions, non moins importantes, semble-t-il, que celles des postes, du commerce et de l'agriculture, l'essor serait bientôt donné. Des emprunts, des dons, des legs permettraient à l'état de faire des essais par des méthodes scientifiques ou d'aider ceux qui veulent en faire. Les individus se soucient peu de léguer leurs biens à l'état en général, pour un usage général et neutre; mais combien de personnes feraient volontiers des donations ou des legs aux institutions philanthropiques! Les congrégations religieuses ont un art admirable pour trouver de l'argent en vue de leurs œuvres de bienfaisance; l'état ne devrait pas se croiser les bras et se désintéresser comme s'il n'avait à ce sujet aucune obligation précise. La prévoyance, la bienfaisance publique, la « fraternité, » dans nos sociétés modernes régies par des lois de plus en plus complexes, ne saurait demeurer une sorte de luxe moral entièrement abandonnné aux hasards de l'inspiration individuelle; elle est un devoir général de justice, elle est une œuvre de science et non de pur sentiment, à laquelle doivent concourir l'économie sociale et l'histoire naturelle. En effet, l'idée qui ressort des travaux de l'école darwiniste sur l'hérédité et la sélection est, en dernière analyse, celle de la solidarité; or c'est le fondement même de la fraternité morale. La solidarité fait retomber sans doute le mal des uns sur les autres, mais elle étend aussi le bien de chacun à tous ou de tous à chacun. Elle oblige par cela même la société à trouver un remède pour tout mal qui afflige l'individu, parce que ce mal tend à devenir social. La solidarité enferme nos sociétés modernes dans cette alternative : progrès ou disparition. Dans les machines perfectionnées dont se sert l'industrie moderne pour filer le lin, le coton ou la laine, dès qu'un seul fil se brise, le métier s'arrête de lui-même, comme si le tout était averti de l'accident arrivé à l'une de ses parties et, avant de l'avoir réparé, ne pouvait continuer son travail. C'est l'image de la solidarité qui régnera de plus en plus dans la société humaine. Au milieu de cette trame sociale où s'entre-croisent toutes les destinées individuelles, il faudrait que pas un fil, pas un individu ne fût brisé sans que le mécanisme général fût averti, atteint, forcé de réparer le mal dans la mesure du possible. C'est l'idéal que poursuit la philanthropie et dont elle se rapprochera d'autant plus qu'elle deviendra plus scientifique dans ses méthodes, sans cesser d'être aussi généreuse dans ses inspirations.

ALFRED FOUILLÉE.

REVUE LITTÉRAIRE

DESCARTES ET LA LITTÉRATURE CLASSIQUE.

Il faut espérer que le titre, un peu long, et même, au premier abord, un peu énigmatique du livre de M. Émile Krantz : — *Essai sur l'esthétique de Descartes, étudiée dans les rapports de la doctrine cartésienne avec la littérature classique française au* XVII[e] *siècle* (1), — ne détournera cependant personne de le lire. Ce n'est pas seulement, en effet, l'une des meilleures thèses que l'on ait soutenues depuis quelques années en Sorbonne, où l'on en soutient quelquefois d'excellentes ; c'est encore un des livres les plus remarquables que l'on ait publiés depuis quelque temps déjà sur le XVII[e] siècle ; et si le style en était avec cela moins embarrassé de termes scolastiques, si le plan surtout en était mieux ordonné, moins irrégulier par endroits, enfin toute l'étendue d'une vaste matière plus vigoureusement réduite à l'unité, ce serait un livre hors de pair. Tel quel, dans cet éparpillement de la composition et sous sa forme non pas précisément pénible, mais trop souvent abstraite et technique à la fois, on pourrait hésiter à le recommander aux amis des lectures faciles, si l'on ne faisait aussitôt réflexion que ce qui se laisse lire si facilement risque d'être un peu superficiel, — et le livre de M. Krantz est digne d'être médité.

J'éprouve d'autant moins de scrupule à signaler d'abord ces deux

(1) Germer Baillière, éditeur.

défauts que le premier peut-être est de la nature du sujet plus encore que de l'écrivain; et que le second ne procède nullement d'une incapacité de M. Krantz à saisir les liaisons des idées, mais, au contraire, de ce qu'il les voit trop bien, et ne veut pas perdre une occasion de nous montrer qu'il les voit. Cependant, quelles que soient les exigences d'un sujet où la philosophie proprement dite est intéressée pour une part presque aussi large que la littérature, on saurait gré sans doute à M. Krantz de ne pas nous donner des définitions de ce style, que « le romantisme est un dualisme de l'élément réaliste et de l'élément mystique rapprochés violemment et opposés à dessein comme deux contraires irréconciliables dans un système d'antithèses accumulées. » La formule est, à la vérité, très claire, et l'écrivain ici sait parfaitement ce qu'il veut dire : elle n'est pas mise assez complaisamment à la portée de tout le monde. M. Krantz n'y aurait d'ailleurs éprouvé qu'une difficulté médiocre, ayant déjà deux qualités de l'écrivain, et qui sont des plus rares parmi ceux qui écrivent, l'horreur visible de l'expression toute faite et en même temps le goût de la netteté. Les tours originaux sont nombreux dans son livre, et les pensées heureuses, et les pages que l'on appelle brillantes. Même, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la tendance naturelle de ce philosophe, qui parfois s'enveloppera dans une phrase comme celle que nous venons de citer, est incontestablement vers la préciosité. S'il a beaucoup lu Fontenelle, j'entends le Fontenelle des *Éloges des Savans* et des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, c'est ce que je ne me hasarderai point à vouloir deviner; mais il a quelque chose de sa malice, et quelque chose aussi de son art de déguiser l'ironie du fond sous l'ingéniosité de la forme. L'effet en est assez piquant dans un livre composé, si je ne me trompe, sous l'influence plus ou moins prochaine de deux hommes, dont le premier, M. Taine, a toujours pris si fort au sérieux toutes choses, et le second, M. Paul Albert, laissé transparaître, sous une ironie coutumière, tant d'amertume au fond, et de morosité.

Il n'y a pas utilité d'insister sur les défauts de composition que nous reprochons au livre de M. Krantz. Contentons-nous donc de faire observer que l'auteur a fort inutilement dépensé cinquante pages à l'exposition de ses idées sur *la Philosophie de la littérature*, lesquelles ne sont autres, au résumé, que les idées si souvent exposées déjà par M. Taine, et plus particulièrement dans sa *Philosophie de l'art*. Il nous est ici parlé de tout un peu, sans raison suffisante ou du moins sans raison nécessaire, — de l'esprit classique, de l'idéal romantique, de l'évolution de la philosophie française vers le *criticisme* universel, des rapports de la littérature et de l'art avec la philosophie de leur temps, du pessimisme épicurien dans les vers de Lucrèce et de la casuistique stoïcienne dans la prose de Sénèque, de la sculpture grecque et de l'ar-

chitecture gothique. Rien de tout cela, sans doute, n'est absolument étranger au sujet de M. Krantz, mais rien de tout cela n'y était absolument utile, et rien de tout cela ne vaut que comme renseignement sur la manière dont M. Krantz entend l'esthétique. J'aurais donc mieux aimé qu'il laissât son livre parler lui-même. Trop de digressions aussi, trop nombreuses, trop longues, et dont quelques-unes, en outre, ne sont pas précisément à la place qu'elles devraient occuper. Si M. Krantz y fait attention, maintenant que son livre est tout à fait détaché de lui, je ne doute pas qu'il s'aperçoive notamment comme il aurait été mieux inspiré de diviser le chapitre qu'il consacre à l'analyse des lettres de Descartes à Balzac, et d'en reporter les citations, toutes caractéristiques, les unes plus haut, les autres plus bas, et généralement aux endroits où il est obligé de s'y reprendre. Au surplus, nous l'avons dit, ce sont là fautes légères, si légères qu'à peine le lecteur y prendra-t-il garde. La querelle est en effet technique, s'il en fut, et demeure entre M. Krantz et nous: c'est ce qui nous impose l'obligation de ne pas la prolonger plus longtemps.

L'idée du livre, réduite à ce qu'elle a de plus général et de plus simple, est très nette et très hardie.

Tout le monde sait que ni Descartes, ni Spinoza, ni Malebranche n'ont rien écrit sur cette partie de la philosophie que nous avons depuis appelée du nom fort mal fait, mais aujourd'hui consacré, d'*Esthétique.* Et si Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, ou Bossuet, dans le *Traité de la connaissance de Dieu*, dans quelques-uns de ses *Sermons*, dans ses *Élévations sur les mystères*, ont abordé de biais quelques-unes des questions que soulève la philosophie de l'art et de la littérature, c'est incidemment, comme nul ne l'ignore, par circonstance et par occasion, nulle part ni jamais dans une intention ou sous une forme didactique. L'esthétique de Descartes, en tant que doctrine énoncée par le maître ou développée par ses disciples, n'existe donc pas. Mais toute métaphysique, de même qu'elle implique une morale, enveloppe une esthétique : toute définition ou notion de l'être contient en soi quelque notion ou définition du beau. Ne pouvons-nous pas nous proposer de l'en déduire? Si certains principes sont une fois posés, ne nous est-il pas toujours loisible d'en poursuivre les conséquences? Descartes a découvert, ou démontré, ou supposé, comme on voudra le prendre, que la présence de tel ou tel caractère dans les choses en déterminait la vérité. Malebranche, Spinoza, tel autre encore de leurs disciples ou de leurs imitateurs ont recherché s'il y avait dans les actes humains un caractère qui en constituerait la bonté. N'avons-nous pas le droit d'examiner à notre tour s'il n'y aurait pas dans les êtres, et jusque dans les œuvres, un caractère aussi, d'où les œuvres et les êtres tireraient ce que l'on appelle communément leur beauté?

L'entreprise peut avoir ses difficultés : elle est assurément faisable. La liberté de l'esprit humain a sans doute quelque chose en soi d'original, d'imprévu, de moqueur même, pour ainsi dire, qui se plaît à déconcerter l'allure du raisonnement et déjouer les prévisions de la logique. On part tous les jours du même point, on arrive rarement au même but ; comme s'il y avait partout un carrefour où les voies s'entre-croisent et se brouillent. Si les principes de Descartes ont également inspiré les Malebranche et les Spinoza, qui ne sait qu'il y a bien quelque différence entre les conclusions de l'*Éthique* et celles de *la Recherche de la vérité* ? Ne craindrons-nous pas à notre tour qu'en nous flattant de déduire des principes de Descartes une esthétique tout entière, cette esthétique ne soit cartésienne que de nom et, en tout cas, très différente à son tour de celle qu'un autre en eût déduite ou en déduira ? Mais la réponse est facile. Si nous pouvons mettre, en effet, le doigt sur le point précis où l'auteur de l'*Éthique* et celui de *la Recherche de la vérité* se sont séparés de Descartes, et l'un de l'autre, par conséquent, (et nous le pouvons) ; si nous pouvons montrer de plus, et en dépit de l'écart, que leur philosophie concorde en plus de points que l'on ne croit, jusque-là que, dans les grandes lignes, si Malebranche diffère quelque part de Spinoza, c'est uniquement parce qu'il est chrétien, et que certaines solutions lui sont comme imposées d'avance (et nous le pouvons encore), la logique n'est donc pas si vaine, la liberté de l'esprit si entière, et nous pouvons légitimement espérer d'aboutir. C'est ce qu'a pensé M. Krantz et c'est ce que nous pensons avec lui.

Où la difficulté commence et même deviendrait, si nous n'avions pas quelque autre moyen d'y pourvoir, tout à fait insurmontable, c'est quand il s'agit de passer à l'application et de descendre des hauteurs de l'esthétique pure à la théorie des arts particuliers.

On ne voit pas tout d'abord le lien, mais cependant on conçoit volontiers qu'il existe entre les lois de l'esthétique générale et les plus grandes questions que soulève cette théorie. Rien de plus aisé, par exemple, et pour peu que l'on sache raisonner, ce qui n'appartient pas à tout le monde, que de déduire d'une définition métaphysique du beau la théorie de la valeur expressive des diverses formes de l'art. Mais que je définisse le beau, maintenant, avec l'un, comme « l'expression de l'invisible, » ou bien l'idéal, avec l'autre, comme la manifestation, par les moyens propres à chaque art, du « caractère essentiel; » c'est ici qu'on ne discerne peut-être plus si facilement par quels chemins j'en viendrai où cependant il en faudra venir, à l'établissement des conditions spéciales de la sculpture en bronze, par exemple, ou à la détermination des lois du clair-obscur. Et tout de même, quelle que puisse être la définition de l'objet et de la nature de l'œuvre d'art impliquée dans la métaphysique de Descartes, il pourra bien sembler

quelque peu hasardeux de vouloir en tirer une opinion, positivement cartésienne, sur la valeur de la règle des trois unités, ou sur l'emploi de la réalité dans le roman. Mais c'est justement ici l'originalité de la tentative de M. Krantz.

A la vérité, pas un historien de la littérature n'avait omis, rencontrant ce grand nom de Descartes et ce mémorable *Discours de la méthode*, après avoir jugé l'œuvre et caractérisé l'homme, de rappeler en quelques mots l'influence qu'ils avaient exercée sur la littérature française du XVIIe siècle. Quelques-uns même avaient poussé plus avant et, dans les chefs-d'œuvre de cette littérature, dans les sermons de Bossuet ou dans les tragédies de Racine, essayé de reconnaître des traces de cartésianisme. Mais ce qu'aucun d'eux n'avait tenté, ce qui restait par conséquent à faire, et ce qu'on ne pouvait attendre enfin que d'un esprit également versé dans la spéculation philosophique et dans l'analyse littéraire, c'était de mettre au grand jour les preuves de cette influence et d'insérer, pour ainsi dire, toute la longue série des moyens termes entre ces deux extrêmes : une formule métaphysique et l'œuvre d'art visiblement réalisée par l'orateur et le poète. Tout le monde aussi, bien longtemps avant que parût cette belle *Histoire de la littérature anglaise*, de M. Taine, savait l'importance historique de la *race*, du *milieu*, du *moment;* que, selon le mot de Voltaire, « tout ce qui nous entoure influe sur nous; » et selon le mot de Fénelon, « que certains climats sont plus heureux que d'autres pour certains talens. » Tout le monde savait également, et répétait au besoin, qu'une littérature est « l'expression » d'une société; sauf, il est vrai, les cas assez nombreux où l'on pourrait dire, avec autant de justesse, qu'elle en est exactement l'antithèse. La nouveauté du livre n'en était pas moins dans le rapprochement de ces deux vérités banales, comme dans les conséquences, discutables si l'on veut, mais à coup sûr originales, que le philosophe dégageait de cet heureux rapprochement. M. Krantz a trop d'esprit pour ne pas nous pardonner si nous attendons plusieurs années encore à le mettre en parallèle avec son maître, et le nôtre. Mais on peut bien dire au moins que si l'intérêt de son *Essai sur l'Esthétique de Descartes* est quelque part, il est là, dans ce rapprochement d'une métaphysique et d'une littérature, et dans l'habile emploi qu'il en a su faire pour l'éclaircissement de l'une et de l'autre à la fois, — mais surtout pour la démonstration de sa thèse.

Car on sent bien que ce rapprochement n'est qu'une méthode; et que, s'il y a des points de contact entre l'*esthétique* de Descartes et la *poétique* de Boileau, par exemple cette constatation toute nue, qu'il y a des points de contact, n'est ni ne peut être à elle-même son propre but. Et de fait ce que nous donne ici M. Krantz, ou du moins ce qu'il s'est proposé, c'est tout simplement, selon certaines idées à lui bien

personnelles, une reconstruction de l'histoire entière de la littérature française au XVIIe siècle. On nous permettra de rappeler au passage l'estime toute particulière que nous faisons de ces sortes de tentatives; plus utiles peut-être à l'avancement de la science que les plus savantes monographies sur la syntaxe de Voiture ou sur l'emploi des relatifs dans Rabelais, et quand ce ne serait que par le nombre et la diversité des contradictions qu'elles soulèvent. L'*Essai* de M. Krantz en soulève beaucoup. J'imagine au surplus qu'il ne l'ignore pas lui-même, ou plutôt, il aurait pris son plus vif plaisir à les provoquer que je n'en serais pas autrement étonné. Mais aussi ceux qui continuent de défendre, en ces matières, la tradition contre la nouveauté, ne sont-ils peut-être pas toujours si parfaitement dupes de l'illusion des préjugés transmis et des leçons apprises. C'est de quoi je crains que M. Krantz n'ait pas assez tenu compte. Il me paraît du moins qu'avant de procéder à la construction du nouvel édifice, il eût bien fait de s'assurer qu'il avait renversé complétement l'ancien et qu'il n'en demeurait pas, comme on dit, pierre sur pierre.

Le lecteur a déjà certainement remarqué, tout en appréciant l'ingéniosité de ce rapprochement entre la littérature classique et la doctrine cartésienne, que M. Krantz essayait bien d'établir entre elles un rapport de subordination nécessaire, mais n'en démontrait, à vrai dire, assez solidement ni la nécessité ni peut-être même l'existence. Il nous montre fort bien, d'une part, on l'a vu, que de la métaphysique de Descartes on peut effectivement déduire une esthétique. Il n'est pas moins habile, et même subtil, d'autre part, à retrouver la matière diffuse de cette esthétique dans la littérature classique du XVIIe siècle. Mais qui dit rencontre ne dit pas dépendance, et qui dit coïncidence ne dit pas subordination. Je vois donc très clairement, s'il le veut, que l'esthétique latente de Descartes est la même, au moins dans l'ensemble, que la poétique de Boileau. Je vois déjà moins clairement, quoi qu'il en dise, que le *Discours de la méthode* soit le principe et la raison de l'esthétique de Racine. Ou plutôt, ce que je ne vois pas du tout, c'est de quel droit on élève le cartésianisme à la dignité de cause, en même temps que l'on rabaisse la littérature classique au rang d'un simple effet de cette cause féconde. Car pourquoi Descartes est-il ainsi comme retiré, mis à part, isolé du courant des influences qui sans doute n'ont pas laissé d'agir sur lui comme sur ses contemporains? Mais pourquoi la liberté d'esprit de Racine ou de Boileau, d'autre part, est-elle ainsi comme uniquement placée sous l'influence du cartésianisme ?

Est-ce qu'en effet l'histoire d'une littérature n'a pas d'abord en soi le principe intérieur de son développement? « On connaît l'importance métaphysique de l'unité dans la doctrine cartésienne, dit quelque part

M. Krantz; elle est l'essence même de l'esprit en opposition à la divisibilité de l'étendue. » Et il ajoute : « Le rapprochement se fait tout seul entre le rôle philosophique et le rôle littéraire que lui donne Boileau. » C'est de la tragédie qu'il est ici question et de la fameuse règle des trois unités. Mais le rapprochement se fait bien mieux encore entre le désordre et l'irrégularité qui régnaient sur le théâtre français, et l'ordre avec l'unité que Corneille, Molière et Racine après eux y mirent successivement en honneur. Où est en cela le rôle de Descartes? Rien ne commence, mais tout se transforme. Ce qui d'abord et par-dessus tout détermine en littérature, comme en art, l'évolution des genres, c'est le point où ces genres eux-mêmes en sont parvenus quand les réformateurs s'en emparent. Les vraies origines de *la Princesse de Clèves* sont dans le roman de La Calprenède et de M[lle] de Scudéry; les vraies origines de la comédie de Molière dans la comédie de Scarron; et les vraies origines de la tragédie de Racine dans la tragédie de Corneille. Une seule œuvre universellement applaudie pèse d'un poids plus lourd sur les œuvres du même genre que toutes les influences de race, de moment et de milieu. C'est l'insignifiance et la banalité des épreuves que l'on tire d'un moule fatigué par le long usage qui suggère aux novateurs, — si tant est qu'il se mêle une part de conscience au mystérieux travail de la création, — le désir, la résolution et jusqu'aux moyens mêmes de le briser. Si *Zaïre* eût valu *Bajazet*, et si le *Tippoo-Saïb* de M. de Jouy lui-même eût valu seulement *Zaïre*, il y a tout lieu de croire que nous n'aurions ni *Ruy Blas* ni *le Roi s'amuse*, mais il est certain que, quoi qu'ils soient, il ne seraient pas ce qu'ils sont. Or, et malheureusement, cette influence de l'art, cette détermination de la forme par la forme, cette évolution du dedans qui est le principe même de la vie de la littérature et de l'art, voilà ce qui échappe aux prises de ces méthodes nouvelles, et voilà ce qui fait défaut dans le livre de M. Krantz, comme il faisait défaut dans l'*Histoire de la littérature anglaise*.

Un autre élément leur échappe, et non moins nécessaire pourtant à l'histoire d'une littérature : c'est l'histoire elle-même, et ce que les renseignemens de la chronologie toute seule y apportent. Restons-en sur ce même exemple de la règle des trois unités. « En laissant à Aristote et à Chapelain la matière de la règle des trois unités, dit M. Krantz, c'est l'esprit cartésien qui lui a donné sa forme rationnelle. » Et cette forme rationnelle consiste en ce que Boileau se borne à l'énonciation de la règle « sans l'expliquer comme une conquête de l'expérience, ni la justifier, soit par le prestige de son antiquité, soit par la démonstration de son excellence. » Mais pourquoi ne dirions-nous pas précisément tout le contraire, et peut-être avec plus de vérité? La démonstration d'excellence? Elle est dans la supériorité des « miracles » de

Racine, selon le mot du poète, sur les chefs-d'œuvre même de « l'audace » de Corneille. Le prestige d'antiquité? Boileau l'a mis suffisamment en lumière en parlant de la « hauteur divine » où Sophocle avait porté la tragédie grecque. La règle n'est pas la règle pour lui parce qu'elle est règle, mais parce qu'il y voit le principe, ou l'un des principes, de la beauté même de la tragédie grecque. Et quant à placer son conseil sous la sanction de l'expérience, en était-il besoin dans un siècle où, comme nous savons tous, en 1882, que la révolution romantique au théâtre a daté d'*Hernani*, de même il n'était personne qui ne se souvînt, en 1678, que le triomphe des trois unités sur la scène française datait du grand succès de la *Sophonisbe* de Mairet, en 1629? Cent ans plus tard, en plein XVIII[e] siècle, l'écho de ce succès retentissait encore dans le *Commentaire* de Voltaire sur le théâtre de Corneille.

Si M. Krantz avait pris la peine de noter ce seul petit fait, peut-être en eût-il tiré cette conclusion, comme nous, que la règle des trois unités s'était dégagée, comme toutes les autres, de l'expérience dramatique et d'une expérience déjà singulièrement étendue. Mais surtout, en examinant de plus près l'histoire de la scène française avant Corneille, il n'eût pas commis cette erreur de voir dans l'impatience avec laquelle Corneille subissait les entraves de la règle un esprit, non-seulement de révolte, mais encore de nouveauté. Révolte, oui; mais nouveauté, non pas! Car lorsque le naïf grand homme s'épuisait à la recherche de ces combinaisons scéniques où il a fini par se perdre, il n'inventait pas du tout, comme le croit M. Krantz, des « formes dramatiques nouvelles, » mais au contraire il essayait de maintenir dans leurs droits périmés les formes dramatiques anciennes, celles qu'il avait connues en faveur au temps de sa jeunesse, les formes des Rotrou, des Du Ryer, des Scudéri, des Alexandre Hardy. « La tragédie jouée par des bourgeois, » c'était Alexandre Hardy qui l'avait mise à la scène, — qui dira dans combien de ses huit ou neuf cents poèmes? — et certainement au moins dans une pièce intitulée : *Scédase, ou l'Hospitalité violée*, dont Corneille, en 1660, comme on le voit par son *Discours de la tragédie* (1), conservait pieusement la mémoire. Mais pour « la comédie

(1) « Ce n'est pas une nécessité de ne mettre que les infortunes des rois sur le théâtre. Celles des autres hommes y trouveraient place s'il leur en arrivait d'assez illustres et d'assez extraordinaires pour le mériter, et que l'histoire prît assez de soin d'eux pour nous les apprendre. Scédase n'était qu'un paysan de Leuctres, et je ne tiendrais pas la sienne indigne d'y paraître. » J'ajoute qu'en examinant avec attention la plupart des prétendues *innovations* que propose Corneille, on trouverait ainsi que ce sont de réelles *vieilleries*. On reproche à Boileau de n'avoir fait dater la naissance de la poésie française que de l'apparition de Malherbe. Il ne faudrait pas l'imiter en cela ni faire à notre tour dater de la représentation du *Cid* l'histoire de la scène française. Dans les dernières années du XVI[e] siècle et les premiers du XVII[e], on avait à

jouée par des rois et des héros » les exemples, — je ne dis pas les modèles, — en abonderaient dans le théâtre des contemporains du *Cid* et de *Polyeucte*.

Là, dans un dédain exagéré du fait et dans une indifférence réelle à l'histoire, est le principal défaut du livre de M. Krantz. Nous le verrons mieux encore en examinant avec lui les trois théories qui dans leur étroite formule enfermeraient, à son sens, non-seulement l'esthétique de Descartes, mais la littérature française classique du XVIIe siècle tout entière.

La première est ce qu'il appelle *la Théorie de la beauté par l'universel*, platonicienne d'ailleurs (et il est bien obligé de l'avouer lui-même quelque part) autant que cartésienne. Tout de même donc que la vérité serait de tous les temps et de tous les lieux, la même à Paris qu'à Rome, et telle enfin, selon le mot de Malebranche, que l'on ne puisse pas concevoir qu'un Chinois refusât d'en tomber d'accord après l'avoir bien considérée, tout de même la beauté serait universelle, et se réduirait pour nos classiques au peu qui subsiste de l'homme ou des choses, quand on en a successivement éliminé, par analyse et par abstraction, toutes les particularités qui déforment l'idéal lui-même en le caractérisant. Le procédé de M. Krantz pour arriver à la démonstration de son paradoxe est extrêmement curieux. Il commence par établir que ni Corneille, ni Pascal, (ni Bossuet sans doute qu'il oublie), n'ont subi l'influence de Descartes, ou ne l'ont subie qu'impatiemment : négligeons-les. Il nous rappelle qu'à titre d'élève ou d'auditeur de Gassendi, Molière appartenait à la philosophie sensualiste de son temps, et comme il ne dit mot non plus de La Fontaine, c'est sans doute qu'il a quelque raison du même genre : écartons-les. Il ne fait mention ni du cardinal de Retz, ni de Mme de Sévigné, ni naturellement de Saint-Simon; auteurs de *Mémoires* ou de *Correspondances*, tous les trois écrivent dans l'ombre, et le dernier dans le mystère même : n'en parlons pas. Oublions enfin Fénelon, Bourdaloue, Massillon, et tous ceux qu'on me dispensera de nommer; il nous reste Boileau, non pas même tout Boileau, car M. Krantz ne l'étudiera que dans *l'Art poétique;* il nous reste Racine, ou du moins les préfaces de Racine, et avec cela l'unique *Bérénice;* il nous reste aussi Mme de La Fayette, ou plutôt *la Princesse de Clèves;* que faut-il davantage? et n'est-ce pas amplement de quoi se faire une juste idée de la « littérature française classique au XVIIe siècle? » Relevons donc, de ci, de là, quelques traits à la

peu près tout mis au théâtre. C'est M. Nisard qui a raison. L'esprit français n'a pas besoin qu'on le définisse, parce qu'il se définit lui-même dans ses œuvres. Il ne s'est nulle part mieux défini que dans le choix qu'il a fait, parmi toutes les autres formes possibles, successivement expérimentées, de la forme classique proprement dite, pour le représenter au théâtre.

hâte. Notons cette remarquable déclaration de Racine : « Quand je ne devrais à Euripide que la seule idée du caractère de Phèdre, je pourrais dire que je lui dois peut-être ce que j'ai mis de *plus raisonnable* au théâtre. » Elle est en effet caractéristique. Signalons ces vers, si nombreux dans *l'Art poétique*, où Boileau revient sur le prix, la dignité, l'importance de la *raison* dans l'art :

... Mais la scène demande une exacte *raison*,
... Et souple à la *raison*, corrigez sans murmure.
... Mais nous que la *raison* à ses règles engage...

Considérons un peu ces épithètes abstraites et décolorées dont se sert l'auteur de *la Princesse de Clèves*, et non pas pour analyser le sentiment, mais pour peindre le portrait, c'est-à-dire ce qu'il devrait y avoir en art de plus caractérisé, de plus concret, de plus individuel : « Mme Elisabeth... commençait à faire paraître *un esprit surprenant* et cette *incomparable beauté*... Marie Stuart était une personne *parfaite pour l'esprit et pour le corps*... Le duc de Nevers avait trois fils *parfaitement bien faits*... Le duc de Nemours était un *chef-d'œuvre de la nature*... » N'est-il pas vrai que leur souci semble être à tous d'écarter la couleur et la forme, la succession et l'accident, comme disent les philosophes, de ne retenir de l'homme ou des choses que leur essence, et de résoudre, comme dit M. Krantz, la perfection esthétique « en une impersonnalité absolue ? »

C'est ce que je nie absolument. Et d'abord, parce que sur trois, deux au moins de ces exemples sont assez mal choisis. Le roman de Mme de La Fayette est charmant, il est élégant, délicat, discret, tout ce que l'on voudra : ce n'est pas du grand art, c'est à peine de l'art, mais c'est encore bien moins une œuvre qui compte en histoire. M. Taine, dans ses *Essais de critique et d'histoire*, en a très agréablement et très spirituellement parlé ; M. Paul Albert lui a consacré tout un chapitre de sa *Littérature française au XVIIe siècle :* l'un et l'autre avait ses raisons. Mais dans le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire a cru s'acquitter de ce qu'il lui devait, en mentionnant Mme de La Fayette au catalogue des écrivains, parmi la foule obscure ; et le nom même de l'auteur, du moins autant qu'il m'en souvienne, n'a pas trouvé place dans l'*Histoire de la littérature française* de M. Désiré Nisard. Il est aussi bien évident que prendre *Bérénice* pour le type de la tragédie classique selon les règles de Boileau, c'est se faire vraiment la partie trop belle et triompher à trop peu de frais. « Voilà, sans contredit, la plus faible des tragédies de Racine qui sont restées au théâtre ; ce n'est pas même une tragédie. » Ainsi s'exprime Voltaire au terme de l'examen qu'il a fait de *Bérénice :* il a raison ; ce pourrait être un drame, si l'action n'y manquait, et une tragédie, si l'élément tragique n'y faisait

absolument défaut. Je n'insisterai pas davantage, puisqu'aussi bien vers la fin de son livre, M. Krantz a touché d'*Andromaque* et de *Phèdre*. Mais quand j'en serais réduit à disputer sur le seul Boileau, je soutiendrais encore que le général n'est pas l'universel. Boileau s'arrête au général, il ne va pas jusqu'à l'universel. Or, en littérature l'universel diffère du général exactement dans la mesure où le chapitre de Théophraste *sur l'Épargne sordide* diffère du portrait que Boileau lui-même nous a laissé du lieutenant-criminel Tardieu. Les définitions sont universelles, les descriptions peuvent être générales. Et le général, comme le fait très bien observer M. Krantz, est si peu le vague et l'indéterminé, qu'au contraire il a pour qualités l'exactitude et la précision.

Que si maintenant, laissant là Boileau, qui n'est que Boileau, — c'est-à-dire le plus ferme bon sens que je connaisse et un grand artiste, quoi qu'on en dise, mais non pas un poète ni surtout un créateur, — je rassemble les traits qui ont gravé dans mon souvenir les personnages de Racine, il est vrai que Xipharès ou Bajazet s'y dessinent avec moins de vigueur, mais je reconnais Andromaque, Hermione, Agrippine, Roxane, Monime, Iphigénie, Clytemnestre ou Phèdre pour aussi vivantes, aussi nettement caractérisées, aussi individuelles que pas une des héroïnes de Shakspeare, Desdémone ou Juliette, Goneril ou Jessica. Si je pousse encore plus loin, la thèse de M. Krantz croule tout entière et je trouve partout des noms et des œuvres pour y contredire. Il a écrit de fort jolies pages sur « l'unité de ton, » qui serait, selon lui, la seule conception véritablement originale de l'art classique. Je voudrais qu'il me montrât cette « unité de ton » telle du moins qu'il lui plaît de l'entendre, dans le recueil des *Fables* de La Fontaine. Il en a écrit de très spirituelles où, faisant une comparaison suivie de la tragédie classique avec un syllogisme en forme, il nous montre l'auteur de *Bajazet* ou de *Phèdre*, « arrangeant ses prémisses pour sa conclusion, dont il est le maître et dont il a le choix, » de telle sorte que toutes les péripéties de l'action y soient prédéterminées par l'espèce du dénoûment. Mais que fait-il donc de ces fameux dénoûmens de Molière, presque tous ou pour la plupart si parfaitement extérieurs au sujet? Il plaide ailleurs très éloquemment la cause de l'*obscur* et la beauté de l'*inintelligible*. « Il faut que l'incompréhensible reste incompréhensible, et que l'art, en l'exprimant, lui conserve son caractère, sous peine de manquer lui-même d'exactitude et de sincérité. Il y a donc des cas où la forme n'aura de valeur esthétique que si elle traduit parfaitement l'obscurité du fond. » Seulement, et sans examiner si cette traduction de l'obscur et cette expression de l'insaisissable ne serait pas une fonction de l'architecture ou de la musique plutôt que de la littérature, que deviennent ici les *Sermons* de Bossuet? Car enfin quel orateur, ou quel poète même, a plus profondément éprouvé la sensation du mystérieux ou le senti-

ment de l'inaccessible que celui qui débutait en ces termes devant la cour assemblée : « Sire, ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme, c'est ce qui doit faire aujourd'hui le sujet de notre entretien ? » M. Krantz admire beaucoup, et nous aussi, la célèbre image de Pascal : « cette sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. » Admirerait-il moins cette expression de Bossuet : « Ce grand Dieu qui du centre de son éternité développe tout l'ordre des siècles, » ou voudrait-il nous faire croire qu'on la puisse figurer plus aisément aux yeux ?

Je passerai plus rapidement sur ce que M. Krantz appelle *la Théorie de la perfection unique*. La théorie tient d'assez près à la *Théorie de la beauté par l'universel.*

On l'obtient en prenant à la lettre l'opinion de Boileau, « qu'il n'est point de degré du médiocre au pire, » et la travestissant de façon à lui faire dire, — quoi qu'il dise, et dans *l'Art poétique*, expressément le contraire, — que le Tasse n'est pas plus près d'Homère que le bonhomme Chapelain. Si la beauté réside, en effet, quelque part dans une essence immuable, le procédé pour l'atteindre devient mathématique. Et comme on voit que les savans, enfoncés dans la recherche d'un problème identique, sous quelque latitude qu'ils alignent leurs équations, ne sauraient manquer de finir par se rencontrer dans une solution identique : ainsi le même sujet, traité par deux vrais poètes, selon sa vraie constitution, doit être traité d'une manière identique, et se réaliser dans une œuvre identique. Les œuvres sont belles ou elles ne le sont pas ; si elles le sont, elles ne le peuvent être qu'absolument ; si elles ne le sont pas, elles sont nulles et comme non avenues. Est-ce bien sérieusement que M. Krantz prête à Boileau de semblables idées ? J'en ai peur, j'en ai même grand'peur. Cependant j'aime encore mieux croire que, tout occupé du plaisir de suivre son raisonnement (ce qui est un des plus vifs plaisirs qu'il y ait au monde), il en aura dit un peu plus qu'il n'en pensait. S'il a donc voulu dire que l'art classique, en raison de la hauteur même où il mettait son idéal, ne pouvait qu'enfanter des chefs-d'œuvre ou mourir, nous ne sommes pas loin de nous entendre. Mais s'il prétend que l'espèce même et la nature de son esthétique, le réduisait promptement à ne plus avoir de ressource que dans la contrefaçon de lui-même, c'est par où la *Théorie de la perfection unique* touche à la *Théorie de l'imitation, volontaire d'abord, puis nécessaire, puis fatale.*

Examinons donc cette théorie à son tour et ne craignons pas d'y appuyer. M. Krantz l'a très bien vu, l'importance en est capitale.

Il n'est assurément pas douteux que l'art classique au XVII[e] siècle s'est proposé l'art antique pour modèle, pour guide, et pour fin. Ni Boileau, ni Racine, ni Molière, ni La Fontaine ne se cachent d'imiter,

mais plutôt ils s'en font gloire, et de surpasser, s'ils le peuvent, ou à tout le moins, d'égaler en imitant. Le moyen cependant d'égaler les anciens et de les surpasser, à plus forte raison, si d'un coup de leur art, presque dans tous les genres, ils ont atteint la perfection? Ce sera de mettre dans la nouveauté de la forme cette part d'invention ou d'originalité qu'on ne peut plus mettre dans le fond. Voilà bien, selon M. Krantz, la première phase de l'imitation : elle est consciente, elle est volontaire, elle est raisonnée. Rien d'aveugle d'ailleurs, ni de superstitieux; en imitant Euripide, Racine le corrige; en traduisant Horace, Boileau le modifie; les maîtres ne sont pas des tyrans et les autorités ne sont pas des idoles. Mais en quoi consiste cette part d'invention que l'on met dans la forme? Est-ce uniquement, comme le dit M. Krantz, dans l'ordre nouveau des idées et le nouvel arrangement des mots? A la vérité, ce ne serait déjà pas si peu de chose. C'est beaucoup que l'ordre des idées et c'est beaucoup aussi que l'arrangement des mots. A prendre l'ordre et l'arrangement dans un sens un peu large, on pourrait soutenir qu'ils font l'unique différence des *Sosies* de Rotrou, par exemple, à l'*Amphitryon* de Molière, et de la *Phèdre* de Pradon à la *Phèdre* de Racine. Mais il y a mieux que cela; il y a la part d'observation psychologique et morale dont l'humanité s'est enrichie depuis le temps de Plaute et d'Euripide.

M. Krantz ne nous a pas dit un mot, si j'ai bonne mémoire, de cette connaissance de l'homme où est cependant la vraie gloire du XVIIe siècle. Il cite quelque part La Bruyère et le début des *Caractères*: «Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent.» Mais La Bruyère a répondu lui-même : « Il se fait généralement dans tous les hommes des combinaisons infinies de la puissance, de la faveur, du génie, des richesses, des dignités, de la noblesse, de la force, de l'industrie, de la capacité, de la vertu, du vice, de la faiblesse, de la stupidité, de la pauvreté, de l'impuissance, de la roture et de la bassesse. Ces choses, mêlées ensemble en mille manières différentes et compensées l'une par l'autre en divers sujets, forment aussi les divers états et les différentes conditions. » Reconnaître ces « mille manières différentes; » démêler l'artifice de ces « combinaisons infinies; » faire un choix, non pas des plus universelles, ni même des plus générales, mais des plus permanentes, ce qui n'est peut-être pas tout à fait la même chose; les placer et les représenter exactement dans le *milieu* qui leur convient, dans le train de la vie quotidienne, avec Molière, si c'est la prose de l'existence dont on veuille s'égayer, dans la perspective du temps ou de la distance, au contraire, avec Racine si c'est la poésie de la passion que l'on veuille dégager : telle a été la part d'invention de la littérature française classique du XVIIe siècle. Et il apparaît clairement que bien loin qu'il y ait là rien de

commun avec la déduction cartésienne, partant du « simple, » pour descendre au « composé, » c'est du complexe que l'on part, de l'observation des choses et de la connaissance de la vie, pour s'élever au point de généralisation qu'exige la vérité poétique. Si Corneille, dont on veut faire le précurseur du romantisme, avait justement un peu mieux connu le monde et la vie, peut-être qu'il n'aurait pas eu l'idée singulière d'aller demander à des combinaisons de formules dramatiques le renouvellement de sa verve tarie. Mais si Racine, avec tout son art et tout son esprit, n'avait pas, au contraire, possédé cette expérience, il ne serait pas Racine et ses tragédies vaudraient celles de Voltaire. Voltaire, en vérité, comme on dit, nous la donne belle là-dessus, et M. Krantz l'en croit trop aisément : « On peut en sculpture et en peinture traiter cent fois les mêmes sujets : on peint encore la Sainte-Famille, quoique Raphaël ait déployé dans ce sujet toute la supériorité de son art, mais on ne serait pas reçu à traiter *Cinna*, *Andromaque*, *l'Art poétique*, *le Tartufe*. » Non, sans doute, on ne serait pas reçu à traiter *Cinna*, mais pourquoi ne serait-on pas reçu à traiter la clémence d'un souverain qui pardonne un sujet rebelle? Et s'il n'est pas permis de recommencer *Tartufe*, quelle interdiction y a-t-il, si l'éternelle hypocrisie revêt une autre forme, de la porter une fois de plus à la scène? Voltaire, comme toujours, plaide ici sa propre cause. Il connaît trop bien Racine, il le sent trop vivement pour ne pas savoir combien *Zaïre* est au-dessous de *Bajazet*, mais sa vanité ne veut pas qu'il y ait de sa faute, et c'est à la force des choses qu'il s'en prend donc de l'infériorité. De là ces formules : « Si jamais quelque artiste s'empare des seuls ornemens convenables au temps, au sujet, à la nation, ceux qui viennent après lui trouveront la carrière remplie ; » et encore : « Il ne faut pas croire que les grandes passions tragiques et les grands sentimens puissent se varier à l'infini d'une manière neuve ou frappante, » et enfin : « On est réduit ou à s'imiter ou à s'égarer. »

C'est ce que M. Krantz appelait tout à l'heure le temps de l'imitation nécessaire. Car, nous dit-il maintenant, « pour un classique qui admet l'unité de perfection et qui ne reconnaît qu'une seule forme et en critique qu'une seule formule de beauté, *changer*, c'est nécessairement *dégénérer*. » Il est trop facile de répondre que même en acceptant cette étroite définition de l'art classique, Voltaire, puisque les modèles sont dans la nature et chez les anciens, au lieu d'imiter Racine, n'avait, comme autrefois Racine, qu'à imiter directement la nature et les anciens. Car, autrement, nous aboutirions à cette étrange conclusion qu'y ayant onze tragédies de Racine, dont sept ou huit au moins sont des chefs-d'œuvre, Racine lui-même n'aurait pas pu y en ajouter une douzième. La preuve d'ailleurs que pour Voltaire *changer* n'eût pas été *dégénérer*, c'est qu'il n'a rien épargné pour *changer* autant qu'il était en lui la formule tragique de Racine : l'esthétique révolutionnaire de l'auteur du *Fils*

naturel et du *Père de famille* est tout au long déjà dans les préfaces des tragédies de Voltaire. Si Voltaire copia plutôt qu'il n'imita, dans le sens classique du mot, c'est qu'il n'était pas né poète, et s'il n'inventa pas, c'est que son esprit, le plus mobile et le plus changeant qui fut jamais, incapable de se fixer, l'était par conséquent d'observer. Mais tout à la fin du XVIIIe siècle, au plus beau temps de la gloire de l'abbé Delille, quand un vrai poète, cette fois, remonta jusqu'aux sources où l'art classique avait jadis puisé, cet art d'imitation et de contrefaçon en parut tout d'un coup si nouveau, qu'encore aujourd'hui les derniers romantiques, et en leur nom quelques historiens de la littérature, se font honneur du nom d'André Chénier (1).

Ce n'est pas, en effet, le moindre inconvénient de ces vastes généralisations que l'on soit forcé d'en éliminer volontairement d'abord, et puis bientôt nécessairement, toute considération du génie particulier, du talent original, de la personnalité de l'artiste. Les déductions de M. Krantz, logiquement irréprochables, sont historiquement fausses. Elles ne seraient vraies que s'il nous avait démontré, qu'homme pour homme et poète pour poète, Voltaire valait Racine. Alors, et alors seulement, il aurait quelque droit d'imputer à la conception classique et cartésienne de l'art la trop réelle, et parfois lamentable médiocrité poétique de Voltaire. Mais l'a-t-il démontré par hasard, ou plutôt, se chargerait-il de le démontrer? Tel est cependant le paralogisme impliqué dans ses raisonnemens : si Voltaire, avec tout son esprit et toute sa connaissance du théâtre, né, pour ainsi dire, à la réputation, par un *Œdipe*, et soixante ans plus tard enseveli dans le triomphe d'une *Irène*, n'a pas pu cependant mettre à la scène une seule tragédie qui soutînt la comparaison de *Mithridate* seulement, ou de *Bérénice*, n'est-ce pas que Racine avait épuisé les grands sujets et que la tragédie classique,

(1) « Il fallut la révolution pour balayer ce fumier tragique, il fallut un être divin, fils d'une Grecque, André Chénier, pour délivrer le vers de ses liens ignobles. Il paraît, et avec lui le vers divin, ailé, harmonieux, tendre et terrible, descend du ciel... et, avec lui, la musique du vers se réveille ferme, ondoyante et sonore. » Il y a plaisir à rapprocher de ces paroles de M. Théodore de Banville quelques vers choisis de la quatrième *Épître à Lebrun :*

Souvent des vieux auteurs j'envahis les richesses.
. . . .
Tantôt chez un auteur j'adopte une pensée,
Mais qui revêt chez moi, souvent entrelacée,
Mes images, mes tours, jeune et frais ornement.
Tantôt je ne retiens que les mots seulement.
J'en détourne le sens, et l'art sait les contraindre
Vers des objets nouveaux qu'ils s'étonnent de peindre.
. . . .
Dévot adorateur de ces maîtres antiques,
Je veux m'envelopper de leurs saintes reliques.

enfermée dans le cercle étroit que lui avait tracé Boileau ne pouvait y demeurer que pour y périr d'inanition, ou en sortir que pour se transformer et cesser par conséquent d'être elle-même? C'est l'unique argument que M. Krantz, avec une dextérité singulière, tourne et retourne en cent façons. Véritablement, Racine et Boileau, La Bruyère et Voltaire, Descartes et Buffon ne sont plus pour lui des individus vivans, des personnes réelles, avec la variété de leurs esprits et de leurs aptitudes, l'opposition de leurs goûts, l'inégalité de leurs talens; ce sont de pures *activités* dont l'effort, en vertu de la même impitoyable discipline, s'applique aux mêmes objets de la même manière, et s'achemine au même but, sous la tyrannie des mêmes exigences, par les mêmes moyens. Ils ne diffèrent les uns des autres que par le temps de leur naissance et celui de leur mort. Une faveur de la fortune a fait naître Racine au XVIIe siècle; la malignité du hasard a voulu que Voltaire vécut au XVIIIe siècle. Contemporain de Boileau, l'auteur d'*Alzire* et de *Tancrède* eût été l'auteur de *Britannicus* et d'*Iphigénie;* mais contemporain de La Harpe et de Marmontel, l'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre* eût été capable d'écrire *Agathocle* ou *les Pélopides*. Pour moi, je crois plus volontiers que le vrai malheur de Voltaire, en la circonstance, a été de ne pas être un Racine.

Je croirai surtout, qu'en dépit de certaines apparences, on a tort, comme on le fait, et comme on ne le fait que depuis quelques années, de voir dans la littérature française du XVIIIe siècle une naturelle et légitime héritière de la littérature du siècle précédent. L'inégalité des œuvres, on ne la conteste pas; on ne le pourrait pas d'ailleurs, elle saute aux yeux. Mais on veut que d'un âge à l'autre il y ait eu continuité dans la tradition comme dans le temps, et que la même *raison oratoire* ait gouverné l'esprit des contemporains de Bossuet et celui des contemporains de Voltaire. Je ne crois pas qu'il fallût beaucoup pousser l'auteur des *Origines de la France contemporaine* pour lui faire dire qu'il reconnaît la rhétorique du grand siècle dans la phraséologie verbeuse des Robespierre et des Saint-Just. De plus hardis encore ont accusé la tragédie classique des excès de la révolution. Si cependant il y a quelque vraisemblance, ou quelque vérité peut-être, dans ce que nous avons dit plus haut de l'imitation et de l'invention classiques, le lecteur est à même de juger le paradoxe et de voir exactement en quoi consistent ici l'illusion et l'erreur. Tandis, en effet, que le XVIIe siècle est tout occupé d'approfondir la connaissance de l'homme et de débrouiller, pour parler le langage des prédicateurs, cet inconcevable amas de contradictions; le XVIIIe, au contraire, travaille à se débarrasser du peu qu'il sait de l'homme, afin de le pouvoir plus commodément ajuster à la mesure de ses utopies. Voilà pour le fond. Tandis que le XVIIe siècle, dans les peintures qu'il nous fait de nous-mêmes, travaille à effacer jusqu'aux moindres traces du labeur et de

l'art, pour obtenir en quelque manière une ressemblance plus exacte et plus parlante avec la vie; le xviiie, au contraire, s'imagine que ce qui doit d'abord se réfléchir dans l'œuvre d'art, c'est son auteur, ou même que l'œuvre d'art n'a pour objet que de le manifester. Voilà pour la forme. Et tandis enfin que le xviie siècle, le plus désintéressé, le moins charlatan, si je puis ainsi dire, des grands siècles littéraires, ne se soucie dans l'art que de l'art, et de ce qu'il apporte de complément à la culture de l'esprit; le xviiie siècle, au contraire, ne le traite plus que comme un instrument de propagande et cherche le moyen de déposer jusque dans la peinture des intentions de réforme politique et des germes de progrès social. Voilà pour le but. Mais là où le but, où la forme, où le fond diffèrent, peut-on dire qu'il y ait continuité des traditions? et là, où d'un siècle à l'autre, il y a contradiction du fond, de la forme, et du but, peut-on véritablement soutenir que le même esprit continue de régner?

Sans doute, après cela, l'observation n'est pas vraie de tous les hommes du xviiie siècle indistinctement et généralement. Il suffit qu'elle le soit des plus grands ou des plus illustres, et que ce qui ne conviendrait pas exactement à l'un convienne du moins à l'autre, et que le plus rebelle aux influences de son temps ne laisse pas de les subir plus qu'il ne croit lui-même. C'est ce que je répondrais sur l'usage que M. Krantz fait de l'esthétique de Buffon et de son *Discours sur le style,* si toutefois je comprenais la réputation que l'on a faite à ce morceau de rhétorique. Il est toujours mauvais, je le sais, en ces questions de goût et d'appréciation littéraire, de n'avoir pas M. Nisard avec soi. Je n'ai pu cependant réussir à me persuader que le *Discours sur le style* doive conserver, comme il l'a dit, « l'autorité d'un enseignement. » La gloire de Buffon est ailleurs, dans ces constructions hardies dont la magnificence de son style a quelquefois égalé la grandeur, mais dont la nature même le rendait particulièrement inhabile à faire la théorie de ce style propre, exact et libre, qui est le style du xviie siècle.

Il nous resterait à examiner ce que M. Krantz appelle *les Conséquences indirectes de l'influence cartésienne sur la littérature classique.* Nous nous contenterons de quelques observations rapides. La première de ces conséquences est *l'Élimination du Burlesque.* M. Krantz nous explique par d'excellentes raisons, spirituellement dites, l'antipathie foncière de Boileau pour les Scarron et les d'Assoucy. J'aurais voulu qu'il ajoutât deux mots : c'est que la guerre contre le burlesque fut dirigée presque au nom et au profit d'un certain naturalisme. Les quatre vers bien connus de La Fontaine :

> Nous avons changé de méthode.
> *Jodelet* n'est plus à la mode,
> Et maintenant il ne faut pas
> Quitter la *nature* d'un pas,

sont parfaitement plats, mais ils ont une grande importance historique. Ils demeurent comme l'expression, si je puis en pareil sujet user de termes si modernes, d'une réaction naturaliste dont le témoignage est lisiblement écrit dans les premières comédies de Molière et les premières satires de Boileau. C'était vers 1660, et Mazarin vivait encore. La part de Louis XIV dans la littérature du XVIIe siècle est d'être survenu tout à point pour empêcher Boileau d'écrire plus d'*Embarras de Paris* et de *Repas ridicule* que d'*Art poétique*, Molière plus de *Précieuses* et de *Sganarelle* que d'*École des femmes* et de *Tartufe*, en contenant de loin et de haut, par l'exemple de la cour, cette veine de naturalisme dans de justes limites.

M. Krantz a raison encore de constater une fois de plus que l'amour de la nature a fait défaut à l'art classique; il prend soin d'ailleurs de nous rappeler lui-même qu'au XVIe siècle, Rabelais et Montaigne, Marot et Regnier n'en avaient guère fait plus de cas que n'en devaient faire leurs successeurs; c'est nous dispenser de mettre encore une fois le cartésianisme hors de cause. Il y aurait peut-être plus à dire d'une certaine *Tendance à l'optimisme*, qu'il considère comme propre ou, mieux encore, comme intérieure à l'art classique. La philosophie de La Rochefoucauld cependant, au commencement du siècle, et, vers la fin, celle de La Bruyère, sont-elles décidément si gaies? Je n'en suis pas moins de l'avis de M. Krantz : les exceptions seraient ici facilement ramenées à la règle. Mais n'aurait-il pas pu lier ces deux conséquences l'une à l'autre? Il semble, en effet, que ce soit la contemplation et l'amour de la nature qui rendent l'art pessimiste. C'est pour se consoler des hommes que l'artiste en appelle à la grande nature, à moins que ce ne soit pour avoir à qui s'en plaindre. Si Rousseau avait eu, comme Voltaire, de bons contrats de rentes et de bons biens au soleil, j'ai l'idée qu'il n'eût guère plus aimé la nature que le châtelain des Délices et de Ferney. Jusque chez les anciens, Virgile est un pessimiste, il aimait la nature; Horace est un aimable vivant, je crois qu'il ne s'en souciait guère. C'est dommage vraiment qu'il y ait des Grecs et des Anglais, un Homère et un Shakspeare, pour interrompre le raisonnement et gêner la conclusion. Enfin, quant à ce que nous dit M. Krantz de *l'Absence du point de vue moral* dans l'art du XVIIe siècle, c'est trop peu de chose pour qu'il vaille la peine d'y insister. Seulement il n'eût peut-être pas mal fait de chercher une autre expression pour traduire ici sa pensée, qui est que l'art classique et la philosophie cartésienne « se sont renfermés dans l'explication la plus générale de l'homme sans porter aucun jugement sur sa condition présente et chercher à la rendre meilleure. » Car on lui accordera malaisément que le « point de vue moral » soit absent, je ne veux pas dire des *Pensées* de Pascal, puisqu'il les excepte, ou des tragédies de Corneille, mais des *Oraisons funèbres* de Bossuet et des sermons de Bourdaloue.

Maintenant, que Descartes et le cartésianisme soient pour quelque chose, même indirectement, dans l'indifférence du XVIIe siècle à la nature ou dans les tendances de l'art classique vers l'optimisme, il est inutile de revenir à la question, et nous l'avons déjà rencontrée. Mieux vaut donc essayer, en terminant, de ramener le livre de M. Krantz à son principe, et de discerner l'élément absolu d'erreur qui s'y mêle à une part certaine de vérité. Si nous admettons avec M. Krantz que l'art classique soit tout entier dans *la Princesse de Clèves*, les préfaces de Racine et *l'Art poétique* de Boileau, sa thèse n'est pas peut-être absolument démontrée, mais il semble qu'en s'y prenant bien, et par exemple comme il s'y est pris, on puisse la pousser jusqu'à ce point de vraisemblance où la critique excuse l'impossibilité d'une démonstration plus claire sur la nature même et particulièrement la complexité du sujet. On peut aller plus loin. Si l'on ajoute, en effet, aux seuls écrivains qu'il ait cités quelques écrivains encore, dont on est d'ailleurs étonné qu'il n'ait pas invoqué les œuvres et le nom, — tels que Regnard lui-même, par exemple, ou Quinault, ou Boursault, et, dans un autre genre tels que le grand Arnauld, Nicole ou peut-être même Bourdaloue, — sa thèse demeure encore presque tout entière; et par quelque endroit, de quelque façon que se soit insinuée l'influence cartésienne, les rapports sont certains. Voulez-vous un poète, et un vrai poète, vraiment « galant, » et vraiment « tendre, » qui plus naturellement et plus aveuglément qu'aucun autre, à en juger par les œuvres, ait cru que la beauté consistait dans le vague et dans l'indétermination? c'est l'auteur d'*Astrate* et de *la Mère coquette*. Mais un orateur qui « divise les difficultés en autant de parcelles qu'il est requis pour les résoudre, » et qui « conduit ses pensées par ordre, en commençant par les plus simples pour s'élever aux plus générales, » assurément c'est Bourdaloue, si vous n'aimez mieux que ce soit Massillon. Descendez maintenant d'un, deux, trois, quatre degrés. Car c'est un bien grand talent encore que celui de Massillon, bien flexible, bien riche; et, parmi les auteurs dramatiques, Pradon avec Boyer ne font pas la monnaie de Quinault. J'avoue que j'ai peu lu ces auteurs, mais je serais très surpris si la loi ne continuait pas de se vérifier, et sa formule d'envelopper une foule de plus en plus nombreuse.

Qu'est-ce à dire; sinon que ces méthodes sont suffisamment exactes et qu'elles conduisent à des résultats vrais, que confirme l'histoire, quand on a soin de ne les appliquer qu'aux écrivains sans nom, aux talens secondaires, et jusqu'aux œuvres inférieures de quelques grands talens eux-mêmes? J'ai tâché de montrer que les résultats s'évanouissaient au contraire à la clarté de l'histoire et que les méthodes perdaient toute leur exactitude, quand on voulait les appliquer à ceux qui ne sont point nés pour être confondus avec la multitude, mais pour en être distingués, et plus profondément distingués encore les uns d'avec

les autres. L'objection a cent fois été faite; ce n'est pas une raison de ne pas la faire encore. Quand bien même vous auriez démontré que l'esthétique de Descartes (si vos déductions sont correctes), a passé tout entière dans les tragédies de Racine (si vos rapprochemens sont naturels), il resterait encore à prouver que ces tragédies procèdent de cette esthétique (ce que vous n'avez pas fait), et surtout alors à expliquer pourquoi nous n'avons qu'un Racine (ce que personne ne fera jamais). Et voici l'éternel procès. On demande si la philosophie d'un art ou d'une littérature est constituée par des formules qui ne peuvent atteindre les chefs-d'œuvre incontestés de cette littérature et de cet art. Il n'y va de rien de moins que de l'avenir, ou tout au moins de la direction de la critique. Quand le livre de M. Krantz n'aurait d'autre mérite que d'avoir nettement posé cette question pour l'histoire de la littérature française du XVIIe siècle, on ne saurait, à notre avis, lui en savoir trop de gré. Mais on aura vu, je l'espère, par la nature même de la discussion, qu'en la posant il avait essayé de la résoudre, et c'est bien mieux encore.

Nous n'avons plus qu'un mot à dire. Trois choses sont devenues nécessaires en critique : le sentiment littéraire, l'érudition historique et la philosophie. On tend malheureusement à les disjoindre. Il est vrai aussi que la vivacité du sentiment littéraire s'émousse dans le dur labeur de la recherche érudite, et que, d'autre part, l'exactitude minutieuse de la recherche érudite est l'ennemie naturelle des généralisations de la philosophie. Si M. Krantz a réussi dans sa tentative pour concilier ces contraires, le lecteur en jugera. Mais nous ne pouvions manquer, tout en discutant les résultats, d'applaudir à la tentative, et convaincu que, si la division du travail est une excellente chose, on ne divise que pour arriver à reconstruire, nous souhaitons que la témérité même de la tentative ait des imitateurs. Car le temps approche de chercher à se reconnaître parmi cette foule de travaux sans lien, et de mesurer ce que l'érudition a vraiment rendu de services à l'histoire de la littérature. Un peu de philosophie n'y sera sans doute pas inutile.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Aujourd'hui comme chaque année à pareille époque, la vie publique est suspendue ou sensiblement ralentie. S'il n'y avait ces événemens qui se déroulent au loin en Égypte, que l'Angleterre s'est chargée de conduire et qu'on suit avec une curiosité attentive, on pourrait dire que tout est au repos. Sur le continent européen du moins, sur ce continent si souvent remué par les conflits et les révolutions, il n'y a pour le moment que la vie ordinaire qui suit son cours sans trouble et sans bruit. Les sessions sont partout interrompues; les meneurs de la politique, hommes de parlement et de cabinet, ont retrouvé un peu de liberté.

C'est la saison des voyages, des diversions de tout genre et des conversations. On se promène pour se déplacer, pour renouveler ses impressions dans une atmosphère plus libre, pour occuper ces quelques semaines d'automne. On va aux bords de la mer ou aux stations thermales, aux Alpes ou aux Pyrénées, et au besoin on visite, chemin faisant, quelque intéressante exposition provinciale comme celle que Bordeaux a offerte à ses hôtes de passage. Le monde politique en est là, il est sur les chemins, et en France particulièrement ceux qui nous gouvernent se hâtent de prendre leurs vacances. M. le président de la république est décidément allé chercher le repos dans sa retraite franc-comtoise de Mont-sous-Vaudrey, où il se propose, dit-on, de recevoir quelques hommes politiques qu'il convie à ses chasses. M. le garde des sceaux, presque avant d'être entré à la chancellerie, était allé aux Pyré-

nées soigner sa santé et réfléchir sur un nouveau projet de réorganisation ou de désorganisation judiciaire. M. le ministre de l'intérieur tient à visiter son pays natal de Nérac,— et à son retour on lui donnera le service des cultes, qui n'a guère été déplacé que deux ou trois fois depuis un an. M. le ministre de l'instruction publique fait des excursions et des circulaires sur l'application de la nouvelle loi d'enseignement primaire. M. le ministre de la guerre est allé assister aux exercices de cavalerie présidés par M. le général de Galliffet et il se dispose à aller suivre les manœuvres des corps d'armée du Midi. M. le ministre de l'agriculture est partout, il y a quelques jours en Provence, hier encore en Périgord, plein de bonne volonté, prodiguant les amabilités et les promesses aux cultivateurs. Notre cabinet, qui ne date guère que d'un mois, a pu à peine se trouver réuni tout entier jusqu'ici; il voyage pour se distraire ou pour s'instruire, pour se reposer de ce qu'il n'a pas fait ou pour se préparer à ce qu'il n'aura peut-être pas le temps de faire. La dispersion est complète, aussi paisible que complète, et c'est tout au plus si cet interrègne de la saison est troublé par quelques manifestations de partis, par les divagations des congrès socialistes, par les tumultueuses querelles des « collectivistes » et des « anarchistes, » qui se déchirent dans leurs réunions, par tout ce brouhaha de démagogie qui ne répond visiblement à rien, qui ressemble à une vaine et bruyante excentricité dans le calme universel du moment.

Après cela, parce que tout est à la paix dans ce douteux automne, et parce que la paix permet à M. le président de la république comme à ses ministres d'aller en villégiature ou en voyage, toutes les questions qui ont été imprudemment soulevées, qui n'ont rien de rassurant pour le pays, ne sont certes pas supprimées; elles ne sont tout au plus qu'assoupies ou ajournées. La situation, telle qu'elle est apparue aux derniers jours de la session avec ses incohérences, n'a pas cessé d'être ce qu'elle était; elle n'est que momentanément adoucie et pour ainsi dire voilée de cette apparente tranquillité de la saison. Tout reste dans une assez énigmatique indécision, et, s'il faut l'avouer, ce n'est pas une conversation familière de M. le président du conseil qui semble destinée à dissiper les confusions, à éclairer toutes les obscurités du moment présent. Cette conversation, qui a été une sorte d'incident, a son intérêt sans doute. M. le président du conseil s'est plu à répondre à un certain nombre de questions qui lui ont été adressées par le correspondant d'un grand journal étranger au sujet de sa politique, de ses intentions, de ses projets, et naturellement ce qu'il a dit a été aussitôt divulgué : c'était tout simple, questions et réponses étaient faites pour le public. En est-on beaucoup plus avancé? Assurément M. Duclerc est un esprit éclairé et expérimenté, qui a été mêlé aux affaires du temps et qui les connaît; il a de plus l'avantage de ne s'être point

compromis dans les aventures républicaines de ces dernières années. Lorsqu'il a pris le pouvoir, il y a un mois, dans de circonstances assez difficiles, il l'a pris sérieusement, et il paraît tenir à ce qu'on sache bien qu'il ne s'est pas chargé d'être le chef d'un cabinet de vacances, le gérant temporaire et inactif des affaires. Maintenant qu'il est au pouvoir, il veut aussi qu'on n'ignore pas qu'il a sa politique, ses idées, son système de conduite. Autant qu'on en puisse juger, il entend choisir entre toutes ces questions qui s'agitent aujourd'hui, écarter les unes, préparer pour les autres une solution prudemment combinée, et au moment voulu aborder résolûment les chambres, offrir la bataille aux partis sans se laisser diminuer dans des escarmouches de chaque jour. Il aurait ajouté, dit-on, que, s'il ne trouvait pas un appui suffisant, il pourrait être conduit à proposer la dissolution. S'il s'est exprimé ainsi, il n'a fait que parler peut-être un peu trop tôt et dire avant l'heure le mot de la situation. Il est bien clair que le jour où il serait démontré par une expérience de plus qu'aucun ministère ne peut vivre avec la chambre telle qu'elle est composée, la dissolution deviendrait une irrésistible nécessité; mais on n'en est pas encore là et M. le président du conseil garde évidemment la confiance de trouver le concours dont il a besoin, de pouvoir rallier à la politique sensée qu'il prétend représenter les diverses fractions du parti républicain, ou du moins un contingent parlementaire suffisant.

Tout cela est fort bien. M. le président du conseil entend être le chef d'un ministère sérieux et il se propose de caractériser sa politique par des projets mûrement préparés, sagement combinés; il veut être un pouvoir modéré et modérateur, c'est convenu, c'est une digne ambition. Seulement, après toutes ces conversations et ces déclarations, on n'est pas mieux fixé. On ne sait ni quelles sont ces solutions, quels sont ces projets que M. le président du conseil se propose de défendre résolûment devant les chambres, ni comment il espère rallier une majorité suffisante, suffisamment stable pour échapper à l'extrémité d'une dissolution. C'est là toujours la question. Ce qu'il y a de bien clair dans tous les cas, c'est que le choix, l'aveu d'une politique précise, nette, comme le dit M. le président du conseil, et surtout modérée, essentiellement rassurante, est ce qu'il y a de plus pressant dans la situation morale du pays. Il ne faut pas, en effet, une extrême sagacité pour démêler dans cette masse nationale qui travaille et ne s'agite pas un certain ébranlement, de la lassitude et même quelque dégoût. Ce n'est point sans doute, si l'on veut, que l'opinion se détache absolument de la république et en soit déjà à une réaction décidée contre un régime qui a pour lui le souverain mérite d'exister; mais elle commence visiblement à hésiter et à se décourager. Elle se fatigue par degrés de ce spectacle humiliant et irritant de partis aussi médio-

cres que violens, qui ne savent se servir du pouvoir que pour troubler les consciences, pour ébranler toutes les institutions, toutes les lois, par de prétendues réformes qu'ils ne peuvent même pas réaliser, pour se créer partout une clientèle subalterne en donnant satisfaction aux intérêts et aux passions les plus vulgaires. La masse de la nation ne saisit pas toujours sans doute les causes de son malaise; elle le sent, elle comprend, comme on dit vulgairement, comme le répètent les plus humbles habitans des campagnes, que cela ne va pas. Voilà la véritable question du moment. Le pays a l'instinct qu'il n'a depuis quelques années ni la politique intérieure propre à garantir sa sécurité, ni la politique extérieure qui convient à sa grandeur ou à sa dignité, et ce n'est point certes tout ce qui s'est passé depuis six mois qui a pu guérir le malaise dont souffre la nation française.

Ce sentiment de malaise national a pu en effet être d'autant plus vif que ce désarroi de notre politique s'est trahi avec une sorte d'effarement pénible pour notre orgueil et qu'au même instant, une autre grande nation, l'Angleterre, ne craignait pas de s'engager sur cette terre d'Égypte où la France avait passé jusqu'ici pour avoir des intérêts de premier ordre. L'Angleterre, quant à elle, a pu mettre du temps pour délibérer, elle n'a plus hésité quand il l'a fallu. Elle n'a pas attendu la permission de la conférence européenne. Si elle a accepté l'intervention turque, elle a imposé des conditions que le gouvernement du sultan en est encore à discuter, qui rendent cette coopération ottomane assez problématique ou peu sérieuse. L'Angleterre reste pour le moment seule dans la vallée du Nil, et tout entière à la guerre qu'elle a entreprise; elle est désormais en pleine action, et à la vue de cette expédition anglaise déjà engagée de toutes parts, on se souvient involontairement de cette autre campagne que le jeune général Bonaparte conduisait sur cette vieille terre égyptienne en 1798. Bonaparte, à la vérité, allait un peu plus vite que les Anglais. Il avait débarqué à Alexandrie au commencement de juillet. A peine avait-il pris le temps de s'établir, d'assurer ses positions, d'organiser à la hâte une flottille sur le Nil, qu'il marchait directement sur le Caire par Damanhour. Il sentait, comme il a dit depuis, la nécessité d'arriver dans la capitale sans perdre de temps, « afin de profiter du premier mouvement de surprise et de ne pas permettre à l'ennemi de se retrancher dans cette grande ville. » En quelques jours, avant le 25 juillet, après avoir livré les batailles de Chobrakhyt et des Pyramides, il était maître du Caire. L'expédition anglaise n'a point eu assurément cette foudroyante rapidité et n'a pas suivi la même marche; mais c'est qu'aussi les conditions des deux campagnes sont singulièrement différentes. Bonaparte n'avait affaire qu'à l'oligarchie des mameluks, à cette armée de cavaliers qui pouvait se jeter avec une impé-

tueuse bravoure sur les baïonnettes de nos bataillons, qui n'avait en réalité ni artillerie ni connaissances militaires. Maintenant les Anglais en débarquant ont eu devant eux une armée relativement assez nombreuse, munie d'une puissante artillerie, composée de soldats peu faits pour se battre en rase campagne, mais capables de se défendre dans des retranchemens assez habilement organisés. En 1798, le canal de Suez n'existait pas. Aujourd'hui il y avait visiblement pour les Anglais un intérêt politique autant qu'un intérêt militaire à ne pas prendre la route directe du Caire, à aller chercher une base d'opérations sur le canal, au risque de compliquer et de retarder leur marche.

Que, malgré tout, les Anglais aient mis de la lenteur dans leurs préliminaires et qu'ils se soient créé ainsi des difficultés de plus en laissant à l'ennemi le temps de se fortifier, de se retrancher, c'est possible. C'est leur éternelle histoire. Ils sont souvent surpris au début de toutes leurs guerres; ils sont lents à entrer en action et ils ne réussissent même pas toujours du premier coup. Une fois engagés et maîtres de leurs ressources, ils vont d'un pas solide à leur but. C'est ce qui leur arrive en ce moment même, où, après quelques jours passés à Ismaïlia, ils viennent coup sur coup de livrer le combat heureux de Kassassine et d'emporter d'assaut les retranchemens de Tel-el-Kébir. C'est leur première bataille sérieuse, qui fait tomber une partie des défenses d'Arabi, et, tout bien compté, il n'est point impossible que, par leur système d'opérations, les Anglais n'arrivent à un résultat plus complet, plus décisif que le succès si prompt obtenu par Bonaparte lui-même dans sa marche directe sur le Caire.

Faut-il donc maintenant se laisser aller à cette sorte de jalousie mesquine ou de mauvaise humeur que d'étranges patriotes témoignent parfois à l'égard de l'Angleterre? Qu'un certain sentiment national ait souffert et souffre encore de l'effacement si complet de la France dans une affaire où nos ministres, avec l'assentiment des chambres elles-mêmes, ont si souvent déclaré que nous devions garder une position privilégiée, cela se peut; mais après tout, si la France est absente en Égypte, c'est qu'on l'a voulu, et il serait au moins singulier de chercher des griefs, des motifs d'animosité dans tout ce que font les Anglais pour le succès d'une entreprise sur laquelle les deux nations ont commencé par être d'accord. On a voulu, à un certain moment, que la France restât en dehors de toute intervention, qu'elle ne s'engageât pas : soit, elle n'est pas engagée. Elle n'en a pas moins ses traditions de politique qui sont restées incontestées jusqu'au mois dernier, où il a été convenu qu'elle n'avait plus d'opinion. Elle n'a cessé de déclarer par sa diplomatie que la situation, telle qu'elle existait dans la vallée du Nil depuis les insurrections militaires, était en contradiction avec des engagemens internationaux, avec nos droits, et ne pouvait être

tolérée; elle n'a cessé de répéter que ce mouvement arabiste, qui procède du fanatisme religieux bien plus que d'un sentiment national et qui faisait de l'Égypte un foyer de propagande islamique, pourrait être un danger permanent pour nos possessions du nord de l'Afrique. Eh bien! c'est cette situation que nous avons proclamée intolérable; c'est cette agitation islamique que nous avons signalée comme un danger, c'est tout cela que l'Angleterre combat, — et parce que c'est l'Angleterre qui accomplit une œuvre que nous aurions pu accomplir avec elle, à laquelle nous avons voulu rester étrangers, au moins par l'action, serait-ce une raison pour chercher à raviver d'inopportunes et puériles jalousies nationales? L'Angleterre fait ses affaires sans doute; il n'y a qu'à l'imiter, et la pire des politiques serait, après nous être dérobés à un rôle actif, de ne pas même nous réserver l'avantage d'une neutralité bienveillante et sympathique pour le règlement définitif de la question égyptienne devant l'Europe.

En tout pays les ministères ont leur destin. Ils ne font pas toujours ce qu'ils avaient promis, et ils sont souvent obligés de faire ce qu'ils avaient combattu; ils proposent et la force des choses dispose pour eux. Le cabinet libéral, qui gouverne depuis plus de deux ans l'Angleterre et qui vient d'avoir une session particulièrement laborieuse, toute pleine d'incidens, d'interpellations, de dramatiques débats, de résolutions graves, le cabinet Gladstone aura eu, plus que tout autre, cette fortune singulière de ne pas faire tout ce qu'il voulait et de faire bien des choses auxquelles il n'avait pas songé.

Lorsqu'il arrivait au pouvoir, au printemps de 1880, après une campagne électorale conduite avec une entraînante vigueur et un succès imprévu par M. Gladstone, il se proposait surtout de réagir contre la politique entreprenante et aventureuse de lord Beaconsfield. Le vieux chef des libéraux anglais, retrouvant pour la lutte toute la verdeur de la jeunesse, avait réussi à reconquérir l'opinion déjà un peu refroidie pour les expéditions lointaines, pour toutes les entreprises guerrières du dernier cabinet, et il avait vaincu le brillant chef du torysme, qui se croyait suffisamment popularisé et protégé par ses succès au congrès de Berlin, par l'annexion de Chypre. Presque tout ce qu'avait entrepris lord Beaconsfield, M. Gladstone l'avait ardemment combattu, et, de fait, à son arrivée au pouvoir, le chef du nouveau cabinet, qui avait contribué autrefois à rendre les îles Ioniennes à la Grèce, montrait peu de chaleur pour l'acquisition de Chypre. Il mettait aussitôt tous ses soins à dégager l'Angleterre des complications de la guerre de l'Afghanistan. Il chargeait sir Garnet Wolseley d'aller en finir avec cette guerre du Cap qui avait donné plus d'ennui que de gloire ou de profit, et dans ces dernières semaines, on s'occupait encore de rendre sa couronne à ce petit roi du Zoulouland, à Cettiwayo, qui a paru un

moment à Londres. Le cabinet libéral, en un mot, a voulu en finir le moins mal possible avec les expéditions lointaines pour rester au pouvoir le représentant de la politique de la paix partout et toujours. C'était son programme extérieur. Qu'est-il arrivé cependant? A peine deux années sont-elles passées, c'est ce même ministère de M. Gladstone qui se trouve engagé dans une entreprise bien autrement grave, dans ces affaires d'Égypte, où tout est compliqué et encore assez obscur. Il ne s'agit plus seulement de quelques milliers d'hommes engagés dans une contrée éloignée pour mettre à la raison une peuplade barbare. C'est toute une armée qu'il faut organiser, équiper, outiller à grands frais, pour soutenir une guerre sérieuse contre un adversaire qui ne paraît manquer ni de résolution, ni d'habileté, sur un terrain où se rencontrent toutes les compétitions européennes. D'un seul coup, en une seule fois, le cabinet libéral dépasse tout ce qu'a fait le cabinet tory auquel il a succédé. Le chef des conservateurs dans la chambre des communes, sir Stafford Northcote, disait récemment dans une réunion : « Qui nous eût dit que M. Gladstone emprunterait un jour sa politique à lord Beaconsfield? » Un des membres les plus éminens du parti libéral, dans une lettre récente à M. Émile de Laveleye, qui vient d'écrire une étude intéressante sur la *Question égyptienne*, faisait de son côté cet aveu significatif : « N'est-ce pas une étrange fatalité que ce soit M. Gladstone qui soit forcé d'entrer, bien malgré lui, dans une voie qui peut conduire à pousser ce qu'on appelle la *politique impériale* bien au-delà de ce qu'avait osé même lord Beaconsfield? » C'est qu'en définitive, les gouvernemens ont beau avoir des programmes, ils ne font pas toujours ce qu'ils veulent, et la politique extérieure d'une grande nation ne change pas avec un cabinet. Le ministère Gladstone a voulu la paix, cela n'est pas douteux, c'était son intention, son système; il ne fait pas moins la guerre, une guerre sérieuse, d'un ordre particulièrement délicat, et cette guerre, il la fait, sans craindre de paraître se désavouer, dans des circonstances où ce n'est pas même le seul désaveu que des embarras d'un autre genre, d'une nature tout intérieure, l'obligent à se donner.

Ce qui se passe, en effet, dans les affaires égyptiennes est un peu l'histoire de la politique ministérielle dans les affaires d'Irlande. Le cabinet libéral, à son avènement, a proclamé bien haut l'intention d'en finir avec les troubles irlandais par les plus larges satisfactions accordées à l'île sœur, et il a été bientôt réduit à revenir aux procédés draconiens, à un bill de coercition, à des moyens répressifs que les conservateurs eux-mêmes auraient hésité peut-être à employer ou à proposer. M. Gladstone n'a point sans doute manqué à ses promesses libérales et réformatrices. Depuis qu'il est au pouvoir, il a obtenu du parlement le vote du *land-act*, qui était comme une révolution sociale

en Irlande. Tout dernièrement encore, il a proposé ce qu'on a appelé le « bill des arrérages, » un acte destiné à réaliser une sorte de liquidation dans les rapports des landlords et des tenanciers, et, pour faire passer ce dernier bill, il n'a pas craint de braver une crise parlementaire des plus graves, provoquée par la résistance de la chambre des pairs; il a réussi à désarmer cette résistance en dépit de l'opiniâtre opposition de lord Salisbury. Ces mesures libérales auront sans doute leur effet avec le temps. Malheureusement on n'en est pas encore là, et depuis l'effroyable attentat dont lord Cavendish a été la victime, les crimes sont bien loin d'avoir cessé; ils se sont plutôt multipliés, au contraire, dans ces dernières semaines.

La situation de l'Irlande reste par le fait assez grave pour nécessiter une sorte d'état de siège en permanence et l'emploi de tous les moyens de coercition, — pour être, dans tous les cas, un cruel embarras. Elle s'est même compliquée, il y a quelques jours, d'un incident au moins bizarre qui ne laisse pas de révéler à sa manière le trouble profond de ce malheureux pays. Il n'est pas jusqu'aux constables qui ne se soient mis de la partie. Un certain nombre des agens de la police ont tenu un meeting pour réclamer une amélioration de traitement, et, comme ces singuliers manifestans ont été l'objet de rigueurs assez méritées, tous leurs compagnons, même ceux qui n'avaient pas pris part à la manifestation, ont un instant donné leur démission. C'était une sorte de grève de la police. Ce n'est pas que les constables fissent cause commune avec ceux qu'ils ont chaque jour à poursuivre, mais il est bien clair que leur désertion à un pareil moment devait être le prétexte de nouveaux troubles en encourageant les agitateurs et en laissant les autorités de l'île désarmées. Dublin a eu ses émeutes, et il a fallu employer la force militaire en attendant le retour de la police à la raison. A tout cela est venu se mêler un autre incident, qui n'est ni moins grave ni moins caractéristique. M. Edmund Dwyer Gray, qui est à la fois membre de la chambre des communes, haut shérif de Dublin et propriétaire du *Freeman's Journal*, a publié ou laissé publier sous sa responsabilité de virulentes attaques contre la justice irlandaise. Par ordre de M. Lawson, président du tribunal, M. Dwyer Gray a été mis en jugement et condamné à trois mois de prison, en vertu de l'acte de « préservation » ou de coercition; il a été aussitôt incarcéré. Nouveau sujet d'émotion publique. Les embarras se succèdent ainsi, de sorte que le gouvernement, de quelque côté qu'il se tourne, se trouve aux prises avec des difficultés intérieures et extérieures qui, forcément, font dévier sa politique.

Le ministère anglais fait la guerre d'Égypte après avoir promis la paix et avoir réprouvé les expéditions lointaines; il reste en face d'une persistante agitation irlandaise, qu'il ne peut contenir que par la force,

après avoir promis de pacifier l'île sœur par son libéralisme. Heureusement, en Angleterre, dans ces circonstances où il s'agit des intérêts supérieurs, de la défense du pays, non d'une rigoureuse logique, un ministère trouve facilement un appui, même parmi ses adversaires. Pour la campagne d'Égypte, comme pour les affaires d'Irlande, les conservateurs, dans la session qui vient de finir, se sont abstenus de créer trop de difficultés à M. Gladstone. Jusqu'à quel point cependant le cabinet est-il certain de garder, dans la session qui doit se rouvrir à la fin d'octobre, l'ascendant qu'il a gardé jusqu'à ces derniers temps, qu'il a encore? C'est une question de savoir si le ministère Gladstone sortira définitivement victorieux de ces épreuves, si les conservateurs ne profiteront pas un jour ou l'autre, peut-être d'ici à peu, de cette série d'incidens, qui, selon le mot de sir Stafford Northcote, semblent justifier leur politique.

A coup sûr, l'opinion a de ces retours, le régime parlementaire a de ces péripéties, toujours possibles dans un pays aussi complètement libre que l'Angleterre. Ce n'est pas comme en Allemagne où, quoi qu'il arrive, quel que soit le résultat des élections qui se préparent, le chef tout-puissant de la politique, M. de Bismarck, ne se sent ni ébranlé dans sa position invariablement prépondérante, ni disposé à se laisser entraîner au-delà de ce qu'il veut. Il est certain que le régime parlementaire tel qu'il existe à Berlin est d'une nature toute particulière; il est organisé de telle façon que le dernier mot reste toujours au chancelier, placé en dehors ou au-dessus des fluctuations des partis.

M. de Bismarck n'est pas ce qu'on peut appeler un personnage parlementaire; il tient ses pouvoirs non des assemblées, mais de l'empereur et des événemens d'où est sorti l'empire allemand lui-même. Il a sa manière assurément originale d'entendre et de pratiquer le régime constitutionnel. Il veut bien avoir ses chambres, et, au besoin, il ne dédaigne pas de paraître devant elles quand il le juge à propos, quand il croit nécessaire de prononcer quelque discours qui va aussitôt retentir dans le monde; il ne dépend pas d'un vote, il ne va pas chercher les directions d'un parlement. Le plus souvent, il gouverne du fond de sa solitude de Varzin ou de ses terres du Lauenbourg, tenant dans ses mains tous les fils de la politique européenne, poursuivant avec opiniâtreté la réalisation de ses vues pour l'organisation ou l'affermissement de l'empire. Ses collègues du ministère comptent à peine et peuvent se succéder selon les circonstances; les partis qui s'agitent dans une chambre ne sont pour lui que des instrumens dont il prétend se servir tour à tour en les tenant également en respect. Il a sans doute ses préférences, qu'il manifeste dans l'occasion, qui varient d'ailleurs avec les intérêts de sa politique. Pendant un certain temps, il s'est servi des nationaux-libéraux pour la guerre religieuse qu'il avait entreprise.

Depuis quelques années, avec les idées de gouvernement qu'il a laissées paraître, avec ses plans d'économie sociale, avec ses projets pour la constitution des finances de l'empire, pour la réorganisation des chemins de fer sous la direction de l'état, il a cherché ailleurs des alliés ; il s'est tourné vers les conservateurs et les catholiques. Aux uns il a donné des lois répressives dans l'intérêt de la monarchie; aux autres il a accordé la satisfaction d'une certaine paix religieuse, qui s'est manifestée par la suspension des lois de mai, par la reprise des relations avec le Vatican. Où en est-il aujourd'hui? Il est bien clair qu'il n'appartient pas plus aux conservateurs protestans et aux catholiques du centre qu'il n'appartenait autrefois aux nationaux-libéraux. Pour le moment, son système paraît être d'attendre, d'éviter de s'engager, de laisser les partis s'agiter dans le vide à la veille des élections qui vont se faire pour le renouvellement du Landtag prussien.

A dire vrai, le résultat de ces élections désormais prochaines reste assez obscur dans la confusion où se débattent les partis, au milieu de toutes ces complications de problèmes religieux politiques, économiques, sociaux qui troublent l'Allemagne. Entre les conservateurs de tradition, de confession protestante, qui sont aussi puissans que nombreux en Prusse, et les catholiques du centre, il y a eu quelque apparence ou quelque velléité d'entente; mais l'évêque de Breslau, M[gr] Herzog, paraît avoir compromis singulièrement cette alliance en soulevant la question la plus délicate, celle des mariages mixtes, en faisant revivre toutes les prohibitions de l'église. Il a inquiété le sentiment protestant, toujours très vif chez l'empereur, et il est probable que le représentant de la Prusse auprès du saint-siège, M. de Schlœzer, qui était récemment à Varzin, est reparti pour Rome avec la mission de garder une certaine réserve, d'attendre les concessions du Vatican. Ces conflits confessionnels, ces ombrages entre conservateurs de cultes différens pourraient être favorables à l'opinion libérale; mais, entre les représentans de cette opinion, les divisions sont peut-être plus profondes et plus acerbes encore. Une fraction des progressistes, qui a pour chef M. Haenel, tendrait à se rapprocher des nationaux-libéraux; un autre chef progressiste qui, à la vérité, est un orateur plutôt qu'un politique, M. Richter, rompt ouvertement avec M. Haenel, poursuivant d'une guerre acharnée les nationaux-libéraux et leurs candidats. M. Richter a engagé directement la lutte dans un des districts du Slesvig, de sorte que tout est confusion dans ces préliminaires électoraux. M. de Bismarck n'en est peut-être pas fâché; il regarde toutes ces effervescences, toutes ces querelles de partis avec une impassibilité mêlée d'ironie. Il espère sans doute que, ces divisions aidant, le pays finira par lui donner un parlement plus docile, une majorité disposée à lui épargner les ennuis des contestations irritantes, à lui lais-

ser toute liberté pour la réalisation de ses projets de socialisme d'état et d'économie financière. L'idéal pour lui serait de pouvoir continuer son jeu entre les nationaux-libéraux et les catholiques en dominant les uns par les autres, en demeurant maître de ses résolutions. Le calcul, sans être nouveau, peut être habile; il risque aussi d'être trompé par le scrutin, qui peut envoyer au parlement des groupes assez puissans pour obliger M. de Bismarck à compter plus que jamais avec eux ou à courir la chance de quelque dissolution nouvelle dont il tient toujours la menace en réserve. Dans tous les cas, il reste à savoir si c'est une manière de gouverner, une politique à l'usage de tout le monde, si M. de Bismarck n'épuise pas simplement son vigoureux génie dans une œuvre toute personnelle. C'est, après tout, l'affaire du chancelier et de l'Allemagne.

Ce qui se passe en Hollande n'a pas sans doute les proportions de ce qui peut se passer en Allemagne. Les affaires d'un petit pays, aussi honnête que sage d'habitude, n'en ont pas moins leur intérêt. Depuis le mois de mai, la Hollande vit dans une sorte d'imbroglio ministériel provoqué par un vote de la seconde chambre, qui a refusé d'approuver le traité de commerce signé avec la France. Le ministère, présidé par le baron van Lynden, qui avait négocié le traité, donnait immédiatement sa démission. Seulement l'embarras était de trouver les élémens d'un nouveau cabinet au milieu du fractionnement des partis. Vainement on s'adressait aux principaux chefs parlementaires appelés en consultation par le souverain; on ne réussissait à rien, et, depuis quatre mois, la Hollande a vécu avec un cabinet démissionnaire qui ne pouvait ni être remplacé ni arriver à se reconstituer dans des conditions nouvelles. Cela n'a pas empêché le roi et la reine des Pays-Bas de profiter de l'été pour faire, eux aussi, leur tour d'Europe, pour voyager en Allemagne, et c'est même pendant qu'il était encore à Francfort que le roi a songé à reprendre les négociations pour refaire définitivement un ministère. Il s'est décidé à appeler auprès de lui M. Tak van Poortvliet, qui est un des chefs de l'opposition contre le traité de commerce et l'ami de l'ancien ministre des finances, M. Kappeine, candidat éventuel au pouvoir. M. van Poortvliet consentait bien à accepter la mission de former un cabinet, mais sa première condition était une réforme électorale, c'est-à-dire l'extension du droit de suffrage. M. Van Poortvliet pouvait avoir raison. Il s'est efforcé de démontrer au roi qu'une modification de la loi électorale pouvait seule remédier à la confusion actuelle des partis et créer pour le parlement des conditions plus régulières. De plus, il pouvait s'appuyer sur ce fait singulier que le cens, au lieu d'être fixe comme dans les autres pays, est déterminé en Hollande par les circonstances locales et est par conséquent très inégal. Ainsi, entre le Brabant et la

Hollande septentrionale, il y a une différence sensible. Une réforme pouvait donc être considérée comme assez rationnelle. Malheureusement, il fallait toucher à la constitution, qui règle les conditions du cens. Le roi a résisté déjà plus d'une fois à des propositions de ce genre; il a résisté encore dans cette dernière circonstance. La combinaison van Poortvliet a manqué et c'est M. le baron van Lynden qui est resté chargé de reconstituer le ministère dont il est le chef. Tout s'est borné d'ailleurs à un remaniement très limité, au simple remplacement du ministre des colonies, M. van Golstein, dont la présence au pouvoir était devenue à peu près impossible à la suite de violens démêlés avec le dernier gouverneur militaire d'Atchin, le général van der Heyden.

Maintenant le cabinet reconstitué, à peine remanié, sera-t-il plus heureux? pourra-t-il se soutenir devant les chambres? Il est certain que les occasions de conflit ne lui manqueront pas à propos du traité de commerce, qui n'est pas vraisemblablement abandonné, aussi bien qu'à propos de la réforme des finances, de l'armée et d'un emprunt qui a été proposé. La meilleure chance pour le cabinet de M. van Lynden, c'est que pour le moment il ne peut guère être remplacé.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation du 1er septembre s'est faite en hausse. Les banquiers qui, pendant tout le mois d'août, avaient soutenu les cours des rentes contre les vendeurs, ont contraint le découvert à se racheter au dernier moment, et aussi longtemps que ces rachats ont dû se continuer, c'est-à-dire pendant les deux journées qui ont suivi la liquidation, notre marché a présenté un aspect assez animé. Le 5 pour 100 atteignait 116.65, l'Italien 89.50, le Suez 2,750, le Crédit froncier 1,540, la Banque ottomane 775, le Crédit mobilier espagnol 550.

Mais ce mouvement était factice, les capitaux de placement n'y ayant aucune part et la spéculation moyenne n'étant pas encore intervenue. Aussi le calme n'a-t-il pas tardé à se rétablir; les cours ont reculé

lentement, puis l'équilibre s'est fait, et pendant quelques jours, les transactions ont été presque complètement nulles.

La direction du marché est aux mains des banquiers, auxquels la hausse est nécessaire pour le succès d'un certain nombre d'opérations. L'une de ces opérations, et la plus importante peut-être, est le maintien du crédit de l'Égypte pendant que ce pays traverse une crise des plus redoutables. La maison Rothschild a pris les valeurs égyptiennes sous son patronage, ce qui explique le cours de 310 sur l'obligation unifiée, avant même que le succès du général Wolseley fût un fait accompli. Une autre opération que la plupart des grands établissemens de crédit de Londres et de Paris sont intéressés à mener à bon terme est le relèvement des valeurs ottomanes par la reprise du paiement des coupons, c'est-à-dire par une première démonstration pratique de la valeur du règlement financier qui a consacré les nouveaux engagemens de la Porte ottomane à l'égard de ses créanciers européens. C'est hier 13 septembre que le premier coupon a été payé sur toutes les valeurs représentant la dette turque avec des fonds réellement fournis par la Porte et provenant de la perception des impôts en Turquie.

Pour d'autres opérations encore, et notamment pour l'achèvement de la conversion en Espagne, pour la liquidation du syndicat de l'emprunt italien, pour d'importans appels au crédit que doit faire l'Autriche-Hongrie, la haute banque a besoin que les idées de hausse prévalent sur le marché de Paris.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'hier les cours des rentes et de quelques valeurs de spéculation se soient subitement relevés lorsqu'est parvenue la nouvelle du succès décisif obtenu par les troupes anglaises en Égypte. La prise de Tel-el-Kébir justifiait enfin la hausse de l'obligation unifiée, des valeurs ottomanes et du Suez.

Peut-être les banquiers — car il ne s'agit que d'eux et non pas du public, que l'on n'a pas encore pu arracher à l'abstention, — auraient-ils poussé avec plus d'activité le mouvement de reprise si la situation du marché monétaire ne commandait pas une grande circonspection. Depuis le commencement du mois, la cherté de l'argent a fait de rapides progrès. Le taux de l'escompte a été élevé à Amsterdam et à Berlin. Il sera très probablement porté aujourd'hui à Londres de 4 à 5 pour 100, et l'on ne sait encore quelle politique la Banque de France, qui a un milliard d'or, adoptera. Si l'escompte est maintenu ici à 3 1/2, la Banque aura beaucoup d'or à donner, mais les plus grosses difficultés seront évitées; si la Banque veut défendre son encaisse en élevant son escompte, on n'échappera pas à une crise monétaire, qui ne sera sans doute pas de longue durée, mais qui pourra être assez intense.

Quoi qu'il en soit, le 5 pour 100 reste au plus haut cours 116.65; il en est de même des deux 3 pour 100, du Suez, de la Banque ottomane,

de l'Unifiée qui a été cotée hier 322. Depuis quelques jours, on a fait monter la Délégation de Suez de 1,225 à 1,340 francs. Il y a peu de titres flottans, et la hausse s'est faite sans résistance.

Le Crédit foncier a monté de 1,505 à 1,530 francs, malgré la gravité du désaccord qui a surgi entre l'administration de cette société et celle de la Banque hypothécaire, sur le montant de la soulte que les actionnaires de ce dernier établissement ont à payer, pour obtenir l'échange de quatre de leurs actions contre une entièrement libérée du Crédit foncier.

Le traité de fusion stipulait que jusqu'au décret d'homologation, les deux sociétés continueraient à fonctionner séparément, conformément à leurs statuts respectifs. Le conseil d'administration de la Banque hypothécaire, voulant réduire la soulte à payer au chiffre le plus bas possible, aurait mis à profit le délai pendant lequel sa liberté d'action lui avait été réservée, pour racheter un certain nombre de ses obligations à un prix tel que la différence avec le prix d'émission fait ressortir un important bénéfice. Le Crédit foncier conteste la légalité de cette opération. Le résultat est que la Banque hypothécaire soutient que ses actionnaires ont à payer sur chacune de leurs actions une soulte de 85 francs, tandis que le Crédit foncier réclame 105 francs par titre, plus 11 francs éventuellement pour droits d'enregistrement.

Quelque considérable que soit le montant de la somme en litige, puisqu'il dépasse 4 millions, le public se refuse à croire que les deux sociétés ne puissent arriver à une entente, maintenant que le traité est signé, que les assemblées générales ont donné leur assentiment et que l'approbation du conseil d'état a été obtenue.

L'espérance d'une reprise sérieuse d'affaires en automne a provoqué une certaine activité sur le marché des titres des établissemens de crédit, si délaissés depuis le mois de janvier dernier.

La Banque de Paris n'a pas perdu un instant la faveur du public, et ses actions, qui se négocient entre 1,130 et 1,140 francs, conservent une prime de plus de 100 pour 100. Il en est de même du Comptoir d'escompte, que les capitaux de placement ont continué à rechercher au-dessus de 1,000 francs.

L'amélioration est surtout sensible en ce qui concerne les institutions les plus éprouvées par la crise. La Banque d'escompte, qui n'est pas encore sortie de sa grande opération de l'emprunt italien, profite cependant de la bonne tenue de ce fonds d'état; de 560 elle s'est élevée à 585. La Société générale a passé de 635 à 655; on suppose que son portefeuille a dû gagner beaucoup à la reprise qui vient de porter en un mois les actions de Rio-Tinto de 610 à 670. Le Crédit lyonnais, dont la situation n'est assurément pas compromise malgré les charges énormes que lui imposent ses goûts immodérés de construc-

tion et les installations coûteuses de ses succursales, ne paraît pas devoir fléchir au-dessous du cours actuel, 630. Le Crédit mobilier est ferme à 520, mais l'avenir de cet établissement est des plus incertains. Il tirait jusqu'à ce jour de la liquidation de la Compagnie immobilière le plus clair de ses bénéfices; cette source est aujourd'hui épuisée; le capital est, en grande partie, immobilisé dans des entreprises peu prospères; on se demande de quels élémens seront formés à l'avenir les dividendes.

Il n'est pas jusqu'au Crédit général français qui n'ait cru devoir pendant cette période relever ses cours de 445 à 475 francs. Ses actions, libérées de 125 francs, ne perdent plus que 25 francs au lieu de 55. Cet établissement pourra-t-il subsister sous sa forme actuelle, c'est-à-dire avec un capital nominal de 120 millions, sur lequel il a été versé 30 millions? Il est probable qu'il devra songer à une concentration de ses 240,000 titres libérés du quart et nominatifs en 60,000 titres libérés, ne fût-ce que pour dégager ses actionnaires des appréhensions bien légitimes que leur cause la responsabilité pour les versemens futurs. Concentration ou fusion, tel doit être l'objectif de la plupart de ces établissemens de crédit créés à une époque de fièvre, et dont les titres mal classés inspirent aujourd'hui une méfiance invincible au public capitaliste et constituent l'obstacle le plus sérieux à cette reprise d'affaires que tout le mode attend et espère, mais dont les mouvemens de hausse du mois dernier ne sont encore qu'une vaine apparence.

Nous ne parlons pas des établissemens comme le Crédit de France, la Banque romaine, le Crédit de Paris, la Banque des prêts à l'industrie, toutes officines à émission, déjà tombées ou bien malades; quant aux créations de 1881 destinées à survivre à la crise elles devront tôt ou tard subir une forte réduction. Une petite société, qui a été sagement conduite d'ailleurs, le Crédit algérien, a donné récemment l'exemple en ramenant son capital de 20 à 15 millions, par le rachat et l'amélioration de 10,000 de ses actions. Le procédé sera certainement imité.

Les actions des chemins français n'ont donné lieu qu'à de rares transactions pendant cette dernière quinzaine. Celles des chemins étrangers, surtout des Lombards et du Saragosse, ont été constamment recherchées par la spéculation et même par les capitaux de placement.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

